

GLOBAL STUDIES INSTITUTE DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

COLLECTION « MÉMOIRES ÉLECTRONIQUES »

Vol. 94-2018

**Vers une amélioration des relations
entre la Russie et l'Union européenne ?
Etude sur le rôle de la coopération en matière
de lutte contre le terrorisme dans les relations
Russie-Union européenne**

Mémoire présenté pour l'obtention du
Master Russie – Europe médiane
par Léa Moreau Shmatenko

Rédigé sous la direction de Korine Amacher
Juré : Frédéric Esposito
Septembre 2017

Remerciements

Je remercie sincèrement toutes les personnes qui m'ont aidée et soutenue durant toute la réalisation de ce mémoire.

Je remercie particulièrement Madame Korine Amacher, Professeure à l'Université de Genève, pour avoir accepté de diriger ce mémoire. Je profite de ces quelques lignes pour lui exprimer toute ma gratitude pour ses conseils, ses régulières relectures et ses encouragements qui m'ont permis d'avancer sereinement dans cette recherche.

Je remercie également Monsieur Frédéric Esposito pour avoir accepté de participer à ce mémoire de Master en qualité de juré et pour les conseils qu'il m'a prodigués.

Je tiens également à adresser mes remerciements à Monsieur Petr Shmatenko et Madame Cécile Prébandier pour leurs lectures constructives de ce travail. Leurs corrections et leurs commentaires m'ont permis d'enrichir et d'améliorer cette recherche.

Je souhaite bien évidemment remercier toutes les personnes qui m'ont accordé un entretien. Sans leur engagement et leur disponibilité, ce travail n'aurait certainement pas pu voir le jour.

Sommaire

Remerciements	2
Sommaire	3
Introduction	4
Première partie	
Cadre historique et théorique de la lutte contre le terrorisme en Europe et en Russie	9
Les attentats du 11 septembre 2001 : quels impacts sur l'Union européenne et la Russie ?	9
Cadre théorique : la coopération en relations internationales et son application à la lutte contre le terrorisme	15
Deuxième partie	
Le cadre institutionnel de la coopération entre la Russie et l'Union européenne	22
L'accord de Partenariat et de Coopération	22
Le Sommet de Saint-Petersbourg et les débuts d'une coopération renforcée ?	24
L'accord de coopération entre Europol et la Russie	28
Vers une relance des relations entre l'Union européenne et la Russie ?	29
Conclusion de la partie théorique	30
Troisième partie	
Méthodologie	32
La récolte de données	32
La grille d'entretien	34
Le corpus	36
L'analyse	37
Conclusion de la partie méthodologique	38
Quatrième partie	
Analyse	39
Une impossible reprise des relations Russie-Union européenne ? Cinq obstacles à une amélioration des relations	44
Le terrorisme, une menace similaire pour la Russie et l'Union européenne ?	51
La coopération en matière de lutte contre le terrorisme : simple dialogue ou projet commun ?	56
Les limites à la coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme	61
Des cultures stratégiques différentes : une réelle limite à la coopération sécuritaire entre l'Union européenne et la Russie ?	67
Menace terroriste et tendance à coopérer : une relation inverse ?	71
Cinquième partie	
Conclusion	74
Bibliographie	77
Annexes	86
Table des matières	164

Introduction

« *In many ways the EU and Russia are strongly interdependent and can only win by deepening their cooperation even further* ».

Herman Van Rompuy¹

Les relations entre la Russie et l'Union européenne se sont tendues ces dernières années suite à plusieurs différends tels que les conflits gaziers, le conflit en Géorgie puis, et plus récemment, le conflit ukrainien et l'annexion de la Crimée, ces derniers ayant mené à des sanctions et contre-sanctions de part et d'autre. Alors que la Russie était le 3^{ème} partenaire économique de l'Union européenne entre 2005 et 2014, représentant près de 10% de ses échanges commerciaux entre 2010 et 2013², elle n'est aujourd'hui plus que le 4^{ème}, suite à une baisse importante des échanges. De plus, aucun indice ne permet de supposer que la situation commerciale s'améliorera entre les deux acteurs³. Nous observons que l'intégration économique renforcée de l'UE et de la Russie n'a pas empêché une dégradation des relations, attestant ainsi que l'économie seule et les échanges commerciaux ne peuvent servir de garantie à une relation de confiance et de collaboration renforcée sur le long terme.

Plus largement, ce sont deux visions des relations internationales qui s'affrontent avec d'une part la Russie, qui base sa politique étrangère sur la défense de sa souveraineté et le maintien de son influence sur ses voisins et la scène internationale⁴, et d'autre part l'Union européenne cherchant aussi bien à se renforcer qu'à stabiliser son voisinage par la promotion de l'économie de marché et du respect de la démocratie et des droits de l'homme⁵. Cette situation rend le dialogue très difficile et a remis au goût du jour une rhétorique digne de la Guerre froide, où l'atmosphère de coopération qui semblait émerger au début des années 1990⁶ puis au début des années 2000, avec l'arrivée au pouvoir de Vladimir Poutine⁷, semble largement oubliée.

Partant donc du constat que les relations entre la Russie et l'Union européenne sont actuellement dans l'impasse, et que le volet économique ne semble plus fonctionner comme par le passé, nous nous sommes interrogée sur les moyens de relancer le dialogue en choisissant d'analyser une problématique commune aux deux acteurs qui pourrait offrir un espace de coopération renforcée. En analysant les priorités stratégiques de l'une comme de l'autre, nous avons constaté que la lutte contre le terrorisme était un objectif partagé par les deux puissances⁸ comme le démontre ces citations tirées de documents officiels publiés aussi bien par la Russie:

¹ Serena GIUSTI, Tomislava PENKOVA, « The European Union and Russia: Engaged in Building a Strategic Partnership », in Federica BINDI, Irina ANGELESCU, (ed), *The Foreign Policy of the European Union. Assessing Europe's Role in the World*, Washington, Brookings Institution Press, 2012, p. 129.

² EUROSTAT, *International Trade in goods in 2015*. <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7224419/6-31032016-BP-EN.pdf>, consulté le 4 novembre 2016.

³ EUROSTAT.

<http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/submitViewTableAction.do>, consulté le 21 décembre 2016.

⁴ Jean-Dominique GUILLANI, « Union européenne-Russie : Je t'aime moi non plus », in *Géoeconomie*, 2007, No. 43, p. 6.

⁵ Jean-Sylvestre MONGRENIER, Françoise THOM, *Géopolitique de la Russie*, Paris, Presses universitaires de France, 2016, p. 70 ; Jean-Dominique GUILLANI, « Union européenne-Russie : Je t'aime moi non plus », *op. cit.*, p. 5.

⁶ Jérôme CLERGET, « De l'Accord de Partenariat et de Coopération aux "Quatre espaces communs". Valeurs démocratiques et malentendus culturels dans les relations entre l'Union européenne et la Russie », in *Les cahiers Irice*, 2014, No. 12, pp. 46-47.

⁷ Andrei TSYGANKOV, *Russia and the West from Alexander to Putin: honor in international relations*, New York, Cambridge University Press, 2012, p. 125 ; Isabelle FACON, « Une nouvelle doctrine militaire pour une nouvelle Russie », in *Revue internationale et stratégique*, 2007, No. 68, p. 148.

⁸ CONSEIL EUROPÉEN, *Fixer le programme politique de l'Europe*.

<http://www.consilium.europa.eu/fr/european-council/role-setting-eu-political-agenda/>, consulté le 9 octobre 2016 ; CONSEIL EUROPÉEN, *Conclusions. Conseil européen 26 et 27 juin 2014*, EUCO 79/14, 27 juin 2014.

<http://register.consilium.europa.eu/doc/srv?l=FR&f=ST%2079%202014%20INIT#page=15>, consulté le 9 octobre 2016 ;

MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF THE RUSSIAN FEDERATION, *National Security Concept of the Russian Federation*, 10 janvier 2000.

« Terrorism represents a serious threat to Russian national security. International terrorism has unleashed to overt campaign aimed at destabilizing the situation in Russia »⁹.

que par l'Union européenne :

« Une politique européenne efficace en matière de lutte contre le terrorisme est nécessaire, dans le cadre de laquelle tous les acteurs concernés travaillent en étroite collaboration, en intégrant les aspects internes et externes de la lutte contre le terrorisme »¹⁰,

« Lutter contre le terrorisme à l'échelle mondiale tout en respectant les droits de l'homme et rendre l'Europe plus sûre, en permettant à ses citoyens de vivre dans un espace de liberté, de sécurité et de justice »¹¹.

Nous trouvions intéressant de nous pencher sur la question de la lutte contre le terrorisme car cette dernière occupe une place importante dans l'agenda international. De plus, les appels au renforcement de la coopération internationale sont nombreux et fréquents. En effet, le terrorisme a largement évolué au cours des deux dernières décennies pour devenir une menace globale et transnationale requérant de fait une coopération internationale renforcée. A ce sujet, il est primordial de souligner que l'Union européenne comme la Russie ont conscience de la nécessité de la coopération internationale dans ce domaine, aussi bien par l'échange d'informations que par la mise en place de projets communs. Ce constat se retrouve dans différents documents officiels émanant aussi bien de l'Union européenne que du Ministère des affaires étrangères russe (MID). Ainsi, du côté russe, la volonté de coopérer avec des Etats étrangers se retrouve clairement énoncée dans le document publié en 2000 par le MID intitulé *National Security Concept of the Russian Federation* mais également dans le document *Concept of Foreign Policy of the Russian Federation* publié en 2013 :

« Based on international agreements, it is necessary to effectively cooperate with foreign states, their law-enforcement bodies and special services and with international organizations tasked with combating terrorism. It is also necessary to draw more widely on the international experience in fighting this phenomenon, to establish a coordinated mechanism for countering international terrorism and to reliably shut off all possible channels of illicit trade in arms and explosives within the country and of their inflow from abroad »¹².

« Russia believes that Russia and all Euro-Atlantic states, including NATO member states, have common strategic goals which consist in maintaining peace and stability, countering common security threats, namely international terrorism, WMD proliferation, maritime piracy, drug trafficking, and natural and man-made disasters »¹³.

http://www.mid.ru/en/foreign_policy/official_documents/-/asset_publisher/CptICkB6BZ29/content/id/589768, consulté le 9 octobre 2016.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ CONSEIL EUROPÉEN, *Conclusions. Conseil européen 26 et 27 juin 2014*, EUCO 79/14, 27 juin 2014.

<http://register.consilium.europa.eu/doc/srv?l=FR&f=ST%2079%202014%20INIT#page=15>, consulté le 9 octobre 2016.

¹¹ CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, *Stratégie de l'Union européenne visant à lutter contre le terrorisme*, REV 4 14469/4/05, 30 novembre 2005, p. 6.

<http://register.consilium.europa.eu/doc/srv?f=ST+14469+2005+REV+4&l=fr>, consulté le 12 novembre 2016.

¹² MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF THE RUSSIAN FEDERATION, *National Security Concept of the Russian Federation*, 10 janvier 2000.

http://www.mid.ru/en/foreign_policy/official_documents/-/asset_publisher/CptICkB6BZ29/content/id/589768, consulté le 18 décembre 2016.

¹³ MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF THE RUSSIAN FEDERATION, *Concept of the Foreign Policy of the Russian Federation*, 18 février 2013.

http://www.mid.ru/en/foreign_policy/official_documents/-/asset_publisher/CptICkB6BZ29/content/id/122186, consulté le 9 octobre 2016.

Du côté européen, la lutte contre le terrorisme se base sur une stratégie adoptée par le Conseil de l'Union européenne en 2005 et est considérée comme une priorité stratégique pour assurer la sécurité européenne¹⁴. L'accent a donc été mis sur la coopération entre les Etats membres¹⁵ mais également avec des pays tiers et notamment la Russie. Pour faire face à la dimension transfrontalière du terrorisme, l'Union européenne s'est engagée dans des dialogues politiques à haut niveau et cherche à renforcer son action extérieure par le biais d'accords de coopération et de projets de renforcement des capacités avec des pays stratégiques¹⁶ dont la Russie fait partie. Les deux acteurs coopèrent également dans les instances multilatérales comme le Conseil de l'Europe, qui a mis en place un programme visant à lutter contre le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent¹⁷. A l'instar de la Russie, la nécessité de renforcer la coopération se retrouve dans différents documents européens tels que la *Stratégie de l'Union européenne visant à lutter contre le terrorisme* éditée en 2005 :

« Les efforts déployés afin de poursuivre les terroristes doivent donc revêtir également une dimension mondiale. L'UE s'efforcera d'asseoir le consensus international via les Nations unies et d'autres organisations internationales, ainsi que par l'établissement d'un dialogue et d'accords (qui comportent des clauses relatives à la lutte contre le terrorisme) avec ses partenaires de premier plan »¹⁸.

Plus concrètement encore, nous retrouvons, dans les documents stratégiques publiés aussi bien par l'UE que par la Russie, une volonté mutuelle de coopérer dans ce champ d'activité. Ainsi, dans son *Document stratégique 2007-2013 pour la Fédération de Russie*, l'Union européenne indique que :

« Le conseil du partenariat permanent Justice et affaires intérieures d'octobre 2005 a mis en évidence un certain nombre de domaines prioritaires pour la future coopération : la lutte contre le terrorisme, la cybercriminalité, [...] la gestion des frontières »¹⁹.

L'idée de renforcer le dialogue sur le contre-terrorisme pour améliorer les relations bilatérales entre l'Union européenne et la Russie se retrouve d'ailleurs dans le document intitulé *Issues paper on relations with Russia* (plus communément désigné comme le *Mogherini's Russia paper*)²⁰. Ce document, présenté au Conseil des ministres du 19 janvier 2015, soit peu de temps après l'entrée en fonction de Federica Mogherini à la tête du service européen pour l'action extérieure, propose des pistes de réflexion pour relancer le dialogue politique avec la Russie. Ainsi, dans ce document, la Haute Représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité s'interrogeait sur la possibilité de restaurer le dialogue politique avec la Russie en définissant des thèmes de coopération favorables aux deux parties dont ferait partie la lutte contre le terrorisme²¹. Une approche sectorielle, visant à solutionner un problème commun, est donc la direction envisagée par la cheffe de la diplomatie européenne. Cette idée rejoint largement la constatation de Scott Nicholas Romaniuk qui

¹⁴ CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, *Stratégie de l'Union européenne visant à lutter contre le terrorisme*, REV 4 14469/4/05, 30 novembre 2005, p. 6.

<http://register.consilium.europa.eu/doc/srv?f=ST+14469+2005+REV+4&l=fr>, consulté le 14 octobre 2016.

¹⁵ CONSEIL EUROPÉEN, *Conclusions. Conseil européen 26 et 27 juin 2014*, EUCO 79/14, 27 juin 2014, p. 19.

<http://register.consilium.europa.eu/doc/srv?l=FR&f=ST%2079%202014%20INIT#page=15>, consulté le 9 octobre 2016.

¹⁶ CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, *Stratégie de l'Union européenne visant à lutter contre le terrorisme*, REV 4 14469/4/05, 30 novembre 2005.

<http://register.consilium.europa.eu/doc/srv?f=ST+14469+2005+REV+4&l=fr>, consulté le 14 octobre 2016.

¹⁷ Thomas RENARD, « Confidential partnerships? The EU, its strategic partners and international terrorism », *Working Paper 4*, 2014, European Strategic Partnerships Observatory, p. 18.

¹⁸ CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, *Stratégie de l'Union européenne visant à lutter contre le terrorisme*, REV 4 14469/4/05, 30 novembre 2005, p. 14.

<http://register.consilium.europa.eu/doc/srv?f=ST+14469+2005+REV+4&l=fr>, consulté le 14 octobre 2016.

¹⁹ COMMISSION EUROPÉENNE, *Document stratégique 2007-2013. Fédération de Russie*, mis en ligne le 1^{er} 2013, p. 25, https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/csp-russia-2007-2013_fr.pdf, consulté le 1^{er} novembre 2016.

²⁰ Federica MOGHERINI, *Issues Paper on relations with Russia*, document publié par le Financial Times le 15 janvier 2015, 5 p.

<http://blogs.ft.com/brusselsblog/files/2015/01/Russia.pdf>, consulté le 28 octobre 2016.

²¹ *Ibid.*, p. 3.

considère qu'il est essentiel que la Russie et l'Union européenne reconnaissent qu'elles ont de nombreux intérêts sécuritaires communs qui *devraient* les rapprocher²².

Pour ce faire, nous analyserons théoriquement les relations entre ces deux acteurs sur la base aussi bien de la littérature scientifique existante que sur des sources officielles russes et européennes. Nous présenterons tout d'abord l'impact des attentats du 11 septembre 2001 sur la politique européenne et russe de manière générale ainsi que sur la coopération entre l'Union européenne et la Russie en matière de lutte contre le terrorisme. Cette partie nous permettra de contextualiser et de comprendre l'évolution de la coopération entre Bruxelles et Moscou ainsi que ses continuités et discontinuités. Nous présenterons ensuite les impulsions politiques et le cadre institutionnel régissant les relations entre la Russie et l'Union européenne en matière de lutte contre le terrorisme. Cet exposé nous permettra de définir si le renforcement de la coopération en matière de lutte contre le terrorisme est envisageable d'un point de vue politique et institutionnel.

Suite à cette présentation théorique, nous présenterons les résultats que nous avons obtenus dans le cadre de cette étude. Notre analyse aura pour objectif de présenter les positions européenne et russe face à ces relations sécuritaires et les difficultés émaillant le renforcement de la coopération en matière de lutte contre le terrorisme. Nous traiterons, outre des obstacles à la coopération, des différentes solutions trouvées pour permettre le partage d'informations, du rôle d'Europol ainsi que celui des relations bilatérales. Ayant pu mener une série de onze entretiens entre décembre 2016 et avril 2017 avec des experts des relations Russie-UE ou de la lutte contre le terrorisme, nous avons obtenu différentes informations sur l'organisation de cette coopération ainsi que sur les difficultés auxquelles elle est confrontée.

Ce chapitre nous permettra également de nous pencher sur le rôle de la confiance dans la coopération en matière de sécurité. En effet, la confiance permet à un acteur social de déduire le comportement de son partenaire et de réduire ainsi la complexité et le risque inhérents à la relation. La question du manque de confiance a d'ailleurs été mentionnée à plusieurs reprises lors des entretiens pour expliquer les difficultés rencontrées dans le cadre de la coopération entre la Russie et les pays européens. Nous nous interrogerons donc sur les possibilités de coopérer dans un environnement où la méfiance entre les acteurs domine.

Toujours dans le cadre de notre analyse, nous nous pencherons sur la question des relations bilatérales entre la Russie et certains Etats membres. Cet aspect est intéressant du fait que ces relations bilatérales sont particulièrement importantes dans le cadre de la lutte commune contre le terrorisme. L'Union européenne étant un petit acteur de la lutte contre le terrorisme, elle dispose certes d'un rôle diplomatique et de coordination mais seulement d'un faible pouvoir opérationnel. Les Etats membres sont donc les acteurs principaux de la coopération en matière de lutte contre le terrorisme grâce à leurs compétences en matière de sécurité, compétences qui n'ont pas été transmises au niveau européen. De plus, en l'absence d'un accord de coopération opérationnelle entre Europol et la Russie, les relations bilatérales permettent un échange d'informations entre pays européens et la Russie et offrent à Europol la possibilité d'obtenir un certain nombre d'information par l'entremise de ses Etats membres. Un second aspect intéressant lié aux relations bilatérales mis en avant aussi bien par la littérature²³ que par les experts que nous avons interrogés est la promotion active, par la Russie, de ce mode de relations. Nous nous pencherons sur les raisons poussant la Russie à favoriser ce type de relations au détriment d'un dialogue avec l'Union européenne.

L'analyse des entretiens nous permettra également de souligner notre difficulté à obtenir des résultats concrets et univoques. En effet, les avis des experts étaient souvent divergents, rendant l'interprétation des résultats parfois problématique. En effet, alors que certains experts indiquaient que la coopération, sur le plan bilatéral, fonctionnait relativement, d'autres n'hésitaient pas à expliquer qu'il s'agissait principalement de discours politiques et que la coopération entre Etats européens et la Russie n'était pas substantielle.

²² Scott Nicholas ROMANIUK, « Rethinking EU-Russian Relations: “Modern” Cooperation or “Post-Modern” Strategic Partnership? », in *Central European Journal of International and Security Studies*, 2009, Vol. 3, No. 2, p. 74.

²³ Charlotte WAGNSSON, *Security in a greater Europe. The possibility of a pan-European approach*, Manchester, Manchester University Press, 2008, p. 3 ; ALLISON, Roy, (et al), *Putin's Russia and the Enlarged Europe*, Oxford, Blackwell Publishing, 2006, p. 92 ; Elana WILSON ROWE, Stina TORJENSEN, *The Multilateral Dimension in Russian Foreign Policy*, New York, Routledge, 2009, p. 11.

En conclusion de ce travail, nous présenterons les résultats de notre réflexion sur la possibilité d'une relance des relations Russie-Union européenne par le biais de la coopération en matière de lutte contre le terrorisme. Il s'agira donc de se demander si le risque terroriste constitue une menace suffisante pour dépasser les blocages politiques entre les deux puissances ou si au contraire, la coopération en matière de lutte contre le terrorisme reste subordonnée à l'environnement politique.

Première partie

Cadre historique et théorique de la lutte contre le terrorisme en Europe et en Russie

Les attentats du 11 septembre 2001 : quels impacts sur l'Union européenne et la Russie ?

Cette section vise à donner un bref aperçu de l'impact du terrorisme en Europe et en Russie depuis le début des années 2000 avec, comme prisme, ses effets sur la coopération entre l'Union européenne et la Russie. Bien que ce travail ne vise ni à analyser le terrorisme en Europe ou en Russie ni à en étudier l'histoire, il nous semble important de présenter certains éléments historiques qui nous permettent de mieux cerner l'émergence de la coopération en matière de lutte contre le terrorisme, ses fondements ainsi que les difficultés contre lesquelles elle bute.

Nous nous sommes limitée, dans le cadre de cette étude, à présenter brièvement les impacts des attentats du 11 septembre 2001 sur l'Union européenne et ses relations extérieures. En effet, bien que l'Europe n'ait pas été exempte d'attentats avant les années 2000, ce n'est qu'à partir de 2002 que l'UE a commencé à légiférer sur la question du terrorisme et qu'elle a souhaité se profiler comme acteur de la lutte contre le terrorisme. C'est donc à cette époque que l'UE commence à développer des compétences en matière de lutte contre le terrorisme, prérogatives jusque-là réservées uniquement aux Etats membres. A côté de la présentation des effets du 11 septembre sur l'UE, nous exposerons succinctement la question du terrorisme en Russie depuis son indépendance ainsi que les raisons de son engagement dans la promotion de la coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme.

Deuxièmement, nous considérons que ce bref aperçu historique nous permettra de mieux saisir les propensions d'un Etat ou d'un groupes d'Etats à coopérer. En effet, suivant l'idée selon laquelle les « politiques effectivement poursuivies par un gouvernement sont considérées par ses partenaires comme un moyen de faciliter la réalisation de leurs propres objectifs »²⁴, le contexte et la perception de la menace qui en découle influencent particulièrement l'inclination des Etats à chercher à coopérer dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. La période ayant suivi le 11 septembre 2001 est donc d'une importance centrale pour notre analyse car elle a entraîné, en quelques années, un changement de grande ampleur en matière de lutte contre le terrorisme avec la mise sur l'agenda international de cette thématique et l'émergence d'une coalition internationale contre le terrorisme.

L'impact du 11 septembre 2001: changement de perception et nouvelles compétences européennes

Les Européens ont généralement défini le 11 septembre 2001 comme une menace à la liberté et à la démocratie et ils répondirent à cette menace en indiquant que la lutte contre le terrorisme serait dès lors une priorité de l'UE²⁵. L'Europe occidentale a également été frappée par des actes terroristes de la même catégorie que ceux de New York avec des attentats à Madrid en 2004 et à Londres en 2005, faisant respectivement 191 et 56 morts²⁶. Ces attaques, visant les gares madrilènes et le métro londonien, étaient l'œuvre de terroristes islamistes qui ont démontré que la mouvance djihadiste restait « déterminée à attaquer les alliés occidentaux »²⁷ des Etats-Unis.

²⁴ Robert KEOHANE, cité in Alex MACLEOD, (et al.), *Relations Internationales. Théories et concepts*, Outremont, Athéna Editions, 2008, p. 52.

²⁵ Charlotte WAGNSSON, *Security in a greater Europe. The possibility of a pan-European approach*, *op. cit.*, p. 49.

²⁶ Alain, BAUER, Jean-Louis BRUGUIÈRE, *Les 100 mots du terrorisme*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, pp. 35-37.

²⁷ MIGAUX, Philippe, « Panorama de la situation depuis 2004 », in Gérard CHALIAND, Arnaud BLIN, (sous la dir. de), *Histoire du terrorisme. De l'Antiquité à Daech*, Paris, Librairie Arthème Fayard/Pluriel, 2016 p. 597.

Les attentats du 11 septembre ont débouché sur une nouvelle qualification des menaces internationales, menant à un changement important des alliances et de la stratégie des Etats²⁸. Par leur ampleur inédite, ces attaques ont contribué à faire prendre conscience aux gouvernements que le terrorisme était un phénomène transnational et qu'il était nécessaire de prendre plus largement en considération cette menace d'un nouveau type dans les stratégies de sécurité nationale²⁹. Ces attaques ont fait évoluer la nature de la menace terroriste en Europe, avec le passage de revendications socio-politiques ou indépendantistes, comme cela avait été précédemment le cas en Europe ou en Russie, à un terrorisme se réclamant d'une légitimité religieuse³⁰ et représentant une menace transnationale. Ce changement de perception a également induit une modification dans les moyens de lutte contre le terrorisme, avec une volonté affichée de coopérer plus largement sur la scène internationale³¹.

Ayant développé des compétences en matière de lutte contre le terrorisme à partir du début des années 2000, l'Union européenne est un acteur récent dans ce domaine³². Avant cette période, les activités en lien avec le contre-terrorisme se faisaient en dehors de l'UE (ou des Communautés européennes avant 1992) et avaient pour cadre des groupes informels à l'exemple du groupe de TREVI à partir des années 1970. Il a fallu attendre les attentats du 11 septembre 2001 et le choc qu'ils ont créé au sein de la communauté internationale pour observer l'apparition d'une véritable volonté au niveau européen de coopérer et de légiférer sur la question du terrorisme³³. Cette ambition s'est traduite par l'adoption, le 21 septembre 2001, d'un plan d'action présentant la stratégie antiterroriste européenne³⁴. C'est suite à ces événements que l'Union européenne s'est dotée d'une définition du terrorisme ainsi qu'une liste commune des personnes, groupes et entités impliqués dans des actes de terrorisme³⁵.

Ces attaques ont été l'occasion pour l'Union européenne de s'imposer sur la scène internationale avec la mise en avant du multilatéralisme, de son potentiel dans la lutte contre le terrorisme et de son rôle dans l'exportation de normes favorisant la stabilité mondiale³⁶. C'est donc à partir de cette époque que l'Union européenne a commencé à légiférer sur la question du terrorisme avec l'adoption, suite à une réunion du Conseil européen en juin 2002, de la *Décision-cadre relative à la lutte contre le terrorisme*³⁷. Ce document décrète que les Etats membres doivent prendre « les mesures nécessaires pour que soient considérés comme infractions terroristes les actes intentionnels »³⁸ ayant pour objectif de « gravement intimider une population ou de contraindre indûment des pouvoirs publics ou une organisation internationale à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte quelconque » ou de « gravement déstabiliser ou détruire les structures fondamentales politiques, constitutionnelles, économiques ou sociales d'un pays ou une organisation internationale »³⁹. En outre, l'UE a continué, dans le développement de sa législation, à être largement

²⁸ Roger KANET, Rémi PIET, *Shifting Priorities in Russia's Foreign and Security Policy*, Farnham, Ashgate Publishing Limited, 2014, p. 23.

²⁹ *Ibid.* ; Jenny RAFLIK, *Terrorisme et mondialisation. Approches historiques*, Paris, Editions Gallimard, 2016, p. 316.

³⁰ *Ibid.*, p. 25 ; Alain, BAUER, Jean-Louis BRUGUIÈRE, *Les 100 mots du terrorisme*, *op. cit.*, p. 12.

³¹ CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU, « Résolution sur la menace à la paix et à la sécurité internationales résultat d'actes terroristes », S/RES/1368 (2001), 12 septembre 2001.

[http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/1368\(2001\)](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/1368(2001)), consulté le 25 novembre 2016 ; CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, « Décision-cadre du Conseil du 13 juin 2002 relative à la lutte contre le terrorisme », in *Journal officiel* n° L 164 du 22/06/2002, 2002/475/JAI.

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32002F0475&from=FR>, consulté le 12 novembre 2016.

³² Thomas RENARD, « Confidential partnerships? The EU, its strategic partners and international terrorism », *op. cit.*, p. 9.

³³ Maria O'NEILL, *The Evolving EU Counter-Terrorism Legal Framework*, Oxon, Routledge, 2012, p. 28.

³⁴ Cian MURPHY, *EU Counter-Terrorism Law. Pre-Emption and the Rule of Law*, Oxford, Hart Publishing, 2012, p. 27.

³⁵ Philippe DELIVET, « L'Union européenne et la lutte contre le terrorisme », in *Question d'Europe*, 2016, No. 386, Policy Paper, Fondation Robert Schuman, p. 3.

³⁶ Charlotte WAGNSSON, *Security in a greater Europe. The possibility of a pan-European approach*, *op. cit.*, p. 51.

³⁷ Maria O'NEILL, *The Evolving EU Counter-Terrorism Legal Framework*, *op. cit.*, p. 146.

³⁸ CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, « Décision-cadre du Conseil du 13 juin 2002 relative à la lutte contre le terrorisme », in *Journal officiel* n° L 164 du 22/06/2002, 2002/475/JAI, article 1, p. 2.

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32002F0475&from=FR>

³⁹ *Ibid.*

influencée par les développements onusiens et du Conseil de l'Europe dans ce domaine⁴⁰, soulignant là encore son attrait pour une approche multilatérale.

Cette période a stimulé la coopération en Europe avec la création du poste de Coordinateur pour la lutte contre le terrorisme en 2004 et l'adoption, en 2005, d'une stratégie de lutte contre le terrorisme. C'est également à cette époque que nous avons pu observer le renforcement du troisième pilier « Justice et affaires intérieures », issu de la réorganisation du groupe TREVI en 1992 suite à l'adoption du traité de Maastricht⁴¹, et de ses organes Europol et Eurojust⁴². Le poste de coordinateur pour la lutte contre le terrorisme, créé à la suite des attentats de Madrid en 2004, a pour mission de promouvoir les capacités de lutte contre le terrorisme au niveau européen⁴³. Ce poste a largement évolué depuis sa création avec une reconnaissance, de la part des acteurs de la lutte contre le terrorisme, de l'action du coordinateur et de son apport dans ce domaine⁴⁴. Alors qu'il n'avait été pensé que comme un poste de coordination et de maintien du contact entre les Etats membres, le premier coordinateur, Gijs de Vries, a largement promu l'adoption de mesures européennes visant à combattre le terrorisme⁴⁵, dépassant ainsi le seul rôle de coordination.

Le début des années 2000 marque ainsi un tournant pour l'UE qui a essayé de se positionner comme un acteur sécuritaire. Cette démarche s'est traduite par l'adoption d'un discours sur la lutte contre le terrorisme, qui visait à la faire apparaître comme l'organisation la plus à même de contribuer à la lutte contre le terrorisme. Pour se démarquer des autres acteurs déjà actifs dans ce domaine, l'UE a choisi de se pencher plus particulièrement sur les origines du terrorisme, à savoir la pauvreté, le sous-développement et les conflits régionaux⁴⁶ et sur les moyens de les éradiquer. Cependant, malgré cette stratégie de différenciation et le renforcement des compétences au niveau européen, la question de la lutte contre le terrorisme est restée, jusqu'à ce jour, principalement intergouvernementale.

La Russie face au terrorisme : des guerres de Tchétchénie à la lutte internationale contre le terrorisme

a) Les guerres de Tchétchénie

Afin de mieux comprendre la position de la Russie face au terrorisme et à la coopération internationale dans ce domaine, il est important de remonter à une période légèrement antérieure à 2001. En effet, si la Russie avait déjà fait largement l'expérience d'actes terroristes de grande ampleur, à l'instar des prises d'otages dans deux hôpitaux, l'un à Boudionnovsk et l'autre à Kizliar⁴⁷ lors de la première guerre de Tchétchénie entre 1994 et 1996, c'est surtout la seconde guerre de Tchétchénie, en 1999-2000, qui a marqué les esprits par sa violence.

La deuxième guerre de Tchétchénie a été présentée comme une réponse aux attentats perpétrés aussi bien à Moscou qu'au Daghestan. En effet, en août 1999, deux bombes explosèrent dans des immeubles d'habitation à Moscou faisant des centaines de victimes. Vladimir Poutine désigna Ibn al-Khattab comme responsable de ces attentats et, bien que ce dernier nia ces accusations, l'opinion publique russe soutint l'intervention en Tchétchénie de 1999, présentée comme une opération antiterroriste⁴⁸. C'est donc à cette

⁴⁰ Maria O'NEILL, *The Evolving EU Counter-Terrorism Legal Framework*, op. cit., p. 29.

⁴¹ Rik COOLSAET, « EU counterterrorism strategy: value added or chimera? », in *International Affairs*, 2010, Vol. 86, No. 4, pp. 857-858.

⁴² *Ibid.*, pp. 862-863.

⁴³ Maria O'NEILL, *The Evolving EU Counter-Terrorism Legal Framework*, op. cit., p. 147.

⁴⁴ Alex MACKENZIE, (et al.), « The European Union Counter-terrorism Coordinator and the External Dimension of the European Union Counter-terrorism Policy », in *Perspectives on European Politics and Society*, 2013, Vol. 14, No. 3, pp. 326.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 327.

⁴⁶ Charlotte WAGNSSON, *Security in a greater Europe. The possibility of a pan-European approach*, op. cit., pp. 51-52.

⁴⁷ Elena POKALOVA, *Chechnya's terrorist network. The Evolution of Terrorism in Russia's North Caucasus*, Santa Barbara, Praeger, 2015, p. 62.

⁴⁸ Ryan SHAFFER, « Jihad and Counter-Jihad in Europe: Islamic Radicals, Right-Wing Extremists, and Counter-Terrorism Responses », in *Terrorism and Political Violence*, 2016, Vol. 28, p. 388.

occasion que le discours antiterroriste émerge largement dans la politique russe avec la désignation des combattants tchétchènes comme des terroristes, des bandits ou encore des extrémistes⁴⁹.

Ce conflit était d'autant plus violent que la Russie considérait que la meilleure stratégie à adopter était de ne faire aucune concession aux séparatistes, position qui radicalisait de plus en plus ces derniers. Ceux-ci, en réponse, considéraient que le terrorisme était leur seule arme face à la supériorité militaire russe⁵⁰. Selon Elena Pokalova, la position intransigeante adoptée par le gouvernement russe est à l'origine de la radicalisation du terrorisme en Tchétchénie mais également de l'influence de celui-ci dans les républiques voisines et à l'étranger⁵¹. Cependant, malgré la fin officielle de la seconde guerre de Tchétchénie, la Russie a continué à être secouée par des attaques terroristes majeures sous forme de prises d'otages en 2002 au théâtre Doubrovka à Moscou et en 2004 à l'école n°1 de Beslan.

b) L'impact des attentats du 11 septembre 2001 sur la Russie

Tout comme les pays européens, le pouvoir russe a immédiatement condamné les attaques du 11 septembre 2001, à la différence près qu'il mit immédiatement en avant l'expérience russe de la menace terroriste. Cet élément ressort clairement d'une des déclarations de Vladimir Poutine, lorsqu'il annonçait vouloir s'engager aux côtés des Etats-Unis dans la lutte internationale contre le terrorisme : « Russia knows directly what terrorism means. And because of this we, more than anyone, understand the feelings of the American people. »⁵². Cet événement représentait la preuve que la communauté internationale devait s'unir pour combattre le terrorisme, comme l'avait proposé la Russie à de nombreuses reprises. En effet, Vladimir Poutine considérait le terrorisme au début des années 2000 comme un phénomène non étatique « qu'il n'était possible de vaincre que par une coordination des efforts entre États »⁵³. En tenant ce discours, le pouvoir russe avait pour objectif de mettre en avant qu'il avait eu conscience avant les autres dirigeants européens de la menace que représentait le terrorisme⁵⁴ et donc de se positionner en acteur fort dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. En effet, tout au long de la seconde guerre de Tchétchénie, Moscou avait souligné la collusion entre les séparatistes tchétchènes et des groupes islamistes radicaux étrangers⁵⁵, rhétorique en ligne avec la vision d'une menace terroriste globale suite aux attentats de New York.

Un changement politique important est donc survenu suite aux attentats du 11 septembre 2001, conduisant à un rapprochement entre la Russie, les Etats-Unis et les pays européens et à l'idée de créer un front commun contre le terrorisme international⁵⁶. Cet événement a marqué l'émergence d'une coopération renforcée en matière de lutte contre le terrorisme entre les grands acteurs internationaux. Ceci est particulièrement vrai pour les relations entre la Russie et les pays européens, avec un renforcement de celles-ci, notamment sous l'impulsion de Vladimir Poutine⁵⁷. La rhétorique antiterroriste utilisée par Poutine a fini toutefois par se transformer en avantage suite au 11 septembre. En effet, comme l'écrit Elena Pokalova, « following September 11 many international actors accepted Russia as a partner in the war on terrorism and embraced Russia's approach to the North Caucasus. U.S. national security advisor Condoleezza Rice acknowledged after September 11 that the United States and Russia were fighting similar threats in Afghanistan and Chechnya »⁵⁸. Cette expérience antiterroriste permit donc à la Russie de réaffirmer sa présence sur la scène internationale avec la mise en avant des questions sécuritaires et le dialogue politique sur les réformes militaires et la lutte contre le terrorisme⁵⁹.

⁴⁹ Emma GILLIGAN, « Nationalism, Islam and Chechenization », in Alex HOUEN, (ed), *States of War since 9/11. Terrorism, Sovereignty and the War on Terror*, Oxon, Routledge, 2014, p. 52.

⁵⁰ Elena POKALOVA, *Chechnya's terrorist network. The Evolution of Terrorism in Russia's North Caucasus*, op. cit., p. 173.

⁵¹ *Ibid.*

⁵² Emma GILLIGAN, « Nationalism, Islam and Chechenization », op. cit., p. 55.

⁵³ Andrei TSYGANKOV, « La Russie et le Moyen-Orient: entre islamisme et occidentalisme », in *Politique étrangère*, 2013, No. 1, p. 84.

⁵⁴ Charlotte WAGNSSON, *Security in a greater Europe. The possibility of a pan-European approach*, op. cit., p. 50.

⁵⁵ Fotios MOUSTAKIS, Tracey GERMAN, *Securing Europe. Western Interventions Towards a New Security Community*, New York, Tauris Academic Studies, 2009, p. 88.

⁵⁶ Thomas GOMART, « Russie: de la "grande stratégie" à la "guerre limitée" », in *Politique étrangère*, 2015, No. 2, p. 31.

⁵⁷ Andrei TSYGANKOV, *Russia and the West from Alexander to Putin: honor in international relations*, op. cit., p. 121.

⁵⁸ Elena POKALOVA, *Chechnya's terrorist network. The Evolution of Terrorism in Russia's North Caucasus*, op. cit., p. 122-123.

⁵⁹ Emma GILLIGAN, « Nationalism, Islam and Chechenization », op. cit., pp. 54-55.

A partir de ce moment, la question du terrorisme est placée en haut de l'agenda politique international, permettant, par la même occasion, à la Russie de se positionner comme partenaire sécuritaire de premier ordre. De plus, ce rapprochement s'est également traduit, pour la Russie, par une réduction drastique des condamnations européennes concernant la situation en Tchétchénie⁶⁰. En effet, la Russie faisait, jusqu'en 2001, l'objet de nombreuses critiques pour sa politique menée en Tchétchénie et les violences accompagnant son intervention « antiterroriste » lancée en septembre 1999. Cette opération avait été largement condamnée par les acteurs internationaux, notamment le Conseil de l'Europe ou l'Union européenne, cette dernière étant allée jusqu'à suspendre son aide financière à la Russie durant cette période⁶¹. En effet, le gouvernement russe utilisait une rhétorique antiterroriste pour désigner ses actions en Tchétchénie bien avant la généralisation de ces éléments de langage. Igor Ivanov indiqua, en 1999, que « the war in Chechnya is against international terrorism – not Chechens, but international bandits and terrorists »⁶². Ainsi, suite aux attaques du 11 septembre 2001, le pouvoir russe put souligner sa compréhension du risque terroriste – contrairement aux pays occidentaux – et le besoin de coordination internationale pour y répondre de manière la plus efficace possible.

Il est intéressant de comparer ces événements de l'histoire russe récente et le positionnement de la Russie dans le champ de la lutte contre le terrorisme à l'évolution de la législation russe en matière de terrorisme. En effet, comme le soulignent Aleksandr Kuznetsov et Vasilii Kuznetsov, le premier article sur la responsabilité pénale pour des actes terroristes fut ajouté au code pénal russe en 1994⁶³, à savoir l'année de la première guerre de Tchétchénie, et définissait le terrorisme de la manière suivante :

« An explosion, arson, or other acts that endanger people's lives, causing significant property damage, or other socially dangerous consequences, if committed in order to violate of public security or impact on the decisions of the authorities »⁶⁴.

Ce n'est qu'à partir de 1998 que la Russie opta pour une définition plus précise du terrorisme lors de l'adoption de la loi sur la lutte contre le terrorisme. La définition du terrorisme proposée dans cette loi est la suivante :

« Violence or the threat of violence against individuals or organizations and also the destruction (damaging) of or threat to destroy (damage) property and other material objects, such as threatening to cause loss of life, significant damage to property, or other socially dangerous consequences and are implemented with a view to violating public security, intimidating the population, or influencing the adoption of decisions advantageous to terrorists by organs of power, or satisfying their unlawful material and (or) other interests, attempts on the lives of statesmen or public figures perpetrated with a view to ending their state or other political activity or out of revenge for such activity ; attacks on representatives of foreign states or staffers of international organizations enjoying international protection and also on the official premises or vehicles of persons enjoying international protection if these actions are committed with a view to provoking war or complicating international relations »⁶⁵.

Cette loi reflète l'expérience russe de la première guerre de Tchétchénie avec la désignation, comme étant du terrorisme, toute action violente entreprise pour forcer le pouvoir russe à adopter des décisions favorables aux terroristes. Ces mentions renvoient largement aux prises d'otages massives survenues en 1995 et 1996 et à la décision du gouvernement russe de refuser de négocier avec les terroristes⁶⁶. Cette loi de 1998

⁶⁰ Fotios MOUSTAKIS, Tracey GERMAN, *Securing Europe. Western Interventions Towards a New Security Community*, *op. cit.*, p. 89.

⁶¹ SÉNAT FRANÇAIS, « Union européenne – Russie : quelles relations ? », *Rapport d'information du Sénat*, 10 mai 2007. <https://www.senat.fr/rap/r06-307/r06-3079.html>, consulté le 16 octobre 2016.

⁶² Igor Ivanov cité in Emma GILLIGAN, « Nationalism, Islam and Chechenization », *op. cit.*, p. 48.

⁶³ Aleksandr KUZNETCOV, Vasilii KUZNETCOV, « The Legal Definition of Terrorism in the United States and Russia », in *World Applied Sciences Journal*, 2013, Vol. 28, No. 1, p. 132.

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ *Ibid.*, p. 43, 53; Ryan SHAFFER, « Jihad and Counter-Jihad in Europe: Islamic Radicals, Right-Wing Extremists, and Counter-Terrorism Responses », *op. cit.*, p. 387.

fut ensuite remplacée par la loi sur la lutte contre le terrorisme de mars 2006, dans laquelle le terrorisme est défini de manière bien plus large :

« une idéologie de la violence, et la pratique consistant à inciter une institution étatique, une institution régionale ou une organisation internationale à adopter une décision en terrorisant la population et (ou) en usant de tout autre mode d'action violente illégale »⁶⁷.

Cette évolution est intéressante du fait qu'en devenant plus large, elle permet aux autorités russes de désigner comme « terroristes » certains mouvements contestataires, ce qui n'est pas sans conséquence sur la coopération Russie-Union européenne comme nous le verrons dans le cadre de notre analyse. Le contexte de l'adoption de cette loi n'est d'ailleurs pas anodin. En effet, il reflète le durcissement du pouvoir russe et précède de peu le célèbre discours de Vladimir Poutine à la Conférence sur la sécurité de Munich en 2007, qui est considéré comme les débuts d'une opposition renouvelée entre la Russie et les pays occidentaux. En outre, il est également intéressant de relever que, contrairement aux pays européens qui ont très rapidement modifié ou adapté leur législation à la suite des événements du 11 septembre, la Russie a attendu 2006 pour ce faire.

La lutte contre le terrorisme : vers plus de coopération entre la Russie et l'Union européenne suite au 11 septembre 2001 ?

Il fallut attendre le 11 septembre 2001 pour qu'une modification profonde de la compréhension du risque terroriste et la mise en place de mécanismes de coopération émergent. Ceci s'est traduit par l'élargissement des compétences de l'Union européenne dans ce domaine ainsi que par la création du Comité contre le terrorisme de l'ONU⁶⁸, offrant une plateforme de coopération aux acteurs russes et européens. Cette période a, par ailleurs, mené à un rapprochement entre ceux-ci avec la mise en avant de la nécessité d'une approche multilatérale face à la menace terroriste⁶⁹ renforcée par la suite par l'opposition de l'Allemagne, de la France et de la Russie à l'intervention américaine en Irak⁷⁰.

Le début des années 2000, avec l'apparition du risque terroriste transnational, fut donc une période propice à la coopération sécuritaire entre les acteurs internationaux et fut marqué par un rapprochement sensible des grandes puissances suite au choc causé par les attentats du 11 septembre 2001. Bien que les Européens n'aient pas été entièrement convaincus du bien-fondé de la comparaison proposée par Vladimir Poutine entre la situation en Tchétchénie et les attaques de New York⁷¹, cela n'empêcha pas l'émergence d'une alliance entre la Russie, la France et l'Allemagne contre l'invasion américaine de l'Irak.

Les attentats terroristes du début des années 2000 ont offert à l'Union européenne l'opportunité de se définir comme partenaire sécuritaire, reconnu comme tel aussi bien par ses Etats membres que par la Russie. Pour ce faire, l'UE a choisi de développer ses compétences en matière de lutte contre le terrorisme dans le domaine de la prévention⁷² afin de se démarquer des autres acteurs actifs dans ce domaine. Cette stratégie s'est notamment traduite par le soutien actif de l'UE à la stratégie de lutte contre le terrorisme de l'ONU ainsi que par la promotion du multilatéralisme, du régionalisme et du bilatéralisme pour lutter contre ce phénomène⁷³. Les années 2000 marquent également l'apparition d'une stratégie commune de lutte contre le financement du terrorisme⁷⁴ et le renforcement de la coopération policière et judiciaire⁷⁵ avec, au niveau

⁶⁷ ONU, *Rapport de la Fédération de Russie au Comité contre le terrorisme 2006*, cité in Jenny RAFLIK, *Terrorisme et mondialisation. Approches historiques*, op. cit., p. 26.

⁶⁸ ONU, *L'action de l'ONU contre le terrorisme*.

<http://www.un.org/fr/counterterrorism/>, consulté le 26 décembre 2016.

⁶⁹ Charlotte WAGNSSON, *Security in a greater Europe. The possibility of a pan-European approach*, op. cit., p. 51.

⁷⁰ Andrei TSYGANKOV, *Russia and the West from Alexander to Putin: honor in international relations*, op. cit., p. 121.

⁷¹ Emma GILLIGAN, « Nationalism, Islam and Chechenization », op. cit., p. 57.

⁷² Charlotte WAGNSSON, *Security in a greater Europe. The possibility of a pan-European approach*, op. cit., p. 58.

⁷³ Thomas RENARD, « Confidential partnerships? The EU, its strategic partners and international terrorism », op. cit., p. 11.

⁷⁴ Philippe DELIVET, « L'Union européenne et la lutte contre le terrorisme », op. cit., p. 2.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 3

européen, la signature de plusieurs accords bilatéraux de coopération avec des pays tiers considérés comme *key partner countries* dans la lutte contre le terrorisme⁷⁶.

Dans le cadre des relations Russie-Union européenne, nous observons, durant cette période, un rapprochement entre ces deux acteurs, qui s'est traduit par la signature d'un accord de coopération stratégique entre Europol et les autorités russes en 2003 et le lancement de négociations entre Eurojust et Moscou en 2004. Cette phase a, en outre, vu l'intensification des échanges avec la Russie, fortement sollicitée « dans le recueil d'informations contre les terroristes présumés »⁷⁷, ce qui correspond à la phase de mise en place de plateformes d'échanges. Dès le début, la Russie fut donc considérée comme un *key partner*, avec la publication de déclarations communes sur la lutte antiterroriste puis la mise en place, en 2003, des quatre espaces communs. Cependant, il ne faut pas non plus oublier que le rapprochement observé n'était pas exempt de problèmes, qu'il s'agisse de l'absence de signature d'un accord opérationnel entre Europol et la Russie, qui aurait permis une coopération bien plus large, et par un certain scepticisme, de la part des Européens, sur les méthodes employées par la Russie dans le cadre de la lutte contre le terrorisme⁷⁸.

Cette époque est également marquée aussi bien par le renforcement des relations bilatérales entre la France, l'Allemagne et la Russie⁷⁹ qu'entre la Russie et l'Union européenne. Ce rapprochement s'est concrètement traduit par la mise en place d'un cadre institutionnel renforcé et par l'organisation de sommets biannuels, avec un accent mis sur la coopération en matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme. Ce cadre institutionnel, que nous présenterons plus bas, est intéressant du fait qu'il permet de comprendre l'évolution et l'étendue de la coopération possible entre la Russie et l'Union européenne. Dans l'analyse qui suivra, nous nous intéresserons également à sa portée dans le contexte actuel.

Cadre théorique : la coopération en relations internationales et son application à la lutte contre le terrorisme

Dans le cadre de ce travail, nous souhaitons analyser si une coopération sectorielle pouvait s'avérer être un moyen de relancer les relations entre la Russie et l'Union européenne. Pour ce faire, nous avons choisi d'utiliser, comme cadre théorique, la théorie du choix rationnel⁸⁰ et celle du régime international⁸¹, deux approches discutant des conditions nécessaires au développement de la coopération entre les acteurs internationaux. La théorie du choix rationnel est particulièrement intéressante car elle offre une interprétation de la coopération comme d'une situation « gagnant-gagnant » entre les acteurs, par la modélisation de la coopération au travers du jeu du dilemme du prisonnier⁸². Ce modèle théorique a façonné notre questionnement et notre intérêt pour le thème d'une coopération sectorielle censée relancer le dialogue voire une coopération approfondie entre l'Union européenne et la Russie. En outre, comme nous le verrons plus bas, nous considérons que le concept du dilemme du prisonnier modélise bien la situation actuelle de blocage entre la Russie et l'UE.

La théorie du régime international a également attiré notre attention car elle se penche sur la question des normes et règles communes entre des acteurs pour favoriser la coopération. Dans le cas qui nous intéresse, les relations entre ces deux puissances sont largement organisées par un cadre institutionnel développé et définissant les modalités d'échanges et les secteurs concernés. Cette théorie nous permet également de nous interroger sur les régimes existant en matière de lutte contre le terrorisme et sur leur efficacité en termes d'anticipation des actions aussi bien russes qu'européennes dans ce domaine.

L'élaboration de ce cadre théorique nous semblait importante aussi bien dans une perspective de formulation de nos hypothèses que pour comprendre si la coopération sécuritaire pourrait s'avérer

⁷⁶ Thomas RENARD, « Confidential partnerships? The EU, its strategic partners and international terrorism », *op. cit.*, p. 11.

⁷⁷ Didier BIGO, (et al.), *Au nom du 11 septembre... Les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme*, Paris, La Découverte, 2008, p. 23.

⁷⁸ Dov LYNCH, « "The Enemy Is at the Gate": Russia After Beslan », in *International Affairs*, 2005, No. 1, p. 152.

⁷⁹ Charlotte WAGNSSON, *Security in a greater Europe. The possibility of a pan-European approach*, *op. cit.*, p. 58.

⁸⁰ Alex MACLEOD, (et al.), *Relations Internationales. Théories et concepts*, *op. cit.*, pp. 37-38.

⁸¹ *Ibid.*, pp. 377-378.

⁸² *Ibid.*, pp. 94-95.

intéressante pour relancer les relations Russie-Union européenne. Nous aurons également l'occasion, dans le cadre de notre analyse, de confronter ce cadre théorique aux discours des acteurs et à leur perception des relations euro-russes.

La coopération internationale selon la théorie du choix rationnel

Même si la théorie du choix rationnel s'apparente plus largement à une méthode d'analyse qu'à une théorie explicative⁸³, elle peut s'avérer utile pour comprendre le concept de coopération internationale. Ce concept pose comme base la question de la coopération entre les acteurs et leur volonté, en tant que décideurs rationnels, de maximiser leur utilité, c'est-à-dire leurs bénéfices dans une situation ou relation donnée. Cette théorie vise à démontrer que dans une situation de conflit ou de blocage, pour autant qu'il ne s'agisse pas d'un conflit pur ou de jeu à somme nulle, la coopération entre les acteurs peut s'avérer bénéfique et constitue une alternative à la compétition⁸⁴. De plus, il est possible de modéliser, grâce au dilemme du prisonnier, le rôle central joué par la confiance dans une relation de coopération.

Pour envisager une coopération, les acteurs doivent se trouver dans une situation de confiance comme le modélise le dilemme du prisonnier qui affine la théorie des jeux telle que développée par John von Neumann. Ainsi, dans son utilisation en relations internationales, nous voyons, grâce au tableau ci-dessous, que la coopération maximise l'utilité des agents sur le long terme. Cependant, pour obtenir cette coopération et même cette série de coopérations, c'est-à-dire une coopération sur le long terme, il est important que les agents aient confiance en leur partenaire et en leur engagement à respecter leurs promesses⁸⁵. Ce modèle est particulièrement important pour les tenants de l'approche institutionnaliste qui soulignent que le système international consiste en une série d'interactions entre les agents et que la coopération est la meilleure attitude à adopter afin de maximiser le gain à long terme⁸⁶.

Agent I \ Agent II	Coopérer	Tricher
Coopérer	Agent I : 3 Agent II : 3	Agent I : 1 Agent II : 4
Tricher	Agent I : 4 Agent II : 1	Agent I : 2 Agent II : 2

Tableau 1 : Modélisation traditionnelle du dilemme du prisonnier où les chiffres représentent les préférences de chacun des joueurs et où 4 équivaut au meilleur choix et 1 à la pire solution. Tableau tiré de Alex MACLEOD, (et al.), *Relations Internationales. Théories et concepts*, op. cit., p. 95.

Dans ce modèle, la confiance, qui est la pièce maîtresse de la coopération à long terme, réduit les coûts de transaction et réduit les risques encourus par les acteurs, ceux-ci étant convaincus que leur partenaire tiendra ses engagements.

La coopération internationale selon la théorie du régime international

Alors que l'approche réaliste des relations internationales aborde ces dernières sous l'angle du conflit permanent et de la recherche de puissance, la théorie des régimes les analyse sous l'angle de la coopération. Un régime international est « une forme particulière d'institution internationale et est défini [...] comme étant “un ensemble de principes, de normes, de règles et de procédures de décision autour desquels les attentes des acteurs convergent dans un domaine donné” »⁸⁷. Cette structure commune permet aux acteurs de mieux prévoir les actions de leurs pairs impliqués dans la relation, favorisant ainsi une coopération à long terme. Les régimes internationaux permettent donc de réduire les risques en créant des règles et des procédures communes ainsi qu'un accès équivalent à l'information. Ces institutions, créées de manière

⁸³ René SCHWOK, *Théories de l'intégration européenne. Approches, concepts et débats*, Paris, Montchrestien, 2005, p. 101.

⁸⁴ Alex MACLEOD, (et al.), *Relations Internationales. Théories et concepts*, op. cit., p. 245.

⁸⁵ *Ibid.*, pp. 94-95.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 95.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 377.

volontaire par les acteurs, offrent donc une réduction des coûts de l'échange mais en même temps modifient le comportement des acteurs et la définition de leur intérêt⁸⁸.

Ainsi les régimes internationaux peuvent être considérés comme favorisant la coopération dans la mesure où ils découragent la désertion par rapport aux autres membres du régime en offrant un volume d'informations plus important. Ceci permet de prévoir les comportements des autres acteurs et réduit l'incertitude inhérente aux relations internationales⁸⁹, créant ainsi un cadre où les acteurs en interaction peuvent développer un certain niveau de confiance.

Ces deux théories se combinent de manière intéressante car, alors que le choix rationnel démontre les bénéfices de la coopération, il ne définit pas comment développer cette dernière ni comment établir la confiance entre les acteurs. Il subsiste donc le risque que les acteurs internationaux soient attirés par une approche à court terme qui serait d'aller à l'encontre d'accords ou de décisions communes (dans le modèle, de *tricher*). Cette assurance peut être créée par la mise en place de régimes internationaux ou d'un cadre institutionnel prévoyant des normes et des règles communes, permettant de réduire l'incertitude et les risques pour les acteurs en présence et de favoriser la coopération sur le long terme. Coupler ces deux théories permet aussi bien de présenter l'intérêt des Etats à coopérer mais également d'expliquer comment cette coopération et la confiance nécessaire à une collaboration sur le long terme peuvent s'établir concrètement.

Pour notre thématique en particulier, combiner ces deux théories offre l'avantage de présenter l'utilité de la coopération en matière de lutte contre le terrorisme, à savoir la réduction des risques d'attentats, et l'intérêt d'un dialogue politique entre l'Union européenne et la Russie. En outre, cela permet d'instaurer un minimum de confiance entre les acteurs par le biais de l'adoption d'un ensemble de principes, de normes, de règles et de procédures de décision et d'action. Dans cette perspective, il est important de souligner qu'un cadre institutionnel existe déjà pour structurer les échanges de ces deux acteurs, mais qu'il n'a pas été reconduit suite à l'annexion de la Crimée par la Russie. Il est donc important de comprendre si la lutte commune contre le terrorisme pourrait relancer le processus institutionnel conditionnant les relations euro-russes.

La coopération internationale dans le domaine de la lutte contre le terrorisme

Dans ce chapitre, nous présenterons deux aspects de la coopération internationale de la lutte contre le terrorisme qui nous semblent particulièrement important dans le cadre des relations Russie-Union européenne. Nous nous pencherons tout d'abord sur les prérequis à la coopération en matière de contre-terrorisme qui influencent les actions des acteurs russes et européens. Pour ce faire, nous avons sélectionné les thèmes de la confiance, élément nécessaire pour réduire les risques liés à la relation Russie-Union européenne et favoriser la coopération, ainsi que de la culture stratégique, concept permettant de définir des objectifs sécuritaires et des moyens d'actions.

Nous avons ensuite choisi d'intégrer la présentation des modèles de coopération formelle et informelle en matière de lutte contre le terrorisme. Ces structures se distinguent principalement par leur institutionnalisation plus ou moins poussée, par la présence ou l'absence de base juridique à la coopération ainsi que par leur degré d'opacité différent. Ces modèles organisationnels influencent le degré et la manière de coopérer et peuvent donc avoir une influence sur les propensions à coopérer de la Russie et de l'Union européenne.

Les critères facilitant la coopération contre le terrorisme

Le dilemme du prisonnier met en avant que la confiance est un prérequis à la coopération afin d'éviter les situations où l'un des deux partenaires serait perdant suite à la « tricherie » de l'autre. Cependant, la seule confiance ne suffit pas à développer une coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme, car il est nécessaire de prendre en considération l'existence d'une culture sécuritaire commune aux acteurs.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 378.

⁸⁹ *Ibid.*

Cette section nous permettra de détailler les prérequis nécessaires à la mise en place d'une coopération renforcée dans ce domaine hautement politique et stratégique.

a) *La confiance*

La confiance est un prérequis nécessaire à toute tentative de coopération internationale, tel que le démontre le jeu du dilemme du prisonnier, car d'elle dépend le choix de la stratégie des agents. Ceci est d'autant plus vrai que le domaine analysé est un secteur politiquement sensible touchant directement la sécurité et les intérêts nationaux des acteurs. Ainsi, la confiance doit exister au niveau aussi bien politique (dirigeants, corps diplomatique, hauts fonctionnaires) que pratique (experts, personnel sur le terrain) afin qu'un échange d'informations et une collaboration renforcée soient possibles. Comme l'expliquent Charles-Philippe David et Benoît Gagnon, « la confiance constitue un élément central du fonctionnement des réseaux. Elle permet aux liens et aux partenariats de se maintenir dans l'espace et dans le temps malgré l'absence d'obligations hiérarchiques ou contractuelles »⁹⁰. En outre, la confiance permet à un acteur social de déduire le comportement de son partenaire et ainsi de réduire la complexité et le risque inhérents à la relation.

Comme le soulignent Didier Bigo et Rob Walker, malgré un renforcement des échanges dans le cadre de la lutte antiterroriste, la confiance entre les agences de renseignements ne s'est pas développée. Une concurrence s'est même développée entre elles, l'échange d'informations représentant un marché apportant puissance et pouvoir aux agences ou aux pays possesseurs d'informations. Ainsi, les auteurs indiquent que bien que la confiance soit devenue « le leitmotiv de tous les discours de collaboration, [...] les pratiques se heurtent à une socialisation de la défiance et à des logiques de donnant-donnant »⁹¹, bien loin finalement de l'idée de coopération.

La question de la confiance est donc centrale pour notre thématique car, bien qu'il s'agisse d'une coopération visant à améliorer la sécurité nationale et internationale, le contre-terrorisme ne peut être analysé en dehors du contexte international et géopolitique du moment. Il est intéressant de soulever qu'alors que les réseaux terroristes survivent grâce à la forte confiance qui existe entre leurs membres ou entre les réseaux eux-mêmes, la coopération antiterroriste se base quant à elle sur une confiance négociée et faible, amoindrissant largement son efficacité. Cette situation, que Charles-Philippe David et Benoît Dupont désignent comme *paradoxe de la confiance*, est le résultat de l'hétérogénéité des acteurs actifs dans le champ de la lutte antiterroriste⁹².

b) *Des cultures stratégiques compatibles*

L'existence de cultures stratégiques compatibles entre les acteurs est, selon nous, un élément important à prendre en compte dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. En effet, cela permet de définir des objectifs sécuritaires communs ainsi qu'une vision partagée des menaces auxquelles les acteurs doivent faire face. S'agissant de définir les menaces et les réponses communes à y apporter, le principe de culture stratégique peut être très utile car il vise justement à expliquer les raisons poussant un Etat ou un groupe d'Etats à recourir à la force ainsi que les méthodes tolérées.

Ce concept, formulé pour la première fois en 1977 par Jack Snyder, est défini de la manière suivante : « La somme totale des idéaux, réponses émotionnelles conditionnées, et modèles de comportements habituels que les membres d'une communauté nationale stratégique ont acquis au travers de l'instruction ou de l'imitation... »⁹³. Selon cet auteur, le comportement sécuritaire d'un pays est façonné par son histoire, ses institutions politiques et sa situation stratégique qui forment un ensemble de croyances partagées⁹⁴. La

⁹⁰ Charles-Philippe DAVID, Benoît GAGNON, *Repenser le terrorisme. Concept, acteurs et réponses*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007, p. 288.

⁹¹ Didier BIGO, (et al.), *Au nom du 11 septembre... Les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme*, op. cit., p. 25.

⁹² Charles-Philippe DAVID, Benoît GAGNON, *Repenser le terrorisme. Concept, acteurs et réponses*, op. cit., p. 289.

⁹³ Jean-Jacques PATRY, (et al.), *L'élaboration d'une culture stratégique européenne dans le domaine « aérospatial »*, Paris, Fondation pour la recherche stratégique, 2010, p. 18.

⁹⁴ *Ibid.*

culture stratégique permet de comprendre l'émergence ou la continuité de thématiques sécuritaires portées par un Etat.

La notion de culture stratégique a par la suite été reprise et précisée par d'autres auteurs à l'instar de Carnes Lord qui la définit ainsi : « l'ensemble des pratiques traditionnelles et des habitudes de pensée qui, dans une société, gouvernent l'organisation et l'emploi de la force militaire au service d'objectifs politiques »⁹⁵. Kenneth Booth, quant à lui, définit la culture stratégique comme étant un ensemble de « traditions, valeurs, attitudes, types de comportement, habitudes, coutumes, réalisations et manières particulières de s'adapter à l'environnement et résoudre les problèmes d'une nation relatifs à la menace ou l'emploi de la force »⁹⁶. Dans le cadre du présent travail, ces deux définitions sont intéressantes car elles incorporent l'idée de l'usage de la force et de son acceptation pour des raisons sécuritaires ainsi que la contextualisation des menaces. Dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, la représentation de la menace ainsi que l'usage de la force pour s'en protéger sont des éléments importants pour définir une stratégie antiterroriste opérationnelle. Ils doivent, en outre, être acceptés et partagés par la société dont cette culture stratégique est issue.

Nous avons émis l'hypothèse que l'existence de cultures stratégiques compatibles, c'est-à-dire poursuivant des objectifs similaires et utilisant des méthodes semblables, facilitait la coopération en matière de lutte contre le terrorisme en faisant émerger un accord sur les menaces communes, leur priorisation et les méthodes à adopter pour les combattre. En effet, lorsqu'il n'existe pas de culture stratégique commune, comme c'est le cas de la Russie et de l'Union européenne, il est intéressant de s'interroger sur les possibilités de développer une approche commune en matière de lutte contre le terrorisme.

En outre, la culture stratégique est un concept intéressant, car la culture peut évoluer voire se transformer en fonction des « chocs » sécuritaires ou politiques qu'un Etat ou un groupe d'Etats peut vivre⁹⁷. Ainsi, le choc représenté par les attentats du 11 septembre 2001 a modifié la culture stratégique au niveau international car, comme l'indiquent Alessia Biava, Margriet Drent et Graeme Herd, l'agenda stratégique européen s'est largement focalisé sur les sources transnationales d'insécurité telles que le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive⁹⁸. Le terrorisme ressortant comme l'une des menaces les plus importantes aussi bien dans les documents stratégiques européens que russes, il est intéressant de s'interroger si les méthodes et l'usage de la force, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, sont similaires entre la Russie et les pays européens.

Si nous observons une convergence des agendas sécuritaires européen et russe à partir de 2001, les méthodes et l'usage de la force restent toutefois différents. En effet, comme le souligne Charlotte Wagnsson, « the Russian logic is evident : when dealing with terrorism any method is justified »⁹⁹, contrairement à l'approche européenne en matière de lutte contre le terrorisme considérée comme plus *civile*. Ceci se traduit par une stratégie en quatre piliers visant à prévenir, protéger, poursuivre et répondre¹⁰⁰ et la mise en avant du respect des droits de l'homme¹⁰¹. De plus, nous notons une certaine distanciation entre les partenaires russes et européens suite aux méthodes violentes¹⁰² employées par la Russie pour recueillir des informations stratégiques et lutter contre le terrorisme. De plus, comme développé plus haut, la législation russe est souvent analysée comme un outil permettant d'intenter des poursuites aux opposants politiques non violents, de limiter le développement de la société civile et de restreindre les médias indépendants¹⁰³. La posture russe est donc éloignée de la position défendue, du moins officiellement, par l'Union européenne

⁹⁵ *Ibid.*, p. 19.

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ *Ibid.*, p. 28.

⁹⁸ Alessia BIAVA, (et al.), « Characterizing the European Union's Strategic Culture: An Analytical Framework », in *Journal of Common Market Studies*, 2011, Vol. 49, No. 6, p. 1234.

⁹⁹ Charlotte WAGNSSON, *Security in a greater Europe. The possibility of a pan-European approach*, *op. cit.*, p. 137.

¹⁰⁰ CONSEIL EUROPÉEN, *Lutte de l'UE contre le terrorisme*.

<http://www.consilium.europa.eu/fr/policies/fight-against-terrorism/>, consulté le 6 novembre 2016.

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² EUROPEAN PARLIAMENT, *Countering extremism and terrorism in Russia*, mai 2016.

[http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2016/582024/EPRS_ATA\(2016\)582024_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2016/582024/EPRS_ATA(2016)582024_EN.pdf), consulté le 28 décembre 2016.

¹⁰³ *Ibid.*

qui consiste à subordonner la lutte contre le terrorisme au respect des droits fondamentaux tels que contenus dans la Convention européenne des droits de l'homme¹⁰⁴. Ces approches différentes ont historiquement créé des différends entre les partenaires, à l'instar des critiques européennes sur les méthodes utilisées par l'armée russe lors de la seconde guerre de Tchétchénie, critiques perçues par Moscou comme de l'ingérence¹⁰⁵.

Nous tenterons de répondre à la question du rôle de la culture stratégique dans cette coopération entre la Russie et l'Union européenne dans l'analyse qui suivra. Au vu de ce qui a été présenté plus haut, nous nous interrogerons sur l'importance de l'existence de cultures stratégiques compatibles, dans le cadre de la coopération entre la Russie et l'Union européenne en matière de lutte contre le terrorisme. Nous analyserons également si un rapprochement est possible en dépit de l'existence de cultures stratégiques dissemblables et indépendantes. Ces informations nous permettront de comprendre s'il existe une convergence au niveau des cultures stratégiques européenne et russe et donc une opportunité de renforcer la coopération entre ces deux acteurs.

c) L'accès aux structures informelles de lutte contre le terrorisme

Nous pouvons diviser les modes de coopération internationale antiterroriste en deux groupes distincts : la coopération formelle et les arrangements informels. Ces deux groupes se distinguent principalement par leur institutionnalisation plus ou moins poussée et surtout par la présence ou l'absence de base juridique à la coopération. Les arrangements formels sont fondés sur des traités internationaux et impliquent des liens formels et constants, une structure organisationnelle claire et sont légalement dépositaires d'un pouvoir exécutif¹⁰⁶. En outre, ils sont tenus de se soumettre à un exercice de transparence par la publication de rapports d'activité, les obligeant ainsi à présenter leurs actions aussi bien aux décideurs politiques qu'au grand public¹⁰⁷. Au contraire, les arrangements dits « informels » ont souvent été créés *ad hoc*, en réponse à un acte terroriste majeur, et ne disposent pas de base juridique leur permettant une certaine souplesse et surtout l'absence de toute obligation de transparence¹⁰⁸.

Comme l'explique Oldrich Bures, les arrangements informels en Europe sont multiples et poursuivent des objectifs divers, regroupant, dans un effort de coopération, aussi bien des membres de l'Union européenne que des pays tiers aussi bien européens qu'extra-européens, et dont les acteurs peuvent aussi bien être des représentants ministériels que des agences de sécurité. Cependant, le manque de transparence entourant ces groupes empêche d'en connaître l'exacte composition, leurs objectifs principaux ou leurs activités ni même de savoir si ceux-ci sont toujours actifs¹⁰⁹. Alors que les arrangements formels sont désignés comme des organisations verticales de lutte contre le terrorisme, les arrangements informels reposent, quant à eux, sur une structure horizontale et prennent la forme de réseaux professionnels, favorisant la présence de pays non membres de l'Union européenne et justifiant leur existence par leur caractère informationnel et non bureaucratique¹¹⁰. Nous retrouvons dans la littérature l'idée selon laquelle les réseaux internationaux facilitent l'action collective et la coopération¹¹¹ et forment des acteurs importants dans les relations internationales. Ainsi, selon Emilie Hanfer-Burton, Miles Kahler et Alexander Montgomery, les rencontres du G8 permettent de créer des liens facilitant le transfert d'information et ayant des effets socialisant entre

¹⁰⁴ TRAITÉ SUR L'UNION EUROPÉENNE, in *Journal officiel* n° C 326 du 26/10/2012, article 6.

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:12012M/TXT>, consulté le 7 octobre 2017.

¹⁰⁵ Dov LYNCH, « Russia's Strategic Partnership with Europe », in *The Washington Quarterly*, 2004, Vol. 27, No. 2, p. 112.

¹⁰⁶ Oldrich BURES, « Informal counterterrorism arrangements in Europe: Beauty by variety or duplicity by abundance? », in *Cooperation and Conflict*, 2012, Vol. 47, No. 4, p. 495.

¹⁰⁷ Les rapports d'activité annuels des institutions Europol, Eurojust ou encore Frontex sont disponibles en ligne sur leur site respectif et offrent un résumé de leurs stratégie, objectifs et gestion.

¹⁰⁸ Oldrich BURES, « Informal counterterrorism arrangements in Europe: Beauty by variety or duplicity by abundance? », *op. cit.*, pp. 498, 504, 512.

¹⁰⁹ *Ibid.*, pp. 497-498.

¹¹⁰ Den Boer, Monica, (et al.), cité in Oldrich BURES, « Informal counterterrorism arrangements in Europe: Beauty by variety or duplicity by abundance? », *op. cit.*, p. 498.

¹¹¹ Emilie HAFNER-BURTON, (et al.), « Network Analysis for International Relations », in *International Organization*, 2009, Vol. 63, p. 560.

les Etats membres¹¹². A cette lumière, nous comprenons dès lors le rôle important de ces structures informelles dans la coopération en matière de lutte contre le terrorisme et dont la Russie reste souvent exclue.

En conclusion, nous observons que la coopération est soumise à certains prérequis afin de fonctionner sur le long terme. La confiance entre les partenaires apparaît ainsi comme une condition fondamentale pour ce faire et pour que la coopération débouche sur des résultats positifs. Cela s'explique par le fait que la confiance réduit les coûts de transaction et les risques encourus par les acteurs en rendant les relations entre les acteurs prévisibles. Un deuxième élément facilitant la coopération sécuritaire est l'existence de cultures stratégiques compatibles permettant aux acteurs de s'accorder sur les menaces, sur la manière d'y répondre et sur les objectifs de la coopération. Dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, l'existence de cultures stratégiques comparables est importante pour définir les moyens de lutte, l'usage de la force ainsi que la détermination de l'ennemi. Même si la coopération ne requiert pas obligatoirement une culture stratégique commune développée, il est nécessaire d'avoir un accord sur la menace et l'ennemi afin de mettre en œuvre une coopération effective et opérationnelle. Cela peut notamment être un critère de différenciation entre un simple dialogue sécuritaire et une coopération opérationnelle productive.

Dans le cas qui nous intéresse, nous observons que la Russie ne semble pas forcément bien intégrée dans ces réseaux antiterroristes informels occidentaux comme le présente le tableau tiré de l'article d'Oldrich Bures (voir annexe I). En nous basant sur les données agrégées par cet auteur, nous constatons que la Russie n'est officiellement présente que dans le Groupe Lyon/Rome dont les membres sont les pays du G8. Or, depuis l'annexion de la Crimée, et donc la violation de l'intégrité territoriale de l'Ukraine¹¹³, la Russie est suspendue du G8 qui est redevenu entre-temps le G7. Il est donc probable que la Russie ait également été suspendue de ce groupe comme semble l'indiquer le fait que, lors du Sommet du G7 au Japon en mai 2016, un nouveau plan d'action de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ait été adopté sans la présence russe¹¹⁴. Cette observation nous a permis d'émettre l'hypothèse selon laquelle l'absence de la Russie des réseaux informels ne permet pas de créer un socle de confiance entre les partenaires par le biais d'échanges réguliers.

Il ne faut finalement pas oublier qu'une coopération ne peut fonctionner que s'il existe une volonté politique de la mettre en œuvre. En effet, les dirigeants impliqués doivent soutenir cette coopération afin que cette dernière prenne forme et puisse être réellement implémentée. Il est donc important, avant même de s'interroger sur les modalités de la coopération, de se demander si l'Union européenne et la Russie partagent cet objectif et s'ils sont prêts à soutenir un renforcement de la coopération en matière de lutte contre le terrorisme. La seconde partie de ce travail tentera de répondre à ces questions en interprétant les résultats obtenus lors des entretiens que nous avons menés avec plusieurs experts.

¹¹² *Ibid*, p. 579.

¹¹³ AFFAIRES MONDIALES CANADA.

<http://www.international.gc.ca/g7/index.aspx?lang=eng>, consulté le 13 octobre 2016.

¹¹⁴ AFFAIRES MONDIALES CANADA, *G7 Action Plan on Countering Terrorism and Violent Extremism*, G7, 27 mai 2016.

http://www.international.gc.ca/g7/assets/pdfs/g7_2016_terrorism-terrorisme_eng.pdf, consulté le 13 octobre 2016.

Deuxième partie

Le cadre institutionnel de la coopération entre la Russie et l'Union européenne

Selon les chercheurs institutionnalistes, le cadre institutionnel permet de faire converger les attentes et intérêts des acteurs tout en réduisant leurs risques. Il offre donc aux Etats la possibilité de mieux prévoir les actions des acteurs impliqués dans la relation et favorise ainsi la coopération sur le long terme. La présentation du cadre institutionnel de la coopération Russie-Union européenne est donc particulièrement importante, car il contient l'ensemble des principes, des normes, des règles et des procédures réglant les relations entre les deux puissances.

En outre, la connaissance du cadre institutionnel est d'autant plus intéressante que, comme le souligne Olga Potemkina, la Russie a traditionnellement recouru à des relations bilatérales avec ses partenaires européens pour traiter des questions liées à la lutte contre le terrorisme¹¹⁵. Cela s'explique notamment par le fait que la lutte contre le terrorisme n'a été que progressivement intégrée au cadre général des relations Russie-UE, cette thématique ayant pris de l'ampleur à partir de l'adoption des quatre espaces communs et de leur feuille de route¹¹⁶. Dans les discours européens officiels qui ont servi d'impulsion politique, la Russie est par ailleurs désignée comme un partenaire de premier ordre en matière de lutte contre le terrorisme, pouvant ainsi expliquer l'institutionnalisation de cette thématique entre 2001 et 2005.

Le cadre institutionnel régissant la coopération entre la Russie et l'Union européenne est composé aussi bien de l'Accord de Partenariat et de Coopération, signé en 1994 et entré en vigueur en 1997 suite à la fin des hostilités en Tchétchénie, que des quatre espaces communs adoptés en 2003. A cette structure s'ajoute, en lien avec la thématique qui nous intéresse, la signature d'un accord stratégique entre le Kremlin et Europol en 2003 promouvant la coopération dans les domaines sécuritaires. Présenter le cadre institutionnel permet également de comprendre l'évolution ainsi que les difficultés auxquelles est confrontée la coopération sécuritaire entre la Russie et l'Union européenne. Comprendre les arrangements institutionnels existants nous permettra également de mieux saisir l'étendue possible de la coopération entre l'Union européenne et la Russie. De plus, cela nous donnera l'occasion de comparer, dans le cadre de notre analyse, la coopération rendue possible par ce cadre institutionnel à la coopération effective afin de discerner l'aspect rhétorique des résultats réels.

L'Accord de Partenariat et de Coopération

L'Accord de Partenariat et de Coopération (APC) marque le début d'une coopération renforcée entre l'Union européenne et la Russie se traduisant par la mise en place d'une structure institutionnelle complexe. Adopté pour une période initiale de dix ans, cet accord fut prolongé chaque année jusqu'en 2014, année de sa suspension à l'annexion de la Crimée par la Russie¹¹⁷. L'APC est le résultat de la volonté russe de ne pas être soumise au même statut que les autres Nouveaux Etats Indépendants nés de la chute de l'Union soviétique, la Russie ayant requis un statut « spécial »¹¹⁸ convenant mieux à son rôle d'Etat héritier et continuateur de l'URSS¹¹⁹. Comme le souligne Laetitia Spetschinsky, les Communautés européennes ont offert à la Russie un traitement spécial et préférentiel en la reconnaissant comme partenaire, lui permettant ainsi de faire valoir sur la scène internationale « son poids, son rôle et son potentiel dominants »¹²⁰. L'APC

¹¹⁵ Olga POTECHKINA, « The EU-Russia cooperation in fighting terrorism », in *Working paper*, 2015, No. 1, Russian Academy of Sciences Institute of Europe, p. 1.

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ CONSEIL EUROPÉEN, *Mesures restrictives de l'UE en réaction à la crise en Ukraine*.

<http://www.consilium.europa.eu/fr/policies/sanctions/ukraine-crisis/>, consulté le 16 octobre 2016.

¹¹⁸ Laetitia SPETSCHINSKY, *Russie-UE. La naissance d'un partenariat stratégique. Les transformations de la politique étrangère russe (1991-2000)*, Bruxelles, Editions Peter Lang, 2011, p. 229.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 227.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 229.

est d'ailleurs basé sur le principe du *partenariat mutuel* comme le souligne l'Union européenne dans sa brochure *L'Union européenne et la Russie. Voisins proches, acteurs internationaux, partenaires stratégiques* et vise à « renforcer les liens politiques, commerciaux, économiques et culturels »¹²¹. Le statut spécial à la Russie s'est notamment traduit par l'instauration de sommets biannuels regroupant les chefs d'Etats – élément inédit dans la politique étrangère européenne¹²² – et signalant la reconnaissance, par l'Union européenne, du statut de partenaire concédé à Moscou.

L'APC prévoit aussi bien un volet de coopération politique qu'économique avec la mise en place de plateformes de dialogue à différents niveaux : chefs d'Etats (organisation de sommets), ministres (Conseil permanent de partenariat)¹²³ et hauts fonctionnaires (neuf comités de coopération thématique par l'organisation de la Commission de Coopération) mais également parlementaires avec une commission parlementaire mixte et des rencontres entre experts des deux régions au sein de sous-commissions¹²⁴.

Ce partenariat, qui représente un rapprochement significatif entre les deux entités, s'est renforcé à partir de 2002, suite à la volonté de l'Union européenne de traiter de questions sécuritaires avec son partenaire russe. Ainsi, à partir de cette date, l'UE octroya un statut privilégié à la Russie au sein de ses structures de sécurité¹²⁵ en lui accordant le droit de détacher un officier de liaison auprès de l'état-major militaire de l'Union européenne. Toujours dans ce souci de renforcer les relations sécuritaires, l'Union européenne a permis à la Russie de participer régulièrement, sous forme de consultations, au Comité politique et de sécurité, devenant le seul pays non-membre de l'UE bénéficiant de ce privilège¹²⁶.

S'agissant plus précisément de la lutte contre le terrorisme, un dialogue existe dans le cadre de l'APC aussi bien au niveau des chefs d'Etat, se traduisant par des déclarations communes en 2001¹²⁷, 2002¹²⁸, 2003¹²⁹ mais également en 2012¹³⁰ et 2014¹³¹, qu'au niveau ministériel au sein du Conseil permanent de partenariat¹³². La première déclaration commune, datant d'octobre 2001, marque le début officiel du dialogue entre l'Union européenne et la Russie en matière de lutte contre le terrorisme¹³³. Lors de cette déclaration conjointe, aussi bien la Russie que l'Union européenne ont indiqué que « le terrorisme international [était] un thème qui [revêtait] un intérêt manifeste dans le cadre de [leur] dialogue politique »¹³⁴ et qu'ils « [poursuivraient leurs]

¹²¹ COMMISSION EUROPÉENNE, *L'Union européenne et la Russie. Voisins proches, acteurs internationaux, partenaires stratégiques*, Bruxelles, 2007, p. 4.

¹²² Laetitia SPETSCHINSKY, *Russie-UE. La naissance d'un partenariat stratégique. Les transformations de la politique étrangère russe (1991-2000)*, op. cit., p. 248.

¹²³ COMMISSION EUROPÉENNE, *L'Union européenne et la Russie. Voisins proches, acteurs internationaux, partenaires stratégiques*, op. cit., p. 4.

¹²⁴ LA DOCUMENTATION FRANÇAISE, *L'Accord de Partenariat et de Coopération (APC)*.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/europe-russie/accord-partenariat-cooperation.shtml>, consulté le 16 octobre 2016 ; Tatiana ROMANOVA, Natalia ZASLAVSKAYA, « EU-Russia: Towards the Four Spaces », in *Baltic Defence Review*, 2004, Vol. 2, No. 12, p. 85.

¹²⁵ Jérôme CLERGET, « De l'Accord de Partenariat et de Coopération aux "Quatre espaces communs". Valeurs démocratiques et malentendus culturels dans les relations entre l'Union européenne et la Russie », op. cit., p. 56.

¹²⁶ *Ibid.*

¹²⁷ CONSEIL EUROPÉEN, *Déclaration conjointe*, 12423/01 (Presse 342-G), 3 octobre 2001, p. 2.

<http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-12423-2001-INIT/en/pdf>, consulté le 15 décembre 2016.

¹²⁸ EUROPEAN COUNCIL, *Joint statement on the fight against Terrorism*, 13970/02 (Presse 347), p. 6.

¹²⁹ EUROPEAN COUNCIL, *Déclaration conjointe*, 9937/03 (Presse 154), 3 mai 2003, p. 5.

https://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/en/er/75969.pdf, consulté le 15 décembre 2016.

¹³⁰ EUROPEAN UNION, *Factsheet. EU-Russia Summit*, 20 et 21 décembre 2012, p. 2.

http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/en/ec/134462.pdf, consulté le 16 décembre 2016.

¹³¹ COUNCIL OF THE EUROPEAN UNION, *Joint EU-Russia statement on combatting terrorism*, 5816/14 (Presse 40), 28 janvier 2014.

<http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-5816-2014-INIT/en/pdf>, consulté le 15 décembre 2016.

¹³² CONSEIL PERMANENT DE PARTENARIAT UE-RUSSIE, IP/05/375, *Conseil permanent de partenariat UE-Russie*, 1^{er} avril 2005, IP/05/375, 31 mars 2005.

http://europa.eu/rapid/press-release_IP-05-375_fr.htm?locale=FR, consulté le 10 décembre 2016.

¹³³ LYNCH, Dov, « Russia's Strategic Partnership with Europe », op. cit., p. 110.

¹³⁴ CONSEIL EUROPÉEN, *Déclaration conjointe*, 12423/01 (Presse 342-G), 3 octobre 2001, p. 9.

analyses dans les enceintes bilatérales et multilatérales »¹³⁵. C'est à cette époque que ces deux partenaires se sont mis d'accord pour étudier les modalités d'échange d'informations concernant les activités et déplacements d'individus appartenant à des réseaux terroristes ainsi que les informations concernant « des transactions financières susceptibles d'être utilisées en soutien à des agissements terroristes »¹³⁶.

2001 marque également l'instauration de « contacts mensuels systématiques entre le Comité politique et de sécurité de l'Union européenne et la Russie »¹³⁷, démontrant ainsi une réelle volonté, de la part de l'UE comme de la Russie, de coopérer. Il est également intéressant de souligner que la coopération en matière de lutte contre le terrorisme fait l'objet d'un dialogue entre experts européens et russes au sein d'un groupe de travail se réunissant bi-annuellement¹³⁸.

Le Sommet de Saint-Petersbourg et les débuts d'une coopération renforcée ?

Le discours de Javier Solana, tenu le 13 octobre 1999, peut être considéré comme l'une des impulsions politiques à ce rapprochement politique général entre l'UE et la Russie. Lors de ce discours, intitulé *The EU-Russia Strategic Partnership*, Javier Solana a souligné l'importance d'approfondir les relations Russie-UE dans les domaines économiques, politiques, sociaux et sécuritaires¹³⁹ et a reconnu l'importance des enjeux sécuritaires, indiquant qu'ils devraient être une « composante majeure du partenariat avec la Russie »¹⁴⁰. Ce rapprochement s'est notamment traduit, dans le domaine de la sécurité, par l'adoption, lors du Sommet de Saint-Petersbourg en 2003, d'un accord sur la création des quatre espaces communs puis, lors du Sommet de Moscou en 2005, par l'adoption des *road maps* fixant des objectifs précis pour chaque espace¹⁴¹.

Déjà à la fin des années 1990, la Russie était considérée comme « un partenaire sécuritaire naturel »¹⁴² dont la sécurité était analysée comme indivisible de celle de l'Europe. De plus, cette volonté de rapprochement en matière de sécurité était également partagée par Moscou, qui répondait favorablement au dessein de l'UE de développer sa Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) en la voyant comme un contrepoids à l'OTAN. La Russie semblait ouverte à l'idée de développer une approche sécuritaire commune pour les questions liées à la non-prolifération, au désarmement, à la protection civile et à la lutte contre le terrorisme¹⁴³.

Un autre discours promouvant la coopération entre l'Europe et la Russie en matière de sécurité fut le discours prononcé par Vladimir Poutine au Bundestag le 25 septembre 2001 et où il indiqua que :

« Europe will reinforce its reputation of a strong and truly independent centre of world politics soundly and for a long time if it succeeds in bringing together its own potential and that of Russia, including its [...] defence potential »¹⁴⁴.

<http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-12423-2001-INIT/en/pdf>, consulté le 15 décembre 2016.

¹³⁵ *Ibid.*

¹³⁶ *Ibid.*

¹³⁷ Mario BETTATI, *Le Terrorisme. Les voies de la coopération internationale*, Paris, Odile Jacob, 2013, p. 195.

¹³⁸ COMMISSION EUROPÉENNE, *L'Union européenne et la Russie. Voisins proches, acteurs internationaux, partenaires stratégiques*, *op. cit.*, p. 4.

¹³⁹ SOLANA, Javier, *The EU-Russia Strategic Partnership. Speech by the High representative designate of the European Union For Common Foreign and Security Policy*, Stockholm, 13 octobre 1999, p. 2,

http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/EN/discours/59417.pdf

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 4.

¹⁴¹ Serena GIUSTI, Tomislava PENKOVA, « The European Union and Russia: Engaged in Building a Strategic Partnership », *op. cit.*, p. 120.

¹⁴² SOLANA, Javier, *The EU-Russia Strategic Partnership. Speech by the High representative designate of the European Union For Common Foreign and Security Policy*, Stockholm, 13 octobre 1999, p. 2.

http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/EN/discours/59417.pdf

¹⁴³ Derek AVERRE, « The EU and Russia: managing the new security environment in the wider Europe », in *European Policy Analysis*, 2016, Swedish Institute for European Policy Studies, p. 3.

¹⁴⁴ PUTIN, Vladimir, *Speech in the Bundestag of the Federal Republic of Germany*, 25 septembre 2001.
<http://en.kremlin.ru/events/president/transcripts/21340>

Plus loin, Vladimir Poutine souligna également l'importance d'intégrer la Russie à l'architecture sécuritaire internationale qui permettrait de développer la confiance entre les acteurs. Ce discours, prononcé après les attentats du 11 septembre 2001, peut être analysé comme l'un des indicateurs d'une volonté d'une plus grande coopération sécuritaire entre les pays européens et la Russie. Ce discours fut par ailleurs suivi, quelques jours après, de la déclaration commune du 3 octobre 2001 sur la lutte contre le terrorisme lors du Sommet UE-Russie de Bruxelles. A cette occasion, les partenaires condamnèrent les attaques terroristes aux Etats-Unis et rappelèrent l'importance de l'APC en matière de sécurité et de lutte commune contre le terrorisme et leur volonté de coopérer et de maintenir un dialogue entre experts de la lutte antiterroriste¹⁴⁵. Une année plus tard, en novembre 2002, lors du Sommet UE-Russie de Bruxelles, une seconde déclaration commune sur la lutte antiterroriste était publiée dans laquelle les partenaires encourageaient la signature d'un accord entre Europol et la Russie (accord finalement signé en novembre 2003) et appelaient au renforcement de la coopération antiterroriste¹⁴⁶.

Le Sommet de Saint-Petersbourg de 2003 marque le début d'une coopération renforcée entre l'Union européenne et la Russie avec la décision de créer « quatre espaces communs » de coopération et l'adoption d'une feuille de route pour leur implémentation. Ces espaces étaient envisagés comme une extension de l'APC, à l'unique différence que les feuilles de route ne furent pas juridiquement contraignantes¹⁴⁷. Ces quatre espaces – économique, liberté/sécurité/justice, sécurité extérieure et recherche/éducation/culture – étaient pensés comme autant de domaines de coopération censés rapprocher ces deux acteurs européens majeurs. La grande nouveauté instaurée par ces quatre espaces était l'impulsion donnée dans le domaine de la coopération en matière de sécurité extérieure, la Russie et l'Union européenne n'ayant jamais réellement coopéré dans ce domaine pour des raisons aussi bien idéologiques, politiques qu'institutionnelles¹⁴⁸. En effet, jusqu'au début des années 2000, l'accent avait surtout été mis sur les liens commerciaux et économiques entre les deux partenaires avec la volonté d'établir une zone de libre-échange et une intégration économique plus large. Les quatre espaces communs visaient certes à renforcer les liens économiques mais surtout à offrir « an appropriate framework for the gradual integration between Russia and a wider area of cooperation in Europe »¹⁴⁹.

Il est intéressant de contextualiser l'émergence des espaces communs, car toute décision est toujours issue d'un contexte historique et social. Comme présenté plus haut, la position de la Russie sur la scène internationale fut largement renforcée au début des années 2000 avec des changements importants suite aux attentats du 11 septembre 2001 et un contexte propice au développement d'une coopération renforcée en matière de sécurité internationale et de lutte contre le terrorisme. Comme nous l'avons mentionné auparavant, outre les attentats du *World Trade Center*, des attaques terroristes de grandes ampleurs eurent également lieu sur le territoire européen, en Russie comme dans les pays membres de l'Union européenne. Pour faire face à la menace transnationale que représentait le terrorisme, l'Union européenne et la Russie adoptèrent donc un dialogue pragmatique¹⁵⁰, d'abord sous forme de déclarations communes dans le cadre des sommets Russie-Union européenne puis par la mise en place des espaces communs. La déclaration conjointe publiée à l'issue du Sommet de Saint-Petersbourg donna à la lutte commune contre le terrorisme une place importante, les acteurs affirmant souhaiter améliorer le mécanisme de consultations EU-Russie et harmoniser leurs approches dans ce domaine¹⁵¹.

Une raison expliquant l'apparition tardive des questions sécuritaires dans les relations Russie-Union européenne est que, traditionnellement, l'UE s'est focalisée sur les questions de sécurité indirecte (*soft security*)

¹⁴⁵ CONSEIL EUROPÉEN, *Déclaration conjointe*, 12423/01 (Presse 342-G), 3 octobre 2001, pp. 8-9.

<http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-12423-2001-INIT/en/pdf>, consulté le 15 décembre 2016.

¹⁴⁶ EUROPEAN COUNCIL, *Joint statement on the fight against Terrorism*, 13970/02 (Presse 347), pp. 6-7.

¹⁴⁷ Jérôme CLERGET, « De l'Accord de Partenariat et de Coopération aux "Quatre espaces communs". Valeurs démocratiques et malentendus culturels dans les relations entre l'Union européenne et la Russie », *op. cit.*, p. 57.

¹⁴⁸ Alexander SERGUNIN, « Towards an EU-Russia Common Space on External Security: Prospects for Cooperation », in *Research Journal of International Studies*, 2012, No. 24, p. 18.

¹⁴⁹ ROMANOVA, Tatiana, ZASLAVSKAYA, Natalia, « EU-Russia: Towards the Four Spaces », *op. cit.*, p. 87.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 90.

¹⁵¹ EUROPEAN COUNCIL, *Déclaration conjointe*, 9937/03 (Presse 154), p. 5.

https://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/en/er/75969.pdf, consulté le 15 décembre 2016.

par la promotion de la stabilité économique et sociétale¹⁵². De plus, le dialogue sécuritaire était longtemps resté la prérogative unique des Etats membres et ne relevait pas des compétences supranationales de l'UE. Ainsi, les Etats membres de l'Union européenne considéraient que les réseaux informels et la coopération policière, gérés de manière purement intergouvernementale, étaient suffisants pour faire face aux menaces terroristes¹⁵³. Cependant, il est possible de considérer que l'Union européenne, du fait de sa faiblesse en matière de politique étrangère durant les années 1990¹⁵⁴, du recentrage de l'agenda international sur les questions sécuritaires¹⁵⁵ et des enjeux sécuritaires soulevés par la libre circulation¹⁵⁶, ait choisi de développer ses relations dans ce domaine.

Il est cependant important de noter que, malgré l'adoption de ces feuilles de route et la désignation officielle de la Russie comme partenaire stratégique, ces documents ne comportaient que peu d'informations sur les moyens de traduire, dans les faits, cette volonté affichée de dialogue et de coopération qui devrait annoncer une harmonisation de certaines réglementations et lois¹⁵⁷. Ainsi, dès les prémises des quatre espaces, l'effet du rapprochement entre la Russie et l'Union européenne était amoindri par l'absence de direction stratégique à leur dialogue commun mais également par le manque d'un cadre normatif commun¹⁵⁸.

Les deux espaces communs qui nous intéressent ici, et ayant tous deux trait à la lutte contre le terrorisme, sont les espaces « *liberté, sécurité et justice* » et « *sécurité extérieure* ».

a) L'espace « *liberté, sécurité et justice* »

Les compétences de l'espace « *liberté, sécurité et justice* » ont rapidement évolué depuis la mise en place de celui-ci en 2003 grâce à l'adoption de la feuille de route pour l'espace « *liberté, sécurité et justice* » en 2005¹⁵⁹ et celle du *Programme de Stockholm - Une Europe ouverte et sûre qui sert et protège les citoyens* en 2009¹⁶⁰. Ce dernier document a par ailleurs marqué une avancée majeure dans les relations sécuritaire euro-russes¹⁶¹ en indiquant clairement que la Russie était une partenaire stratégique de l'UE.

Cet espace prévoit des réunions régulières entre le coordinateur de l'UE pour la lutte contre le terrorisme et l'envoyé spécial du président de la Fédération de Russie pour la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé transnational¹⁶², échanges censés promouvoir et consolider la sécurité sur le territoire européen. Selon Alex Mackenzie, Oldrich Bures, Christian Kaunerts et Sarah Léonard, le coordinateur européen a réussi à développer un dialogue sécuritaire avec la Russie allant au-delà de la seule rhétorique à laquelle ces relations étaient cantonnées¹⁶³. Cependant, en dépit d'un développement

¹⁵² Fotios MOUSTAKIS, Tracey GERMAN, *Securing Europe. Western Interventions Towards a New Security Community*, *op. cit.*, p. 18.

¹⁵³ Josephine DOODY, « The institutional framework of EU counter-terrorism », in Fiona DE LONDRAS, Josephine DOODY, (ed), *The Impact, Legitimacy and Effectiveness of EU Counter-Terrorism*, Oxon, Routledge, 2015, pp. 41-42.

¹⁵⁴ Frédéric CHARILLON, « La politique étrangère de l'Union européenne à l'épreuve des normes américaines », in *Cultures & Conflits*, 2002, Vol. 44, p. 136.

¹⁵⁵ Roger KANET, Rémi PIET, *Shifting Priorities in Russia's Foreign and Security Policy*, *op. cit.*, p. 23 ; Jenny RAFLIK, *Terrorisme et mondialisation. Approches historiques*, *op. cit.*, p. 316.

¹⁵⁶ Rik COOLSAET, « EU counterterrorism strategy: value added or chimera? », *op. cit.*, p. 857; Josephine DOODY, « The institutional framework of EU counter-terrorism », *op. cit.*, p. 42.

¹⁵⁷ Derek AVERRE, « Russia and the European Union: Convergence or Divergence? », in *European Security*, 2005, Vol. 14, No. 2, p. 183.

¹⁵⁸ *Ibid.*

¹⁵⁹ Raúl HERNÁNDEZ I SAGRERA, Olga POTEKINA, « Russia and the Common Space on Freedom, Security and Justice », in *CEPS Paper in Liberty and Security in Europe*, 2013, p. i.

¹⁶⁰ UNION EUROPÉENNE, « Le programme de Stockholm », in *Journal officiel C 115 du 4/5/2010*.

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=URISERV%3Ajl0034>, consulté le 16 octobre 2016.

¹⁶¹ Raúl HERNÁNDEZ I SAGRERA, Olga POTEKINA, « Russia and the Common Space on Freedom, Security and Justice », *op. cit.*, p. i.

¹⁶² COMMISSION EUROPÉENNE, *Document stratégique 2007-2013. Fédération de Russie*, mis en ligne le 1^{er} 2013, p. 14. https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/csp-russia-2007-2013_fr.pdf, consulté le 1^{er} novembre 2016.

¹⁶³ Alex MACKENZIE, (et al.), « The European Union Counter-terrorism Coordinator and the External Dimension of the European Union Counter-terrorism Policy », *op. cit.*, p. 334.

quelque peu positif de ces relations, ces dernières n'ont pas débouché sur des initiatives concrètes¹⁶⁴. De plus, le dialogue de haut niveau semble aujourd'hui être interrompu – et cela depuis février 2016 – suite à la nomination du dernier envoyé spécial du président russe, l'Ambassadeur Zmeyerovski, à Prague. S'agissant d'un aspect important de la coopération entre la Russie et l'Union européenne, nous aurons l'occasion de revenir sur ce dialogue dans notre analyse afin de comprendre dans quelle mesure ce dernier est réellement suspendu et ce que cela implique pour les acteurs.

b) L'espace « sécurité extérieure »

La coopération entre l'Union européenne et la Russie en matière de sécurité extérieure dépend largement des priorités politiques de ces deux acteurs et de leur capacité de définir une stratégie commune. Cet espace vise à développer un dialogue politique portant sur les défis sécuritaires communs dont fait partie le terrorisme. L'espace « sécurité extérieure » a cependant été marqué, dès ses origines, par deux contradictions majeures¹⁶⁵ qui ont contribué à l'affaiblir. Tout d'abord, la Russie souhaitait avoir voix au chapitre pour toutes les décisions prises par l'Union européenne concernant ses opérations extérieures afin d'influencer les décisions qui auraient pu l'affecter. Deuxièmement, la Russie s'inquiétait de voir que l'Union européenne souhaitait jouer un rôle plus important dans sa traditionnelle sphère d'influence et notamment dans la résolution des conflits gelés¹⁶⁶.

Si, lors de la mise en place de cet espace, la Russie et l'Union européenne étaient intéressées à coopérer dans l'optique de renforcer la stabilité et la sécurité en Europe¹⁶⁷, nous pouvons légitimement nous interroger sur les résultats produits par cet espace étant donné la divergence des agendas politiques de ces deux acteurs. Il est également intéressant de signaler qu'en 2008, la Russie avait proposé à l'Union européenne d'adopter un *Memorandum of Understanding* sur la lutte contre le terrorisme. Cette dernière, n'étant pas convaincue son intérêt et de sa valeur ajoutée par rapport à l'accord de coopération stratégique étant déjà en place avec Europol, s'était montrée réticente à signer un tel document¹⁶⁸. L'Union européenne a donc répondu à cette proposition russe en indiquant qu'elle souhaitait mettre en place une « efficient, concrete and fruitful co-operation with Russia in the field of counter-terrorism in full respect of the principles of human rights and the rule of law. The implementation of the provisions in the Common Spaces should remain the framework for cooperation »¹⁶⁹.

Partant de l'analyse de Tatiana Romanova et Natalia Zaslavskaya sur les tensions qui se sont inscrites dès les origines de cet espace, et avec le recul offert par les années, il semble indubitable que la coopération dans ce secteur n'allait pas se développer considérablement. De plus, comme le souligne Roy Allison, les efforts consentis dans cette sphère, qui se traduisent par une succession de sommets de haut niveau, n'ont débouché que sur des initiatives déçues, des attentes irréalistes et finalement un profond désillusionnement de la part des deux partenaires¹⁷⁰. Ces contradictions n'ont fait que de se renforcer au cours de la dernière décennie avec le virage important de la politique russe entrepris à partir de fin 2006 et entériné par le discours de Vladimir Poutine lors de la conférence sur la sécurité de 2007 à Munich. C'est à partir de cette période que les dirigeants russes ont largement renoncé à l'idée d'une intégration plus importante avec l'Occident pour se recentrer sur la consolidation de l'indépendance de la Russie et de son statut de puissance internationale¹⁷¹.

¹⁶⁴ *Ibid.*

¹⁶⁵ ROMANOVA, Tatiana, ZASLAVSKAYA, Natalia, « EU-Russia: Towards the Four Spaces », *op. cit.*, p. 94.

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 91.

¹⁶⁸ Maria O'NEILL, *The Evolving EU Counter-Terrorism Legal Framework*, *op. cit.*, p. 208.

¹⁶⁹ COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES, *Communication from the Commission to the Council. Review of EU-Russia relations pursuant to conclusions of the Extraordinary European Council of September 1, 2008*. SEC(2008) 2786, 5 novembre 2008, <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:52008SC2786&from=EN>, consulté le 2 décembre 2016.

¹⁷⁰ ALLISON, Roy, (et al), *Putin's Russia and the Enlarged Europe*, *op. cit.*, p. 91.

¹⁷¹ Fyodor LUKYANOV, « Russia-EU: The Partnership That Went Astray », in *Europe-Asia Studies*, 2008, Vol. 60, No. 6, pp. 1116, 1118.

Un accord stratégique entre la Russie et Europol, l'office européen de police chargé d'aider « les autorités policières nationales à combattre la criminalité internationale et le terrorisme »¹⁷², a été signé en novembre 2003 en marge du Sommet UE-Russie à Rome¹⁷³. Cet accord offre aux partenaires un cadre légal à la coopération en matière de lutte contre le terrorisme¹⁷⁴. Bien que salué, cet accord est limité à l'échange d'informations stratégiques et techniques mais ne comprend pas l'échange de données personnelles¹⁷⁵ contrairement aux accords opérationnels qui ont une plus grande portée juridique que les accords stratégiques¹⁷⁶.

Ce document prévoit le renforcement de la coopération entre les deux parties en matière de prévention, détection et répression, ainsi que dans le cadre d'enquêtes criminelles, notamment eu égard aux infractions liées au terrorisme et son financement¹⁷⁷. Il propose donc l'échange d'informations stratégiques et techniques relevant d'un intérêt mutuel et souligne également la volonté commune de coopérer en matière de formation avec l'organisation de séminaires et de consultations voire de stages ainsi que par l'échange de littérature technique et de matériel juridique¹⁷⁸. Il est cependant intéressant d'observer que ces projets de formation commune énoncés dans l'accord sont rarement présentés dans la littérature scientifique sur la coopération antiterroriste russo-européenne¹⁷⁹ de même qu'il est finalement peu fait mention des implications de cet accord, la littérature présentant principalement l'évolution politique des relations UE-Russie.

Nous notons cependant que, contrairement aux accords similaires signés avec l'Ukraine¹⁸⁰ et la Turquie¹⁸¹, ce document prévoit que des représentants russes soient invités par Europol à participer aux séances des *Heads of Europol National Units*¹⁸², ce dernier étant l'organe de liaison entre Europol et les autorités étatiques permettant de soutenir Europol sur un plan opérationnel¹⁸³. Cette disposition semble indiquer qu'en dépit de l'absence d'un accord de coopération opérationnelle, Europol accorde un statut particulier à la Russie et la considère comme un partenaire privilégié dans la lutte contre le crime organisé et le terrorisme.

Nous observons donc que l'accord signé avec la Russie durant cette période, pourtant propice à la coopération sécuritaire, n'était pas aussi étendu que ce que les discours politiques pouvaient laisser présager, ces derniers vantant les bienfaits de la coopération internationale dans le domaine de la sécurité extérieure. En effet, en se limitant à la signature d'un accord stratégique, la coopération et l'échange d'informations en découlant étaient forcément plus faibles qu'en cas d'accord opérationnel¹⁸⁴ qui aurait instauré l'échange

¹⁷² UNION EUROPÉENNE, *Office européen de police (Europol)*.

https://europa.eu/european-union/about-eu/agencies/europol_fr, consulté le 8 décembre 2016.

¹⁷³ COMMISSION EUROPÉENNE, *Sommet UE/Russie*, IP/03/1496, 4 novembre 2003.

http://europa.eu/rapid/press-release_IP-03-1496_fr.htm, consulté le 8 décembre 2016.

¹⁷⁴ PERMANENT MISSION OF THE RUSSIAN FEDERATION TO THE EUROPEAN UNION, *Fight against transnational crime and terrorism*.

<https://russiaeu.ru/en/fight-against-transnational-crime-and-terrorism>, consulté le 8 décembre 2016.

¹⁷⁵ EUROPOL, *Partners & Agreements*.

<https://www.europol.europa.eu/partners-agreements>, consulté le 8 décembre 2016.

¹⁷⁶ Josephine DOODY, « The institutional framework of EU counter-terrorism », *op. cit.*, p. 52.

¹⁷⁷ EUROPOL, *Agreement on co-operation between the European Police Office and the Russian Federation*, 6 novembre 2003, p. 2. <https://www.europol.europa.eu/partners-agreements/strategic-agreements>, consulté le 8 décembre 2016.

¹⁷⁸ *Ibid.*, article 5, p. 3.

¹⁷⁹ Olga POTEKINA (2015), Thomas RENARD (2014), Raúl HERNÁNDEZ I SAGRERA, Olga POTEKINA (2013), Alexander SERGUNIN, (2012), Charlotte WAGNSSON (2008).

¹⁸⁰ EUROPOL, *Agreement between the European Police Office and Ukraine*, 4 décembre 2009.

<https://www.europol.europa.eu/partners-agreements/strategic-agreements>, consulté le 8 décembre 2016.

¹⁸¹ EUROPOL, *Agreement on Cooperation between the European Police Office and the Republic of Turkey*, 18 mai 2004. <https://www.europol.europa.eu/partners-agreements/strategic-agreements>, consulté le 8 décembre 2016.

¹⁸² EUROPOL, *Agreement on co-operation between the European Police Office and the Russian Federation*, 6 novembre 2003, p. 6. <https://www.europol.europa.eu/partners-agreements/strategic-agreements>, consulté le 8 décembre 2016.

¹⁸³ Clive NICHOLLS, (et al.), *The Law of Extradition and Mutual Assistance*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 398.

¹⁸⁴ Josephine DOODY, « The institutional framework of EU counter-terrorism », *op. cit.*, p. 52.

d'informations personnelles. Nous observons donc que la coopération entre Europol et la Russie reste limitée. Il est donc intéressant d'analyser si elle peut se développer dans le cadre institutionnel actuel et dans quelle mesure cet accord stratégique offre une plateforme de coopération entre les deux acteurs.

Vers une relance des relations entre l'Union européenne et la Russie ?

La dernière déclaration conjointe entre l'Union européenne et la Russie sur la lutte contre le terrorisme remonte au 28 janvier 2014, soit avant l'annexion de la Crimée par la Russie et le gel des relations. Dans ce dernier document officiel, les partenaires indiquaient vouloir renforcer leur coopération en matière de lutte contre le terrorisme au sein de l'ONU mais également au sein du G8¹⁸⁵. Cependant, suite à la suspension de la Russie du G8, des progrès dans cette direction semblent improbables depuis cette période. En outre, cette déclaration mentionne la volonté de renforcement de la coopération entre Europol et la Russie¹⁸⁶ mais il est nécessaire de garder à l'esprit que l'accord signé en 2003 n'a pas évolué et qu'il reste uniquement « stratégique » et que l'échange de données personnelles reste exclu par l'accord, semblant démontrer, là aussi, un certain manque d'enthousiasme pour approfondir la coopération. Cependant, deux événements politiques ont essayé de dépasser le blocage. Il s'agit tout d'abord la rencontre entre la future Haute Représentante de l'Union européenne, Federica Mogherini, et son homologue russe Sergei Lavrov en juillet 2014, durant laquelle les deux ministres ont discuté d'un rapprochement possible entre l'Union européenne et la Russie ainsi que des menaces sécuritaires communes auxquelles l'Europe et la Russie devaient faire face, notamment en lien avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord¹⁸⁷.

La seconde tentative fut la présentation, là aussi par Federica Mogherini, d'un document sur les relations avec la Russie lors du Conseil des affaires étrangères en janvier 2015. Ce texte, intitulé *Issues paper on relations with Russia* et se présentant comme de la « food-for-thought on how the EU might wish to engage with Russia in the short- to medium-term »¹⁸⁸, décrivait les relations russo-européenne comme subissant un « negative spill-over in many areas of cooperation »¹⁸⁹. Partant de cette observation, Federica Mogherini proposait d'utiliser une approche sectorielle afin relancer le dialogue et la coopération entre ces deux acteurs en mettant en avant des thèmes suscitant aussi bien l'intérêt des Russes que des Européens. La lutte contre le terrorisme était mentionnée dans ce document comme pouvant constituer un instrument utile au rétablissement d'un dialogue avec Moscou grâce à l'intérêt qu'il représentait pour les deux acteurs, ceux-ci étant confrontés aux défis liés à l'extrémisme et au retour des combattants étrangers¹⁹⁰. Cependant, malgré les différentes approches énoncées dans ce document, il semblerait que les relations soient restées bloquées et que le dialogue de haut niveau sur la lutte contre le terroriste n'ait pas été rétabli¹⁹¹.

Il est toutefois intéressant de souligner qu'en dépit de la rupture du dialogue politique depuis l'annexion de la Crimée par la Russie, les contacts opérationnels entre les services juridiques et de sécurité russes et européens se maintiennent¹⁹². Cela laisse supposer que l'Union européenne et la Russie essaient d'adopter, autant que faire se peut, une approche pragmatique face aux menaces transnationales. En effet, comme nous l'avons indiqué plus haut, la coopération dépend largement de la confiance existant entre les partenaires et d'un processus de socialisation qui se traduit par la diffusion de normes et de modes de pensée et d'action

¹⁸⁵ COUNCIL OF THE EUROPEAN UNION, *Joint EU-Russia statement on combatting terrorism*, 5816/14 (Presse 40), 28 janvier 2014, p. 1.

<http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-5816-2014-INIT/en/pdf>, consulté le 15 décembre 2016.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 2.

¹⁸⁷ MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF THE RUSSIAN FEDERATION, *Speech by the Russian Foreign Minister, Sergey Lavrov, and his answers to questions from the mass media during joint press conference summarizing the results of negotiations with the Minister of Foreign Affairs of Italy, Federica Mogherini, Moscow*, 9 juillet 2014.

http://www.mid.ru/en/foreign_policy/news/-/asset_publisher/ckNonkJE02Bw/content/id/678157, consulté le 17 janvier 2017.

¹⁸⁸ Federica MOGHERINI, *Issues Paper on relations with Russia*, document publié par le Financial Times le 15 janvier 2015, p. 1.

<http://blogs.ft.com/brusselsblog/files/2015/01/Russia.pdf>, consulté le 28 octobre 2016.

¹⁸⁹ *Ibid.*

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 3.

¹⁹¹ Olga POTEKINA, « The EU-Russia cooperation in fighting terrorism », *op. cit.*, p. 1.

¹⁹² *Ibid.*, p. 3.

communs¹⁹³. Ce facteur de socialisation permettrait donc de rapprocher les cultures stratégiques des acteurs en faisant émerger une conception partagée de la menace à laquelle les acteurs doivent faire face.

Les rapports mitigés de l'UE et la Russie semblent former le fil rouge de cette relation. Cette présentation du cadre institutionnel laisse percevoir une situation en demi-teinte où les acteurs, en dépit des accords signés, n'ont jamais réussi (ou souhaité) appliquer complètement les dispositions et coopérer de manière approfondie. Ainsi, le cadre institutionnel a largement été développé mais les résultats ne semblent pas avoir été à la hauteur des attentes. Dans le cadre d'Europol, le résultat est également mitigé avec la signature d'un simple accord stratégique, alors même que la Russie est considérée par les Européens comme un partenaire clé de la lutte contre le terrorisme. Il n'est toutefois pas possible d'analyser ce document sous le seul angle négatif car il contient des dispositions plus larges que les autres accords stratégiques, conférant un statut spécial à la Russie.

Conclusion de la partie théorique

Alors même que les relations entre la Russie et l'Union européenne semblaient être très prometteuses au début des années 1990 et 2000, la convergence des politiques et la mise en place d'une coopération pérenne ne se sont pas concrétisées. Au contraire, les partenaires, malgré la création d'un cadre institutionnel renforcé, n'ont pas réussi à développer un socle de confiance nécessaire pour créer des relations fructueuses sur le long terme. Ces dernières années ont été marquées par l'accroissement substantiel du degré de suspicion entre les acteurs¹⁹⁴, laissant supposer que le retour à des relations constructives et positives entre la Russie et l'Union européenne sera complexe.

Nous pouvons diviser les relations euro-russes en quatre périodes distinctes, chacune nous éclairant sur les difficultés rencontrées actuellement et expliquant la faible coopération sécuritaire que nous observons aujourd'hui. Après une période de deux ans entre 1992 et 1994, qui annonçait un rapprochement de grande ampleur entre les deux acteurs, les années 1995-1999 se caractérisent par une rigidification des relations. Hiski Haukkala a d'ailleurs qualifié cette période de « temps des difficultés »¹⁹⁵ avec l'émergence d'un discours russe plus marqué sur la défense de ses intérêts. Une nouvelle époque a ensuite débuté en 2000, annonçant à nouveau une période de rapprochement. En effet, Vladimir Poutine promouvait à ce moment une politique étrangère tournée vers les pays occidentaux et cherchait à développer des relations avec l'Union européenne, volonté soulignée par l'adoption, par la Russie, de la stratégie européenne 2000-2010¹⁹⁶. Cependant, là encore, cette volonté de rapprochement fut rapidement remplacée, à partir de 2005, par une politique aux accents antioccidentaux, résultant d'une déception mutuelle suite aux faibles avancées obtenues dans le cadre du partenariat stratégique¹⁹⁷.

Cette évolution se retrouve également dans le domaine de la coopération en matière de lutte contre le terrorisme. Il est intéressant de souligner qu'au début des années 2000, Vladimir Poutine considérait que le terrorisme ne pouvait être vaincu que par une coordination renforcée entre les Etats¹⁹⁸. De plus, la Russie ayant elle-même été, à cette époque, fortement touchée par des actes terroristes, la thématique du contre-terrorisme a pu la rapprocher des Etats européens¹⁹⁹. Cela se traduisait notamment par son soutien à l'idée de concentrer l'agenda sécuritaire sur les questions de la lutte contre le terrorisme²⁰⁰. Cependant, le discours promouvant la coopération entre les acteurs a rapidement été remplacé par une rigidification des positions des acteurs qui s'est notamment manifestée par une augmentation drastique des dépenses militaires russes et l'utilisation de la lutte contre le terrorisme à des fins nationalistes²⁰¹.

¹⁹³ Amélie FORGET, Antoine RAYROUX, « La sécurité européenne et le tournant pratique en relations internationales », in *Etudes internationales*, 2012, Vol. 43, No. 4, p. 504.

¹⁹⁴ Fyodor LUKYANOV, « Russia-EU: The Partnership That Went Astray », *op. cit.*, p. 1108.

¹⁹⁵ Hiski HAUKKALA, « From Cooperative to Contested Europe? The Conflict in Ukraine as a Culmination of a Long-Term Crisis in EU-Russia Relations », in *Contemporary European Studies*, 2015, Vol. 23, No. 1, p. 26.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 30.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 26 ; Isabelle FACON, « Une nouvelle doctrine militaire pour une nouvelle Russie », *op. cit.*, pp. 148-150.

¹⁹⁸ Andrei TSYGANKOV, « La Russie et le Moyen-Orient: entre islamisme et occidentalisme », *op. cit.*, p. 84.

¹⁹⁹ Thomas GOMART, « Russie: de la "grande stratégie" à la "guerre limitée" », *op. cit.*, p. 31.

²⁰⁰ Andrei TSYGANKOV, *Russia and the West from Alexander to Putin: honor in international relations*, *op. cit.*, p. 119.

²⁰¹ Thomas GOMART, « Russie: de la "grande stratégie" à la "guerre limitée" », *op. cit.*, p. 32.

Nous constatons toutefois qu'il est difficile d'analyser la situation actuelle comme celle d'une coopération sur le déclin. Au vu de ce qui précède, nous nous interrogeons plutôt sur l'existence d'une réelle volonté politique des acteurs, au cours des vingt-cinq dernières années, de mettre en place une coopération et un dialogue sécuritaires renforcés. Nous avons certes pu observer un rapprochement entre l'Union européenne et la Russie après les attentats du 11 septembre 2001, rapprochement institutionnalisé par différents accords et feuilles de route. Cependant, le véritable rapprochement en matière de questions sécuritaires, du point de vue russe, s'est fait avec les Etats-Unis et l'OTAN²⁰² et non pas avec l'Union européenne.

La littérature nous présente donc les difficultés rencontrées dans la mise en place d'une relation durable et constructive entre la Russie et l'Union européenne. En effet, la politique russe à l'égard de l'Union européenne a été marquée par de courtes périodes de rapprochement auxquelles se sont succédé des périodes d'éloignement, ne permettant pas l'émergence de valeurs communes et d'une vision partagée de leurs relations et de leurs objectifs. Au contraire, un sentiment de méfiance s'est consolidé, notamment suite aux conflits gaziers et à l'annexion de la Crimée par la Russie, créant un environnement défavorable au développement d'une réelle coopération entre les acteurs.

La situation s'avère donc paradoxale et surtout inextricable. Alors que l'Union européenne et la Russie répètent, dans leurs discours respectifs, l'importance de la coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme, nous observons que nous sommes loin d'une coopération renforcée. Un indice allant dans ce sens est l'arrêt du dialogue entre le coordinateur de l'UE pour la lutte contre le terrorisme et l'envoyé spécial du président russe depuis début 2016, le poste de ce dernier n'ayant pas été repourvu suite à la nomination comme ambassadeur à Prague du dernier envoyé spécial. Cette situation semble d'autant plus paradoxale que la Russie et plusieurs Etats membres de l'UE ont été victimes de plusieurs attentats depuis 2015. En outre, la France, la Russie, le Royaume-Uni, la Russie ou encore l'Allemagne se placent respectivement aux 29^{ème}, 30^{ème}, 34^{ème} et 41^{ème} rangs des pays les plus touchés par le terrorisme selon le *Global Terrorism Index 2016*²⁰³. Nous nous trouvons donc dans une situation sécuritaire tendue qui devrait pousser à plus de coopération afin de diminuer le risque d'attaques.

Nous verrons donc, dans le cadre de notre analyse, si le contexte actuel peut favoriser le renforcement du dialogue sécuritaire entre les deux acteurs. Ce sera également l'occasion de comprendre dans quelle mesure une coopération subsiste entre la Russie et l'Union européenne et comment elle se traduit concrètement dans les faits. Nous analyserons aussi les stratégies développées pour permettre l'échange d'informations entre les acteurs en l'absence d'un accord de coopération opérationnelle entre la Russie et Europol. Nous nous pencherons également sur la question de la volonté des acteurs de maintenir le statu quo ou au contraire d'essayer de modifier le cadre institutionnel. Finalement, suite à cette présentation théorique générale et à notre analyse, nous tenterons de répondre à notre question de recherche qui consiste à s'interroger sur les possibilités de relancer le dialogue UE-Russie par le biais de la coopération en matière de lutte contre le terrorisme.

²⁰² ALLISON, Roy, (et al), *Putin's Russia and the Enlarged Europe*, op. cit., p. 9 ; Jean-Sylvestre MONGRENIER, Françoise THOM, *Géopolitique de la Russie*, op. cit., p. 69.

²⁰³ INSTITUTE FOR ECONOMICS & PEACE, *Global Terrorism Index 2016*, 2016, p. 94.

<http://economicsandpeace.org/wp-content/uploads/2016/11/Global-Terrorism-Index-2016.2.pdf>, consulté le 14 avril 2017.

Troisième partie

Méthodologie

Introduction

Comme mentionné plus haut, l'intérêt de cette étude n'est pas seulement de décrire la coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme (ou l'absence de celle-ci) entre l'Union européenne et la Russie mais bien d'analyser si cette thématique peut jouer un rôle de facilitateur dans une normalisation des relations euro-russes. S'agissant d'un angle d'étude encore peu traité, nous avons accordé de l'importance à la sélection d'une méthode nous permettant de collecter des données détaillées et nombreuses. Ce chapitre vise donc à présenter la méthodologie adoptée lors de l'élaboration de ce travail.

Ne pouvant nous baser sur des informations préexistantes, nous avons choisi d'adopter la méthode de l'entretien semi-directif pour récolter les données nécessaires à notre étude. Nous présenterons donc l'approche que nous avons sélectionnée pour construire notre guide d'entretien puis pour les réaliser. Après la description générale de notre méthode de récolte de données, nous présenterons la manière dont nous avons constitué notre corpus d'entretiens. Cet aspect est d'autant plus important qu'il s'agit d'une recherche qualitative fondée sur un nombre restreint d'entretiens, rendant le choix des personnes interrogées particulièrement important pour assurer la crédibilité de ce travail. Nous présenterons finalement la méthode d'analyse des données adoptée ainsi que les difficultés méthodologiques auxquelles nous avons été confrontée durant cette recherche.

Dans le cadre de cette étude, nous avons adopté une démarche alliant à la fois les conseils contenus dans les ouvrages de Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt²⁰⁴, de Jean-Claude Kaufmann²⁰⁵ et d'Alain Blanchet et Anne Gotman²⁰⁶ ainsi que dans l'article de Pierre Romelaer²⁰⁷. Nous trouvons en effet que ces différentes méthodes de recherche se combinaient de manière intéressante tout en offrant des suggestions utiles pour mener au mieux des entretiens semi-directifs ainsi que sur la manière d'aborder l'analyse.

La récolte de données

a) L'entretien semi-directif

L'objectif de cette étude est double : il s'agit à la fois de comprendre les formes et le degré de coopération antiterroriste entre l'Union européenne et la Russie, répondant au besoin descriptif de cette étude, et de tester notre question de recherche, à savoir la possibilité de favoriser une normalisation des relations Russie-Union européenne par le biais d'une coopération renforcée en matière de lutte contre le terrorisme. Pour atteindre cet objectif, nous avons donc besoin de collecter un matériau riche, permettant de saisir les différents aspects de cette coopération. Il nous semblait pertinent de choisir une approche qualitative car ce type de méthodes a davantage vocation à « comprendre, à détecter des comportements, des processus ou des modèles théoriques »²⁰⁸ contrairement aux outils quantitatifs qui cherchent à « décrire systématiquement, à mesurer ou à comparer »²⁰⁹. Sur cette base, il nous semblait donc primordial d'entamer une démarche qualitative, d'autant plus que le thème de notre recherche est encore peu étudié. Il nous fallait donc adopter une méthode permettant aussi bien un travail exploratoire que compréhensif et permettant de tester notre cadre théorique.

²⁰⁴ Raymond QUIVY, Luc VAN CAMPENHOUDT, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 2006.

²⁰⁵ Jean-Claude KAUFMANN, *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin, 2007.

²⁰⁶ Alain BLANCHET, Anne GOTMAN, *L'entretien*, Paris, Armand Colin, 2015.

²⁰⁷ Pierre ROMELAER, « L'entretien de recherche », in Patrice ROUSSEL, Frédéric WACHEUX, (sous la dir. de), *Management des ressources humaines : méthodes de recherche en sciences humaines et sociales*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2005, pp. 101-137.

²⁰⁸ Jean-Claude KAUFMANN, *L'entretien compréhensif*, *op. cit.*, p. 28.

²⁰⁹ *Ibid.*

Pour répondre à ces impératifs, nous avons donc sélectionné la méthode de l'entretien semi-directif. Ce dernier offre l'avantage, comme l'indique Pierre Romelaer, d'obtenir « des informations nombreuses, détaillées et de qualité sur les sujets liés à la recherche »²¹⁰, et il nous permet également d'obtenir des données tant descriptives qu'explicatives. Cette méthode souple nous permettait d'aiguiller l'entretien, grâce à des thématiques et questions préalablement préparées, tout en laissant les interlocuteurs s'exprimer librement sur ces dernières. Nous avons par ailleurs préféré l'entretien semi-directif à sa forme plus directive, à savoir l'entretien directif. Comme l'écrit Jean-Claude Kaufmann, il nous permettait de rester plus libre et évitait une « conception impersonnelle et standardisée de l'entretien »²¹¹, évitant ainsi l'écueil d'un enchaînement mécanique de questions.

La méthode par entretien est très intéressante car elle offre aux acteurs la possibilité de s'exprimer librement sur les avantages et difficultés qu'ils entendent et nous donne ainsi un matériau plus complet qu'une recherche par questionnaire²¹². En outre, les personnes interrogées étant soit des acteurs des relations Russie-Union européenne, soit des experts de la lutte contre le terrorisme, il nous apparaissait important de recueillir leur discours afin de faire émerger d'autres aspects de la thématique auxquels nous n'avions pas songé lors de la création de la grille d'entretien. S'il ne s'agit pas totalement d'un processus itératif, les hypothèses n'évoluant pas suite aux entretiens, certaines réponses des spécialistes interrogés nous ont permis aussi bien d'inclure de nouvelles questions dans notre grille d'entretien que d'intégrer de nouvelles perspectives d'analyse.

De plus, s'agissant d'une méthode souple, nous avons pu adapter notre approche et nos questions en fonction du profil et des compétences de la personne interrogée en accentuant l'un ou l'autre aspect étudié. Ainsi, lorsque nous avons eu l'occasion d'interviewer des spécialistes de la Russie ou de l'Union européenne, nous avons logiquement centré l'entretien sur les questions relatives aux relations Russie-UE. Au contraire, lorsque nous étions confrontée à des experts en sécurité ou en matière de terrorisme, nous nous sommes concentrée sur le fonctionnement de la lutte contre le terrorisme au niveau national et international. Cette manière de faire nous a permis d'obtenir une vue d'ensemble aussi bien des relations Russie-UE que des activités existantes en matière de lutte contre le terrorisme.

Finalement, l'entretien semi-directif, par sa profondeur, nous a permis de faire ressortir les différences entre la situation vécue par les acteurs et les discours officiels. Cet aspect est d'autant plus intéressant qu'il existe de nombreux documents officiels ou déclarations conjointes entre l'Union européenne et la Russie mettant en avant le besoin de coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. Interroger directement les acteurs nous permettait donc de comparer la réalité vécue aux discours politiques ainsi que de comprendre les blocages qui pouvaient émerger dans la coopération antiterroriste.

b) L'engagement personnel lors des entretiens

Une question importante, lors du choix de la méthode par entretien, est de comprendre le rôle et la distance que doit adopter le chercheur vis-à-vis de la personne interrogée. Nous avons décidé d'utiliser une approche à mi-chemin entre la conception empathique de l'entretien proposée par Jean-Claude Kaufmann et l'approche très neutre de Pierre Romelaer. En effet, en tant que telle, aucune des deux méthodes ne nous semblait totalement adéquate pour cette étude. L'avantage de la conception de l'entretien selon Jean-Claude Kaufmann est qu'elle permet de nouer une relation de confiance avec les personnes interrogées, ce qui facilite ainsi leur engagement dans l'entretien²¹³. Cette méthode, très utile pour la recherche en sociologie, nous paraissait, s'agissant d'une thématique technique, difficilement applicable en tant que telle lors des entretiens. Cependant, cette approche nous semblait plus intéressante que la solution préconisée par Pierre Romelaer qui requiert une grande neutralité et distance entre le répondant et le chercheur, ce dernier étant censé communiquer le moins d'émotions possible²¹⁴. Choisir une démarche à mi-chemin nous semblait donc

²¹⁰ Pierre ROMELAER, « L'entretien de recherche », *op. cit.*, p. 102.

²¹¹ Jean-Claude KAUFMANN, *L'entretien compréhensif*, *op. cit.*, p. 19.

²¹² Raymond QUIVY, Luc VAN CAMPENHOUDT, *Manuel de recherche en sciences sociales*, *op. cit.*, p. 175.

²¹³ Jean-Claude KAUFMANN, *L'entretien compréhensif*, *op. cit.*, p. 19.

²¹⁴ Pierre ROMELAER, « L'entretien de recherche », *op. cit.*, pp. 101-137.

être la solution la plus appropriée pour la thématique abordée, en alliant à la fois une certaine distance et, par moment, un engagement plus grand de notre part.

c) Méthode hypothético-déductive

Bien que la méthode de l'entretien compréhensif nous ait paru intéressante pour le déroulement même de l'entretien, nous n'avons pas adopté cette approche lors de la phase de formulation des hypothèses. Ainsi, contrairement à l'approche proposée par Jean-Claude Kaufmann, inspirée de la *Grounded Theory*, nous avons choisi une méthode hypothético-déductive²¹⁵ qui nous permettait de formuler des hypothèses suite à la présentation du cadre théorique. En effet, nous avons préféré émettre des hypothèses en amont des entretiens comme le prévoit l'approche classique de recherche en sciences sociales. Cette méthode offre l'avantage de simplifier l'élaboration de la grille d'entretien, puis l'analyse, car les questions sont façonnées de manière à tester les hypothèses par l'entretien.

Cette approche permet en effet d'organiser plus facilement la recherche en définissant des hypothèses puis en élaborant une grille d'entretien de manière à les tester directement. Cette approche facilitait également l'étape ultérieure, c'est-à-dire l'analyse, car elle permettait de confronter le cadre théorique au discours des acteurs. Nous avons cependant réintégré certains aspects de l'approche décrite par Jean-Claude Kaufmann selon laquelle l'élaboration d'hypothèses et le terrain sont imbriqués l'un dans l'autre²¹⁶. En effet, lors de l'écoute puis la relecture des entretiens, nous avons pu faire émerger certaines thématiques – notamment liées aux difficultés générales rencontrées dans la normalisation des relations entre la Russie et l'Union européenne – auxquelles nous n'avions pas accordé suffisamment d'importance lors de la formulation des hypothèses. En ne réduisant pas notre interprétation des résultats au seul cadre d'analyse préalablement imaginé, nous avons pu enrichir notre interprétation des données collectées.

La grille d'entretien

La grille d'entretien (annexe II) fut établie en décembre 2016 et testée lors d'un premier entretien ce même mois. Elle se découpait initialement en deux parties introductives (présentation de la recherche et de l'interlocuteur) et en cinq parties thématiques, liées aux relations Russie-Union européenne, à la coopération antiterroriste et au futur des relations entre ces deux puissances. La catégorie « présentation de l'interlocuteur » n'a cependant jamais été évoquée lors des entretiens car les données démographiques étaient finalement superflues, d'autant plus qu'elles ne s'intégraient pas à la dynamique des discussions. Nous nous sommes donc focalisée sur les thématiques suivantes :

²¹⁵ Raymond QUIVY, Luc VAN CAMPENHOUDT, *Manuel de recherche en sciences sociales*, op. cit., p. 133.

²¹⁶ Jean-Claude KAUFMANN, *L'entretien compréhensif*, op. cit., p. 28.

Thématiques	Questions types
Situation des relations Russie-Union européenne	Comment évaluez-vous les relations entre l'UE et la Russie ? Considérez-vous qu'il existe un dialogue politique entre la Russie et l'UE ? Pensez-vous qu'il soit nécessaire de poursuivre un dialogue avec la Russie/l'UE ?
Menace représentée par le terrorisme	La compréhension du risque terroriste est-elle la même entre l'UE et la Russie ? Selon vous, la Russie et l'UE ont-elles des définitions similaires du terrorisme ? Pensez-vous que l'UE a un rôle à jouer dans la lutte contre le terrorisme ?
Coopération antiterroriste	Comment l'UE/la Russie combattent-elles le terrorisme ? Quelles sont les convergences/divergences dans leurs approches ? Pensez-vous qu'une coopération entre l'UE et la Russie dans le domaine de la lutte contre le terrorisme soit envisageable ? Pourquoi ?
Domaines de coopération possibles	Quels seraient, selon vous, les domaines de coopération possibles avec la Russie/l'UE ?
Futur des relations Russie-Union européenne	Comment envisagez-vous le développement des relations avec la Russie/l'UE dans les cinq prochaines années ?

Outre ces questions ouvertes permettant à l'interlocuteur de s'exprimer librement, nous avons également introduit certaines questions plus techniques nous permettant de connaître les différents moyens de coopération existants et de comprendre comment s'organisait l'échange d'informations entre la Russie et l'Union européenne. La méthode par entretien nous fut précieuse dans la mesure où nous avons pu faire quelque peu évoluer la grille d'entretien au fil des entretiens. En effet, grâce aux réponses et précisions apportées par les experts interrogés, nous avons pu poser quelques questions plus techniques et croiser les réponses obtenues lors des différents entretiens.

En outre, cette grille d'entretien nous a permis, grâce à ses questions ouvertes, de mieux saisir les dynamiques existantes en matière de lutte contre le terrorisme ainsi que d'observer la divergence des opinions sur l'existence et les résultats de la coopération en matière de lutte contre le terrorisme. Cette différence d'avis et les informations relativement disparates que nous avons pu récolter s'expliquent peut-être par l'aspect confidentiel de la coopération antiterroriste, ses protagonistes ayant développé une certaine éthique du secret²¹⁷. Nous avons par ailleurs été confrontée à plusieurs reprises à une absence de réponse claire et globale dès lors que nous demandions plus précisément quels étaient les thèmes et projets communs en matière de lutte contre le terrorisme menés conjointement par les pays européens et la Russie. L'extrait suivant démontre la difficulté à laquelle nous avons été confrontée aussi bien pour décrocher des entretiens que pour obtenir des informations allant au-delà de la simple mention de l'existence d'une coopération : « I think you will not get a clear information about this [cooperation] because nobody knows what they really share ».

²¹⁷ Franck BULINGE, « Le secret est-il un obstacle à la recherche sur le renseignement », in *Journal for Communication Studies*, 2013, Vol. 6, No. 1, p. 116.

Cette situation explique donc pourquoi nous avons préféré utiliser une grille souple qui nous permettait d'obtenir puis de croiser certaines informations, malheureusement souvent lacunaires. Cette flexibilité s'est traduite par l'émergence de nouvelles thématiques, enrichissant ainsi notre analyse.

Le corpus

Nous préférons parler de corpus plutôt que d'échantillon car, comme le mentionnent Alain Blanchet et Anne Gotman dans leur ouvrage, nous avons à faire « à un échantillon lorsque les entretiens sont tirés de la population de telle sorte à être représentatifs de cette population, ce qui implique une base de données préalable de cette population »²¹⁸. Comme nous ne disposions pas de base de données préalable recensant les acteurs et experts dans le domaine étudié, nous avons contacté spontanément certains analystes ou acteurs des relations Russie-Union européenne. Notre choix s'est généralement porté sur des auteurs que nous avons trouvé intéressants lors de l'élaboration de la partie théorique de ce travail ainsi que sur des personnalités publiques que nous avons eu la chance d'entendre à la radio ou à la télévision. Nous avons également réussi à obtenir deux entretiens grâce à des intermédiaires qui nous ont mise en contact avec des acteurs de la lutte contre le terrorisme et auxquels nous n'aurions pas eu accès d'une autre manière.

Nous avons cherché à effectuer des entretiens aussi bien avec des acteurs directs de la lutte contre le terrorisme, à savoir des officiels européens et russes, que des experts aussi bien de la Russie que de l'Union européenne et du terrorisme afin d'obtenir une vision globale de ce champ d'activité. En outre, nous sommes partie du postulat que les experts externes, bien que n'étant pas neutres, pouvaient apporter une vision plus critique que les acteurs impliqués dans ce secteur. Ainsi, réaliser des entretiens avec des acteurs et des experts externes permet de croiser des données et obtenir une image, si ce n'est plus objective, du moins plus complète.

Notre objectif de départ était de créer un corpus avec un nombre similaire de représentants de l'Union européenne et de la Russie, équilibre que nous avons eu quelques difficultés à obtenir. Le corpus comprend onze entretiens oraux (9 entretiens face-à-face, 2 entretiens téléphoniques) ainsi que deux entretiens écrits dont l'un avec l'agence Europol réalisés entre décembre 2016 et mai 2017 à Genève, Bruxelles et Paris. Nous avons également échangé avec le service de communication de la Mission russe auprès de l'Union européenne qui nous a transmis certains documents officiels et communiqués de presse nous présentant la position russe en matière de coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. S'agissant de l'organe principal dans la lutte contre le terrorisme au niveau de l'Union européenne, il nous semblait en outre particulièrement important de pouvoir interroger un expert d'Europol. En effet, cet organe détient des compétences opérationnelles contrairement aux compétences plus politiques et diplomatiques du Bureau du Coordinateur ou du Service d'Action extérieure de l'Union européenne. Nous n'avons cependant pas eu l'occasion de réaliser un entretien avec un représentant d'Europol, le service de communication de ce dernier ayant préféré répondre à nos questions par écrit.

Les entretiens ont été enregistrés, à l'exception d'un seul, puis entièrement retranscrits pour faciliter l'analyse des données collectées. L'anonymat a été en outre garanti à tous les participants de cette étude. Un entretien avec un expert russe en sécurité a pris la forme d'un échange écrit du fait de l'impossibilité, de notre part, de mener un entretien en russe. Comme mentionné plus haut, nous avons réalisé douze entretiens et deux échanges d'e-mails observant la répartition suivante :

²¹⁸ Alain BLANCHET, Anne GOTMAN, *L'entretien, op. cit.*, p.49.

Profil des répondants	Nombre d'entretiens réalisés	Mode d'entretien
Officiels européens	2 + Europol	Face-à-face, interview écrite
Officiels russes	0*	* Echange d'informations par e-mail avec la mission russe auprès de l'Union européenne
Experts de l'Union européenne	2	Un entretien face-à-face Un entretien téléphonique
Experts de la Russie	4	Face-à-face
Experts des questions terroristes	4	Deux entretiens face-à-face Un entretien téléphonique Un entretien écrit

La prise de contact s'est faite soit directement par e-mail, soit par recommandation. Si la prise de contact avec des experts basés dans des pays européens fut facile et que nous avons pu obtenir onze entretiens, il en fut très différemment avec des experts russes. Nous avons rencontré de nombreuses difficultés à obtenir des entretiens de la part d'officiels et d'experts russes, et ce, malgré plusieurs tentatives et différentes approches (mises en contact direct, recommandations ou e-mails). En effet, nous avons seulement réussi à obtenir un seul entretien avec un expert en sécurité ainsi que quelques informations officielles de la part de la Mission russe auprès de l'Union européenne. Nous avons contacté au total douze experts et trois *think tanks* russes de même qu'adressé deux demandes par le biais de contacts personnels qui sont malheureusement restées sans réponse. Nous regrettons de ne pas avoir réussi à réaliser plus d'entretiens avec des acteurs ou experts russes afin de pouvoir plus amplement croiser les informations que nous avons obtenues auprès de la Mission russe. Ce résultat peut certainement s'expliquer en partie par la barrière linguistique, nos connaissances limitées de la langue russe ne nous permettant pas d'adresser nos demandes ou de mener des entretiens en russe.

Nous avons cependant conscience d'une limite de ce corpus liée à la faisabilité. En effet, nous n'avons pas réussi à obtenir d'entretien avec des représentants de services de renseignement qui auraient pu nous informer plus largement de la coopération opérationnelle existante. Il aurait été très intéressant d'obtenir un entretien avec un représentant d'un service de renseignement pour mieux comprendre la collaboration opérationnelle qui s'organise principalement au niveau bilatéral. Nous regrettons vivement cette situation car cela nous aurait permis de croiser les informations que nous avons pu obtenir lors de différents entretiens avec la réalité, d'autant plus que les avis restent très partagés. En outre, si les réponses apportées par Europol nous ont permis de mieux saisir le degré et l'organisation de la coopération entre la Russie et l'Union européenne, la question du rôle des services de renseignements nationaux est restée en filigrane de cet échange sans possibilité d'explication.

L'analyse

Nous avons opté, dans le cadre de ce travail, pour une analyse thématique consistant « à découper transversalement tout le corpus »²¹⁹ et où « l'unité de découpage est le thème qui représente un fragment de discours »²²⁰. Cette approche nous semblait tout à fait appropriée à notre objectif de départ car, comme le soulignent Alain Blanchet et Anne Gotman, l'analyse thématique répond à une démarche explicative²²¹, répondant ainsi à notre intention. Cette méthode nous a permis de tester les hypothèses énoncées plus haut par le biais d'un découpage transversal de l'ensemble des entretiens et par l'ajout de thématiques supplémentaires élargissant ainsi notre champ d'analyse.

Pour ce faire, nous avons établi une grille de lecture des entretiens relativement souple qui comprenait aussi bien des éléments descriptifs qu'explicatifs et grâce à laquelle nous avons pu confronter les différents avis et informations recueillis. Nous avons ainsi cherché à décrire, sur la base des informations obtenues, les différentes variantes de la coopération en matière de lutte contre le terrorisme entre l'Union européenne et la Russie ainsi que les difficultés rencontrées. Cette étape nous a permis de mettre en exergue les

²¹⁹ Alain BLANCHET, Anne GOTMAN, *L'entretien*, op. cit., p. 93.

²²⁰ *Ibid.*

²²¹ *Ibid.*, p. 96

convergences et divergences apparues lors des entretiens et d'obtenir une vue générale de la coopération antiterroriste entre l'UE et la Russie.

Comme nous avons pour objectif de ne pas rester uniquement dans une approche descriptive, la seconde partie de notre grille d'analyse visait à répertorier et à synthétiser les obstacles empêchant la normalisation des relations Union européenne-Russie ainsi que les difficultés rencontrées dans la coopération antiterroriste. Il s'agissait ensuite de présenter une analyse des défis les plus importants liés à la coopération en matière de lutte contre le terrorisme entre la Russie et l'Union européenne. Nous avons ensuite cherché à comparer les informations récoltées avec certains documents officiels ainsi qu'avec la littérature scientifique sur ce sujet. Cette confrontation, lorsque celle-ci était possible, fut très intéressante car elle permettait de faire apparaître les biais et des différences entre discours et réalité.

Conclusion de la partie méthodologique

Le choix de la méthode d'enquête par entretien s'est révélé adéquat dans la mesure où nous avons pu obtenir un certain nombre de réponses à nos questions initiales bien que les avis aient été partagés. De plus, nous avons agréablement été surpris de constater que les experts contactés ont souvent répondu favorablement à nos sollicitations et semblaient intéressés par la démarche adoptée dans le cadre de cette étude.

Rétrospectivement, nous considérons toutefois que nous avons eu certaines difficultés à poser des questions très précises sur le fonctionnement de la coopération dans la mesure où il s'agissait d'une thématique qui nous était complètement nouvelle. Cela explique pourquoi certains entretiens ont plus joué un rôle d'entretiens exploratoires que de recherche. En outre, vu la confidentialité entourant ce type de coopération, la méthode idéale pour obtenir les résultats les plus probants possibles aurait été l'observation directe au sein d'un service chargé de la coopération antiterroriste. En effet, comme l'écrivent Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt, l'observation directe permet de capter « les comportements au moment où ils se produisent sans l'intermédiaire d'un document ou d'un témoignage »²²².

L'observation directe aurait été la plus adaptée à ce type de travail dans la mesure où elle aurait permis d'appréhender exactement les opportunités et les difficultés de la coopération et ainsi de mieux pouvoir confronter les discours des acteurs à la réalité observée. En outre, cela nous aurait permis de saisir à la fois ce que les acteurs entendaient par coopération et de comparer le degré de coopération existant entre l'Union européenne avec différents pays tiers dont la Russie. Cependant, pour des raisons évidentes de faisabilité, cette démarche n'était pas envisageable. Nous sommes donc satisfaite de la qualité des résultats obtenus au vu du nombre limité d'entretiens que nous avons pu réaliser et la complexité de l'objet d'étude.

²²² Raymond QUIVY, Luc VAN CAMPENHOUDT, *Manuel de recherche en sciences sociales*, op. cit., p. 177.

Quatrième partie

Analyse

Introduction

Suite au constat que les relations entre l'Union européenne et la Russie se trouvaient dans l'impasse, nous avons choisi, dans le cadre de ce travail, d'analyser une thématique qui pourrait potentiellement rapprocher ces deux acteurs. L'idée à la base de ce mémoire était de partir d'une problématique concrète et actuelle – le blocage des relations entre la Russie et l'Union européenne – et d'analyser si la coopération en matière de lutte contre le terrorisme pouvait faciliter une reprise des relations. Plus largement, nous nous sommes également interrogée sur les possibilités de créer un *spill-over*²²³ positif dans les relations euro-russes en nous concentrant tout d'abord sur une coopération sectorielle, qui, après avoir porté ses fruits, pourrait servir de modèle pour d'autres coopérations futures. La question sous-tendant cette réflexion est donc de voir si la lutte commune contre le terrorisme, comme intérêt partagé par les acteurs, pourrait être un ciment suffisamment puissant pour relancer la coopération entre l'Union européenne et la Russie.

Comme présenté plus haut, cette réflexion a été principalement influencée par deux approches théoriques, à savoir la théorie des jeux et la théorie des régimes internationaux, qui démontrent l'intérêt des Etats à coopérer. Nous sommes donc partie du postulat que la Russie et l'Union européenne avaient intérêt à coopérer afin de créer une situation plus favorable pour l'une comme pour l'autre qu'une absence de coopération. Théoriquement, il s'agissait d'analyser une situation qui permettrait de déplacer les relations Russie-UE d'une situation d'équilibre de Nash, c'est-à-dire l'absence de coopération, à une situation d'optimum de Pareto, symbolisant une situation gagnant-gagnant. Il fallait donc sélectionner pour cette analyse une menace commune qui, ayant une nature transnationale, nécessitait une coopération renforcée des deux acteurs. En étudiant la liste des priorités internationales de l'Union européenne et de la Russie, et en considérant les événements intervenus en Europe en 2015 et 2016, nous avons retenu le thème de la lutte contre le terrorisme. En effet, les deux acteurs mettent en avant, aussi bien dans leurs discours que dans leurs documents stratégiques, l'importance de la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme. En outre, la question de la lutte contre le terrorisme comme facilitatrice dans les relations internationales – dépassant ainsi l'unique rôle sécuritaire – a encore été peu étudiée. Cette situation nous offrait donc une fenêtre d'opportunité pour explorer un nouveau thème.

	Russie	Coopérer	Sanctions
Union européenne			
Coopérer		Coopération entre l'Union européenne et la Russie → Situation optimale	L'UE choisit de coopérer en levant ses sanctions sans que la Russie ne fasse de même
Sanctions		La Russie choisit de coopérer en levant ses sanctions sans que l'UE ne fasse de même	UE: Maintien des sanctions Russie: Maintien des sanctions → Situation actuelle

Tableau 2 : Interprétation du dilemme du prisonnier par l'auteur

²²³ Le concept de *spill-over* fut développé par les chercheurs néofonctionnalistes et consiste en l'explication de l'expansion des compétences de l'Union européenne par les pressions exercées par des forces politiques pour plus d'intégration. Ce concept a été très utilisé pour expliquer l'intégration européenne. René SCHWOK, *Théories de l'intégration européenne. Approches, concepts et débats*, op. cit., p. 59. Dans le présent travail, l'idée est de comprendre si une coopération renforcée dans un domaine pourrait « déborder » sur d'autres coopérations sectorielles et participer à une relance des relations russo-européennes.

Dans la présente analyse, nous nous pencherons sur différents aspects de la coopération contre le terrorisme entre l'Union européenne et la Russie. Il s'agira tout d'abord de comprendre comment les acteurs évaluent les relations russo-européennes à ce jour. Il conviendra ensuite de cerner si ces mêmes experts se montrent favorables à une normalisation du dialogue entre Moscou et si cet objectif répond à un besoin identifié. Ces deux étapes nous semblent nécessaires afin de nous assurer que nos postulats sur lesquels nous avons construit notre approche théorique sont exacts. Nous effectuerons ensuite une brève présentation des difficultés énoncées par les experts interrogés qui empêchent – ou compliquent largement – le rétablissement de relations stables entre la Russie et l'Union européenne. Faire ressortir ces problèmes nous semblait judicieux afin de mieux saisir la complexité de la situation actuelle et donc de pouvoir évaluer la possibilité de relancer la coopération entre les deux puissances.

Après cet exposé général, nous nous consacrerons à la présentation de la coopération actuelle entre l'Union européenne et la Russie dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. Cette partie se fondera sur les entretiens que nous avons réalisés entre décembre 2016 et mars 2017 auprès d'experts européens et russes. Il s'agira donc de comprendre ce qui est entendu par coopération, les formes que cette dernière revêt ainsi que la différence entre une coopération stratégique et une coopération opérationnelle. Nous analyserons également la stratégie adoptée par la Russie dans sa coopération antiterroriste et son implication pour Bruxelles.

Nous nous intéresserons ensuite aux différentes limites auxquelles la coopération antiterroriste est confrontée. Nous observerons l'importance centrale de la confiance entre les partenaires afin de promouvoir et renforcer la coopération. Dans le cadre des relations Russie-Union européenne, nous analyserons plus précisément l'impact de l'absence de confiance sur la coopération entre les deux acteurs ainsi que les formes que cette méfiance mutuelle revêt telle que la peur de l'instrumentalisation. Il s'agira également de comprendre comment la coopération peut être impactée par l'absence d'une définition commune du terrorisme et surtout par l'absence d'une vision partagée des actions ou acteurs pouvant être désignés « terrorisme » ou « terroristes ». En outre, nous nous interrogerons sur la possibilité de renforcer la coopération antiterroriste dans la situation actuelle où les services policiers et de renseignement doivent faire face à une pression liée à un risque accru d'attentat. Cette réflexion nous permettra de tester notre hypothèse selon laquelle l'accroissement du risque d'attentat pousse au renforcement de la coopération. Nous nous concentrerons ensuite sur la question de l'existence de cultures stratégiques compatibles entre la Russie et l'Union européenne en matière de lutte contre le terrorisme. Cela impliquera donc que nous nous intéresserons aux convergences et divergences en matière de méthodes utilisées ainsi que dans la désignation des adversaires à combattre.

Suite à cette analyse, que nous espérons la plus complète possible, nous présenterons les résultats de notre réflexion sur la possibilité d'une relance des relations Russie-Union européenne par le biais de la coopération antiterroriste. Il s'agira de considérer si le risque terroriste constitue une menace suffisante pour favoriser un rapprochement entre les deux puissances et donc pour dépasser les difficultés actuelles. Outre cette considération, nous nous interrogerons plus largement sur la possibilité de coopérer dans un domaine sécuritaire alors même que les deux puissances semblent particulièrement méfiantes l'une envers l'autre.

Réception du projet de recherche par les experts interrogés

Lors des différents entretiens menés dans le cadre de cette étude, nous avons remarqué un véritable intérêt de la part des experts interrogés pour la thématique sélectionnée et pour l'approche adoptée. Cette dernière observation est particulièrement vraie pour les experts européens que nous avons interviewés. En effet, l'adoption d'une approche coopérative dans un domaine qui pourrait ensuite se traduire par une relance plus large des relations a été particulièrement appréciée par plusieurs experts européens qui ne cachaient pas leur volonté de normaliser les relations avec la Russie. A l'instar de cet officiel européen qui n'a pas hésité à confirmer que l'Union européenne favorisait une approche sectorielle afin de pouvoir maintenir un dialogue malgré les tensions actuelles :

« I think that it is the approach that the EU is currently taken. To see where we have areas of common interests and then to keep cooperation in these areas ».

L'intérêt pour cette démarche s'explique certainement par le fait qu'il s'agisse d'une approche connue et utilisée par l'Union européenne aussi bien dans le cadre de sa construction que dans ses relations extérieures. Ainsi, en adoptant cette approche, les acteurs européens se sentent en terrain connu, correspondant à leur socialisation académique et professionnelle. L'objectif formulé par l'Union européenne est donc de définir un certain nombre de domaines suscitant l'intérêt aussi bien de la Russie que de l'UE afin de maintenir la coopération et le dialogue dans certains domaines. La vision russe semble plus difficile à cerner car les avis s'avèrent être plus ambigus. Alors qu'un représentant de l'UE nous a indiqué que ses homologues russes se montraient très intéressés par maintenir une coopération sectorielle et technique, l'expert russe que nous avons interrogé a indiqué que cela ne pouvait pas remplacer de bonnes relations bilatérales avec certains Etats membres. De même, lors de nos contacts avec la mission russe auprès de l'Union européenne, son service de communication nous a renvoyée à différents documents officiels qui traduisent une volonté de coopérer avec l'UE notamment dans le domaine de la lutte contre le terrorisme²²⁴. Il est donc difficile d'interpréter si la Russie recherche clairement une coopération avec l'UE ou si, au contraire, elle favorise le renforcement de relations bilatérales. Nous pouvons analyser cette situation comme une réponse pragmatique de la Russie à ses besoins sur la scène internationale. Ainsi, elle est obligée de maintenir des relations avec Bruxelles qui est son principal partenaire économique²²⁵ tout en essayant de développer des relations bilatérales avec certains Etats qui pourraient s'avérer lui être favorables. Bien qu'il soit plus difficile de saisir la position russe que celle de l'UE face à l'approche de coopération sectorielle sélectionnée dans le cadre de cette étude, nous pouvons considérer que les acteurs se sont montrés généralement réceptifs et intéressés par la démarche de l'étude.

Cependant, si la démarche et l'objectif de l'étude ont été bien accueillis, la thématique de la lutte contre le terrorisme a été reçue avec plus de réserves de la part de certains participants. Il a en effet été signalé que la lutte contre le terrorisme relevait largement plus des compétences nationales des Etats membres et que de celles de l'Union européenne. Cette situation s'est traduite par le fait que tous les experts interrogés ont indiqué que la coopération antiterroriste entre les Etats membres et les pays tiers – et donc la Russie – étaient du ressort des capitales nationales et prenaient la forme de relations bilatérales ou mini-multilatérales. Ces limites n'ont cependant pas empêché les acteurs de s'exprimer sur le rôle de l'Union européenne dans la lutte contre le terrorisme et sur les relations bilatérales entre certains Etats membres et la Russie dans ce domaine.

En outre, nous pouvons légèrement nuancer cette critique liée aux compétences de l'Union européenne. Il fut mentionné dans trois entretiens que l'Union européenne avait développé des compétences dans le domaine de la lutte contre le terrorisme au cours des dernières années afin de répondre à un besoin accru de coordination et d'échange d'informations. En outre, bien que la coopération antiterroriste entre les pays européens et la Russie soit principalement régie par des relations bilatérales ou mini-multilatérales, cette thématique peut tout de même être traitée dans le cadre des relations Russie-Union européenne, notamment par l'existence d'un accord stratégique entre la Russie et Europol ainsi que du fait des relations techniques entretenues par le bureau du coordinateur européen pour la lutte contre le terrorisme avec des représentants russes. Il n'empêche que le manque de compétences opérationnelles de l'Union européenne représente un handicap dans ses relations avec la Russie.

²²⁴ MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF THE RUSSIAN FEDERATION, *Press release on Deputy Foreign Minister Oleg Syromolotov's meeting with EEAS Deputy Secretary General Pedro Serrano and EU Counter-Terrorism Coordinator Gilles de Kerchove*, 1er avril 2016.

<http://www.mid.ru/home/> -

[/asset_publisher/WNgME5eEYa3x/content/id/2196558?p_p_id=101_INSTANCE_WNgME5eEYa3x&_101_INSTANCE_WNgME5eEYa3x_languageId=en_GB](http://asset_publisher/WNgME5eEYa3x/content/id/2196558?p_p_id=101_INSTANCE_WNgME5eEYa3x&_101_INSTANCE_WNgME5eEYa3x_languageId=en_GB), consulté le 17 avril 2017.

MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF THE RUSSIAN FEDERATION, *Press release on Russia-EU talks on countering terrorism*, 8 février 2017.

<http://www.mid.ru/evropejskij-souz-es/> -

[/asset_publisher/6OiYovt2s4Yc/content/id/2632314?p_p_id=101_INSTANCE_6OiYovt2s4Yc&_101_INSTANCE_6OiYovt2s4Yc_languageId=en_GB](http://asset_publisher/6OiYovt2s4Yc/content/id/2632314?p_p_id=101_INSTANCE_6OiYovt2s4Yc&_101_INSTANCE_6OiYovt2s4Yc_languageId=en_GB), consulté le 17 avril 2017.

²²⁵ THE OBSERVATORY OF ECONOMIC COMPLEXITY, *Russia*.

<http://atlas.media.mit.edu/en/profile/country/rus/>, consulté le 17 avril 2017.

Finalement, afin de conclure cette partie introductive, nous tenions à préciser que, bien que la question de la lutte contre le terrorisme relève principalement des compétences des Etats membres, cette thématique peut tout de même s'avérer être intéressante. En effet, que la relance provienne de l'Union européenne dans sa forme supranationale ou des Etats membres pris individuellement, cela n'a finalement qu'une importance secondaire. Si les Etats européens, par le biais de relations bilatérales, améliorent leurs relations avec la Russie, l'Union européenne, par le biais du Conseil européen, s'en trouverait elle aussi positivement impactée. De plus, de l'avis d'un expert interrogé, la France et l'Allemagne, qui sont des partenaires européens importants pour Moscou dans la lutte contre le terrorisme, font preuve de loyauté vis-à-vis de Bruxelles. Cela signifie que ces deux Etats n'iraient pas à l'encontre des intérêts de l'Union européenne pour favoriser leurs relations bilatérales avec la Russie. Ainsi, quoique l'Union européenne ne dispose que de moyens limités en matière de lutte contre le terrorisme, cette thématique n'est pas inintéressante dans l'optique d'une relance des relations Russie-Union européenne.

Les relations Russie-UE : une relance nécessaire ?

Comme présenté plus haut, le premier objectif de notre analyse était de tester nos deux postulats de départ qui étaient 1) que les relations Russie-Union européenne rencontraient actuellement des difficultés et 2) que les acteurs appelaient au rétablissement d'un dialogue politique et sécuritaire. Cette approche se justifiait par le fait que nous souhaitions obtenir la vision des acteurs sans nous arrêter au seul prisme médiatique et ainsi éviter un biais de départ. Lorsque le contexte s'y prêtait²²⁶, nous avons proposé aux experts de s'exprimer librement sur les relations Russie-Union européenne dans un cadre plus large que le terrorisme. Cela nous a permis de saisir la vision des acteurs et de comprendre dans quelle mesure les avis convergeaient en dépit des profils différents des personnes interrogées. De même, nous trouvions important de questionner les experts sur leurs opinions au sujet de la nécessité du rétablissement d'un dialogue politique et sécuritaire entre Bruxelles et Moscou. Cela nous a permis de nous assurer que les acteurs interviewés considéraient la relance d'un tel dialogue comme nécessaire pour rétablir une certaine stabilité dans les relations Russie-UE.

En outre, nous considérons intéressant de laisser les acteurs s'exprimer librement sur les relations entre la Russie et l'Union européenne, car cela permettait de faire ressortir de manière spontanée les difficultés et défis auxquelles ces relations sont actuellement confrontées. Cette démarche nous a également permis de comprendre si les acteurs appelaient à un rétablissement des relations ou préféraient le statu quo actuel, c'est-à-dire un certain gel des relations et le régime des sanctions. Cet élément était en effet primordial pour comprendre s'il existait, de l'avis des experts, une volonté politique de dépasser ce blocage pour se concentrer sur une recherche de solutions.

La première étape de cette recherche fut donc d'interroger les acteurs sur leur vision des relations russo-européennes afin de s'assurer que l'hypothèse sur laquelle se fondait cette recherche, à savoir que les relations entre la Russie et l'Union européenne étaient mauvaises, était une vision partagée par les acteurs. Bien que cette question puisse paraître quelque peu naïve sachant que nous nous trouvons dans une situation de sanctions et de contre-sanctions de part et d'autre, nous souhaitions entendre les experts s'exprimer à ce sujet. Il est ressorti que toutes les personnes interrogées – à l'exception d'une – considéraient que les relations entre la Russie et l'Union européenne étaient « mauvaises ». Certaines personnes interrogées n'ont pas hésité à qualifier ces relations de « problématiques », de « dangereuses » ou encore d'indiquer qu'elles « n'étaient nulle part ». Ce constat est également présent du côté russe, un expert en sécurité ayant désigné ces relations comme étant « недоверчивые и “вялые” ».

Un seul participant, ancien diplomate en poste à Moscou, a indiqué qu'il ne croyait pas en une « grande détérioration » des relations Russie-Union européenne, cette impression étant, selon lui, principalement véhiculée par les médias. Il a toutefois concédé que les relations entre les pays européens et la Russie devaient être relancées et qu'un des moyens pour ce faire serait d'approfondir la coopération en matière de lutte contre le terrorisme.

²²⁶ Les experts interrogés n'étant pas tous des spécialistes des relations Union européenne-Russie, certains ont préféré se concentrer uniquement sur des questions liées à la lutte contre le terrorisme.

Cette étape préliminaire a permis de corroborer notre postulat de départ selon lequel les relations entre l'Union européenne et la Russie étaient actuellement problématiques. Suite à ce constat, nous souhaitons connaître l'avis des experts sur la nécessité de normaliser ces relations. Nous désirions en effet déterminer s'il existait un réel intérêt au rétablissement d'un dialogue politique et sécuritaire entre l'Union européenne et la Russie. A la question « Pensez-vous qu'il soit nécessaire de poursuivre un dialogue avec la Russie ? », les personnes interrogées ont répondu affirmativement à l'instar de deux fonctionnaires européens qui se sont exprimés ainsi :

« Personne à l'Union européenne ne pense qu'on peut faire des choses en ignorant la Russie ».

« Of course we see a need for cooperation with the Russians ».

Une position très claire également partagée par un expert des questions terroristes qui a déclaré que :

« Il y aurait un intérêt des deux côtés à coopérer. [...] On ne peut pas arrêter indéfiniment de parler aux Russes, c'est juste impossible. Et ce n'est même pas dans notre intérêt ! Notre intérêt, c'est de reprendre des relations, à la fois parce qu'on a besoin des Russes sur un certain nombre de questions et à la fois parce que c'est dans notre intérêt d'avoir des relations stables ».

Le Parlement européen semble d'ailleurs partager cet avis selon lequel il est nécessaire de coopérer et de trouver un terrain d'entente avec la Russie. Dans son dernier rapport sur la mise en œuvre de la politique étrangère européenne, il a insisté sur le besoin « de définir une nouvelle stratégie des relations de l'Union avec la Russie, qui soit plus réaliste et qui se fonde sur une dissuasion crédible, mais aussi sur le dialogue dans des domaines d'intérêt commun, tels que la lutte contre le terrorisme, [...] »²²⁷. Il est mentionné plus loin que l'UE considérerait « important de trouver des solutions pour apaiser les tensions actuelles et d'engager un dialogue constructif avec la Russie afin de définir des mesures visant à réduire le risque d'erreurs d'appréciation et de malentendus dangereux »²²⁸.

Cependant, un expert russe interrogé s'est montré plus circonspect en indiquant que, bien qu'il existait un intérêt de coopérer avec l'Union européenne dans différents secteurs comme l'éducation ou le transfert de technologies, le besoin de rétablir des relations entre l'Union européenne et la Russie n'est pas ressorti aussi clairement. Au contraire, le futur des relations Russie-Europe devrait, selon lui, passer par des relations bilatérales entre certains Etats membres et la Russie. Cela nuance quelque peu le discours d'un fonctionnaire européen qui nous avait indiqué que les Russes étaient très intéressés par la coopération, notamment dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. En outre, lorsque nous observons les publications officielles du Ministère des affaires étrangères russe, nous observons qu'il existe différents documents soulignant la coopération entre Bruxelles et Moscou en matière de lutte contre le terrorisme²²⁹. Ces communications datant de 2016 et 2017 semblent démontrer qu'il subsiste un dialogue entre les deux puissances et que l'une comme l'autre recherchent une certaine coopération. Nous essaierons donc d'analyser, dans la suite de ce travail, dans quelle mesure ce dialogue existe et s'il permet de déboucher sur des résultats concrets.

²²⁷ PARLEMENT EUROPÉEN, *Rapport sur la mise en œuvre de la politique étrangère et de sécurité commune*, A8-0360/2016, 30 novembre 2016, p. 12.

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+REPORT+A8-2016-0360+0+DOC+XML+V0//FR>

²²⁸ *Ibid.*

²²⁹ MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF THE RUSSIAN FEDERATION, *Press release on Deputy Foreign Minister Oleg Syromolotov's meeting with EEAS Deputy Secretary General Pedro Serrano and EU Counter-Terrorism Coordinator Gilles de Kerchove*, 1er avril 2016.

<http://www.mid.ru/home/->

[/asset_publisher/WNgME5eEYa3x/content/id/2196558?p_p_id=101_INSTANCE_WNgME5eEYa3x&_101_INSTANCE_WNgME5eEYa3x_languageId=en_GB](#), consulté le 17 avril 2017 ;

MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF THE RUSSIAN FEDERATION, *Press release on Russia-EU talks on countering terrorism*, 8 février 2017.

<http://www.mid.ru/evropejskij-souz-es/->

[/asset_publisher/6OiYovt2s4Yc/content/id/2632314?p_p_id=101_INSTANCE_6OiYovt2s4Yc&_101_INSTANCE_6OiYovt2s4Yc_languageId=en_GB](#), consulté le 17 avril 2017.

Une impossible reprise des relations Russie-Union européenne ? Cinq obstacles à une amélioration des relations

Si les experts interrogés semblaient s'accorder sur le fait qu'une reprise des relations entre Bruxelles et Moscou était souhaitable, il n'en est pas moins ressorti des entretiens que la normalisation de ces relations était pavée de nombreux obstacles. Nous jugions donc important de présenter les difficultés liées à la normalisation des relations entre l'Union européenne et la Russie évoquées spontanément par les personnes interviewées. En effet, ces difficultés complexifient indiscutablement la coopération possible entre Moscou et Bruxelles et les présenter nous permettait de mieux prendre conscience du niveau de péjoration des relations.

En analysant nos entretiens, nous avons relevé cinq domaines qui endommagent actuellement les relations Russie-Union européenne : l'annexion de la Crimée et la situation dans l'Est de l'Ukraine, la sauvegarde de la réputation sur la scène internationale, la perception de la Russie comme d'un danger et finalement une conception divergente des relations internationales²³⁰.

a) L'annexion de la Crimée et la situation dans l'Est de l'Ukraine

La question de la Crimée a été évoquée spontanément comme étant un frein important au rétablissement de relations normales par sept personnes interrogées. En effet, l'annexion de la Crimée en mars 2014 a profondément ébranlé les relations euro-russes, créant une situation de tensions inédites entre les deux acteurs. Suite à la modification des frontières par la force – c'est du moins ainsi que l'Union européenne considère l'annexion de la Crimée –, l'année 2014 fut ressentie par les Européens comme l'année de la rupture sécuritaire. Cette analyse correspond à ce qui ressort de la littérature scientifique où, à l'instar de Derek Averre, il est fait mention que l'action russe en Crimée puis en Ukraine a profondément affecté l'environnement sécuritaire de l'Union européenne²³¹. Face à cette action, l'Union européenne a décidé d'instaurer un régime de sanctions contre la Russie, régime qui perdure encore aujourd'hui.

Cependant, plusieurs experts ont indiqué qu'il serait à priori possible de reprendre des relations de haut niveau avec la Russie si celle-ci affichait un réel soutien à la résolution du conflit dans le Donbass. Plusieurs pays européens se disent donc prêts à se prononcer en faveur de la levée de certaines sanctions en cas d'un engagement réel de la Russie dans l'implémentation des accords de Minsk. La situation ne semble donc plus aussi bloquée qu'elle pouvait l'être durant l'année 2014. Certains experts interrogés semblent cependant partager l'avis selon lequel la Russie ne chercherait pas à améliorer la situation dans l'Est de l'Ukraine, et donc de détendre ses relations avec les pays occidentaux, et cela, en dépit des signaux d'apaisement envoyés aussi bien par l'Italie que la France.

La question de la Crimée, et plus largement de l'Ukraine, reste le principal frein à la coopération entre l'Union européenne et la Russie. Un fonctionnaire européen n'a pas hésité à indiquer qu'une collaboration avec la Russie était nécessaire mais que l'UE devait se montrer très prudente afin de ne pas être instrumentalisée par Moscou sur la question criméenne :

« The European Union needs to be careful not to be instrumentalised because as soon as it comes out, I don't know, if it seems like: "Ok the European Union is now going to cooperate with Russia on counterterrorism", Russia might use this and say: "Oh look, we are completely rehabilitated, they anyhow cooperate with us and everything is fine now." And this should be avoided. We don't want this message ».

La situation en Crimée et en Ukraine pose problème uniquement du point de vue européen, ce qui était facilement prévisible. En effet, cette thématique n'a pas été évoquée par l'expert russe que nous avons

²³⁰ Nous traiterons la question du manque de confiance, qui est ressortie comme un obstacle majeure à la normalisation des relations entre Moscou et Bruxelles, dans le chapitre sur les limites à la coopération en matière de lutte contre le terrorisme.

²³¹ Derek AVERRE, « The EU and Russia: managing the new security environment in the wider Europe », in *European Policy Analysis*, op. cit., p. 1.

interrogé. Ce dernier s'est contenté d'indiquer qu'une escalade du conflit en Ukraine représentait la menace principale à la sécurité nationale de la Russie sans lier cette situation aux relations avec l'Union européenne.

Toutefois, de l'avis de certains experts interrogés, l'Union européenne serait prête à lever certaines sanctions si la Russie faisait l'effort de calmer le jeu dans le Donbass, sans pour autant que la question du statut de la Crimée ne soit résolue. Il reste donc possible d'envisager une évolution positive des relations Russie-UE si la situation dans le Donbass se pacifie.

b) La sauvegarde de la réputation sur la scène internationale

Un second élément ressorti en lien avec la situation en Crimée est lié à la question de la sauvegarde de la réputation de l'Union européenne comme de la Russie. En effet, la question de la réputation en relations internationales est importante pour analyser les actions des acteurs internationaux. Suite au gel des relations diplomatiques et de la mise en place de sanctions et contre-sanctions, elles-mêmes résultant de l'annexion de la Crimée, il est devenu difficile pour les acteurs de proposer de relancer des relations sans « perdre la face ». Comme l'indique Jennifer Erickson, la réputation est un bien important pour les Etats, car elle leur permet de clarifier leur position et leur rôle dans la politique mondiale. Cela leur permet, par exemple, d'être pris au sérieux par leurs pairs lorsqu'ils émettent des menaces²³². Comme l'explique cette chercheuse, « reputations also have social meaning, through external reinforcement of state identity and recognition of legitimacy and membership in the international community »²³³.

Cet aspect est ressorti lors de quatre entretiens, preuve qu'il s'agit d'une dimension problématique aux yeux des acteurs qui risque de freiner le rétablissement de la coopération opérationnelle. Ainsi, bien que nous ne retrouvions pas dans le discours des acteurs la même évaluation de ce risque pour la Russie et l'Union européenne, nous pouvons tout de même le considérer comme une difficulté importante à la reprise des relations :

« Les Russes n'ont pas un problème de *face-saving* mais l'Union européenne, qui a tellement dit... C'est un peu difficile ».

« En l'état actuel, il y a des points de vue juridique, politique et la question de crédibilité, de ne pas perdre la face, il me semble que c'est quand même assez haut des deux côtés, et en Europe et en Russie. Et je pense que c'est un obstacle majeur ».

En prenant en compte la question de la crédibilité, nous pouvons conclure qu'en promouvant plus de coopération, Moscou comme Bruxelles craignent de fragiliser leur position vis-à-vis des opinions publiques et de la partie adverse en apparaissant comme faibles dans le contexte de ces relations. Cette même analyse vaut également pour la levée des sanctions. En effet, si la Russie ou l'Union européenne décidait de lever unilatéralement les sanctions, cela impliquerait une véritable perte de réputation sur la scène internationale car leurs menaces ne seraient plus considérées comme vraisemblables. La question de la réputation est particulièrement importante pour l'Union européenne qui cherche à se définir comme un acteur important dans le domaine de la politique internationale et dépasser à l'image d'une Europe politique faible²³⁴.

De manière générale, il est difficile de concevoir, dans la situation actuelle, si une reprise des relations entre Moscou et Bruxelles pourrait être envisageable, les deux acteurs craignant de perdre leur crédibilité sur la scène internationale. Afin qu'aucun des deux partenaires ne risque sa réputation internationale, il faudrait une coopération fructueuse dans un domaine précis qui permettrait de justifier une normalisation des relations. Lors d'un des entretiens, un expert a indiqué qu'un scénario imaginable serait l'arrestation d'un terroriste grâce à l'aide apportée par la Russie. Ce scénario semble toutefois devoir impliquer un acte terroriste d'envergure car la seule coopération par l'échange d'informations ne suffirait pas à relancer

²³² Jennifer ERICKSON, « Saving face, looking good, and building international reputation in East and West », in Louis PAULY, Bruce JENTLESON, (ed), *Power in a complex global system*, Oxon, Routledge, 2014, p. 180.

²³³ *Ibid.*, p. 180.

²³⁴ Romain YAKEMTCHOUK, « La politique étrangère de l'Union européenne », in *Rivista di Studi Politici Internazionali*, 2004, Vol. 71, No. 3, p. 394.

officiellement la coopération, comme le souligne un représentant de l'Union européenne : « If this story is a success, would both ministers go out and shake their hands and say « hey look how great we cooperate? ». No, they wouldn't probably ».

c) La menace représentée par la Russie

Le quatrième obstacle à la normalisation des relations entre la Russie et l'Union européenne est la menace, de l'avis de certains, que représente la Russie pour la sécurité européenne. Pour certains membres de l'Union européenne, Moscou constitue un danger, renforçant une atmosphère de défiance entre les acteurs. Cette menace prend deux formes : militaire et informationnelle. Si la menace militaire est prise au sérieux par les Etats baltes, d'autres Etats craignent plus largement les interférences de la Russie dans leurs processus électoraux ainsi que les campagnes de désinformation menées par cette dernière.

La Russie comme une menace militaire

Au sein de l'Union européenne, les avis semblent partagés quant à la volonté de coopérer avec la Russie en fonction de la sensibilité des Etats membres. Les pays qui ont traditionnellement été dans la zone d'influence de la Russie se sentent menacés par la mise en avant de sa puissance. Ils voient en la Russie une source de déstabilisation et de menace à leur sécurité nationale, les actions en Géorgie et en Ukraine n'ayant eu comme résultat que de renforcer ce sentiment. Ainsi, la Russie est désignée comme la menace principale dans les documents stratégiques des Etats baltes. A titre d'exemple, dans une publication, intitulée *International Security and Estonia 2016*, le gouvernement estonien indique que « policies adopted by the current Russian government will remain the greatest factor threatening the military security of the Baltic Sea region in the near future. Russia's disagreements with the West, growing voluntary isolation, and unpredictable and aggressive actions in executing its plans have a profoundly negative effect on the region's security »²³⁵.

Cette menace représentée par la Russie est également partagée par les pays du Nord de l'Europe. En effet, un expert interrogé, spécialiste de la Russie, nous a indiqué que la Finlande souhaitait se rapprocher de l'OTAN afin de se protéger de Moscou, alors même que ce pays avait entretenu de bonnes relations avec la Russie jusqu'à présent²³⁶. De même, les incursions russes dans les espaces aériens et maritimes des pays baltes et scandinaves ont été également mentionnées par certains experts comme attisant les craintes de ces Etats et leurs réserves vis-à-vis de Moscou. Cette situation nous renvoie à la question du manque de confiance entre les acteurs traitée plus haut. En effet, ces actions hostiles, bien que considérées comme défensives par la Russie face à la menace que représente l'OTAN, contribuent à renforcer un climat de méfiance.

La menace représentée par les campagnes de désinformation russes

En outre, la question de la rhétorique antioccidentale présente actuellement en Russie a également été évoquée comme menace pour les pays occidentaux par certains experts. La question des faits alternatifs diffusés par la Russie est une thématique récemment apparue dans les médias européens²³⁷ et qui semble

²³⁵ TEABEAMET ESTONIAN INFORMATION BOARD, *International Security and Estonia 2016*, p. 9.

<https://www.teabemet.ee/pdf/2016-en.pdf>, consulté le 18 avril 2017.

²³⁶ STANDISH, Reid, « How Finland became Europe's Bear whisperer », in *Foreign Policy*, 2016.

<http://foreignpolicy.com/2016/03/07/how-finland-became-europes-bear-whisperer-russia-putin/>, consulté le 29 avril 2017.

²³⁷ C POLITIQUE, « Comment les médias russes travaillent en France », 12 mars 2017.

<https://www.france.tv/france-5/c-politique/29175-comment-les-medias-russes-travaillent-en-france-c-politique.html>, consulté le 24 mars 2017 ;

LE TEMPS, « Le désarroi européen face à la propagande russe », 25 novembre 2016.

<https://www.letemps.ch/monde/2016/11/25/desarroi-europeen-face-propagande-russe>, consulté le 24 mars 2017.

LE TEMPS, « Propagande russe en Europe : le mensonge de passera pas », 25 novembre 2016.

<https://www.letemps.ch/opinions/2016/11/25/propagande-russe-europe-mensonge-ne-passera>, consulté le 24 mars 2017.

SLATE.FR, « Il est temps de s'opposer à la désinformation », 9 janvier 2017.

<http://www.slate.fr/story/133550/ma-petite-victoire-sur-russia-today>, consulté le 24 mars 2017.

fortement inquiéter l'Union européenne. En novembre 2016, le Parlement européen a adopté une résolution sur les risques induits par la « propagande russe », notamment sur le « danger de division de l'Europe »²³⁸. Cette composante est ressortie clairement lors de plusieurs entretiens où il était fait mention de la volonté russe d'influencer l'espace européen et de jouer avec les opinions publiques européennes afin d'obtenir des soutiens dans ces pays. Un spécialiste de la Russie s'est par ailleurs déclaré inquiet des changements de perceptions qui étaient en train de se produire dans les pays européens grâce aux campagnes de désinformation menées par la Russie. Selon lui, le discours sur l'humiliation de la Russie, qui s'est diffusé ces dernières années, est particulièrement pernicieux dans le sens où il modifie la réalité historique :

« On est en train d'entrer nous aussi dans une réalité parallèle et on va basculer. Nos opinions publiques par exemple, sur ce qui concerne la Russie et donc l'Ukraine, donc la sécurité de l'Europe centrale. On est en train de basculer dans ce que j'ai vu arriver en Russie. On est dans une réalité complètement faussée, qui ne correspond pas à la réalité historique mais qui va avoir une importance centrale sur la formulation politique dans les années à venir ».

Bien que l'impact du système de désinformation russe soit difficilement mesurable, nous avons tout de même trouvé adéquat de présenter cet aspect dans les difficultés rencontrées actuellement dans les relations Russie-Union européenne. En effet, quelle que soit l'influence des médias russes sur l'opinion publique occidentale, il s'agit néanmoins d'un élément supplémentaire minant un peu plus le niveau de confiance entre les Etats européens et la Russie. En outre, le fait que le Parlement européen se penche sérieusement sur cette question semble indiquer que l'Union européenne se soucie véritablement de cette nouvelle politique russe et y voit une certaine menace réelle.

La Russie comme menace pour l'espace européen

Outre les réticences de certains Etats membres, certains experts européens ont également indiqué que la Russie représentait une menace importante pour l'Europe en général. Selon ces analystes, l'Union européenne s'est construite avec l'idée du rejet de l'utilisation de la force et de la coercition dans les relations internationales, promouvant la coopération et l'intégration régionale pour éviter les conflits violents. Pour certaines personnes interrogées, la Russie incarnerait donc ces valeurs anciennes avec une politique basée sur la puissance militaire. Dans cette vision, l'Europe, entité pacifique, serait donc mise en danger par une Russie agressive et opposée aux valeurs européennes de paix et de stabilité :

« Donc ce point de vue européen, c'est vraiment le rejet de la force, de la violence, de la coercition et c'est pour ça ce que les Russes ont fait en 2014, c'est contre tous ces principes ».

« [Une des] menaces, c'est le retour de la force dans les relations internationales et c'est là où on tombe sur la Russie. La force, c'est le fait accompli. C'est quelque chose que les Européens ne peuvent pas accepter parce qu'ils ont construit toute l'Union européenne sur le refus de l'usage de la force et du fait accompli ».

Ces craintes, qu'elles soient fondées ou non, se basent tout de même sur le fait que la Russie s'est largement réarmée au cours des dernières années. Ainsi, pour deux experts interrogés, le fait que la Russie alloue plus de 5% de son PIB à la modernisation de son armée – en plus de ses intrusions dans les espaces aériens ou maritimes de certains Etats – alimente largement cette peur. Cela s'explique par le fait que la Russie est considérée par les pays européens comme une puissance révisionniste²³⁹ et expansionniste n'hésitant pas à s'appuyer sur sa forme militaire pour modifier l'équilibre international en sa faveur²⁴⁰.

²³⁸ PARLEMENT EUROPÉEN, *Résolution sur la communication stratégique de l'Union visant à contrer la propagande dirigée contre elle par des tiers*, 2016/2030 (INI), 23 novembre 2016.

<http://www.europarl.europa.eu/oeil/popups/summary.do?id=1465158&t=d&l=fr>, consulté le 24 mars 2017.

²³⁹ Hiski HAUKKALA, (et al.), « Trust in international relations – A useful tool? », in *Journal of Trust Research*, 2015, Vol. 5, No. 1, pp. 4; Gustav GRESSEL, « Russia's Quiet Military Revolution, and What it Means for Europe », in *European Council on Foreign Relations*, 2015, p. 5.

²⁴⁰ *Ibid.*, p. 13.

d) Le caractère composite de l'Union européenne

Le caractère composite de l'Union européenne constitue une quatrième difficulté au rétablissement des relations russo-européennes. Cet obstacle est apparu sous deux formes lors de différents entretiens. Il a premièrement été rappelé que l'hétérogénéité de l'UE complexifiait le dialogue avec Moscou du fait de la nécessité pour vingt-huit Etats de s'accorder sur une position unique alors qu'en face la Russie avait naturellement l'avantage de parler d'une seule voix. Deuxièmement, il a été fait mention que le caractère composite de l'Union européenne permettait à la Russie de développer des relations privilégiées avec certains Etats membres qui adoptaient ensuite une attitude favorable à son égard au niveau européen.

Ces attitudes favorables représentent donc un certain risque pour l'Union européenne car les décisions en matière de politique étrangère de l'UE suivent la règle de l'unanimité. Chaque Etat membre a donc le pouvoir de bloquer ou de soutenir certaines décisions en fonction de sa politique nationale vis-à-vis de la Russie. La position de l'Union européenne vis-à-vis de la Russie dépend donc largement du consensus trouvé entre ses Etats membres. Ainsi, les Etats baltes, qui se sentent vulnérables face à leur grand voisin, s'opposent clairement à l'idée de renforcer la coopération avec la Russie. Cette considération se retrouve dans un document officiel lituanien intitulé *National Security Threat Assessment* :

« In case of the Alliance shifting focus from the security situation in Eastern Europe to greater cooperation with Russia, Lithuania's security situation might be affected negatively »²⁴¹.

Il existe donc une tension entre politique étrangère nationale et politique étrangère communautaire car tous les pays ne poursuivent pas les mêmes objectifs sur la scène internationale ou n'ont pas la même vision de la Russie. En développant des relations bilatérales privilégiées avec certains partenaires européens, Moscou obtient un levier pour jouer sur des possibles dissensions entre les Etats membres. Cette politique bilatérale a pour objectif de rendre plus difficile la prise de décision à l'unanimité grâce à la mise en place de liens et d'agendas politiques différenciés avec certains pays pouvant ensuite défendre une position plus conciliante vis-à-vis de Moscou. En outre, cette situation débouche sur un affaiblissement de l'Union européenne politique, car il devient plus difficile pour ses membres de faire front commun vis-à-vis de la Russie, avec un risque de perte de crédibilité en cas d'absence de consensus.

Selon la sensibilité des experts interrogés, la règle du consensus au sein de l'Union européenne pour les décisions de politique étrangère pose problème. Pour certains, cette règle accorderait trop de poids à de petits Etats membres par rapport à des Etats plus puissants comme l'Allemagne ou l'Italie. Cet aspect est ressorti lors d'un entretien avec un ancien ambassadeur qui a indiqué que cette situation créait un déséquilibre non seulement au sein de l'Union européenne mais également dans ses relations avec la Russie. De ce point de vue, certains problèmes actuels rencontrés dans les relations Russie-UE seraient donc dus au pouvoir décisionnel disproportionné des Etats baltes qui considèrent le rétablissement d'un dialogue avec Moscou comme néfaste. Certains acteurs n'hésitent donc pas à expliquer que « les ex-petits pays de la bulle soviétique en veulent aux Russes. Donc ils compliquent considérablement le jeu avec une très petite légitimité ».

Nous pouvons cependant nuancer cette vision en optant pour un autre angle d'analyse. En effet, même si les pays baltes ont une forme de droit de veto en matière de politique étrangère du fait de la règle du consensus, cela signifie également que des Etats potentiellement favorables à la Russie peuvent également favoriser la suspension des sanctions. Cela explique la volonté de Moscou de développer des relations bilatérales avec un certain nombre d'Etats européens, lui permettant ainsi d'acquiescer des Etats à sa cause, de créer des dissensions entre les membres de l'UE et donc d'affaiblir l'Union européenne politique. Ceci se traduit concrètement par la volonté de la Russie de développer ses relations bilatérales avec certains Etats puissants de l'Union européenne afin que ceux-ci adoptent une politique lui étant plus favorable au niveau national et communautaire. Selon un expert, le gouvernement russe joue donc sur les dissensions au sein de

²⁴¹ STATE SECURITY DEPARTMENT OF THE REPUBLIC OF LITHUANIA, *National Security Threat Assessment*, 2016, pp. 7-8.
<https://kam.lt/download/53705/aotd%20gresmes%202016-en-el.pdf>, consulté le 30 octobre 2016.

l'UE tout en répétant officiellement qu'une Union européenne forte est nécessaire pour maintenir la paix en Europe.

Un spécialiste de la Russie analyse le positionnement de Moscou vis-à-vis de l'Union européenne comme étant un essai de « nous faire oublier qu'entre Berlin et Moscou, il y a 90 millions d'Européens qui vivent, qui ont des Etats indépendants et qui ont leur propre vision sur ce qu'ils veulent faire avec leur pays. On parle, quand tu les entends parler, c'est comme si c'était un *no man's land* ! ». Ainsi, en cherchant à développer des liens privilégiés avec certains acteurs européens voire certains partis politiques, la Russie essaie de faire émerger une tendance lui étant positive. En outre, Moscou considère qu'il lui manque un interlocuteur crédible en matière de politique étrangère à Bruxelles et lui permet d'user largement des relations bilatérales. Ceci engendre donc une perte de pouvoir du côté européen, ce qui rend une coopération politique avec la Russie plus difficile du fait des nombreux acteurs compétents en lice pour discuter avec elle. Ainsi, de l'avis d'un acteur interrogé, la situation actuelle se résume de la manière suivante : « La France est membre du Conseil de sécurité donc quelque part, ils se sentent plus importants donc pourquoi pas directement parler sans trop utiliser l'Union européenne. Vous avez l'Allemagne qui est clairement le partenaire – même aujourd'hui avec la crise – le partenaire occidental de la Russie le plus important. Et eux aussi ne veulent pas trop parler aux autres parce qu'ils ont leur propre calendrier. Donc il y a un problème que l'Union européenne a en permanence, la fameuse question du téléphone, “à qui je téléphone ?” ». La Russie peut donc facilement jouer avec cette faiblesse inhérente à l'Union européenne pour défendre son point de vue.

Au regard de la situation actuelle, nous pouvons présupposer que l'annexion de la Crimée représente un choc très important pour que les Etats membres de l'UE adoptent des sanctions à l'unanimité, indépendamment de leurs relations respectives avec la Russie. Nous observons toutefois que des voix de plus en plus fortes se font entendre pour abroger les sanctions dans certains pays européens. Nous pouvons donc présumer que si les sanctions arrivent encore à être maintenues aujourd'hui, c'est notamment en raison de la crainte de certains Etats d'essuyer une perte de réputation sur la scène internationale.

e) Deux visions divergentes des relations internationales

Le dernier problème rendant difficile une normalisation des relations euro-russes est la différence des perceptions des relations internationales entre la Russie et l'Union européenne. Ceci se retrouve particulièrement dans l'attention qu'elles portent respectivement à la puissance et à la géopolitique. Il ne faut pas sous-estimer le fait que la Russie se représente l'Union européenne comme une puissance impérialiste concurrente, ce qui explique, du moins en partie, sa volonté d'affaiblir l'Europe politique. Pour Moscou, la politique étrangère de Bruxelles est perçue comme étant impérialiste et comme représentant une menace pour ses intérêts.

Nous retrouvons cette vision aussi bien dans la littérature que dans plusieurs de nos entretiens. Comme l'observe Fyodor Lukyanov, la Russie ne comprend pas la logique de puissance post-moderne de l'Union européenne, surtout lorsque cette dernière réfute catégoriquement les accusations de logique géopolitique pour expliquer ses actions²⁴². En effet, l'UE préfère les présenter comme favorisant l'établissement de situations gagnant-gagnant, bénéficiant à toutes les parties²⁴³, approche antinomique à la vision réaliste des relations internationales à laquelle se raccroche la Russie²⁴⁴. En outre, comme l'indique Dmitry Suslov, la Russie et l'Union européenne prônent des modèles de leurs relations et un ordre politique européen fondamentalement incompatibles²⁴⁵. En effet, alors que Moscou analyse la politique extérieure européenne comme étant de la géopolitique traditionnelle, l'Union européenne conçoit ses actions dans l'espace post-soviétique comme étant la possibilité offerte à des pays tiers de bénéficier des normes européennes²⁴⁶. Or,

²⁴² Fyodor LUKYANOV, « Russia-EU: The Partnership That Went Astray », *op. cit.*, p. 1114.

²⁴³ *Ibid.*

²⁴⁴ Tom CASIER, « The EU-Russia Strategic Partnership: Challenging the Normative Argument », in *Europe-Asia Studies*, 2013, Vol. 65, No. 7, p. 1377.

²⁴⁵ Dmitry SUSLOV, « Without a “Common Space”: A New Agenda for Russia-EU Relations », in *Global Affairs*, 2016, p. 1.

<http://eng.globalaffairs.ru/valday/Without-a-Common-Space-A-New-Agenda-for-Russia-EU-Relations-18257>

²⁴⁶ Tom CASIER, « The EU-Russia Strategic Partnership: Challenging the Normative Argument », *op. cit.*, p. 1385.

la Russie, qui accorde une importance grandissante à la défense de sa sphère d'intérêts, se sent concurrencée par les accords noués par certains pays dans cette zone avec l'Union européenne²⁴⁷. Les deux puissances européennes se retrouvent donc en compétition directe pour attirer ces pays dans leur giron.

Il s'agit donc, pour la Russie, de se prémunir face aux risques que pose l'Union européenne pour sa sécurité et la préservation de ses intérêts dans son étranger proche en essayant d'affaiblir celle qu'elle considère être son adversaire régionale. Or, lorsque nous écoutons des acteurs européens, cette vision ne transparait pas et leur semble en décalage avec le modèle de relations internationales que l'Union européenne essaie de promouvoir. Cette différence d'interprétation s'est retrouvée dans différents entretiens à l'image de ces extraits :

« Là où les Européens passent leur temps à expliquer : “non, non l'accord d'association avec l'Ukraine, ce n'est pas de la géopolitique”, en face, les Russes ne voient ça que comme de la géopolitique. Donc il y a une sorte de décalage ».

« Quand le régime russe a souhaité une grande conférence sur la sécurité, aussitôt les Russes ont évoqué le concept de zones d'influence en se référant au passé. Et évidemment les peuples ne sont pas d'accord. Ce n'est pas seulement l'Union européenne ».

En outre, ce décalage est également vu par les experts comme relevant d'une opposition entre une conception moderne et post-moderne des relations internationales. En effet, selon trois experts, alors que l'Union européenne met la question de coopération au centre de sa politique et de sa compréhension des relations internationales, la Russie, de son côté analyse les relations internationales sous l'angle « réaliste », à savoir un équilibre des forces et de la puissance militaire. Nous nous retrouvons dès lors dans une situation où les deux puissances ont des référentiels en opposition, car alors que l'une dit rechercher la coopération internationale, la seconde perçoit la scène internationale comme un système de puissances en concurrence. Cette distinction se retrouve dans les discours de l'Union européenne cherchant à transmettre le message que toute sa politique étrangère est tournée vers la coopération et la définition de solutions « gagnant-gagnant ». Il a été également mentionné au cours d'un entretien que l'erreur de l'Union européenne avait été de croire que le monde était à son image, c'est-à-dire que la politique de puissance traditionnelle était dépassée et que les Etats favorisaient la coopération multilatérale pour répondre à ces questions. Cette situation, qui crée un véritable décalage entre les deux acteurs, semble anéantir toute confiance, élément pourtant nécessaire pour développer une coopération sur le long terme.

Deux experts de la Russie se sont exprimés ainsi pour présenter la difficulté rencontrée par l'Union européenne à dialoguer avec ses partenaires étrangers ne partageant pas sa vision de la politique internationale :

« Les Européens ont cru, et là se réveillent, que le monde était à leur image. C'est-à-dire qu'ils n'ont pas vu qu'ils étaient dans une sorte de bulle, ils ont cru que leur mode d'organisation politique avait vocation à se propager partout sans voir l'aspiration à la puissance ».

« Je pense que c'est le drame un peu de nos pays, c'est qu'on ne sait plus comment traiter quelqu'un qui ne réfléchit plus, pas en termes de coopération. Ce que pense l'Europe depuis 1945, en Europe, tout est négociable sauf une chose, c'est une attaque militaire sur un autre pays européen. C'est exactement ce que Poutine a fait ».

Il est, en outre, ressorti, lors d'un entretien avec un fonctionnaire européen, que l'Union européenne avait fait preuve de naïveté à l'égard de la Russie en pensant que cette dernière allait adopter les normes européennes et qu'une coopération durable pourrait dès lors survenir.

« The EU has definitely been naïve for the last twenty years because after the fall of the iron curtain and the fall of the Soviet Union, we thought that the Russian were our friends now. And we thought that the history

²⁴⁷ Serena GIUSTI, Tomislava PENKOVA, « The European Union and Russia: Engaged in Building a Strategic Partnership », *op. cit.*, pp. 121-122.

books in Russia looked the same than in Western Europe. And that was wrong. And we have simply be naive and blind to see that there are certain interests and that for them the fall of the Soviet Union was a huge loss, was a defeat ».

L'argument selon lequel les Européens n'ont pas pris la mesure du sentiment de déclassement de la Russie sur la scène internationale est ressorti lors de plusieurs entretiens. Cet extrait démontre d'ailleurs parfaitement la désillusion vécue par l'UE au cours de ces dernières années dans sa relation avec la Russie. Nous constatons également une forme d'incertitude de la part de l'UE de la position à adopter face à la Russie du fait de la divergence des intérêts entre ces deux puissances. Ces éléments représentent donc des obstacles aussi bien à la reprise des relations entre les deux acteurs qu'à la définition d'un partenariat sur le long terme. Plus largement, nous retrouvons ici la question de l'absence de valeurs partagées par les deux acteurs et l'idée que l'Union européenne et la Russie portent des projets internationaux différents. Nous sommes ainsi dans une situation délicate où l'absence d'une vision unique des relations internationales, notamment due au manque de valeurs communes, ne permet pas de développer des relations approfondies et représente un obstacle important à la reprise de relations positives.

Nous arrivons au terme de la présentation des problèmes rencontrés dans les relations russo-européennes, tels que ressortis lors des différents entretiens que nous avons menés. Cet exposé nous permet de mieux comprendre les défis auxquels doivent faire face les relations Russie-Union européenne et la possibilité de renouer la coopération entre ces deux acteurs. S'il est positif de constater que les acteurs recherchent le dialogue et souhaitent coopérer dans certains domaines où subsiste un intérêt commun, nous observons qu'il existe de nombreux freins politiques à cette coopération. Nous allons dès lors nous intéresser plus précisément à la possibilité de développer cette coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme afin d'analyser si ce thème pourrait servir d'ouverture à une relance des relations.

Le terrorisme, une menace similaire pour la Russie et l'Union européenne ?

A la suite de la présentation des difficultés rencontrées dans les relations Russie-Union européenne, nous nous sommes penchée sur la question de la perception de la menace terroriste pour les deux puissances. Nous nous sommes en effet demandé si la vision du terrorisme et la menace qu'il représentait était similaire en Europe et en Russie. Comprendre l'importance accordée à la lutte contre le terrorisme par les différents acteurs était une étape importante, car elle permettait, selon nous, de saisir dans quelle mesure les parties seraient prêtes à coopérer pour résoudre un problème commun. En effet, comme l'indique la théorie des régimes internationaux que nous avons présentée plus haut, la coopération naît de situations requérant une réponse commune²⁴⁸. Afin d'envisager une coopération sur le long terme, il est donc nécessaire que les Etats reconnaissent le problème comme tel et formulent le souhait de le résoudre collectivement²⁴⁹.

Il ressort des documents stratégiques européens et russes²⁵⁰ que le terrorisme représente une menace principale pour ces deux acteurs, l'Union européenne ayant même fait de la lutte contre le terrorisme une priorité de politique étrangère pour l'année 2017²⁵¹. Nous souhaitons toutefois avoir l'avis des experts sur ce sujet afin de comprendre si, s'agissant d'une priorité, il pourrait y avoir une opportunité de coopérer dans ce domaine afin de normaliser les relations Russie-Union européenne. Nous avons donc demandé aux experts qui avaient accepté de nous rencontrer de s'exprimer sur leur perception des menaces principales de

²⁴⁸ Alex MACLEOD, (et al.), *Relations Internationales. Théories et concepts*, op. cit., p. 379.

²⁴⁹ *Ibid.*

²⁵⁰ MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF THE RUSSIAN FEDERATION, *Foreign Policy Concept of the Russian Federation (approved by President of the Russian Federation Vladimir Putin on November 30, 2016)*, 1^{er} décembre 2016.

http://www.mid.ru/foreign_policy/news/-

[/asset_publisher/cKNonkJE02Bw/content/id/2542248?p_p_id=101_INSTANCE_cKNonkJE02Bw&_101_INSTANCE_cKNonkJE02Bw_languageId=en_GB](http://asset_publisher/cKNonkJE02Bw/content/id/2542248?p_p_id=101_INSTANCE_cKNonkJE02Bw&_101_INSTANCE_cKNonkJE02Bw_languageId=en_GB), consulté le 4 mai 2017.

²⁵¹ CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, *Déclaration commune relative à la programmation interinstitutionnelle annuelle pour 2017*, POLGEN 163 15375/16, 9 décembre 2016.

<http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-15375-2016-INIT/fr/pdf>, consulté le 4 mai 2017.

la Russie et de l'Union européenne. L'objectif de cette question était de comprendre, au-delà des discours officiels européens et russes, si le terrorisme représentait une menace principale pour ces deux puissances.

La perception de la menace terroriste par l'Union européenne...

Afin de mieux saisir la perception de la menace terroriste par les acteurs et experts européens, nous avons choisi, lors de nos entretiens, de questionner nos répondants sur les menaces principales qu'ils entrevoyaient et auxquelles l'Union européenne était confrontée. Si la crise des réfugiés et les flux migratoires ont été mentionnés comme étant les préoccupations premières de l'UE, plusieurs d'entre eux ont souligné que le terrorisme représentait une menace majeure pour les Etats européens :

« Le terrorisme est une menace actuelle, c'est clair, vu de France encore plus qu'ailleurs vu que la France a été durement frappée ».

« I mean terrorism is – I wouldn't call it a threat – a challenge for the European Union. And there I would say migration, terrorism and the third one, I don't know, maybe environmental, climate issues. But for the first two, there was a Eurostat survey, I saw it somewhere in a report at least where the European Union has been asked: "Where do you see the biggest challenges for the EU?" and it was migration and terrorism».

Plus largement, un expert interrogé a indiqué que le terrorisme était la menace sécuritaire la plus importante actuellement car elle impliquait une remise en question de toute la chaîne sécuritaire et requérait des réponses spécifiques de la part des agents étatiques et internationaux.

« Le terrorisme, c'est un phénomène tout à fait singulier parce qu'il met sous pression tous les maillons de notre chaîne sécuritaire. Et si on regarde cette chaîne sécuritaire qui va de la dissuasion, de l'état de droit, de la confiance qu'on peut avoir dans la justice, dans les forces de l'ordre, dans le gouvernement, etc. dans la capacité des tribunaux à juger et finalement à être compris et soutenus par l'opinion publique, dans les mesures qui sont prises, qui sont acceptées par la population, par la stratégie. [...] Et pour cela, pour moi, c'est aujourd'hui, le défi sécuritaire principal ».

Cependant, dans le cadre de l'Union européenne, nous retrouvons la problématique posée par le caractère composite de l'Union européenne, car l'intérêt porté à la lutte contre le terrorisme reste inégal entre les Etats membres. Cet aspect est ressorti lors de plusieurs entretiens durant lesquels il a été mentionné que les Etats membres de l'UE avaient des conjonctures sécuritaires différentes et donc des dispositions différentes face à la coopération contre le terrorisme.

« It has also to do whether or not jihadism is a relevant threat for their country. But it is not all the same towards the EU ».

Nous avons également tenté de comprendre si la lutte contre le terrorisme pouvait s'avérer un thème porteur dans les relations Russie-Union européenne. De l'avis d'un expert européen, l'UE a conscience que la lutte contre le terrorisme représente un enjeu sécuritaire important qui mériterait un accroissement de la coopération avec la Russie.

Nous retrouvons d'ailleurs cette position du côté d'Europol : « Based on the findings of the TE-SAT reports, counter-terrorism is one of the areas that would benefit from closer cooperation with Russia ».

Sur la base de ces extraits d'entretiens et des documents officiels, nous observons un intérêt, du côté européen, à coopérer avec la Russie en matière de lutte contre le terrorisme. Nous analyserons toutefois plus bas si ces déclarations se concrétisent dans les faits par le biais d'une coopération opérationnelle entre les acteurs.

Il semblerait, au vu des risques que le terrorisme représente actuellement pour la Russie²⁵², que cette dernière peut difficilement faire l'impasse sur la lutte contre le terrorisme. Lorsque nous analysons les résultats que nous avons obtenus au travers de nos entretiens, la position russe vis-à-vis du terrorisme semble, quant à elle, plus difficile à cerner que le point de vue européen. Alors que pour certains experts, la Russie serait préoccupée par le risque d'attentats, d'autres observateurs considèrent que Moscou voit la lutte contre le terrorisme principalement comme un outil de politique étrangère lui permettant de maintenir des contacts avec ses partenaires occidentaux sans pour autant chercher à lutter efficacement contre le terrorisme.

Ainsi, à la question portant sur la menace que représentait le terrorisme pour la Russie, un expert russe a répondu que la Russie avait une profonde conscience du risque terroriste en raison de son histoire, le terrorisme étant, selon lui, un outil largement utilisé par les « minorités radicalisées » depuis deux siècles. Il a également ajouté que l'activité de certains groupes sociaux faisant appel aux actes terroristes pour obtenir des concessions représentait la troisième menace la plus importante à la sécurité en Russie après le conflit en Ukraine et les tensions sociales dans certaines régions du pays.

Si le terrorisme, de l'avis de l'expert en sécurité russe que nous avons interrogé, semble représenter une menace importante, cet avis n'est pas partagé par toutes les personnes que nous avons interviewées. Ainsi, selon un ancien diplomate, le gouvernement russe met souvent en avant, dans son discours, la question de la lutte commune contre le terrorisme afin de se placer comme un partenaire dans ce domaine et de maintenir ainsi un dialogue avec les Européens.

« Les Russes savent qu'avec cet outil – la lutte contre le terrorisme – ils ont la sympathie de l'Union européenne et du monde occidental. [...] Donc si vous voulez, sur le plan intérieur, sur le plan cynique du gouvernement russe, ils s'en foutent du terrorisme. [...] C'est un bon outil pour eux car ils s'en fichent un peu sur le plan intérieur mais ils savent que pour nous, c'est très important ».

Selon cet expert, la Russie instrumentaliserait la menace terroriste en promouvant la coopération dans ce domaine sachant que l'Union européenne y porte un intérêt particulier. De plus, le pouvoir russe essaierait, selon certains experts, de transmettre l'idée selon laquelle il considérerait la lutte commune contre le terrorisme avec un intérêt similaire à celui des Européens et poursuivrait les mêmes objectifs. Cette ambiguïté a d'ailleurs été soulevée par un second expert, qui a déclaré ceci :

« Alors à cet effet de trompe-l'œil qui sont pour les tenants de tout ce discours “il faut une alliance avec la Russie [...] pour lutter contre le djihadisme, etc.”. Non pas qu'il n'y a pas des choses à faire [...]. Ce qui est passé sous silence, c'est le fait que la Russie qui se prétend “vent debout, les djihadistes, etc.” laisse Kadyrov organiser une manifestation qui a réuni plus de 800'000 personnes à Grozny après les attentats de Charlie Hebdo ».

De ce point de vue, il s'agirait donc d'un véritable double discours de la part de Moscou qui, officiellement, souligne l'importance de la lutte contre le terrorisme sur la scène internationale, tout en ne s'y intéressant que de manière limitée au niveau interne. Nous voyons deux raisons principales à ce que certains nomment un double langage.

Tout d'abord, cela permet à la Russie de maintenir un dialogue avec l'Union européenne et de garder un statut de partenaire incontournable. Cela s'est traduit par l'importance concédée à la question de la lutte contre le terrorisme lors des récentes rencontres bilatérales de Vladimir Poutine avec ses homologues

²⁵² La Russie arrive à la 30^e place du classement des pays les plus touchés par le terrorisme selon le *Global Terrorism Index 2016*; Ekaterina STEPANOVA, « Les Russes et l'Etat islamique: politique étrangère et facteurs internes », in *Outre-Terre*, 2015, No. 44, pp. 89-90.

français²⁵³, allemand²⁵⁴ ou encore italien²⁵⁵ ou lors des rencontres bilatérales entre Federica Mogherini et Sergei Lavrov²⁵⁶. Cette stratégie est intéressante pour Moscou qui peut, dès lors, essayer d'utiliser ce levier pour obtenir d'autres concessions, notamment en lien avec les sanctions à son encontre. En outre, cette thématique lui permet de discuter à la fois au niveau européen et au niveau étatique, ce qui peut également représenter une opportunité, pour la Russie, de s'assurer un soutien, si ce n'est pas directement au niveau de Bruxelles, du moins dans certaines capitales européennes.

Deuxièmement, cela permet plus largement à la Russie d'avoir une présence de premier ordre sur la scène internationale et donc de correspondre à la vision qu'elle a d'elle-même de « grande puissance »²⁵⁷. La Russie entend ainsi profiter de l'avantage que lui procure son expérience en matière de lutte antiterroriste afin de se prévaloir comme un partenaire incontournable et surtout un rempart contre le terrorisme djihadiste. En effet, la problématique de la lutte contre le terrorisme lui permet d'être considérée comme un partenaire incontournable aussi bien lors de discussions multilatérales que sur le terrain suite à son engagement en Syrie. Ceci se traduit notamment par la mise en avant, par Vladimir Poutine, des actions conjointes en Syrie avec certains pays occidentaux²⁵⁸, ce qui lui permet de souligner l'importance de la Russie dans les affaires du monde. De plus, en se positionnant comme partenaire sécuritaire indispensable, Moscou devient plus difficilement attaquant sur son action en Ukraine et l'annexion de la Crimée, car ses partenaires vont être moins enclins à la contrer du fait de leur interdépendance en matière de sécurité.

L'impression d'un double discours peut toutefois être nuancée par le fait que le terrorisme apparaît tout de même dans la liste des menaces sécuritaires auxquelles la Russie doit faire face²⁵⁹. Il est donc important de garder à l'esprit que, bien que la question de la lutte contre le terrorisme puisse être instrumentalisée, Moscou n'est certainement pas insensible aux risques d'attentats et à la coopération dans le domaine du contre-terrorisme. Il serait certainement imprudent de réduire uniquement la lutte contre le terrorisme à un discours de la Russie lui permettant de maintenir un dialogue avec ses partenaires.

Cependant, si l'analyse selon laquelle le gouvernement russe considérerait la lutte contre le terrorisme comme un simple outil de politique étrangère s'avérait exacte, il se peut que cette vision évolue dans les mois qui viennent. En effet, d'après trois experts en terrorisme interrogés, la politique menée par Moscou en Syrie est contre-productive pour la sécurité de la Russie. Selon eux, l'engagement russe en Syrie et la méthode violente adoptée pour lutter contre le djihadisme ont certainement radicalisé ou, du moins, contribué à radicaliser une frange de la population russe. Comme l'indique un expert des questions terroristes, « ce que la Russie a fait depuis le début du conflit syrien en Syrie, c'est très contre-productif en matière de lutte contre le terrorisme, y compris en Russie. [...] Parce qu'il y a eu un départ important de Tchétchènes et d'autres régions de la Russie qui sont partis en Syrie et qui ont renforcé ce réseau, créé une nouvelle génération de djihadistes, etc. ».

²⁵³ LE MONDE, « Face Vladimir Poutine, Emmanuel Macron pose ses marques sur la Syrie », 31 mai 2017.
http://www.lemonde.fr/syrie/article/2017/05/31/face-a-vladimir-poutine-emmanuel-macron-pose-ses-marques-sur-la-syrie_5136410_1618247.html, consulté le 31 mai 2017.

²⁵⁴ DIE WELT, « Merkel spricht von intensivem Treffen mit Putin », 2 mai 2017.
<https://www.welt.de/politik/ausland/article164176320/Merkel-spricht-von-intensivem-Treffen-mit-Putin.html>, consulté le 31 mai 2017.

²⁵⁵ KREMLIN PRESS ROOM, *Press statements and answers to journalists' questions following Russian-Italian talks*, 17 mai 2017.

<http://en.kremlin.ru/events/president/news/54511>, consulté le 31 mai 2017.

²⁵⁶ EUROPEAN UNION EXTERNAL ACTION, *Remarks by HR/VP Mogherini at the joint press conference with Foreign Minister of the Russian Federation Sergey Lavrov*, 24 avril 2017.

https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/24982/remarks-hrvp-mogherini-joint-press-conference-foreign-minister-russian-federation-sergey_en, consulté le 31 mai 2017.

²⁵⁷ Serena GIUSTI, Tomislava PENKOVA, « The European Union and Russia: Engaged in Building a Strategic Partnership », *op. cit.*, p. 128.

²⁵⁸ LE MONDE, « Face Vladimir Poutine, Emmanuel Macron pose ses marques sur la Syrie », *op. cit.*

²⁵⁹ EMBASSY OF THE RUSSIAN FEDERATION TO THE UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN AND NORTHERN IRELAND, *The Military Doctrine of the Russian Federation, approved by the President of the Russian Federation on December 25, 2014*, 29 juin 2015.

<https://rusemb.org.uk/press/2029>, consulté le 20 janvier 2017.

Cette opinion est également partagée par un représentant de l'Union européenne qui a souligné que les actions russes en Syrie risquaient d'affecter l'environnement sécuritaire de la Russie pour plusieurs années :

« We will see during the next years, how the situation in Syria will affect Russia's internal politics because there will be people returning. They will try to imprison most of them but they will not find everybody. First of all, if you imprison them and if you don't try somehow to support them, to give them a certain type of psychological support or whatever, these prisons will become breeding grounds for radicalization and at a certain point, these people will be free again. So no matter if it is in five years or in ten years, you are just cooking a very dangerous soup inside these prisons. Plus, as I said, you might have people you are simply not aware they have been in Syria. So they return and then they are full of hate against Russia. So we will see how this situation continues ».

Il est donc envisageable que la position russe sur la lutte contre le terrorisme évolue au cours des prochains mois ou années, avec un engagement plus concret de la part de la Russie dans la coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme. La perception d'un risque plus élevé, si nous reprenons le modèle de dilemme du prisonnier, pourrait donc constituer un moyen de modifier l'équilibre de Nash dans lequel se trouvent actuellement les relations Russie-Union européenne avec l'émergence d'un dialogue en matière de lutte contre le terrorisme plus sincère entre les deux puissances.

Suite à ce que nous avons présenté, nous ne pouvons pas conclure que la menace terroriste est considérée de la même manière par l'Union européenne et par la Russie, même si le discours officiel reste similaire. Alors que certains acteurs, aussi bien russes qu'européens, indiquent que le terrorisme représente l'une des menaces les plus importantes aussi bien pour la Russie que les pays européens, d'autres observent que la lutte contre le terrorisme n'est finalement pas une priorité pour Moscou. Nous n'avons malheureusement pas pu effectuer suffisamment d'entretiens avec des experts russes pour confirmer plus largement cette dernière affirmation.

En outre, la tentative de la Russie de se rapprocher de ses partenaires occidentaux ne semble pas encore porter ses fruits, comme l'indique cet extrait :

« Our message is, in those areas of common interests, we work together on a technically level because we need to do so, because it is on the benefit for both of us but it does not mean that we agree on what you did in Crimea or that we agree on what you did in Syria ».

Cette citation reflète la méfiance des Européens dans la démarche russe de promouvoir la lutte commune contre le terrorisme, car la Russie est considérée comme un partenaire incontournable mais peu fiable. Ce facteur joue donc un rôle important dans la stagnation des relations entre l'Union européenne et la Russie. En effet, l'UE craint que si elle se montre intéressée à développer plus de coopération avec la Russie, cette dernière se servira de ce prétexte pour diffuser un message selon lequel elle serait totalement « réhabilitée » aux yeux des pays européens.

Nous nous retrouvons donc dans une situation où Moscou et Bruxelles appellent officiellement à un renforcement de la coopération sans que ni l'une ni l'autre ne décident d'entreprendre des démarches concrètes dans ce sens. En effet, l'Union européenne hésite à renforcer son dialogue en matière de lutte contre le terrorisme, de peur d'être instrumentalisée par la Russie. La Russie, quant à elle, essaie surtout de contourner Bruxelles en promouvant des relations bilatérales avec des Etats membres de l'UE. Ainsi, comme il a été soulevé à deux reprises lors de nos entretiens, le dialogue en matière de lutte contre le terrorisme entre Moscou et certains Etats européens ne semble pas déboucher sur des résultats très concluants et visibles.

La coopération en matière de lutte contre le terrorisme : simple dialogue ou projet commun ?

En réalisant cette étude, nous avons été confrontée à la difficulté de définir le concept de coopération. En effet, la coopération recoupe des réalités différentes, allant du simple dialogue à la coopération renforcée impliquant un échange de données. Nous avons pris conscience de cette problématique lors d'entretiens avec des représentants de l'Union européenne où l'un de nos interlocuteurs nous a clairement indiqué que du point de vue de l'UE, une coopération existait dès lors qu'un dialogue régulier avait lieu entre l'UE et ses partenaires. Cette définition large implique donc qu'il est possible de maintenir une coopération sans que celle-ci ne mène à des résultats concrets et observables. Devant tenir compte de cette définition large de la coopération, nous avons donc choisi de présenter dans ce chapitre les différents types de coopération qui existent en matière de lutte contre le terrorisme. Nous évoquerons donc les relations entre la Russie et Europol ainsi que le rôle des Etats membres et d'INTERPOL dans la coopération Russie-Union européenne. Cette présentation nous permettra de cerner les pratiques déjà existantes, les difficultés rencontrées ainsi que les développements possibles dans ce domaine.

La coopération stratégique en matière de lutte contre le terrorisme, un simple dialogue ?

La coopération stratégique qui existe actuellement entre l'Union européenne et la Russie porte sur la lutte contre l'extrémisme violent ainsi que sur les questions du financement du terrorisme et prend la forme d'un dialogue entre représentants européens et russes. Si par le passé, le dialogue existait au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement, comme l'indique l'existence de la déclaration commune lors des Sommets UE-Russie, la coopération a été rétrogradée, suite à l'annexion de la Crimée par la Russie, à un dialogue technique entre experts. Cependant, d'après un analyste russe interrogé, la coopération entre l'Union européenne et la Russie dans le domaine de la lutte contre le terrorisme est toujours restée très faible voire quasiment inexistante. En effet, il nous a indiqué que, bien que l'UE et la Russie aient adopté différentes déclarations conjointes à ce sujet, notamment celle de novembre 2002, une véritable coopération dans ce domaine n'a jamais réellement pu émerger. Cet expert explique cette situation comme étant le résultat de l'absence de confiance entre les représentants russes et européens.

La question de la coopération entre l'Union européenne et la Russie en matière de lutte contre le terrorisme reste donc parsemée d'interrogations du fait de l'absence d'un clair consensus sur le sujet. En effet, d'après un fonctionnaire européen, la coopération semble, si ce n'est fonctionner, du moins permettre l'échange de certaines bonnes pratiques et le maintien d'un dialogue sécuritaire. Ainsi, malgré un certain gel des relations, la coopération dans la lutte contre le terrorisme a réussi à être maintenue sous forme de séances régulières ayant un statut de consultations. Ce nouveau statut semble convenir aux acteurs à l'instar d'un représentant de l'UE qui a insisté sur le fait que ce nouveau statut limitait le risque, pour l'Union européenne, d'être instrumentalisée par la Russie et permettait de maintenir une certaine distance avec la conception russe du terrorisme. Nous nous trouvons donc devant une situation quelque peu paradoxale où, selon les acteurs interrogés, nous obtenons des opinions très dissonantes sur l'existence ou l'absence de coopération. Ces versions contrastées s'expliquent, selon nous, par les différentes compréhensions possibles du concept de coopération. Si, pour le représentant européen interrogé une coopération subsiste, c'est certainement le résultat de sa conception de la coopération comme d'un simple dialogue. Au contraire, l'expert russe que nous avons interrogé considère que la coopération euro-russe en matière de lutte contre le terrorisme est inexistante car elle ne produit que très peu d'effets observables et concrets.

Nous observons, en outre, l'absence de confiance constitutive de la relation Russie-UE. En effet, face à l'importante menace terroriste, les deux partenaires ont réussi à maintenir une certaine coopération. Cependant, cette dernière ne semble pas être très productive car il s'agit principalement d'échanges politiques et stratégiques où Moscou et Bruxelles exposent leurs vues sur les moyens de limiter la radicalisation et l'extrémisme violent. En effet, la situation politique entre ces deux acteurs ne permet pas, pour le moment, de dépasser ces seuls dialogues techniques de peur, du côté européen, de voir cette coopération instrumentalisée par la Russie. La question de la crédibilité de l'UE sur la scène internationale sous-tend cette position car il s'agit pour Bruxelles d'éviter d'envoyer un message pouvant être interprété comme justifiant la position russe en Ukraine ou en Syrie.

Cependant, nous pouvons analyser ce dialogue comme étant une opportunité de maintenir les discussions ouvertes avec la Russie ainsi qu'un processus de partage de certaines normes. Toutefois, nous émettons certains doutes sur cette fonction socialisatrice du dialogue en matière de lutte contre le terrorisme entre la Russie et l'Union européenne, car les différends sont très importants aussi bien au niveau des actions prises pour lutter contre le terrorisme qu'au niveau de la vision de l'ennemi. Comme exprimé par l'un des experts en sécurité interrogés, les Européens ne sont pas « dans un mode particulièrement d'écoute par rapport aux initiatives, aux expériences russes. Comme toujours dans ces dialogues-là, parfois on échange sur des choses pour dire qu'on échange ».

En partant de cette constatation, nous pouvons certes saluer le fait qu'un dialogue soit maintenu mais il semble peu probable qu'il débouche sur des actions concrètes, tant par manque de volonté politique – le dialogue étant limité à des considérations très techniques – que par l'absence de confiance entre les acteurs. Cette crainte se traduit par ailleurs par le maintien des échanges entre l'UE et la Russie, comme cela se faisait avant l'annexion de la Crimée par la Russie, mais sous forme de « rencontres » ou de « consultations ». La conception du dialogue comme moyen d'apprentissage social, telle que partagée par une analyse constructiviste²⁶⁰, ne fonctionne pas ici. En effet, malgré la poursuite d'un dialogue et, *in fine* d'une certaine coopération par le biais d'Europol et d'INTERPOL²⁶¹, les acteurs européens ou russes ne développent pas de normes ou de compréhension collective et partagée de la menace terroriste et n'apportent pas de réponses commune à cette menace. Le constructivisme postule que les intérêts des acteurs se construisent par l'interaction sociale, les acteurs s'influençant mutuellement²⁶². Par ce biais, ils développent des préférences, intérêts et politiques communs qui permettent l'émergence d'une compréhension partagée des relations internationales. Nous pouvons donc nous interroger si le fossé entre la Russie et l'Union européenne n'est pas tel que, même en maintenant un certain dialogue structuré, le rapprochement n'est pas possible, chaque acteur campant sur ses positions et n'étant pas prêt à se laisser influencer par son partenaire. En effet, la coopération, bien que maintenue, ne semble pas déboucher sur des résultats probants qui pourraient servir à la relance des relations Russie-Union européenne. Il est en effet ressorti de certains entretiens que maintenir un dialogue sur les questions liées à la lutte contre le terrorisme n'était pas « très compliqué » mais que développer un « dialogue qui mène à des résultats concrets » constituait une difficulté majeure.

Suite à cette série d'entretiens, il nous reste une vision sombre des relations UE-Russie, car le fossé semble tel sur le dossier aussi bien syrien qu'ukrainien que le dialogue et la coopération ont peu de chances de recommencer prochainement. Certes, de nombreux signaux ont été envoyés à Moscou aussi bien de Bruxelles que de certaines capitales européennes, mais le degré de méfiance est tel que la possibilité d'un rapprochement et d'une amélioration des relations semble infime. Outre l'aspect lié directement au terrorisme, la grande question reste le manque de confiance au niveau global et l'incertitude et le manque de prévisibilité dans les relations entre la Russie et l'Union européenne.

Face à ce constat mitigé, nous allons à présent exposer les différentes formes de coopération existantes entre l'Union européenne et la Russie dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. Cet exposé nous permettra de mieux cerner la coopération concrète entre les deux acteurs et de dépasser les seuls discours des acteurs qui ne nous permettent pas d'établir une cartographie nette des activités antiterroristes communes à la Russie et l'Union européenne. Nous présenterons donc les solutions actuellement mises en place en matière de coopérations stratégique et opérationnelle ainsi que le rôle d'INTERPOL comme intermédiaire dans la relation Russie-Union européenne. Nous nous pencherons finalement succinctement sur la coopération bilatérale entre certains Etats membres et la Russie, car la question de la sécurité interne relève des compétences des Etats membres de l'Union européenne. Cependant, ce travail n'ayant pas pour objectif de départ de traiter des relations bilatérales de la Russie avec certains Etats membres de l'UE, nous nous contenterons d'une brève présentation.

²⁶⁰ René SCHWOK, *Théories de l'intégration européenne. Approches, concepts et débats*, op. cit., p. 115.

²⁶¹ Nous nous pencherons plus précisément sur cette coopération dans la suite de ce chapitre.

²⁶² René SCHWOK, *Théories de l'intégration européenne. Approches, concepts et débats*, op. cit., p. 115.

La coopération opérationnelle : deux solutions

La question de la coopération opérationnelle est complexe car il n'existe pas d'accord de coopération de ce type entre Europol et la Russie pour des raisons de protection des données. L'Union européenne a en effet développé un cadre juridique strict sur ce sujet et refuse de partager ses informations avec des pays ne pouvant pas garantir le même niveau de protection des données qu'elle transmet. Or, l'Union européenne et la Russie n'étant pas arrivées à un accord à ce sujet, les normes européennes étant plus strictes que les normes russes, aucun accord opérationnel n'a pu être adopté par les deux acteurs.

Cependant, face au danger que représente le terrorisme, mais aussi la criminalité organisée, deux solutions ont émergé pour répondre au besoin de coopération entre la Russie et Europol. La première solution permettant un partage d'information fait intervenir un troisième acteur, INTERPOL, qui joue en réalité un rôle d'intermédiaire entre Europol et la Russie. Le second moyen est le rôle des Etats membres qui, faisant automatiquement partie d'Europol, partagent certaines informations communiquées par la Russie à leurs capitales.

a) INTERPOL comme intermédiaire

Malgré l'absence d'accord opérationnel entre l'Union européenne et la Russie, un échange d'information existe tout de même entre ces deux acteurs par le biais d'INTERPOL. En effet, aussi bien Europol que la Russie sont membres d'INTERPOL, structure par laquelle ils partagent certaines informations sensibles. D'après un représentant du Conseil de l'Union européenne, l'UE cherche à promouvoir l'échange par INTERPOL qui permet un échange d'informations sans avoir besoin d'un accord direct avec la Russie. La mise en avant de cette approche pragmatique a l'avantage d'obtenir des informations nécessaires dans la lutte contre le terrorisme mais également de contourner les difficultés politiques entre Bruxelles et Moscou. En outre, échanger des informations par un acteur tiers offre à l'Union européenne une certaine garantie face à sa crainte d'être instrumentalisée par la Russie. En ne traitant pas directement avec cette dernière, Bruxelles évite ainsi de lui être en quelque façon redevable, élément qui risquerait de la fragiliser dans les relations actuelles.

Cette solution peut toutefois être interprétée comme limitant la possibilité de renforcer la coopération et bilatérale entre Europol et la Russie – et donc le rétablissement d'un dialogue plus approfondi entre Bruxelles et Moscou – pour deux raisons. Tout d'abord, cela ne permet pas de faire émerger de véritable volonté politique à la coopération, les acteurs obtenant les informations dont ils ont besoin par un autre biais que la coopération directe. Deuxièmement, la solution INTERPOL ne permet pas de réduire la méfiance conditionnant les rapports entre l'UE et la Russie car les acteurs n'établissent pas de relations directes. En effet, l'échange de données se fait sans le besoin d'un accord supplémentaire, ce qui permet d'obtenir, si nous reprenons le modèle du dilemme du prisonnier, le résultat le plus favorable possible sans avoir à coopérer, ce qui semble, théoriquement, être finalement une solution optimale.

Cette solution présente cependant certaines limites, du fait qu'elle ne permet pas de créer une volonté politique visant à approfondir les relations entre l'agence européenne et les services russes. Nous restons ainsi bloqués dans une situation où le manque de confiance entre les acteurs prévaut sans possibilité de la modifier par l'augmentation des échanges et de la communication. Le statu quo, dans cette situation, permet certes un échange d'informations, élément nécessaire selon les experts interrogés, mais ne permet pas de sortir de l'impasse dans lequel se trouve le dialogue entre la Russie et l'Union européenne. Outre l'absence de volonté politique, il est certain que le manque de confiance entre les partenaires et une certaine inquiétude face à la protection des données transmises à la Russie ne permettent pas de renforcer la coopération directe entre Europol et Moscou.

a) Les Etats membres comme intermédiaires

Une seconde solution trouvée pour contourner le problème posé par l'absence d'accord opérationnel permettant à Europol et à la Russie de partager leurs données est l'échange d'informations entre certains Etats membres et la Russie. Ces relations opérationnelles sur le plan bilatéral permettent à certains Etats membres, principalement la France et l'Allemagne, de transmettre à Europol des informations provenant

de la Russie. Là aussi, il est intéressant de voir que cette situation permet d'arriver au résultat escompté, à savoir obtenir des informations nécessaires à la lutte contre le terrorisme. Cependant, ce résultat se fait au prix de l'affaiblissement de l'Union européenne en tant qu'acteur politique car les Etats membres, en tant qu'acteurs individuels, sont privilégiés dans cette démarche. En effet, Europol obtient certes une certaine quantité d'informations utiles pour remplir sa mission mais n'est pas en contact direct avec l'Etat tiers et dépend donc d'un certain bon vouloir de ses Etats membres pour la diffusion de l'information. Cette situation ne permet donc pas de développer l'autonomie de l'agence européenne et de renforcer son statut. En outre, la Russie doit donner son accord aux capitales afin que celles-ci transmettent à Europol les informations communiquées par Moscou, ce qui introduit un risque d'écroulement de l'information.

De plus, il n'est pas impossible que certains Etats membres préféreront garder l'information obtenue bilatéralement pour leurs seuls services de sécurité. Cette situation s'explique aussi bien par le fait que les Etats ont parfois une confiance limitée en Europol mais également par le principe que l'information apporte un certain pouvoir à son détenteur. Cette observation peut mener à la constatation que la coopération impliquant un certain niveau d'échange d'informations sensibles peut soulever de nombreuses difficultés et réticences, et cela même si tous les acteurs en présence reconnaissent la nécessité de coopérer.

La coopération bilatérale dans le domaine du renseignement

Outre la coopération policière présentée plus haut, il existe également une coopération dans le domaine du renseignement. L'Union européenne ne disposant pas de services de renseignement propres, ce type de coopération ne peut cependant exister qu'au niveau des Etats membres sous forme de relations bilatérales avec la Russie. Si au niveau européen, la coopération dans ce domaine entre les Etats membres de l'Union européenne se fait notamment par le biais du Club de Berne, une structure informelle établie après les attaques du 11 septembre 2001, la Russie reste exclue de ce réseau. Ce club, composé des Etats membres de l'Union européenne, de la Suisse et de la Norvège, offre une plateforme de coopération et d'échange d'informations entre ses membres. Alors que nous avons obtenu des réponses relativement unanimes sur la question de l'organisation et de l'impact de la coopération policière, la coopération dans le domaine du renseignement a, quant à elle, suscité des réponses très divergentes de la part des personnes interviewées.

Selon certains experts, la coopération bilatérale ou multilatérale entre des Etats membres de l'UE et la Russie fonctionne correctement et donne lieu à un véritable échange d'informations et des opérations communes sur certains terrains à l'étranger. Cependant, d'autres analystes ont indiqué que la coopération restait, là aussi, faible et souvent surévaluée par certaines personnalités politiques. Ainsi, alors que Vladimir Poutine avait salué, lors de la dernière rencontre de Valdai en octobre 2016²⁶³, la coopération franco-russe en matière de renseignement, il semblerait que les échanges entre les services de renseignement russe et français soient restés en réalité relativement ponctuels. Il existerait ainsi une coopération sur les filières tchétchènes en Syrie. Toutefois, l'échange d'informations ne soit pas négligeable, le dialogue ne serait pas forcément très poussé comme l'indiquent ces extraits d'entretiens.

« Il y a des cadeaux mais voilà. Je ne sais pas à quelle régularité, à quel niveau mais oui, il y a des cadeaux. Quand vous en parlez côté français, on dit : « oui, il y a un peu de partage d'informations. » Mais le retour, c'est que ce n'est pas structurant au sens... ça me donne l'impression d'être plus ponctuel que pérenne ».

« On a vu aussi les difficultés de cette coopération dans la mesure où le modus operandi n'est pas véritablement le même entre la Russie et l'Union européenne [...]. Donc pour l'instant, les coopérations ponctuelles, elles existent déjà, avec les forces françaises quand elles interviennent en Syrie, peut-être avec les avions de reconnaissance allemands, qui interviennent au-dessus de la Syrie. Elles restent limitées et on ne peut pas parler réellement de coopération ».

Un second expert a indiqué que la Russie ne semblait pas forcément très intéressée à coopérer dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, car s'il existait, selon lui, « une volonté de la Russie de concrètement aider, de faire quelque chose, on aurait déjà vu des résultats ». L'absence de coopération dans le domaine du

²⁶³ KREMLIN PRESS ROOM, *Meeting of the Valdai International Discussion Club*, 27 octobre 2016. <http://en.kremlin.ru/events/president/news/53151>, consulté le 7 avril 2017.

renseignement a également été confirmée par un expert russe ayant indiqué que les services de renseignement des Etats européens et russe ne se faisaient mutuellement pas confiance et ne souhaitaient pas partager de données sensibles. Il est donc difficile de tirer des conclusions claires quant à la coopération, non seulement entre l'Union européenne et la Russie, mais également entre les services de renseignements des pays européens et les services russes. Le résumé de la situation actuelle qui convient peut-être le mieux est ressorti lors d'une discussion avec un expert en sécurité. Ce dernier a souligné que ces dernières années avaient vu l'accroissement de la communication dans le domaine de la lutte contre le terrorisme entre la Russie et les pays européens mais que la coopération effective avait, quant à elle, régressé.

« Il y a plus [de communication] aujourd'hui qu'il y en avait dans le milieu des années 2000, qu'il y a dix ans. Il y a plus de communication maintenant. Ce n'est plus vraiment du dialogue, c'est un échange de politesse et de *statements* et de l'échange d'informations. C'est un peu plus sec. Mais c'est vrai qu'au milieu des années 2000, la Russie s'est retirée d'un certain nombre de plateformes qui permettaient justement la coopération, l'envoi d'un certain nombre d'officiers pour aller se former à l'étranger ».

Nous nous trouverions donc dans une situation où il existe un échange d'informations plus important que par le passé mais aussi un recul de la coopération plus approfondie, qui prenait par exemple la forme de formations communes, et qui permettait la diffusion de pratiques ou de normes communes, voire une certaine « socialisation commune ».

Vers un renforcement de la coopération en matière de lutte contre le terrorisme ?

Nous souhaitons garder, dans le présent travail, une définition plus substantielle de la coopération. Nous considérons en effet que la coopération va au-delà du simple dialogue et doit pouvoir produire des résultats afin d'être désignée comme telle. Ceci est d'autant plus important que renvoyer la coopération au niveau d'un simple dialogue ne permet pas de comprendre l'état des relations entre des partenaires et le potentiel d'amélioration de ces dernières. Comme l'a indiqué l'un des experts interrogés, ni la Russie ni l'Union européenne ne sont actuellement dans une relation où le dialogue – même s'il est maintenu – pourrait déboucher sur un résultat concret. De plus, comme nous l'avons appris lors de notre échange avec Europol, il n'existe actuellement aucun projet commun avec la Russie pour le moment et les interactions restent très limitées. La coopération revêt donc actuellement plutôt la forme d'un simple échange que d'une véritable coopération débouchant sur des résultats concrets et mesurables. Cette situation est le fruit à la fois de compétences et de ressources de l'UE insuffisantes et du manque d'implication et de volonté des acteurs russes et européens.

Nous nous retrouvons dans une situation, si nous reprenons la théorie du choix rationnel, sous-optimale, avec certes un échange d'informations mais un manque flagrant de coopération entre les acteurs. En outre, en ajoutant une étape intermédiaire, qu'il s'agisse d'INTERPOL ou d'un Etat membre, il est intéressant de se demander si cela n'a pas tendance à compliquer les relations et même de créer un risque supplémentaire de mauvaise transmission de l'information. En effet, comme nous l'a indiqué un expert en sécurité, même lorsque des services de renseignement sont censés coopérer, des informations concernant des personnes suspectées de terrorisme ne sont pas transmises au pays dans lequel ils vont s'établir.

La question du partage des informations reste donc l'un des freins majeurs au développement d'une coopération renforcée dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. Les acteurs européens et russes interrogés sur cette question confirment que l'échange d'information reste problématique, car il soulève aussi bien la question de la protection des données que le risque encouru de faire échouer certains projets menés par les services de renseignement. Cette acceptation du statu quo ne plaide donc pas vers un renforcement du dialogue et démontre également que les acteurs ne sentent pas un besoin particulier de renforcer la coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. Cependant, cette interprétation peut être nuancée car, comme nous l'a indiqué un expert, cette situation ne pose, à son avis, pas de véritable problème. Il a résumé la situation de la manière suivante :

« If the Russians want to share information, they will find a way to share information. And if EU member-states want to share information, they will also find a way ».

Suivant cette analyse, nous pouvons considérer que le problème actuel provient plus largement d'un manque de volonté politique que de réelles difficultés à coopérer dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. Cette observation rejoint les remarques suivantes, qui sont ressorties lors de différents entretiens :

« The information they collect is very secret, they don't want to share because they are afraid that the value of this information gets lost if they share it ».

« Information is power ! Et voilà, c'est le manque de confiance dans les services étrangers, la peur que les informations d'un service soient utilisées par le service d'un autre pays à des fins différentes et donc de mettre en péril une source, une opération ».

« Никто не хочет делиться своими разведывательными данными ».

En outre, selon un expert en sécurité interrogé, une limite à la mise en avant de la coopération en matière de lutte contre le terrorisme se retrouve dans le fait que les actes terroristes peuvent être perçus comme positifs lorsqu'ils sont perpétrés dans un pays hostile. Dans cette optique, le dialogue sécuritaire peut être certes officiellement promu et salué mais ne pas se traduire concrètement dans les faits pour des raisons de concurrence et d'hostilité entre les puissances. Nous retrouvons cette vision dans l'extrait suivant :

« Je vais présenter une image très cynique, la plupart des gens qui sont dans ce métier sont des gens cyniques. Une bombe qui éclate dans un pays qu'on n'aime pas, c'est plutôt une bonne chose. Donc personne ne va dire ça publiquement mais voilà. Si la Russie a des problèmes, des troubles intérieurs, je ne connais pas beaucoup de gens qui vont verser des larmes ici. Et inversement ! Parce que la Russie, clairement, joue des problèmes internes et de l'incapacité de gérer certaines situations par les Occidentaux. [...] Donc il faudrait voir l'intérêt politique là-dedans ne va pas forcément dans le même sens ».

Bien que cette vision n'ait été exprimée qu'une fois lors de notre série d'entretiens, et ne peut donc pas être considérée comme majoritaire parmi les personnes interviewées, nous la trouvons intéressante à plusieurs niveaux. Tout d'abord, cela déconstruit la vision de coopération mise en avant dans les documents officiels aussi bien européens que russes. En effet, dans ces documents, la coopération internationale contre le terrorisme est mise en avant comme étant une priorité des Etats et un objectif de politique étrangère. Si l'analyse de cet expert s'avère exacte, nous constatons que les relations Russie-UE – malgré la mise en avant de la coopération – restent, d'une certaine façon, bloquées dans la *Realpolitik*.

Nous pouvons conclure de cette présentation que si une coopération est possible au sein de l'Union européenne, c'est-à-dire entre des pays ayant choisi librement de s'unir et de coopérer, la coopération est beaucoup plus limitée et difficile avec des pays en « rivalité » avec l'UE comme c'est le cas de la Russie. Cette dernière propose en effet un système concurrentiel en termes de gouvernance et de valeurs sociétales et politiques au modèle européen, ce qui empêche l'émergence de relations de confiance et une coopération sérieuse en matière de lutte contre le terrorisme. Cela signifie également que les acteurs, contrairement aux discours officiels et aux déclarations conjointes entre la Russie et l'UE, ne semblent pas forcément souhaiter le renforcement de la coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme.

Les limites à la coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme

Outre les difficultés liées à la reprise du dialogue que nous avons évoqué plus haut, il existe des limites spécifiquement associées à la lutte contre le terrorisme. Nous évoquerons ici la question du manque de confiance, qui semble être le fil rouge des relations Russie-Union européenne, ainsi que l'absence d'une culture stratégique partagée par les acteurs. Nous verrons que le positionnement de l'Union européenne comme acteur sécuritaire représente également une limite à cette coopération. Nous concluons sur la difficulté, ne serait-ce organisationnelle, de renforcer la coopération en matière de lutte contre le terrorisme en période de risque élevé d'attentat.

a) *Le manque de confiance entre les acteurs*

La question du manque de confiance apparaît en filigrane des relations Russie-Union européenne. Cette situation est le résultat de relations difficiles entretenues par la Russie et l'Union européenne depuis le milieu des années 2000 comme évoqué plus haut. Les conflits énergétiques, le conflit en Géorgie puis la situation en Crimée et dans l'est de l'Ukraine ont été autant de freins au développement d'une relation sécuritaire stable, telle que proposée lors du Sommet de Saint-Petersbourg, qu'à l'établissement de relations prévisibles et constructives entre les deux puissances. Cette méfiance, ou du moins le constat de l'absence de confiance, ressort plus ou moins clairement de différents documents ou déclarations officiels. Ainsi, en septembre 2001, Vladimir Poutine soulignait déjà, dans son allocution devant le Bundestag, que ni la Russie, ni les pays occidentaux n'avaient appris à se faire confiance :

« Ohne eine moderne, dauerhafte und standfeste internationale Sicherheitsarchitektur schaffen wir auf diesem Kontinent nie ein Vertrauensklima und ohne dieses Vertrauensklima ist kein einheitliches Großeuropa möglich. [...] Wir sprechen von einer Partnerschaft. In Wirklichkeit haben wir aber immer noch nicht gelernt, einander zu vertrauen »²⁶⁴.

Ce passage est d'autant plus étonnant qu'il a été prononcé durant une période de coopération et de dialogue entre ces deux acteurs. En effet, Moscou et Bruxelles étaient liés déjà depuis quatre ans par l'Accord de Partenariat et de Coopération, accord prévoyant un renforcement de la coopération entre la Russie et l'Union européenne. De plus, comme nous l'avons décrit plus haut, une plus grande coopération est apparue dans le sillage des événements du 11 septembre 2001 avec un renforcement du dialogue sécuritaire. Cependant, il est vrai que quinze ans après, cette citation frappe par sa justesse en soulignant le manque de confiance entre les partenaires. La question du manque de confiance a d'ailleurs été à nouveau mise en avant par Vladimir Poutine en 2016 lors de son intervention au Club de discussion de Valdaï, où il a clairement indiqué que le manque de confiance entre la Russie et ses partenaires occidentaux représentait un obstacle à la recherche de solutions aux défis et menaces actuels :

«The tensions engendered by shifts in distribution of economic and political influence continue to grow. Mutual distrust creates a burden that narrows our possibilities for finding effective responses to the real threats and challenges facing the world today »²⁶⁵.

Du côté européen, le dernier rapport sur la politique étrangère du Parlement européen abonde dans ce sens avec un passage très dur sur la Russie, qui démontre le peu de confiance des Européens envers leurs partenaires russes :

« [...] une Russie agressive continue de violer la souveraineté et l'indépendance de ses voisins et défie ouvertement l'ordre de sécurité et de paix européen et mondial; que la Russie se montre actuellement de plus en plus autocratique et qu'elle n'a jamais été aussi agressive envers ses voisins depuis la dissolution de l'Union soviétique en 1991; que la propagande officielle russe dépeint l'Occident comme un adversaire et tente activement de saper l'unité de l'Union européenne et la cohérence de l'alliance transatlantique, que ce soit par des campagnes de désinformation ou par le soutien financier qu'elle apporte à des groupes eurosceptiques et fascistes au sein de l'Union et dans les pays candidats[...] »²⁶⁶.

La question du manque de confiance est ressortie dans plusieurs entretiens comme une caractéristique des relations entre Bruxelles et Moscou partagée aussi bien par les experts russes qu'européens. L'absence de

²⁶⁴ DEUTSCHER BUNDESTAG, *Wortprotokoll der Rede Wladimir Putins in Deutschen Bundestag*, 25 septembre 2001. https://www.bundestag.de/parlament/geschichte/gastredner/putin/putin_wort/244966, consulté le 19 décembre 2016.

²⁶⁵ KREMLIN PRESS ROOM, *Meeting of the Valdaï International Discussion Club*, 27 octobre 2016. <http://en.kremlin.ru/events/president/news/53151>, consulté le 8 avril 2017.

²⁶⁶ PARLEMENT EUROPÉEN, *Rapport sur la mise en œuvre de la politique étrangère et de sécurité commune*, A8-0360/2016, 30 novembre 2016, p. 3. <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+REPORT+A8-2016-0360+0+DOC+XML+V0//FR>

confiance a été mentionnée à de nombreuses reprises pour expliquer les réticences aussi bien de l'Union européenne que de la Russie à renouer un dialogue approfondi. Ce manque de confiance prend plusieurs formes. Tout d'abord, l'Union européenne craint que la Russie interprète cette éventuelle coopération en matière de lutte contre le terrorisme comme le signal d'une normalisation des relations en dépit de la situation toujours problématique en Ukraine. Nous retrouvons ensuite cette méfiance, cette fois-ci partagée aussi bien par les pays européens que la Russie, dans les difficultés rencontrées dans le cadre de l'échange d'informations sensibles. Un troisième aspect lié au manque de confiance se retrouve finalement dans les interprétations différentes du concept de terrorisme et la crainte, du côté européen, que le gouvernement russe utilise cette terminologie pour désigner certains mouvements de contestation à son égard. Nous nous retrouvons donc dans une situation paradoxale. En effet, le message général de l'UE consiste à appeler au dialogue et à la coopération avec la Russie alors même qu'elle ne se dépare pas de sa méfiance à son encontre.

Pour reprendre le modèle du jeu du prisonnier, nous observons que Bruxelles, comme Moscou, préfère se trouver dans la situation de l'équilibre de Nash que dans une situation de coopération par crainte de voir l'autre partie « tricher » et donc modifier l'équilibre à son avantage. Cette situation se traduit plus concrètement par la crainte de l'Union européenne d'être instrumentalisée par la Russie en cas de relance des relations mais aussi par la menace que Moscou représente. De son côté, la Russie considère les actions de l'Union européenne dans son étranger proche comme étant une menace à sa sécurité. En outre, comme l'explique Hiski Haukkala, Johanna Vuorelma et Carina van de Wetering, du point de vue de la Russie, l'Union européenne, et plus largement l'Ouest, a enfreint les règles adoptées communément et n'a pas respecté ses promesses, minant largement la confiance que la Russie avait en ses partenaires²⁶⁷. Ce manque de confiance rend donc difficile la normalisation des relations entre ces deux acteurs de même que le développement d'une coopération fructueuse sur le long terme.

b) Le concept de « terrorisme », source supplémentaire de méfiance entre les acteurs

Un aspect supplémentaire lié au manque de confiance entre la Russie et l'UE est la question de la réalité recouverte par la définition du terrorisme. Il est ressorti de trois entretiens que les pays européens se méfient de l'utilisation faite, par la Russie, du concept de terrorisme. En effet, il existe, selon eux, le risque que le pouvoir russe ne l'instrumentalise en désignant toute opposition ou mouvement contestataire comme « terroriste ». Nous percevons clairement cette méfiance au travers des extraits suivants :

« Ce qui pose problème, c'est ce qui se cache derrière les différences de définition. [...] Ça pose problème oui parce qu'il y a une vision politique qui sous-tend la définition qui n'est pas la même et donc peut-être une instrumentalisation aussi du terrorisme ».

« And there is a difference where the EU member-states cooperate among themselves or, for example if we cooperate with the US or with a country like Russia. [...] It doesn't mean that we don't need this cooperation with Russia, we need it, it's important but we just need to be a bit careful ».

« Je ne sais pas exactement quelles sont les définitions juridiques mais disons que la guerre en Tchétchénie a montré qu'elle [la Russie] qualifiait de terroriste tout mouvement irrédentiste par nature, avant même de prendre les armes ».

Si cette méfiance, de la part de l'UE, sur l'utilisation même du concept de terrorisme par la Russie n'empêche pas la coopération en tant que telle, elle mine quelque peu cette dernière. Cela peut entraîner une certaine incompréhension entre les acteurs avec l'interprétation par la Russie que l'Union européenne lui fait la leçon sur ce qui peut être considéré comme du terrorisme et ce qui ne l'est pas.

c) L'absence de la Russie des réseaux informels de renseignement

Nous avons émis l'hypothèse selon laquelle l'absence de la Russie des réseaux informels renforce le manque de confiance entre les acteurs et impacte négativement la coopération contre le terrorisme de deux façons. En premier lieu, ces réseaux informels, n'étant pas soumis à des contraintes de transparence, représentent

²⁶⁷ Hiski HAUKKALA, (et al.), « Trust in international relations – A useful tool? », *op. cit.*, p. 4.

des plateformes de discussions importantes. Ils sont par ailleurs souvent préférés aux systèmes officiels, car ils offrent une plus grande flexibilité dans le cadre d'échanges d'informations. Ainsi, en n'étant pas représentée au sein des structures informelles de lutte contre le terrorisme, la Russie n'a pas accès à certaines informations.

« For intelligence and security services, there is the counterterrorism group, which is also an informal network of intelligence and security services that share information related to terrorism. [...] The counterterrorism group was founded after 9/11 and is part of another network called Le Club de Berne. What I heard is that when it comes to member states, when it comes to sensitive information, they tend to prefer this kind of informal platform or even use bilateral contacts instead of sharing with the formal Europol system ».

En second lieu, notre hypothèse selon laquelle les structures informelles permettraient de développer un certain socle de confiance dans un domaine a été partiellement confirmée par l'une des personnes interrogées. Selon un expert, ces plateformes jouent indéniablement un rôle de socialisation en permettant aux acteurs de se rencontrer régulièrement et de se connaître. Partant de cette conception, nous pouvons considérer que la Russie, n'en faisant pas partie, ne peut pas bénéficier des apports informationnels et sociaux. Ce spécialiste a cependant indiqué que les apports en matière de socialisation étaient certes présents mais qu'ils ne devaient pas être surestimés car les pays avaient tendance à « remain very nationally oriented and tend to guard their information they collected very carefully ».

Si l'absence de la Russie de ces forums d'échanges ne permet pas d'expliquer entièrement le manque de confiance entre Moscou et les pays européens, cela nous offre tout de même une clé pour interpréter le manque de coopération entre les acteurs. En effet, dans la situation actuelle de tensions entre l'Occident et la Russie, ce manque d'échanges informels en matière de sécurité amène les différents acteurs à camper sur des positions défensives car ils ne bénéficient pas de rencontres régulières qui leur aurait permis de mieux se connaître et d'échanger sur leurs priorités stratégiques.

d) La lutte contre le terrorisme, un domaine intrinsèquement empreint de méfiance

Outre le manque de confiance entre les partenaires européens et russes, il existe un second niveau d'explication à l'absence de confiance qui est inhérent à la coopération en matière de lutte contre le terrorisme. Ce domaine, par son aspect confidentiel et intrinsèquement lié à la sécurité nationale, tend à perpétuer une méfiance entre les acteurs de ce champ. La thématique même de la coopération en matière de lutte contre le terrorisme est encline à perpétuer de la méfiance, comme nous l'indiquent ces deux extraits d'entretien :

« There is always mistrust! [...] Basically you should cooperate with somebody where you know that his agency is probably spying your own agency. Which makes it a bit more delicate ».

« Au niveau international, c'est encore plus compliqué car il y a encore moins de confiance. Quand on joue dans un niveau national, on est dans la compétition interagences. Mais à cela se rajoutent des questions de méfiance à l'égard d'autres pays ».

L'aspect inhérent du manque de confiance dans le domaine de la coopération sécuritaire influence également la manière d'échanger des informations sensibles. En effet, au-delà de la méfiance liée aux questions d'espionnage entre agences nationales, il existe la problématique de la protection des données qui est également intimement liée à la question du manque de confiance entre les acteurs et l'utilisation que des agences concurrentes pourraient faire de ces informations. Ceci est d'ailleurs ressorti clairement lors d'un entretien avec un expert du terrorisme comme l'indique cet extrait :

« They have to put in place all this kind of frameworks to ensure that European data is not being misused by third countries and I guess that for third countries, they have the same concerns. They want to know that their data is not being mistreating. So that's one of the major issues ».

Nous pouvons donc conclure que la thématique de la lutte contre le terrorisme ne permet pas de créer un socle de confiance nécessaire au développement des relations sécuritaires entre les deux acteurs car elle est elle-même intrinsèquement empreinte de méfiance.

e) Une limite supplémentaire : l'Union européenne, un petit acteur de la lutte contre le terrorisme

Une des limites à la coopération sécuritaire entre l'Union européenne et la Russie est liée au fait que l'UE apparaît comme un acteur faible dans ce domaine. En effet, bien que l'Union européenne ait largement communiqué sur le besoin de renforcer cette coopération, les Traités européens ne lui accordent que très peu de compétences dans ce secteur.

Cependant, malgré son manque de compétences dans le domaine, l'Union européenne occupe, selon deux spécialistes, une position de facilitateur, rôle que nous retrouvons énoncé dans la littérature scientifique²⁶⁸. Elle maintient également, par le biais du bureau du coordinateur de la lutte contre le terrorisme et du service européen pour l'action extérieure, différents dialogues stratégiques²⁶⁹ et techniques avec des Etats tiers, dont la Russie. Il s'agit donc principalement de mesures organisationnelles et de soutien même si elle contribue à jouer un rôle important dans l'encouragement au développement d'un marché civil de la sécurité, ce qui peut s'avérer être un élément important dans la lutte contre le terrorisme :

« EU has also made available separate funding through which it also becomes possible to which the member states could signed up for programs to make research on counterterrorism and prevent radicalization. In general, what should be mentioned is that the Commission is also really active in building, in stimulating civil security market, which allows private industries to become involved in the European market for internal security, where the private sector can develop all kind of technologies for security purposes, including counterterrorism. So I think this is somethings that we might not typically associate the EU with when it comes to counterterrorism because it is not very visible but it can have far reaching profound consequences ».

En outre, l'Union européenne a développé plusieurs pratiques pour prévenir la radicalisation sous forme aussi bien d'engagement de la société civile que des représentants étatiques, lui permettant de définir un cadre en matière de lutte contre le terrorisme pour ses Etats membres.

« The EU tries to prevent radicalization but as for counterterrorism, the member states are primarily responsible for it but the EU sets a certain framework, a certain platform which allows for practitioners, social workers, community officers, to see best practices in a EU context, so through the deradicalisation awareness network, it is managed by the Commission. They have different working groups on different themes like community policing, on deradicalisation, a number of working groups on specific themes. And politicians and practitioners working in these fields that their task is preventing radicalization can meet a few times a year in the context of this network, to exchange best practices, to learn from each other, etc. ».

Cependant, étant vue comme un acteur sécuritaire de second rang, l'Union européenne ne jouit pas d'une grande visibilité dans ce domaine. Par conséquent, elle n'est pas considérée comme un partenaire de premier ordre par la Russie. Cette situation affaiblit donc l'UE dans sa relation avec Moscou, impactant immanquablement l'étendue et les résultats de la coopération contre le terrorisme.

« L'Union européenne, comme acteur de la lutte contre le terrorisme, ce n'est pas là que ça se joue. Je ne dis pas que ce n'est pas important mais ce n'est pas là que ça se joue. Ça se joue fondamentalement dans les opérations sur un mode bilatéral au minimultilatéral, de puissance à puissance [... Alors] que l'Union européenne en matière de lutte contre le terrorisme... Oui il y a une équipe, un bureau et ils doivent faire des colloques. Mais ce n'est pas là que ça se joue en termes opérationnels ».

²⁶⁸ Monica DEN BOER, Irina WIEGAND, « From Convergence to Deep Integration: Evaluating the Impact of EU Counter-Terrorism Strategies on Domestic Arenas », in *Intelligence and National Security*, 2015, Vol. 30, No. 2, p. 378.

²⁶⁹ Alex MACKENZIE, (et al.), « The European Union Counter-terrorism Coordinator and the External Dimension of the European Union Counter-terrorism Policy », *op. cit.*, p. 329.

« L'Union européenne a des compétences assez limitées, ce qui ne rend pas l'Union européenne comme partenaire principal ou privilégié, pour les Russes en tout cas ».

Cette relative faiblesse de l'UE peut cependant être considérée comme une opportunité par Moscou pour se positionner comme un acteur indispensable dans cette lutte tout en engageant peu de ressources pour maintenir un dialogue avec Bruxelles. Cette constatation explique d'autant mieux la position de l'UE, qui, connaissant sa faiblesse dans ce domaine, craint de s'afficher trop largement avec la Russie et de voir la coopération contre le terrorisme être instrumentalisée par la Russie à des fins politiques.

Les relations entre la Russie et l'Union européenne sont donc caractérisées par un manque de confiance considérable, qui représente une limite importante à la coopération en matière de lutte contre le terrorisme. Or, rien à ce jour ne semble indiquer que la confiance, même limitée, sera rétablie entre les partenaires dans les prochaines années. Nous observons que ce manque de confiance touche plusieurs aspects de ce dialogue, qu'il s'agisse de la transmission des informations ou même de l'interprétation des réalités recouvertes par le concept de terrorisme.

L'absence de la Russie des réseaux informels, que nous avons mise en exergue dans notre partie théorique, ne permet pas une meilleure compréhension mutuelle et donc un renforcement de la coopération antiterroriste. N'étant pas soumis au contrôle public et n'étant que très faiblement médiatisés, ces réseaux informels pourraient pourtant servir de plateforme de discussions et d'échanges, offrant ainsi la possibilité aux dirigeants, représentants officiels ou encore experts de dialoguer, de coopérer et de développer un certain socle de confiance.

En outre, le manque de confiance influence clairement la transmission d'informations et de données sensibles. Comme nous l'a expliqué un expert de la lutte contre le terrorisme, les acteurs actifs dans ce domaine ont besoin d'établir des relations de confiance afin de pouvoir partager des informations sans craindre qu'elles soient utilisées à de mauvaises fins :

« I think because trust is important for them [states], when they share information, it is often highly sensitive stuff [...]. They want to see the person who handle this information on the other side is really competent and knows what is the value of this information so that there is no misuse of this information or that the information is not getting lost. So for them, having trustworthy relation is really important for these systems to work ».

Cet extrait concernait la communication entre Etats membres de l'Union européenne mais le principe général du besoin de confiance peut être extrapolé aux relations sécuritaires entre l'UE et des Etats tiers car les risques liés aux partages d'information sont similaires. Cependant, même si la méfiance entre les partenaires complique l'échange d'informations, cet échange a tout de même lieu, ne serait-ce pour des raisons pragmatiques évidentes liées à la sécurité des pays concernés. Ayant obtenu des réponses contradictoires sur la qualité et la quantité d'informations échangées entre les deux puissances, il est en effet difficile de tirer des conclusions claires. Sur la base de nos entretiens, nous pouvons conclure que le manque de confiance crée une situation de coopération sous-optimale avec un échange d'informations existant mais peu structurant et surtout un dialogue maintenu à des aspects techniques ne permettant pas un réel développement des relations sécuritaires entre l'Union européenne et la Russie.

Des cultures stratégiques différentes : une réelle limite à la coopération sécuritaire entre l'Union européenne et la Russie ?

Ce chapitre vise à comprendre s'il est possible de développer une approche commune de la lutte contre le terrorisme en dépit de l'absence de culture stratégique partagée par les acteurs. Il s'agit également de comprendre dans quelle mesure les différences de moyens et de désignation du terrorisme peuvent poser problème dans le domaine du contre-terrorisme. Est-il possible de voir émerger un front commun contre le terrorisme malgré les importantes divergences politiques entre l'Union européenne et la Russie ?

Nous avons décidé de traiter de cette question, non pas dans le chapitre précédent, consacré aux limites de la coopération, mais dans une partie distincte suite aux résultats contrastés que nous avons obtenus. Alors que certains spécialistes indiquent que les différences qui existent dans les moyens mis en œuvre par la Russie et les États européens pour lutter contre le terrorisme constituent une limite importante à la coopération, d'autres experts considèrent que ces différences représentent une fenêtre d'opportunités pour faciliter la collaboration euro-russe.

a) Un désaccord sur la désignation de certains groupes terroristes

Il est ressorti en premier lieu que si les Russes et les Européens étaient d'accord sur le fait que le terrorisme islamiste représentait la menace terroriste principale actuellement, ils ne s'accordaient pas sur la manière de gérer cette menace ni sur les groupes représentant la menace principale. La question de la définition de la menace et de l'ennemi commun est apparue lors de trois entretiens comme étant l'une des problématiques majeures de la coopération entre la Russie et les pays européens. La problématique de l'absence d'un accord sur la désignation d'un ennemi commun est particulièrement flagrante dans le cadre du conflit syrien :

« La Syrie a un peu approfondi le fossé car les terroristes des Russes, ce sont nos héros à nous, pas exactement mais un peu quand même. Ça, ça n'a pas dû aider ».

« Ce discours sur « nous avons les mêmes ennemis » crée un effet de trompe l'œil qui a fait croire que nous avons les mêmes objectifs en Syrie ».

Ces extraits confirment ce que nous trouvons dans la littérature. Ainsi, selon Cyrille Bret et Florent Parmentier, le rapprochement qui avait débuté suite au combat contre le terrorisme en Syrie a rapidement été relégué au second plan du fait de l'absence d'un ennemi et d'objectifs partagés aussi bien par les pays européens que par la Russie. « Pour la Russie, le but de l'opération militaire a été de combattre tous les adversaires du régime al-Assad, qu'il s'agisse du Front al-Nosra, de l'Armée syrienne libre ou dans une moindre mesure, Daech. Pour l'Europe, l'ennemi prioritaire est Daech, qui frappe dans les villes européennes et s'étend au sud de l'Europe (Libye, Tunisie) »²⁷⁰.

Nous nous retrouvons donc face à une situation où le renforcement de la coopération est compromis suite à l'absence d'accord sur les objectifs que devrait poursuivre la lutte contre le terrorisme. Il est en effet difficile de promouvoir un élargissement de la coopération lorsque les parties en présence poursuivent des objectifs distincts, comme c'est le cas en Syrie.

b) Des différences significatives dans les méthodes employées

Au-delà de la problématique de la divergence des intérêts, qui limite considérablement la possibilité de renforcer la coopération en matière de lutte contre le terrorisme, la question de la différence des moyens utilisés dans la lutte contre le terrorisme représente également un frein à la collaboration entre la Russie et l'Union européenne. Cette thématique est par ailleurs traitée dans la littérature scientifique, à l'instar de Charlotte Wagnsson²⁷¹ ou de Thomas Gomart²⁷², qui expliquent clairement que les méthodes et le degré de

²⁷⁰ Cyrille BRET, Florent PARMENTIER, « UE-Russie: dépasser les rivalités? », in *Policy Paper*, 2016, No. 170, Notre Europe. Institut Jacques Delors, p. 16.

²⁷¹ Charlotte WAGNSSON, *Security in a greater Europe. The possibility of a pan-European approach*, *op. cit.*, p. 137.

²⁷² Thomas GOMART, « Russie: de la “grande stratégie” à la “guerre limitée” », *op. cit.*, p. 31.

violence acceptés dans le cadre de la lutte contre le terrorisme sont différents selon qu'il s'agit de la Russie ou de l'Union européenne.

Cette vision n'est cependant pas partagée par tous les spécialistes que nous avons interrogés. Alors que ces approches différentes représentent, pour certains experts, un frein important à la coopération, d'autres spécialistes ont préféré souligner que les Etats étaient, en général, peu regardants sur les méthodes employées par leurs partenaires dans la lutte contre le terrorisme et donc que la différence d'approche ne représentait pas un obstacle à la coopération.

c) Russie-Union européenne : des méthodes contrastées

C'est d'ailleurs cette vision qui prévaut majoritairement aussi bien chez les acteurs que les experts européens que nous avons interrogés :

« La Russie a clairement une politique qui me semble beaucoup plus axée sur l'usage de la force, ce qu'on appellera l'antiterrorisme véritablement, l'utilisation de la force pour défaire les réseaux. Là où en Europe, on avait traditionnellement une vue beaucoup plus civile de la chose ».

« Pour être très clair, une intervention russe ne prend pas vraiment en compte les dommages collatéraux, aux populations civiles, n'accorde pas autant d'importance au droit et à un certain nombre de valeurs qui n'appartiennent pas aux forces armées russes. [...] Parce qu'on est sur un théâtre extérieur et que les différences de méthodes et de tactiques sont assez flagrantes ».

Ainsi, alors que la Russie promeut une version « musclée » de la lutte contre le terrorisme, l'Union européenne essaie principalement de se pencher sur la question du retour des combattants étrangers et de la déradicalisation en adoptant une approche plus « douce ». Lors d'un entretien avec un fonctionnaire européen, il a été mentionné que l'Union européenne avait développé une méthode visant à traiter les dossiers des combattants étrangers de retour en Europe au cas par cas, afin de comprendre quelle avait été leur véritable implication dans les activités de groupes terroristes agissant en Syrie ou en Irak. Du point de vue européen, cette approche contraste nettement avec celle, adoptée par la Russie, qui consiste à éliminer les combattants étrangers directement en Syrie afin d'éviter de devoir gérer leur retour sur le sol national.

Outre les différences dans les méthodes employées pour lutter contre le terrorisme, il est ressorti de nos entretiens qu'il existait également une dissimilitude dans la manière de traiter les personnes condamnées pour terrorisme. Ainsi, un expert européen nous a expliqué que l'Union européenne promouvait une approche respectueuse des droits de l'homme et considérait que les terroristes présumés ou déclarés coupables ne devaient pas être dépourvus de leurs droits fondamentaux, notamment le droit à un procès équitable ou le droit à la vie, contrairement, là encore, à ce qui peut arriver en Russie :

« Et un terroriste, en France ou en Allemagne, il a les mêmes droits que tous les criminels et donc le droit à un procès équitable, il n'est pas battu à mort dans sa cellule ou empoisonné ! ».

Il est possible d'expliquer cet antagonisme dans les approches adoptées, au-delà de la raison invoquée par certains experts de la différence des valeurs, par le fait que, contrairement à la Russie, l'Union européenne ne dispose ni d'armée, ni de service de renseignement propres, ce qui rend forcément le recours à la force impossible. Il est donc évident d'observer une différence dans les méthodes de ce point de vue. Pour pouvoir produire une analyse plus fine des différences de méthodes employées sur le terrain, il aurait fallu que nous comparions plus précisément les actions russes aux actions des Etats membres.

Approche russe versus approche européenne, un faux antagonisme ?

Cependant, lors de notre série d'entretiens, nous avons obtenu des réponses contradictoires sur la difficulté posée par l'emploi de méthodes différentes. Ainsi, un expert en sécurité s'est montré beaucoup moins tranchant sur l'importance de partager des méthodes similaires. Selon lui, l'absence de définition et le flou entourant les méthodes employées sont, au contraire, des arguments favorisant la coopération, car chaque acteur est ainsi libre d'interpréter comme il l'entend le phénomène de terrorisme et d'y apporter les réponses

qu'il souhaite. Pour illustrer son propos, cet expert nous a donné l'exemple de l'utilisation, par la Russie, du concept de guerre contre le terrorisme développé par les Etats-Unis après le 11 septembre 2001.

« Mais il n'y a aucune définition du terrorisme. Et en fait, ça arrange tout le monde. A l'époque où Georges W. Bush a lancé cette idée de guerre globale contre le terrorisme, c'est quand même assez intéressant de voir que la Russie a repris le refrain de la guerre contre le terrorisme parce qu'eux, ils parlaient des Tchétchènes ».

Cette citation indique qu'une coopération est d'autant plus possible qu'il n'existe ni définition, ni compréhension commune de la menace. Selon cet expert, la coopération ne pâtit pas d'une différence de méthodes, car la majorité des Etats utilise en réalité des procédés similaires dès lors qu'il s'agit d'actions entreprises en dehors de leurs frontières nationales et ne touchant pas leurs citoyens. Par conséquent, il est plus compliqué de critiquer aussi fermement l'approche russe, comme ce fut parfois le cas lors d'entretiens avec des acteurs ou experts européens.

« Les Etats sont moins regardants sur ce que font les services de renseignement à l'extérieur, en dehors de leurs frontières que dans leurs frontières. Et encore plus si ça touche des citoyens qui ne sont pas de la même nationalité, si vous voyez ce que je veux dire. Donc vous avez, je ne sais pas si je vais utiliser le mot « hypocrisie », enfin vous avez un certain non-dit où les services de renseignement se présentent de manière très transparente et très réglementée pour les activités intérieures et ce qui touche leurs propres citoyens, leur propre population. Mais par contre, c'est un peu "la chasse est ouverte, la chasse est libre" en dehors des frontières. Et ce n'est pas seulement le cas des grands pays, c'est aussi le cas des petits pays, des petits Etats ».

Nous comprenons également, grâce à cet extrait, qu'il ne faut pas tomber dans une interprétation manichéenne selon laquelle seule la Russie emploierait des méthodes violentes pour lutter contre le terrorisme. En effet, il faut pas sous-estimer l'aspect cynique de la lutte contre le terrorisme, qui ne requiert pas forcément un partage de valeurs et qui permet à certains Etats de profiter des pratiques non tolérées par leurs sociétés. Ainsi, les droits de l'homme, promus par l'Union européenne, ne sont pas forcément respectés par certains Etats membres, qui n'hésitent pas à recourir à des actions extralégales pour lutter contre le terrorisme. Un exemple parlant de cette situation est la décision de François Hollande de commanditer l'exécution de quatre²⁷³ à quarante²⁷⁴ terroristes en Syrie, en Irak ou dans le Sahel.

Nous observons également une forme de tension entre les dispositifs de lutte contre le terrorisme aux niveaux « national » et « supranational ». En effet, nous avons soulevé la contradiction qui existe entre les positions de l'UE et la pratique de certains de ses Etats membres, c'est-à-dire entre l'idée de mettre en place une stratégie de lutte contre le terrorisme ménageant les droits de l'homme et les actions effectives de certains Etats, notamment à l'étranger. Ainsi, l'Union européenne souligne qu'elle mise sur une approche au cas par cas, respectueuse des droits fondamentaux, une volonté qui est corroborée par plusieurs experts interrogés. Cependant, les Etats membres, qui restent dépositaires de l'appareil de violence légitime, emploient des méthodes allant à l'encontre de la doctrine et des préceptes européens.

²⁷³ LE MONDE, « Comment Hollande autorise « l'exécution ciblée » de terroristes », 4 janvier 2017. http://www.lemonde.fr/societe/article/2017/01/04/comment-hollande-autorise-l-execution-ciblee-de-terroristes_5057421_3224.html, consulté le 28 juin 2017.

²⁷⁴ LE MONDE, « François Hollande et « le permis de tuer » », 4 janvier 2017. http://www.lemonde.fr/police-justice/article/2017/01/04/francois-hollande-et-le-permis-de-tuer_5057277_1653578.html, consulté le 28 juin 2017.

En outre, suite aux récents attentats en Europe, nous voyons la volonté de renforcer les législations relatives aux services de renseignement en Grande-Bretagne²⁷⁵, en France²⁷⁶ ou en Allemagne²⁷⁷ afin de leur conférer plus de pouvoirs. Comme l'ont indiqué deux experts, les différences entre la Russie et les Etats européens se sont légèrement estompées ces dernières années, en réponse à une demande sécuritaire plus forte de la part de la population qui, en contrepartie, est prête à perdre certaines libertés.

« Je pense que les libertés individuelles sont tendanciuellement à la baisse, la recherche de sécurité à la hausse. Je crains qu'au fond, les citoyens soient tout à fait prêts à accepter ça. [...] d'être surveillés, d'être espionnés et puis d'être contraints par des dispositifs sécuritaires qui rendent plus difficiles les mouvements, la libre-circulation ».

En cela, nous pouvons nous interroger s'il n'y a pas eu un rapprochement en matière de culture stratégique entre les Etats européens et la Russie à l'instar de ce qu'exprime cet expert du terrorisme :

« Après les attentats de Paris, il y a eu quand même un électrochoc en France, c'était un peu leur 11 septembre. Il y a eu véritablement un bouleversement de la pensée au niveau du renseignement et des services de sécurité. [...] On sait qu'en Europe, il y a des entorses qui sont faites aux droits de l'homme dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. [...] On est peut-être moins loin de l'approche russe qu'on ne l'était il y a cinq ans ».

Cependant, même s'il existe certaines tendances semblant indiquer une forme de rapprochement dans les méthodes employées, il n'en reste pas moins que les pratiques, considérées dans leur globalité, ne sont pas comparables. Nous observons notamment des différences notoires au niveau de la gestion du retour des combattants étrangers. Cette thématique est intéressante car elle ne requiert pas l'usage de la force et peut donc servir dans la comparaison entre les pratiques russes et européennes. Or, comme nous l'avons mentionné plus haut, les approches, dans ce domaine, sont très dissemblables, avec une brutalité moindre dans la méthode promue par l'UE.

Au vu des avis contrastés que nous avons recueillis, nous pouvons conclure que si l'utilisation de méthodes différentes n'empêche pas une coopération sécuritaire, il n'en reste pas moins que cela représente un frein considérable au renforcement du dialogue sécuritaire. Cela s'explique notamment par le fait que les différences d'approches ne permettent pas de créer un socle de confiance, les uns ne voulant pas être associés aux pratiques des autres.

Il est ressorti de notre présentation théorique que l'existence de cultures stratégiques similaires – ou du moins d'un certain nombre de valeurs partagées – facilitait la coopération sécuritaire. Cependant, en l'absence d'une culture stratégique entre la Russie et l'Union européenne, qui se traduit par des méthodes de lutte contre le terrorisme et des objectifs différents, nous pouvons nous demander si une coopération sécuritaire pouvait tout de même émerger. Il est ressorti de notre analyse que, s'il est difficile de considérer que l'utilisation de méthodes différentes limite réellement la coopération – d'autant plus que les approches ne sont pas toujours aussi divergentes que ce que nous pourrions le croire –, il n'en reste pas moins que cela représente tout de même un obstacle qui empêche d'envisager un renforcement du dialogue sécuritaire.

Toutefois, le point qui nous semble compromettre le plus fortement la coopération contre le terrorisme est l'absence d'accord clair sur les groupes terroristes à combattre prioritairement en Syrie et en Irak. C'est bien

²⁷⁵ BBC, « UK surveillance powers explained », 5 novembre 2015.

<http://www.bbc.com/news/uk-34713435>, consulté le 29 juin 2017.

²⁷⁶ HUMAN RIGHTS WATCH, « France : le projet de loi sur le renseignement risque d'ouvrir la voie vers une société de la surveillance », 6 avril 2015.

<https://www.hrw.org/fr/news/2015/04/06/france-le-projet-de-loi-sur-le-renseignement-risque-douvrir-la-voie-vers-une-societe>, consulté le 29 juin 2017.

²⁷⁷ SPIEGEL, « Darum geht es beim neuen BND-Gesetz », 21 octobre 2016.

<http://www.spiegel.de/politik/deutschland/bnd-reform-darum-geht-es-beim-umstrittenen-geheimdienstgesetz-a-1117607.html>, consulté le 29 juin 2017.

cela, plus que la divergence dans les méthodes employées, qui pose actuellement problème car, comme l'a indiqué un expert interrogé, même s'il existe un accord sur certains ennemis communs, « la façon dont on priorise cette lutte n'est pas forcément la même des deux côtés ».

Ainsi, si l'existence de cultures stratégiques compatibles n'est pas une condition *sine qua non* au développement d'une coopération entre les acteurs, elle facilite cependant l'émergence de cette dernière. En effet, sans un véritable alignement des objectifs et des méthodes de lutte contre le terrorisme, il est difficile d'envisager un renforcement notable de la coopération entre les partenaires. De plus, un certain alignement des cultures stratégiques des acteurs permet d'établir des relations de confiance sur le long terme et, par là même, une coopération renforcée tendant plus largement vers une forme d'optimum.

Menace terroriste et tendance à coopérer : une relation inverse ?

En conclusion de cette analyse consacrée aux limites de la coopération en matière de lutte contre le terrorisme entre l'Union européenne et la Russie, nous avons choisi de prendre un peu de recul et de présenter une limite générale à la coopération dans ce domaine. Cela nous permettra de nous interroger plus largement sur la coopération contre le terrorisme en présentant deux limites intrinsèques à cette dernière qui impactent les efforts de dialogue sécuritaire entre l'Union européenne et la Russie.

Il est ressorti de deux entretiens avec des experts de la lutte contre le terrorisme que, même si la coopération est mise en avant dans les discours politiques après chaque attentat, l'approfondissement de la coopération n'est réellement envisageable qu'en période « de calme », c'est-à-dire lorsque la menace terroriste reste limitée. Renforcer la coopération requiert, en effet, de repenser certains processus ainsi que l'architecture organisationnelle, ce qui n'est pas possible en période de pression où le risque d'attentat est élevé, comme c'est le cas ces dernières années. Or, selon un rapport publié par Europol, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni mais également l'Espagne, la Suède ou encore la Belgique ont relevé leur niveau de menace d'« élevé » à « très élevé »²⁷⁸, indiquant ainsi une véritable accentuation de la menace terroriste²⁷⁹. Cette situation ne crée donc pas une atmosphère permettant le renforcement de la coopération. Cette vision a émergé lors de deux entretiens menés avec des experts du terrorisme.

La première raison invoquée pour expliquer cette situation paradoxale est que les services de sécurité nationaux ont comme priorité non pas de coopérer au niveau international en échangeant des informations, mais d'assurer la sécurité nationale. L'échange d'informations, pourtant nécessaire dans le cadre de leur mission de sécurité, n'est pas prioritaire, et cela même lorsqu'il existe des accords de coopération opérationnelle. La coopération pâtit donc d'une situation sécuritaire tendue, car les organes policiers et de renseignement n'ont pas les ressources nécessaires pour remplir à la fois leur mission de sécurité nationale et participer au renforcement de la coopération.

« Le multilatéral, c'est bien. Malheureusement je constate, et je constate dans d'autres domaines aussi, que ça marche par beau temps, quand on a du temps, quand ça va bien, quand il y a finalement peu de préoccupations internes, nationales sous le bout du nez qu'on peut se dédier à d'autres coopérations, d'autres activités. Des activités qui vont probablement profiter à d'autres et à soi seulement de façon très indirecte ».

Cette situation peut s'avérer très problématique dans la mesure où des informations importantes risquent de ne pas être transmises ou de ne pas être traitées par les acteurs. Ainsi, même lorsque des Etats détiennent des informations importantes sur des personnes soupçonnées de participer à des réseaux terroristes, l'information n'est pas forcément transmise à des Etats partenaires qui pourraient pourtant être concernés.

« Ces gens sont suivis par des services de renseignement belges, par la police belge et ces gens, à un moment donné, [...] viennent s'établir en Suisse. C'est quoi le réflexe des services belges ? C'est, on dit en anglais, "classic case of not my problem". A partir du moment où ces gens quittent le territoire, c'est un énorme

²⁷⁸ EUROPOL (2016), *European Union Terrorism Situation and Trend Report (TE-SAT) 2016*, pp. 27-28.

<https://www.europol.europa.eu/activities-services/main-reports/european-union-terrorism-situation-and-trend-report-te-sat-2016>.

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 6.

soupir de soulagement parce que ce n'est plus des gens qui vont devoir suivre ces gens, se poser des questions, c'est moins de travail ».

Dans cette optique, les efforts de coopération restent donc subordonnés à l'environnement sécuritaire général. Contrairement à ce que nous avons postulé au début de cette recherche, une menace terroriste plus forte ne permettrait pas de renforcer la coopération internationale, ne serait-ce que pour des raisons de faisabilité et de ressources limitées. Cependant, et ce point mérite là encore une nuance, deux autres experts interrogés ont tout de même indiqué que, suite aux attentats de 2015 en France, les Etats membres de l'Union européenne avaient tout de même accru leur coopération par le biais d'Europol.

« Mais après les attentats de Paris, [...] il y a eu véritablement un bouleversement de la pensée au niveau du renseignement et des services de sécurité qui s'est traduit par une frustration du fait qu'il n'y avait pas assez de coopération au niveau européen. [...] Et donc, Europol a déployé une équipe à Paris suite aux attentats de novembre qui a pris en charge la dimension internationale de l'enquête. Donc la division du travail était plus ou moins celle où les services français se concentraient sur l'enquête, sur les attentats, sur les acteurs des attentats, [...] et l'unité d'Europol, qui était directement connectée à Europol, [...] faisait l'enquête sur les ramifications internationales, donc comment ces acteurs étaient connectés à d'autres acteurs en Europe, comment ils étaient arrivés à Paris en passant par la Belgique, l'Autriche, la Hongrie, etc. ».

Il est donc difficile de réellement cerner l'impact de la situation sécuritaire sur la coopération. Sur la base de nos résultats, nous pouvons seulement constater qu'il n'existe pas forcément de relations de cause à effet entre le nombre d'attentats et la possibilité de renforcer la coopération en matière de lutte contre le terrorisme.

Deuxièmement, il est également important de noter que renforcer la coopération par le biais de nouveaux organes, institutions ou programmes peut présenter des risques inutiles dans le contexte actuel. Cet argument est ressorti lors de deux entretiens avec des experts en sécurité :

« I think that in the current situation, where we have quite high threat-level, it's not useful to change the system. I mean, we have to promote the current structures to make them work, to also build trust among the different partners but it is definitely not the right time to start to change the system. And then, people are just getting anxious and they will probably not be willing to cooperate anymore because they say: "Oh somebody wants to take competence from me". That's definitely not the right moment to do so ».

Cette résistance à la coopération peut être facilement expliquée par la théorie du changement organisationnel, largement utilisée dans le domaine de l'analyse des organisations, et par son apport théorique portant sur la résistance au changement. Selon Kurt Lewin, un des principaux chercheurs à avoir étudié cette question, la résistance au changement est motivée par le refus d'abandonner des anciennes pratiques et habitudes auxquelles les personnes attribuent une certaine légitimité au profit de nouveaux modes d'organisation et de fonctionnement²⁸⁰. Selon cette théorie, la résistance au changement est liée aussi bien à la peur des individus de perdre du pouvoir qu'à leur crainte de devoir faire face à des situations nouvelles et déstabilisantes²⁸¹.

Dans le cas qui nous intéresse ici, nous observons que bien que la coopération en matière de lutte contre le terrorisme réponde à une demande publique, il ne faut pas négliger que les organes de sécurité concernés par cette coopération sont des organisations humaines ayant leurs propres dynamiques et enjeux de pouvoir. Ainsi, la résistance au changement, qui peut prendre comme forme « l'inertie, l'argumentation critique, la révolte voire le sabotage »²⁸², peut s'avérer très problématique dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, car cela augmente le niveau de risque d'erreur.

²⁸⁰ PESQUEUX, Yvon, *Du changement organisationnel*, 2015, p. 40.

²⁸¹ *Ibid.*, p. 41.

²⁸² *Ibid.*

En outre, selon une étude publiée par la *Harvard Business Review*, 60 à 70% des changements organisationnels se soldent par un échec²⁸³, ce qui n'est pas un signe encourageant pour modifier l'architecture institutionnelle en matière de lutte contre le terrorisme. Cette résistance au changement est d'ailleurs apparue clairement lors d'une discussion avec un expert, qui a expliqué que certains services de renseignement européens n'avaient de toute manière pas forcément envie de travailler avec leurs homologues russes :

« Cette coopération sur le plan purement opérationnel, ce n'est pas simple du tout. Si on n'a pas les mêmes objectifs, si on n'a pas les mêmes méthodes et puis des organisations qui n'ont pas fondamentalement envie de travailler ensemble, ce n'est pas simple ».

En partant de cette observation, il semble qu'un renforcement de la coopération entre les acteurs russes et européens serait non seulement confronté à des résistances de la part des services de sécurité nationaux mais aurait également une probabilité élevée de se traduire par un échec. En outre, il s'agit non seulement de modifier l'organisation de ces services mais également d'entamer un changement de culture de ces services²⁸⁴, ce qui augmente le niveau de résistance des individus concernés et requiert un certain temps.

Ce point est intéressant car il permet de déconstruire les discours politiques appelant à plus de coopération. Cette demande répond certes à un besoin d'améliorer les échanges qui est reconnu par tous les acteurs, mais ce besoin est difficilement applicable dans les faits. En effet, il est difficile de concevoir un approfondissement de la coopération notable, car les agences nationales policières ou de renseignement restent en compétition les unes avec les autres et peuvent, dans les faits, freiner les velléités de coopération internationale de peur de se voir déposséder de certaines compétences.

²⁸³ASHKENAS, Ron, « Change Management needs to Change », in *Harvard Business Review*, 2013. <https://hbr.org/2013/04/change-management-needs-to-cha>, consulté le 4 mai 2017 ; Nitin NOHRIA, Michael BEER, « Cracking the Code of Change », in *Harvard Business Review*, 2000. <https://hbr.org/2000/05/cracking-the-code-of-change>, consulté le 4 mai 2017.

²⁸⁴ Voir « La lutte contre le terrorisme, un domaine intrinsèquement empreint de méfiance », p. 65.

Cinquième partie

Conclusion

La lutte commune contre le terrorisme, un moyen de rapprochement entre la Russie et l'Union européenne ?

Arrivée au terme de ce travail, il est temps de répondre à notre question de recherche de base, à savoir dans quelle mesure la lutte commune contre le terrorisme pourrait offrir un moyen de rapprochement entre l'Union européenne et la Russie. L'objectif de cette étude était de comprendre si, en renforçant la coopération pour faire face à une menace commune, les relations entre Moscou et Bruxelles pouvaient s'améliorer. A la suite de l'étude de la littérature scientifique et en nous basant sur l'analyse d'une dizaine d'entretiens avec des experts russes et européens, nous sommes parvenue à la conclusion que rien n'était moins sûr.

L'Union européenne et la Russie : des partenaires dans la lutte contre le terrorisme ?

Bien que nous observions une volonté de relance des relations de part et d'autre, il est apparu que la thématique de la lutte contre le terrorisme ne semblait pas être la meilleure approche sectorielle pour atteindre cet objectif. Plusieurs raisons expliquent cette analyse. Tout d'abord, et c'est, selon nous, la source principale des difficultés actuelles entre la Russie et l'Union européenne, les différentes parties ne se font mutuellement pas confiance. Nous considérons même que cette absence de confiance forme le fil rouge des relations entre la Russie et l'Union européenne et est bien antérieure à 2014, date de l'annexion de la Crimée et de la déstabilisation de l'Ukraine. En effet, comme nous l'avons présenté dans notre partie théorique, les années 1990 étaient déjà marquées par une certaine suspicion d'un côté comme de l'autre, sentiment renforcé durant les années 2000 et 2010 par plusieurs différends politiques et géostratégiques.

Suite à ce constat, il serait nécessaire, pour relancer les relations euro-russes, de développer des mesures renforçant la confiance entre les acteurs. Nous pensions, lors de la sélection de ce thème, que la menace terroriste pouvait contribuer à relancer les relations Russie-Union européenne et donc à développer un certain degré de confiance et de collaboration entre les acteurs. Or, suite à notre étude, nous avons compris que ce domaine ne permettait pas d'augmenter le niveau de confiance entre les acteurs. Au contraire, afin d'établir une coopération effective, il est nécessaire que les acteurs aient déjà développé un certain socle de confiance, la lutte contre le terrorisme requérant à la fois l'échange d'informations confidentielles et l'engagement des services de renseignement nationaux. La confiance apparaît donc comme un prérequis aux relations sécuritaires et non pas comme le résultat de celles-ci.

La seconde limite importante expliquant la difficulté de renforcer les relations sécuritaires entre la Russie et l'UE découle des compétences et ressources restreintes de l'Union européenne dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, faisant de Bruxelles un acteur sécuritaire mineur. En réponse à ce constat, la Russie ne considère pas l'Union européenne comme un acteur de premier plan en matière de politique extérieure, contrairement au statut qu'elle accorde aux Etats-Unis et à certains pays européens²⁸⁵. En conséquence, il est facilement concevable que le dialogue militaire et sécuritaire, par manque de compétences pour l'une et par manque d'intérêt pour l'autre, n'ait produit que peu de résultats concluants.

Ceci nous amène à une troisième observation, apparue dans notre analyse, qui est la préférence de la Russie pour les relations bilatérales entre Etats²⁸⁶. Ces dernières renvoient à une forme plus classique des relations internationales tout en accordant à la Russie un poids considérable grâce à son statut de puissance nucléaire,

²⁸⁵ Laetitia SPETSCHINSKY, *Russie-UE. La naissance d'un partenariat stratégique. Les transformations de la politique étrangère russe (1991-2000)*, op. cit., p. 227 ; ALLISON, Roy, (et al), *Putin's Russia and the Enlarged Europe*, op. cit., p. 92.

²⁸⁶ Charlotte WAGNSSON, *Security in a greater Europe. The possibility of a pan-European approach*, op. cit., p. 3 ; ALLISON, Roy, (et al), *Putin's Russia and the Enlarged Europe*, op. cit., p. 92.

de pays producteur d'hydrocarbures et de membre permanent de Conseil de sécurité. Il est donc plus intéressant pour la Russie de traiter directement avec certains Etats de son choix plutôt que de privilégier des relations avec l'Union européenne. Ceci est d'autant plus vrai que cette dernière représente, à ses yeux, un acteur concurrent et composé d'Etats qui ne lui sont pas toujours favorables. De plus, ce modèle de relations offre à Moscou la possibilité d'affaiblir l'UE comme acteur politique en utilisant ses relations privilégiées avec certains Etats membres pour essayer d'obtenir certaines concessions en sa faveur.

Finalement, nous avons constaté que la question des valeurs était très présente dans les relations russo-européennes. Cette dimension est très courante dans la littérature²⁸⁷ et notre recherche n'a fait que renforcer cette impression. En effet, il est ressorti, lors de plusieurs entretiens, que la Russie et l'Union européenne ne partageaient pas les mêmes valeurs politiques, ce qui représente un obstacle au développement d'une véritable coopération en matière de lutte contre le terrorisme. Nous retrouvons d'ailleurs ici la question du manque de confiance qui ne permet pas une relance des relations. Ce décalage au niveau des normes et des valeurs crée une situation où la méfiance entre les partenaires prévaut et où les divergences de normes et de valeurs sont mises en avant et réduisant les possibilités de coopérer.

En reprenant notre question de recherche, nous considérons qu'il est même difficile, actuellement, d'envisager de renforcer de la coopération contre le terrorisme. Or, les relations sécuritaires dans ce domaine étant relativement restreintes, il existerait pourtant une marge importante de développement. Une des possibilités d'accroître la coopération serait la signature d'un *Memorandum of Understanding* ou le renforcement des activités entre Europol et la Russie. Cependant, il est peu vraisemblable que de telles démarches soient entreprises prochainement, les tensions politiques autour de la situation en Ukraine et en Crimée étant toujours d'actualité et bloquant toutes velléités de rapprochement. Il est donc peu probable que nous observions un renforcement de la coopération sécuritaire puis un rapprochement entre l'Union européenne et la Russie, tant que la situation en Ukraine ne se sera pas stabilisée.

La limite de l'approche sectorielle

La limite principale de l'approche sectorielle que nous avons sélectionnée dans le cadre de ce travail se traduit par sa difficulté à réellement dépasser les antagonismes politiques. Dans une situation de paralysie des relations, il est difficile d'imaginer qu'une démarche visant le renforcement de la coopération puisse aboutir et encore moins déboucher sur un rapprochement politique. Au contraire, en nous référant aux résultats que nous avons obtenus, il est nécessaire de débiter par un rapprochement politique afin de pouvoir envisager un renforcement de la coopération dans l'un ou l'autre domaine. En outre, il est compliqué de trouver une thématique suffisamment importante aussi bien pour l'Union européenne que la Russie qui puisse permettre de surmonter la méfiance mutuelle et les divergences géopolitiques pour déboucher sur un véritable partenariat entre les acteurs.

L'approche sectorielle est donc intéressante dans une relation rencontrant certes des difficultés, mais n'étant pas bloquée comme c'est actuellement le cas entre la Russie et les pays européens. Il est ressorti de ce travail qu'il était impossible de proposer le renforcement d'un dialogue, même s'il est maintenu au niveau technique, si le contexte politique général ne s'y prêtait pas. En effet, les relations russo-européennes semblent être si tendues qu'il n'est pas possible de faire abstraction de leurs différends sur certains dossiers pour essayer de promouvoir une approche commune dans certains domaines.

Nous avons choisi le thème de la lutte contre le terrorisme aussi bien pour sa caractéristique transnationale qu'en nous basant sur les priorités sécuritaires de l'UE et de la Russie. Or, il s'est avéré, pour les raisons évoquées plus haut, que cette problématique, qui suscite pourtant l'intérêt des acteurs, ne permet pas de dépasser les divergences politiques et de relancer la coopération entre ces deux puissances. Ayant rapidement perçu certaines limites de notre thématique, nous avons profité de la liberté offerte par nos entretiens pour interroger les experts sur les domaines qui pourraient, selon eux, déboucher sur une coopération renforcée.

²⁸⁷ Tom CASIER, « The EU-Russia Strategic Partnership: Challenging the Normative Argument », *op. cit.*, p. 1377 ; Scott Nicholas ROMANIUK, « Rethinking EU-Russian Relations: "Modern" Cooperation or "Post-Modern" Strategic Partnership? », *op. cit.*, p. 82 ; Boris MERZHEV, « Modern Russia and Postmodern Europe », in *Global Affairs*, 2008, http://eng.globalaffairs.ru/number/n_10362, consulté le 29 avril 2017.

Les réponses obtenues se sont majoritairement partagées entre la mise en avant de l'économie, de l'écologie et de l'énergie. Nous nous demandons toutefois si l'un ou l'autre de ces domaines pourrait réellement jouer le rôle de « facilitateur » dans la relance des relations entre Moscou et Bruxelles. En effet, comme nous l'avons mentionné dans notre introduction, les échanges économiques et l'interdépendance économique, pourtant importants, n'ont pas permis d'éviter une dégradation des relations entre les deux acteurs. Il est donc légitime de se demander si l'outil économique, largement favorisé par l'Union européenne dans ses relations extérieures, pourrait réellement renforcer la coopération avec la Russie.

Quant à la seconde proposition, à savoir la question de l'écologie, cette problématique semble elle aussi compromise dans la mesure où la Russie ne semble guère intéressée de se profiler comme acteur majeur de la lutte contre le changement climatique. Finalement, la troisième thématique proposée, à savoir l'énergie, nous semble difficilement utilisable dans une démarche de rétablissement de la confiance et de relance des relations. En effet, il s'agit d'un domaine finalement très politique qui a déjà valu à la Russie et à l'Union européenne des tensions politiques lors des conflits gaziers opposant la Russie à ses voisins par lesquels le gaz transitait. Il nous semble donc difficile de relancer des relations par un secteur qui a déjà, par le passé, été une source de tensions entre Moscou et Bruxelles.

En conclusion, cette étude nous a permis de comprendre que l'Union européenne et la Russie sont confrontées à une situation particulièrement complexe, requérant un équilibre entre pragmatisme et idéologie. En effet, l'UE, et les Etats qui la composent, se trouvent devant un choix qui n'est pas sans conséquence pour la sécurité en Europe et pour la crédibilité de Bruxelles sur la scène internationale. Si l'Union européenne décidait d'adopter une approche pragmatique, qui consisterait à se rapprocher de la Russie en dépit d'une amélioration de la situation en Ukraine, elle pourrait certes relancer ses relations mais risquerait de perdre sa crédibilité sur la scène internationale. En effet, adopter une stratégie de rapprochement avec la Russie reviendrait, de la part de l'Union européenne, à accepter, d'une certaine manière, les actions de Moscou en Ukraine. Nous nous trouvons donc dans une situation délicate car, bien que les acteurs appellent à une normalisation des relations et au développement de la collaboration avec la Russie, les relations restent empoisonnées par le conflit en Ukraine et la question de la Crimée.

Bibliographie

Ouvrages et articles scientifiques

ALLISON, Roy, (et al), *Putin's Russia and the Enlarged Europe*, Oxford, Blackwell Publishing, 2006.

ASHKENAS, Ron, « Change Management needs to Change », in *Harvard Business Review*, 2013.
<https://hbr.org/2013/04/change-management-needs-to-cha>

AVERRE, Derek, « Russia and the European Union: Convergence or Divergence? », in *European Security*, 2005, Vol. 14, No. 2, pp. 175-202.

AVERRE, Derek, « The EU and Russia: managing the new security environment in the wider Europe », in *European Policy Analysis*, 2016, Swedish Institute for European Policy Studies, 16 p.

BAUER, Alain, BRUGUIÈRE, Jean-Louis, *Les 100 mots du terrorisme*, Paris, Presses universitaires de France, 2010.

BETTATI, Mario, *Le Terrorisme. Les voies de la coopération internationale*, Paris, Odile Jacob, 2013.

BIAVA, Alessia (et al.), « Characterizing the European Union's Strategic Culture: An Analytical Framework », in *Journal of Common Market Studies*, 2011, Vol. 49, No. 6, pp. 1227-1248.

BIGO, Didier (et al.), *Au nom du 11 septembre... Les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme*, Paris, La Découverte, 2008.

BLANCHET, Alain, GOTMAN, Anne, *L'entretien*, Paris, Armand Colin, 2015.

BORDACHEV, Timofey, « Russia and Europe: A New Round? », in *Global Affairs*, 2015.
<http://eng.globalaffairs.ru/book/Russia-and-Europe-A-New-Round-17897>

BRET, Cyrille, PARMENTIER, Florent, « UE-Russie: dépasser les rivalités? », in *Policy Paper*, 2016, No. 170, Notre Europe. Institut Jacques Delors, 28 p.

BULINGE, Franck, « Le secret est-il un obstacle à la recherche sur le renseignement », in *Journal for Communication Studies*, 2013, Vol. 6, No. 1, pp. 113-125.

BURES, Oldrich, « Informal counterterrorism arrangements in Europe: Beauty by variety or duplicity by abundance? », in *Cooperation and Conflict*, 2012, Vol. 47, No. 4, pp. 495-548.

CASIER, Tom, « The EU-Russia Strategic Partnership: Challenging the Normative Argument », in *Europe-Asia Studies*, 2013, Vol. 65, No. 7, pp. 1377-1395.

CHARILLON, Frédéric, « La politique étrangère de l'Union européenne à l'épreuve des normes américaines », in *Cultures & Conflits*, 2002, Vol. 44, pp. 135-152.

CLERGET, Jérôme, « De l'Accord de Partenariat et de Coopération aux "Quatre espaces communs". Valeurs démocratiques et malentendus culturels dans les relations entre l'Union européenne et la Russie », in *Les cahiers Irice*, 2014, No. 12, pp. 45-58.

COOLSAET, Rik, « EU counterterrorism strategy: value added or chimera? », in *International Affairs*, 2010, Vol. 86, No. 4, pp. 857-873.

DAVID, Charles-Philippe, GAGNON, Benoît, *Repenser le terrorisme. Concept, acteurs et réponses*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007.

DE VASCONCELOS, Alvaro, « L'Union européenne parmi les grandes puissances », in *Commentaire*, 2008, Vol. 124, pp. 1065-1074.

DELIVET, Philippe, « L'Union européenne et la lutte contre le terrorisme », in *Questions d'Europe*, 2016, No. 386, Policy Paper, Fondation Robert Schuman, 7 p.

DEN BOER, Monica, WIEGAND, Irina, « From Convergence to Deep Integration: Evaluating the Impact of EU Counter-Terrorism Strategies on Domestic Arenas », in *Intelligence and National Security*, 2015, Vol. 30, No. 2, pp. 377-401.

DOODY, Josephine, « The institutional framework of EU counter-terrorism », in DE LONDRAS, Fiona, DOODY, Josephine, (ed), *The Impact, Legitimacy and Effectiveness of EU Counter-Terrorism*, Oxon, Routledge, 2015, pp. 40-62.

ERICKSON, Jennifer, « Saving face, looking good, and building international reputation in East and West », in PAULY, Louis, JENTLESON, Bruce, (ed), *Power in a complex global system*, Oxon, Routledge, 2014, pp. 180-191.

FACON, Isabelle, « Une nouvelle doctrine militaire pour une nouvelle Russie », in *Revue internationale et stratégique*, 2007, No. 68, pp. 143-151.

FORGET, Amélie, RAYROUX, Antoine, « La sécurité européenne et le tournant pratique en relations internationales », in *Etudes internationales*, 2012, Vol. 43, No. 4, pp. 501-519.

GILLIGAN, Emma, « Nationalism, Islam and Chechenization », in HOUEN, Alex, (ed), *States of War since 9/11. Terrorism, Sovereignty and the War on Terror*, Oxon, Routledge, 2014, pp. 47-67.

GIUSTI, Serena, PENKOVA, Tomislava, « The European Union and Russia: Engaged in Building a Strategic Partnership », in BINDI, Federica, ANGELESCU, Irina, (ed), *The Foreign Policy of the European Union. Assessing Europe's Role in the World*, Washington, Brookings Institution Press, 2012, pp. 118-133.

GOMART, Thomas, « Russie: de la “grande stratégie” à la “guerre limitée” », in *Politique étrangère*, 2015, No. 2, pp. 5-38.

GRESSEL, Gustav, « Russia's Quiet Military Revolution, and What it Means for Europe », in *European Council on Foreign Relations*, 2015, 17 p.

GUILIANI, Jean-Dominique, « Union européenne-Russie : Je t'aime moi non plus », in *Géoéconomie*, 2007, No. 43, pp. 3-18.

HAFNER-BURTON, Emilie, (et al.), « Network Analysis for International Relations », in *International Organization*, 2009, Vol. 63, pp. 559-592.

HALBACH, Uwe, « Russlands Kampf gegen Terrorismus und “westliche Pseudowerte” », Stiftung Wissenschaft und Politik, deutsches Institut für Internationale Politik und Sicherheit, 2015, 4 p.

HAUKKALA, Hiski, « From Cooperative to Contested Europe? The Conflict in Ukraine as a Culmination of a Long-Term Crisis in EU-Russia Relations », in *Contemporary European Studies*, 2015, Vol. 23, No. 1, pp. 25-40.

HAUKKALA, Hiski, *The EU-Russia Strategic Partnership. The limits of post-sovereignty in international relations*, Oxon, Routledge, 2010.

HAUKKALA, Hiski, (et al.), « Trust in international relations – A useful tool? », in *Journal of Trust Research*, 2015, Vol. 5, No. 1, pp. 3-7.

HERNÁNDEZ I SAGRERA, Raül, POTEMKINA, Olga, « Russia and the Common Space on Freedom, Security and Justice », in *CEPS Paper in Liberty and Security in Europe*, 2013, 32 p.

KANET, Roger, PIET, Rémi, *Shifting Priorities in Russia's Foreign and Security Policy*, Farnham, Ashgate Publishing Limited, 2014.

KAUFMANN, Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin, 2007.

KUZNETCOV, Aleksandr, KUZNETCOV, Vasilii, « The Legal Definition of Terrorism in the United States and Russia », in *World Applied Sciences Journal*, 2013, Vol. 28, No. 1, pp. 130-134.

LUKYANOV, Fyodor, « Russia-EU: The Partnership That Went Astray », in *Europe-Asia Studies*, 2008, Vol. 60, No. 6, pp. 1107-1119.

LYNCH, Dov, « Russia's Strategic Partnership with Europe », in *The Washington Quarterly*, 2004, Vol. 27, No. 2, pp. 99-118.

LYNCH, Dov, « "The Enemy Is at the Gate": Russia After Beslan », in *International Affairs*, 2005, No. 1, pp. 141-161.

MACLEOD, Alex, (et al.), *Relations Internationales. Théories et concepts*, Outremont, Athéna Editions, 2008.

MACKENZIE, Alex, (et al.), « The European Union Counter-terrorism Coordinator and the External Dimension of the European Union Counter-terrorism Policy », in *Perspectives on European Politics and Society*, 2013, Vol. 14, No. 3, pp. 325-338.

MERZHEV, Boris, « Modern Russia and Postmodern Europe », in *Global Affairs*, 2008.
http://eng.globalaffairs.ru/number/n_10362

MIGAUX, Philippe, « Panorama de la situation depuis 2004 », in CHALIAND, Gérard, BLIN, Arnaud, (sous la dir. de), *Histoire du terrorisme. De l'Antiquité à Daech*, Paris, Librairie Arthème Fayard/Pluriel, 2016.

MONGRENIER, Jean-Sylvestre, THOM, Françoise, *Géopolitique de la Russie*, Paris, Presses universitaires de France, 2016.

MOUSTAKIS, Fotios, GERMAN, Tracey, *Securing Europe. Western Interventions Towards a New Security Community*, New York, Tauris Academic Studies, 2009.

MURPHY, Cian, *EU Counter-Terrorism Law. Pre-Emption and the Rule of Law*, Oxford, Hart Publishing, 2012.

NICHOLLS, Clive, (et al.), *The Law of Extradition and Mutual Assistance*, Oxford, Oxford University Press, 2013.

NOHRIA, Nitin, BEER, Michael, « Cracking the Code of Change », in *Harvard Business Review*, 2000, Vol. 73, pp. 133-141. <https://hbr.org/2000/05/cracking-the-code-of-change>

OMELICHEVA, Mariya, « Russia's Counterterrorism Policy: Variations on an Imperial Theme », in *Perspectives on Terrorism*, 2010. <http://www.terrorismanalysts.com/pt/index.php/pot/article/view/61/html>

O'NEILL, Maria, *The Evolving EU Counter-Terrorism Legal Framework*, Oxon, Routledge, 2012.

POKALOVA, Elena, *Chechnya's terrorist network. The Evolution of Terrorism in Russia's North Caucasus*, Santa Barbara, Praeger, 2015.

QUIVY, Raymond, VAN CAMPENHOUDT, Luc, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 2006.

- RAFLIK, Jenny, *Terrorisme et mondialisation. Approches historiques*, Paris, Editions Gallimard, 2016.
- RAHR, Alexander, « What Kind of a Europe for What Kind of Russia », in DUTKIEWICZ, Piotr, TRENNIN, Dmitri, (ed), *Russia. The Challenges of Transformation*, New York, New York University Press, 2011, pp. 301-326.
- RENARD, Thomas, « Confidential partnerships? The EU, its strategic partners and international terrorism », *Working Paper 4*, 2014, European Strategic Partnerships Observatory, 29 p.
- ROMELAER, Pierre, « L'entretien de recherche », in ROUSSEL, Patrice, WACHEUX, Frédéric, (sous la dir. de), *Management des ressources humaines : méthodes de recherche en sciences humaines et sociales*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2005, pp. 101-137.
- ROMANIUK, Scott Nicholas, « Rethinking EU-Russian Relations: “Modern” Cooperation or “Post-Modern” Strategic Partnership? », in *Central European Journal of International and Security Studies*, 2009, Vol. 3, No. 2, pp. 71-85.
- ROMANOVA, Tatiana, ZASLAVSKAYA, Natalia, « EU-Russia: Towards the Four Spaces », in *Baltic Defence Review*, 2004, Vol. 2, No. 12, pp. 84-103.
- PATRY, Jean-Jacques, (et al.), *L'élaboration d'une culture stratégique européenne dans le domaine « aérospatial »*, Paris, Fondation pour la recherche stratégique, 2010.
- PESQUEUX, Yvon, *Du changement organisationnel*, 2015, 67 p.
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01235164/document>
- PETRISHCHEV, Victor, « Russian Legislation and the Fight Against Terrorism », in SCHWEITZER, Glenn, FOX, Merc, (ed), *Russian Views on Countering Terrorism During Eight Years of Dialogue: Extracts from Proceedings of Four Workshops*, Office for Central Europe and Eurasia Development, Security, and Cooperation; Policy and Global Affairs; National Research Council; in cooperation with the Russian Academy of Sciences, 2009, pp. 35-46.
- POTEMKINA, Olga, « The EU-Russia cooperation in fighting terrorism », in *Working paper*, 2015, No. 1, Russian Academy of Sciences Institute of Europe, 5 p.
- SERGUNIN, Alexander, « Towards an EU-Russia Common Space on External Security: Prospects for Cooperation », in *Research Journal of International Studies*, 2012, No. 24, pp. 18-34.
- SHAFFER, Ryan, « Jihad and Counter-Jihad in Europe: Islamic Radicals, Right-Wing Extremists, and Counter-Terrorism Responses », in *Terrorism and Political Violence*, 2016, Vol. 28, pp. 383-394.
- SCHWOK, René, *Théories de l'intégration européenne. Approches, concepts et débats*, Paris, Montchrestien, 2005.
- SHPIRO, Shlomo *The communication of mutual security: frameworks for European-Mediterranean intelligence sharing*, 2001, 49 p. <http://www.nato.int/acad/fellow/99-01/shpiro.pdf>
- SPETSCHINSKY, Laetitia, *Russie-UE. La naissance d'un partenariat stratégique. Les transformations de la politique étrangère russe (1991-2000)*, Bruxelles, Editions Peter Lang, 2011.
- STANDISH, Reid, « How Finland became Europe's Bear whisperer », in *Foreign Policy*, 2016.
<http://foreignpolicy.com/2016/03/07/how-finland-became-europes-bear-whisperer-russia-putin/>
- STEPANOVA, Ekaterina, « Les Russes et l'Etat islamique: politique étrangère et facteurs internes », in *Outre-Terre*, 2015, No. 44, pp. 80-94.

SUSLOV, Dmitry, « Without a “Common Space”: A New Agenda for Russia-EU Relations », in *Global Affairs*, 2016, 9 p.
<http://eng.globalaffairs.ru/valday/Without-a-Common-Space-A-New-Agenda-for-Russia-EU-Relations-18257>

TSYGANKOV, Andrei, « La Russie et le Moyen-Orient: entre islamisme et occidentalisme », in *Politique étrangère*, 2013, No. 1, pp. 79-91.

TSYGANKOV, Andrei, *Russia and the West from Alexander to Putin: honor in international relations*, New York, Cambridge University Press, 2012.

WAGNSSON, Charlotte, *Security in a greater Europe. The possibility of a pan-European approach*, Manchester, Manchester University Press, 2008.

WILSON ROWE, Elana, TORJESSEN, Stina, *The Multilateral Dimension in Russian Foreign Policy*, New York, Routledge, 2009.

YAKEMTCHOUK, Romain, « La politique étrangère de l'Union européenne », in *Rivista di Studi Politici Internazionali*, 2004, Vol. 71, No. 3, pp. 379-394.

Articles de presse

BBC, « UK surveillance powers explained », 2015. <http://www.bbc.com/news/uk-34713435>

C POLITIQUE, « Comment les médias russes travaillent en France », 12 mars 2017.
<https://www.france.tv/france-5/c-politique/29175-comment-les-medias-russes-travaillent-en-france-c-politique.html>

DIE WELT, « Merkel spricht von intensivem Treffen mit Putin », 2 mai 2017.
<https://www.welt.de/politik/ausland/article164176320/Merkel-spricht-von-intensivem-Treffen-mit-Putin.html>

HUMAN RIGHTS WATCH, « France : le projet de loi sur le renseignement risque d'ouvrir la voie vers une société de la surveillance », 6 avril 2015.
<https://www.hrw.org/fr/news/2015/04/06/france-le-projet-de-loi-sur-le-renseignement-risque-douvrir-la-voie-vers-une-societe>

LE MONDE, « Face Vladimir Poutine, Emmanuel Macron pose ses marques sur la Syrie », 31 mai 2017.
http://www.lemonde.fr/syrie/article/2017/05/31/face-a-vladimir-poutine-emmanuel-macron-pose-ses-marques-sur-la-syrie_5136410_1618247.html

LE MONDE, « Comment Hollande autorise « l'exécution ciblée » de terroristes », 4 janvier 2017.
http://www.lemonde.fr/societe/article/2017/01/04/comment-hollande-autorise-l-execution-ciblee-de-terroristes_5057421_3224.html

LE MONDE, « François Hollande et « le permis de tuer » », 4 janvier 2017.
http://www.lemonde.fr/police-justice/article/2017/01/04/francois-hollande-et-le-permis-de-tuer_5057277_1653578.html

LE TEMPS, « Le désarroi européen face à la propagande russe », 25 novembre 2016.
<https://www.letemps.ch/monde/2016/11/25/desarroi-europeen-face-propagande-russe>

LE TEMPS, « Propagande russe en Europe : le mensonge de passera pas », 25 novembre 2016.
<https://www.letemps.ch/opinions/2016/11/25/propagande-russe-europe-mensonge-ne-passera>

SLATE.FR, « Il est temps de s'opposer à la désinformation », 9 janvier 2017.
<http://www.slate.fr/story/133550/ma-petite-victoire-sur-russia-today>

SPIEGEL, « Darum geht es beim neuen BND-Gesetz », 21 octobre 2016.
<http://www.spiegel.de/politik/deutschland/bnd-reform-darum-geht-es-beim-umstrittenen-geheimdienstgesetz-a-1117607.html>

Sources

AFFAIRES MONDIALES CANADA, <http://www.international.gc.ca/g7/index.aspx?lang=eng>

AFFAIRES MONDIALES CANADA, *G7 Action Plan on Countering Terrorism and Violent Extremism*, G7, 27 mai 2016. http://www.international.gc.ca/g7/assets/pdfs/g7_2016_terrorism-terrorisme_eng.pdf

DEUTSCHER BUNDESTAG, *Wortprotokoll der Rede Wladimir Putins in Deutschen Bundestag*, 25 septembre 2001. https://www.bundestag.de/parlament/geschichte/gastredner/putin/putin_wort/244966

COMMISSION EUROPÉENNE, *Sommet UE/Russie*, IP/03/1496, 4 novembre 2003.
http://europa.eu/rapid/press-release_IP-03-1496_fr.htm

COMMISSION EUROPÉENNE, *Document stratégique 2007-2013. Fédération de Russie*, mis en ligne le 1^{er} 2013, 64 p. https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/csp-russia-2007-2013_fr.pdf

COMMISSION EUROPÉENNE, *L'Union européenne et la Russie. Voisins proches, acteurs internationaux, partenaires stratégiques*, Bruxelles, 2007.

COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES, *Communication from the Commission to the Council. Review of EU-Russia relations pursuant to conclusions of the Extraordinary European Council of September 1, 2008*. SEC(2008) 2786, 5 novembre 2008.
<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:52008SC2786&from=EN>

CONSEIL EUROPÉEN, *Déclaration conjointe*, 12423/01 (Presse 342-G), 3 octobre 2001.
<http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-12423-2001-INIT/en/pdf>

CONSEIL EUROPÉEN, *Conclusions. Conseil européen 26 et 27 juin 2014*, EUCO 79/14, 27 juin 2014.
<http://register.consilium.europa.eu/doc/srv?l=FR&f=ST%2079%202014%20INIT#page=15>

CONSEIL EUROPÉEN, *Mesures restrictives de l'UE en réaction à la crise en Ukraine*, 16 octobre 2016.
<http://www.consilium.europa.eu/fr/policies/sanctions/ukraine-crisis/>

CONSEIL EUROPÉEN, *Lutte de l'UE contre le terrorisme*, 6 novembre 2016.
<http://www.consilium.europa.eu/fr/policies/fight-against-terrorism/>

CONSEIL EUROPÉEN, *Fixer le programme politique de l'Europe*, le 9 octobre 2016.
<http://www.consilium.europa.eu/fr/european-council/role-setting-eu-political-agenda/>

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, *Déclaration commune relative à la programmation interinstitutionnelle annuelle pour 2017*, POLGEN 163 15375/16, 9 décembre 2016.
<http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-15375-2016-INIT/fr/pdf>

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, *Stratégie de l'Union européenne visant à lutter contre le terrorisme*, REV 4 14469/4/05, 30 novembre 2005.
<http://register.consilium.europa.eu/doc/srv?f=ST+14469+2005+REV+4&l=fr>

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, « Décision-cadre du Conseil du 13 juin 2002 relative à la lutte contre le terrorisme », in *Journal officiel* n° L 164 du 22/06/2002, 2002/475/JAI.
<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32002F0475&from=FR>

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU, « Résolution sur la menace à la paix et à la sécurité internationales résultat d'actes terroristes », S/RES/1368 (2001), 12 septembre 2001.
[http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/1368\(2001\)](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/1368(2001))

CONSEIL PERMANENT DE PARTENARIAT UE-RUSSIE, IP/05/375, *Conseil permanent de partenariat UE-Russie*, 1^{er} avril 2005, IP/05/375, 31 mars 2005.
http://europa.eu/rapid/press-release_IP-05-375_fr.htm?locale=FR

COUNCIL OF THE EUROPEAN UNION, *Joint EU-Russia statement on combatting terrorism*, 5816/14 (Presse 40), 28 janvier 2014. <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-5816-2014-INIT/en/pdf>

EMBASSY OF THE RUSSIAN FEDERATION TO THE UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN AND NORTHERN IRELAND, *The Military Doctrine of the Russian Federation, approved by the President of the Russian Federation on December 25, 2014*, 29 juin 2015. <https://rusemb.org.uk/press/2029>

EUROPEAN COUNCIL, *Déclaration conjointe*, 9937/03 (Presse 154), 3 mai 2003.
https://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/en/er/75969.pdf

EUROPEAN COUNCIL, *Joint statement on the fight against Terrorism*, 13970/02 (Presse 347), p. 6.

EUROPEAN PARLIAMENT, *Countering extremism and terrorism in Russia*, mai 2016.
[http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2016/582024/EPRS_ATA\(2016\)582024_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2016/582024/EPRS_ATA(2016)582024_EN.pdf)

EUROPEAN UNION, *Factsheet. EU-Russia Summit*, 20 et 21 décembre 2012.
http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/en/ec/134462.pdf

EUROPEAN UNION EXTERNAL ACTION, *Remarks by HR/VP Mogherini at the joint press conference with Foreign Minister of the Russian Federation Sergey Lavrov*, 24 avril 2017.
https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/24982/remarks-hrvp-mogherini-joint-press-conference-foreign-minister-russian-federation-sergey_en

EUROPOL, *Agreement on co-operation between the European Police Office and the Russian Federation*, 6 novembre 2003. <https://www.europol.europa.eu/partners-agreements/strategic-agreements>

EUROPOL, *Agreement on Cooperation between the European Police Office and the Republic of Turkey*, 18 mai 2004.
<https://www.europol.europa.eu/partners-agreements/strategic-agreements>

EUROPOL, *Agreement between the European Police Office and Ukraine*, 4 décembre 2009.
<https://www.europol.europa.eu/partners-agreements/strategic-agreements>

EUROPOL, *Partners & Agreements*, 8 décembre 2016. <https://www.europol.europa.eu/partners-agreements>

EUROPOL (2016), *European Union Terrorism Situation and Trend Report (TE-SAT) 2016*.
<https://www.europol.europa.eu/activities-services/main-reports/european-union-terrorism-situation-and-trend-report-te-sat-2016>

EUROSTAT, *International Trade in goods in 2015*.
<http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7224419/6-31032016-BP-EN.pdf>

EUROSTAT, 21 décembre 2016. <http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/submitViewTableAction.do>

INSTITUTE FOR ECONOMICS & PEACE, *Global Terrorism Index 2016*, 2016.
<http://economicsandpeace.org/wp-content/uploads/2016/11/Global-Terrorism-Index-2016.2.pdf>

KREMLIN PRESS ROOM, *Press statements and answers to journalists' questions following Russian-Italian talks*, 17 mai 2017. <http://en.kremlin.ru/events/president/news/54511>.

KREMLIN PRESS ROOM, *Meeting of the Valdai International Discussion Club*, 27 octobre 2016.
<http://en.kremlin.ru/events/president/news/53151>

LA DOCUMENTATION FRANCAISE, *L'Accord de Partenariat et de Coopération (APC)*.
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/europe-russie/accord-partenariat-cooperation.shtml>

MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF THE RUSSIAN FEDERATION, *Press release on Deputy Foreign Minister Oleg Syromolotov's meeting with EEAS Deputy Secretary General Pedro Serrano and EU Counter-Terrorism Coordinator Gilles de Kerchove*, 1er avril 2016.
http://www.mid.ru/home/-/asset_publisher/WNgME5eEYa3x/content/id/2196558?p_p_id=101_INSTANCE_WNgME5eEYa3x&_101_INSTANCE_WNgME5eEYa3x_languageId=en_GB

MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF THE RUSSIAN FEDERATION, *Press release on Russia-EU talks on countering terrorism*, 8 février 2017.
http://www.mid.ru/evropejskij-souz-es/-/asset_publisher/6OiYovt2s4Yc/content/id/2632314?p_p_id=101_INSTANCE_6OiYovt2s4Yc&_101_INSTANCE_6OiYovt2s4Yc_languageId=en_GB

MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF THE RUSSIAN FEDERATION, *Foreign Policy Concept of the Russian Federation (approved by President of the Russian Federation Vladimir Putin on November 30, 2016)*, 1^{er} décembre 2016.
http://www.mid.ru/foreign_policy/news/-/asset_publisher/cKNonkJE02Bw/content/id/2542248?p_p_id=101_INSTANCE_cKNonkJE02Bw&_101_INSTANCE_cKNonkJE02Bw_languageId=en_GB

MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF THE RUSSIAN FEDERATION, *Speech by the Russian Foreign Minister, Sergey Lavrov, and his answers to questions from the mass media during joint press conference summarizing the results of negotiations with the Minister of Foreign Affairs of Italy, Federica Mogherini, Moscow*, 9 juillet 2014.
http://www.mid.ru/en/foreign_policy/news/-/asset_publisher/cKNonkJE02Bw/content/id/678157

MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF THE RUSSIAN FEDERATION, *Concept of the Foreign Policy of the Russian Federation*, 18 février 2013.
http://www.mid.ru/en/foreign_policy/official_documents/-/asset_publisher/CptICkB6BZ29/content/id/122186

MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF THE RUSSIAN FEDERATION, *National Security Concept of the Russian Federation*, 10 janvier 2000.
http://www.mid.ru/en/foreign_policy/official_documents/-/asset_publisher/CptICkB6BZ29/content/id/589768

MOGHERINI, Federica, *Issues Paper on relations with Russia*, document publié par le Financial Times le 15 janvier 2015, 5 p. <http://blogs.ft.com/brusselsblog/files/2015/01/Russia.pdf>

ONU, *L'action de l'ONU contre le terrorisme*, le 26 décembre 2016. <http://www.un.org/fr/counterterrorism/>

PARLEMENT EUROPÉEN, *Résolution sur la communication stratégique de l'Union visant à contrer la propagande dirigée contre elle par des tiers*, 2016/2030 (INI), 23 novembre 2016.

<http://www.europarl.europa.eu/oeil/popups/summary.do?id=1465158&t=d&l=fr>

PARLEMENT EUROPÉEN, *Rapport sur la mise en œuvre de la politique étrangère et de sécurité commune*, A8-0360/2016, 30 novembre 2016.

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+REPORT+A8-2016-0360+0+DOC+XML+V0//FR>

PERMANENT MISSION OF THE RUSSIAN FEDERATION TO THE EUROPEAN UNION, *Fight against transnational crime and terrorism*, 8 décembre 2016.

<https://russiaeu.ru/en/fight-against-transnational-crime-and-terrorism>

PUTIN, Vladimir, *Speech in the Bundestag of the Federal Republic of Germany*, 25 septembre 2001.

<http://en.kremlin.ru/events/president/transcripts/21340>

SÉNAT FRANÇAIS, « Union européenne – Russie : quelles relations ? », *Rapport d'information du Sénat*, 10 mai 2007. <https://www.senat.fr/rap/r06-307/r06-3079.html>

SOLANA, Javier, *The EU-Russia Strategic Partnership. Speech by the High representative designate of the European Union For Common Foreign and Security Policy*, Stockholm, 13 octobre 1999.

http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/EN/discours/59417.pdf

STATE SECURITY DEPARTMENT OF THE REPUBLIC OF LITHUANIA, *National Security Threat Assessment*, 2016. <https://kam.lt/download/53705/aotd%20gresmes%202016-en-el.pdf>

TEABEAMET ESTONIAN INFORMATION BOARD, *International Security and Estonia 2016*.

<https://www.teabemet.ee/pdf/2016-en.pdf>

THE OBSERVATORY OF ECONOMIC COMPLEXITY, *Russia*.

<http://atlas.media.mit.edu/en/profile/country/rus/>

TRAITÉ SUR L'UNION EUROPÉENNE, in *Journal officiel* n° C 326 du 26/10/2012.

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:12012M/TXT>

UNION EUROPÉENNE, *Office européen de police (Europol)*, 8 décembre 2016.

https://europa.eu/european-union/about-eu/agencies/europol_fr

UNION EUROPÉENNE, « Le programme de Stockholm », in *Journal officiel* C 115 du 4/5/2010.

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=URISERV%3Ajl0034>

Annexes

Tableau récapitulatif des réseaux informels de lutte contre le terrorisme

Title	Year of foundation	Specialization	Current condition	Members	Operational assets and/or main outcomes
Brenner Club	NA	Cooperation among Western European internal security services	Probably operating	Germany, the United Kingdom, France, plus other Western European countries	Information exchange on terrorism, illegal immigration and cross-boundary forms of organized crime
Club of Berne/Counter-Terrorism Group	1971/2001	Serves as the principal point of contact of the heads of national security services	Operating	EU Member States, Norway, Switzerland	Working groups on terrorism and organized crime. Created the Counterterrorist Group in 2001
G6 group	2003	Collaboration among the Ministries of Interior	Operating	France, Germany, Italy, Poland, Spain and the United Kingdom	Issues of internal security including terrorism, organized crime and migration
Lyon/Roma Group	1996/1980s, merged in 2001	Cooperation among experts on transnational crime and terrorism	Operating	G8 states	Information exchange on terrorism and crime, compilation of best practices, regular meetings three times a year
Megatonne	NA	Sharing of intelligence on activities of radical Islamic terrorists in Europe	NA	France and unspecified other states	Regular meetings twice a year
Police Working Group on Terrorism	1979	Facilitates cooperation between members of counterterrorism units of the EU Member States	Operating	EU Member States, Norway, Switzerland	Criminal intelligence gathering, information exchange, cooperation with other agencies
TREVI	1975/1976	Cooperation in policies on terrorism, radicalism, extremism and violence	Shut down in 1992	EU Member States (USA, Canada as observers)	Five working groups, regular meetings
Vienna Group	1978	Collaboration among the Ministries of Interior and secret services	NA	Austria, France, Germany, Italy and Switzerland	Sensitive information exchange, production of counterterrorism brief
Kilowatt Group	1977	Ensures free flow of intelligence about terrorists and extremists	Probably operating	EU Member States, USA, Canada, Norway, Israel, Switzerland, and South Africa	Intelligence exchange, digitally connected databases and registries

NA: No information available. Source: Compiled by the author and Alois Tichy using the following sources: Bennett and Bennett, 2003; Bergenstrand, 2004; Bunyan, 1993; Doyle, 1993; Salgó, 2004; Shpiro, 2001.

Oldrich BURES, « Informal counterterrorism arrangements in Europe: Beauty by variety or duplicity by abundance? », in *Cooperation and Conflict*, 2012, Vol. 47, No. 4, p. 497.

Guide d'entretien

Thèmes/ <i>Hypothèses</i>	Questions à poser durant l'entretien	Questions de relance
1. Présentation du sujet	Mémoire de Master portant sur la coopération entre la Russie et l'UE en matière de lutte contre le terrorisme. Choix de ce sujet car thématique actuelle commune aux deux acteurs Menace transnationale requérant une coordination entre les acteurs internationaux	[Une présentation reprenant ces éléments sera envoyée lors de la prise de contact]
2. Présentation de l'interlocuteur	Fonction actuelle, fonction précédente Formation Pays d'origine	[Permet de faire une distinction entre experts académiques et acteurs]
3. Situation des relations Russie-Union européenne <i>H₁ : Les relations entre la Russie et l'UE sont mauvaises</i> <i>H₂ : Le rétablissement d'un dialogue politique est nécessaire</i> <i>H₃ : Le rétablissement d'un dialogue est souhaité par les acteurs/experts</i> <i>H₄ : Le dialogue sécuritaire entre la Russie et l'UE est faible.</i> <i>H₅ : Les représentants européens et russes ne se font pas confiance. (lien avec H₈, H₉, H₁₁, H₁₃)</i>	Comment évaluez-vous les relations entre l'UE et la Russie ? Considérez-vous qu'il existe un dialogue politique entre la Russie et l'UE ? Pensez-vous qu'il soit nécessaire de poursuivre un dialogue avec la Russie/l'UE ? Existe-t-il, selon vous un dialogue sécuritaire entre la Russie et l'UE ? Si oui, sur quoi porte-t-il ? Selon vous, sur quoi sont basées les relations Russie-UE ? Considérez-vous que les relations avec la Russie/l'UE soient basées sur de la confiance mutuelle ?	Sont-elles excellentes, bonnes, moyennes, mauvaises, exécrables, pas d'avis ? Pourquoi ? Non : est-il souhaitable qu'il soit mis en place/rétabli ? Oui/non : pourquoi ? Oui/non, pourquoi. Question à reprendre pour transition avec point 4

	Si la personne répond non : à quel niveau y a-t-il un manque de confiance (chefs d'Etats, ministres, experts, fonctionnaires) ? Pourquoi ?	Sur un intérêt commun ? des enjeux économiques ? une des valeurs communes ?
4. Menace représentée par le terrorisme <i>H₆ : La menace terroriste n'est pas assez importante pour pousser à la coopération entre les acteurs.</i> <i>H₇ : Le terrorisme transnational n'est pas la menace principale que doivent affronter la Russie et l'UE.</i>	Selon vous, quelles sont les trois principales menaces auxquelles l'UE/la Russie doivent faire face actuellement ? Pourquoi ? Pensez-vous que cette situation évoluera dans d'ici les 5 prochaines années ? Pourquoi considérez-vous que le terrorisme représente / ne représente pas une menace majeure pour l'Europe/la Russie ? La compréhension du risque terroriste est-elle la même entre l'UE et la Russie ? Selon vous, la Russie et l'UE ont-elles des définitions similaires du terrorisme ?	Si la personne ne parle pas du terrorisme : Considérez-vous que le terrorisme représente une menace majeure pour l'Europe/la Russie ? Si oui : en quoi convergent-elles ? Si non : en quoi diffèrent-elles ? Si non : En quoi divergent-elles ? Cela peut-il représenter un frein à la coopération ? Si oui : Cela facilite-t-il la coopération ?
5. Coopération antiterroriste <i>H₈ : La coopération antiterroriste requiert de la confiance. (lien avec H₅, H₁₂, H₁₃, H₁₄)</i>	Quels sont les prérequis nécessaires à la coopération antiterroriste ? Pourquoi ? Existe-t-il des freins à la coopération antiterroriste ? Lesquels ? Existe-t-il des moteurs à la coopération antiterroriste ? Lesquels ? D'après vous, quels sont les organes russes/européens impliqués dans la lutte contre le terrorisme ?	

<i>H₉ : Les différences entre les définitions russes et européennes du terrorisme ont un impact sur la propension à coopérer. (lien avec H₈, H₅)</i> <i>H₁₀ : Les différences entre les moyens mis en place par la Russie et l'UE contre le terrorisme ont un impact sur la propension à coopérer.</i> <i>Utile pour H₆, H₇, H₁₁</i> <i>H₁₁ : La coopération antiterroriste entre l'UE et la Russie reste faible.</i> <i>H₁₂ : La lutte contre le terrorisme implique l'échange de données sensibles pour les acteurs.</i> <i>Sert pour H₄, H₆, H₇, H₁₂, H₁₃</i> <i>H₁₃ : La coopération antiterroriste est un domaine trop sensible pour être un moyen de rétablir le dialogue entre la Russie et l'UE. (lien avec H₈, H₁₁)</i>	Considérez-vous que la coopération en matière de lutte contre le terrorisme requiert l'échange d'informations sensibles ? Des problèmes surgissent-ils dans ce domaine ? Si oui, lesquels ? Selon vous, existe-t-il des différences dans la définition du terrorisme entre l'UE et la Russie ? Comment l'UE/la Russie combattent-elles le terrorisme ? Quelles sont les convergences/divergences dans leurs approches ? La Russie et les pays européens ont été victimes d'attentats terroristes ces dernières années. Considérez-vous que le nombre d'attentats pousse les acteurs à coopérer dans ce domaine ? Pensez-vous qu'une coopération entre l'UE et la Russie dans le domaine de la lutte contre le terrorisme soit envisageable ? Pourquoi ? Selon les textes européens et russes, tels que la stratégie européenne contre le terrorisme ou le document <i>Concept of Foreign Policy of the Russian Federation</i>, la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme est cruciale. Qu'en est-il, selon vous, dans la réalité ? La coopération est-elle encouragée ? Comment la coopération se traduit-elle concrètement ? Connaissez-vous des projets concrets de coopération antiterroriste entre l'UE et la Russie ?	Ex : par la coordination des services de renseignements. Cela existe-t-il déjà avec la Russie/l'UE ? Si oui : quelles sont ces différences ? Quels impacts ont-elles ? Non/oui : pourquoi ? La coopération dans ce domaine va-t-elle (continuer à) se développer ? Si oui : par qui, comment ? Comment s'organise-t-elle ? Si non : les Etats travaillent individuellement ? Oui : comment s'organise-t-elle ? Non : reste-t-elle principalement du ressort des Etats ? Comment ces convergences/divergences influencent-elle la coopération ?
--	--	--

	Selon vous, la Russie et l'UE utilisent-elles les mêmes outils de lutte contre le terrorisme ? Selon vous, la lutte contre le terrorisme offre-t-elle un point de convergence d'intérêts à la Russie et l'UE?	
6. Domaines de coopération possible <i>Lien avec H₅, H₈</i> <i>H₁₄ : Une coopération est possible dans des domaines de soft power. (utile pour H₄)</i>	Quels seraient, selon vous, les domaines de coopération possible avec la Russie/l'UE ? A votre avis, quels sont les prérequis à une coopération entre la Russie et l'UE ? Dans quels domaines existe-t-il une convergence d'intérêts entre la Russie et l'UE ?	Ex : levée des sanctions ? Accord sur le voisinage commun ? Pourquoi ?
7. Futur des relations Russie-Union européenne <i>Utile pour H₁, H₅</i>	Comment envisagez-vous le développement des relations avec la Russie/l'UE dans les 5 prochaines années ?	Prévoyez-vous un rapprochement ou au contraire un éloignement des deux acteurs ?

Entretiens

Entretien n°1 avec un expert de la Russie, décembre 2016

Ce que je pense, c'est que ça ne m'étonnerait pas que la collaboration dans ce domaine reste très positive et efficace mais je dois avouer que je ne sais pas. Si vous voulez approfondir la chose, je vous conseille de prendre contact avec les gens des services de renseignement même si c'est toujours difficile de prendre contact avec eux. Je pense que pour votre étude, il faut que vous ayez accès aux gens. Mais pour le côté russe...

LMS : Oui je m'en suis rendue compte. J'ai établi une liste de contact et pour le côté russe, je n'ai quasiment personne. Il y a quand même beaucoup moins de transparence pour contacter les gens.

Oui et il y a de la méfiance.

LMS : Exactement.

Et du côté de la Commission, est-ce que vous avez rencontré le Service de la coordination du renseignement ?

LMS : Non car je n'ai pas d'accès pour le moment.

Alors là, il y a le fameux Monsieur antiterroriste. Alors moi, dans mon ancien job, je l'avais rencontré mais il n'acceptera pas de vous recevoir car il est trop pris. Il faudrait voir quelqu'un dans son équipe. Sur la page de la Commission européenne, les gens sont listés.

LMS : Malheureusement pas pour ce service. Seul M. de Kerchove apparaît lorsque j'ai regardé l'organigramme et le Who is who.

Vous pourriez contacter mon ami des relations extérieures, Andreas Fischer Barnicove. Il n'est pas directement en lien avec ça mais il a longtemps été responsable pour l'Afghanistan et il va peut-être vous donner le nom de quelqu'un de chez de Kerchove qui pourrait vous renseigner. Je pense quand même que c'est moins au niveau européen qu'au niveau bilatéral que ça se joue et il faudrait voir un peu ce qui se passe avec l'Allemagne, avec le BSD. Je pense que là aussi les relations sont restées bonnes même si Merkel, sur le plan politique, a des positions très dures. Je crains qu'avec les Anglais ce ne soit pas très bon à cause de l'affaire Lyvnenko. Et puis après les autres je ne sais pas. J'imagine qu'avec les Espagnols et les Italiens ça doit être bon aussi. Mais est-ce que les Russes font confiance ? Et puis l'Europe centrale, je ne sais pas du tout. Les Polonais ?

LMS : Oui, il y a un manque de confiance.

Oui et la Syrie a un peu approfondi le fossé car les terroristes des Russes, ce sont nos héros à nous, pas exactement mais un peu quand même. Ça, ça n'a pas dû aider. Vous comptez aller voir du monde ?

LMS : Soit y aller, soit par Skype.

Par Skype, ils ne vous parleront pas. Ici, on a un gars qui est spécialiste de l'antiterrorisme qui vient de publier un livre à lire à tout prix qui s'appelle *le Jihad pour mission, la Suisse comme objectif*. S'il est là, je peux vous emmener le rencontrer. Lui a un très bon réseau, je peux vous mettre en contact.

LMS : ça serait fantastique, merci !

Oui, je pense qu'il faut rentrer en contact avec ce milieu. Mais je ne peux pas vous aider plus que ça.

LMS : L'objectif de l'entretien était aussi de discuter des relations Union européenne-Russie. Comment vous les considérez ? Comment vous voyez leur futur ? S'il y a une possibilité de relance ? A-t-on atteint un point de non-retour ?

Pour moi, ce qui est dramatique, c'est que je sens qu'il y a une volonté de relance très forte et une volonté de presque d'oublier. On oublie la Crimée, on accepte le narratif sur la Crimée, même presque pour le Donbass et la seule chose qu'on veut, c'est qu'il n'y ait pas trop de morts. Et après c'est tout. On est prêt à donner à Poutine à peu près tout pour reprendre des relations diplomatiques.

LMS : C'est seulement pour relancer des relations économiques qui fait que les Etats membres seraient prêts à tout oublier ?

Non, il y a beaucoup plus d'aspects. Il y a notamment une grande faiblesse des dirigeants de nos pays à quelques exceptions près. Une exception est évidemment Mme Merkel mais après l'attentat de Berlin, on va voir ce qu'elle va faire. L'autre exception, pas sur la question russe mais pour la gestion interne, était Renzi mais on a vu ce qui est arrivé. Et c'est à peu près tout.

LMS : Les Suédois ? Parce qu'ils se sentent menacés ?

Oui, tous les pays qui se trouvent traditionnellement dans la zone d'influence russe se sentent menacés. Ce qui est pour moi une aberration stratégique de la part de la Russie. Arriver à déclencher un débat sur la possible entrée dans l'OTAN de la Finlande, c'est assez fort. La neutralité pour la Finlande, c'est une vache sacrée, encore plus qu'en Suisse. Et là, le pays débat sur son entrée dans l'OTAN et leur système de défense. La dernière fois que je suis passé à la télévision russe, j'ai encore dit que je ne comprenais pas leur politique étrangère. « Vous avez les plus longues frontières du monde, vous avez un ventre mou tout au long du Caucase, de l'Asie centrale. Personne ne sait ce qui va arriver dans les dix prochaines années. Et la seule chose qui est pour vous importante, c'est de provoquer des frictions avec la Finlande ?! Vraiment la Finlande, c'est un enjeu pour vous ?! ».

LMS : Et comment vous l'expliquez justement ?

C'est-à-dire que toute cette rhétorique anti-occidentale, c'est avant tout une rhétorique antidémocratique. Donc ça permet plusieurs choses à Poutine. Ça permet d'abord de replacer l'opinion publique russe dans une zone de confort qu'elle connaît. Puisqu'à part les vingt dernières années, c'était toujours le cas pendant les 70 ans de communisme. La menace occidentale, l'Occident pourri, etc. Sauf qu'à l'époque, je suis arrivé en URSS la dernière année [partie inaudible].

LMS : Oui, vous le relatez dans votre livre.

Ah vous avez même lu ce petit livre ! C'est très gentil ! Exactement ! J'ai connu plein de gens à ce moment-là, j'ai lié de nombreuses amitiés. A l'époque, les gens riaient et plaisaient sur la propagande. Maintenant, les gens y croient, c'est ça que je trouve assez intéressant. Mais ce que j'ai vu très fort dans cette propagande incroyable, que je n'avais jamais vécu. Ma génération n'a jamais vécu tout ça. On a lu des choses par le passé, comment l'Etat a mis en place un système de propagande fort, etc., antioccidental, l'anti-occidentalisme de la propagande russe faisait rire avant, enfin ce n'était pas le cas dans les années 1960, mais dans les années 1990, il y avait plein d'anecdotes et après j'ai vécu ça quand je travaillais en Asie centrale parce que la propagande, le régime de Karimov, il y avait une distance. Et on regardait les infos le soir, il y a toujours le président qui inaugure un musée, qui dit qu'on a les meilleurs tracteurs du monde, que c'est la meilleure récolte de coton... En Asie centrale, les gens continuent de plaisanter sur ces informations, comme du temps de l'Union soviétique, avec toutes les anecdotes. Mais ce qui a changé en Russie, c'est que c'est une machine qui mélange avec un très grand savoir-faire des informations justes et vraies, des faits, avec d'énormes mensonges et c'est très bien fait. Je pense qu'ils doivent avoir une batterie de psychologues et de sociologues pour faire ça. Moi j'ai vu ça, j'ai vu mon cercle d'amis changer. Et dans mon cercle d'amis à Moscou, j'ai quand même des gens de toutes les classes sociales. Des profs de jardin d'enfants de mes enfants, mon cercle lié au travail et le cercle des politologues. Des collègues qui étaient encore il y a 5-6 ans très ouverts, dont je ne dirai pas les noms parce qu'ils sont très en vue maintenant, mais avec l'un d'eux

j'étais en train de manger dans un resto à Moscou lorsqu'on a appris, lui l'a appris avant moi, l'annonce que Poutine allait redevenir président et que Medvedev allait redevenir premier ministre. Il a le même âge que moi et il était effondré. Il m'a dit : « Tu imagines, toi et moi on partira à la retraite et il sera toujours président. » Maintenant c'est un des grands chantres, l'un des plus intelligents, mais il est dans toutes les instances du pouvoir. Un autre aussi, d'un autre think tank, d'un think tank russe qui est plus sur la sécurité. Pareil il était très critique, assez enthousiaste de ce qui faisait Poutine puisque du point de vue de la sécurité, on voyait de l'argent affluait. Mais quand même assez critique. Et tout d'un coup, je suis surpris, il est devenu très agressif, même quand on mange ensemble. Il y a quelque chose, pour résumer un peu, que je vois qu'il a touché une fibre très importante qui est la fibre de les remettre dans leur zone de confort : l'Occident est méchant, les démocraties sont méchantes. Et leur expérience démocratique, dans les années 1990, n'était pas brillante, on est d'accord.

LMS : Oui.

Là aussi, oui mais bon, mais il y a un gros jeu là-dessus, de noircir constamment les années 1990 alors que moi, quand je passais à la télévision, je disais : « Mais enfin, les Européens, qu'est-ce qu'on vous a dit, de vous méfier des Chicago Boys ! Vous aviez Lula et Dilma Rousseff, qui ne sont pas Occidentaux, les Brésiliens qui vous disaient la même chose. Et bien c'est vous qui avez invité les Chicago Boys, ce n'est pas nous. Ce n'est même pas le gouvernement américain qui vous a imposé ça. »

LMS : Parce qu'eux disent justement que c'est la Commission européenne et le FMI qui les ont forcés à adopter ce modèle.

Mais c'est un mensonge grossier, j'étais là-bas ces années-là. C'est aussi un mensonge grossier l'humiliation de la Russie. Au contraire, l'Occident en général du temps de Clinton, avec Bush ça a changé. C'est très marrant d'ailleurs si on regarde les relations de Poutine avec l'administration Clinton, et puis Bush et après Obama, c'est ahurissant de voir comment il s'entend bien avec ces présidents américains qui piétinent le droit international, qui attaquent le reste du monde sans le moindre égard pour les Nations unies et qui bafouent, enfin avec Trump, quand on pense que cet homme a été élu, ça va très bien. Mais avec Clinton, ça n'allait pas très bien et Clinton qui n'a commencé aucune guerre et qui a même remis le pays à Bush avec des finances... Et après avec Bush c'est allé très bien, même avec l'Irak. De voir que les Etats-Unis bafouent le droit international...

LMS : ça donne une opportunité de faire pareil, de réutiliser cet argument.

De faire pareil. Exactement. Même maintenant, l'autre jour lors d'une interview radiophonique, j'ai demandé si on pouvait parler de la Russie sans parler des Américains. J'ai failli lui dire : « Mais qu'est-ce que c'est ? C'est comme parler avec des adolescents ! ».

LMS : Oui, j'ai vraiment apprécié votre intervention car il suffit de discuter avec des Russes ou de regarder Russia Today, dès que la Russie est un tant soit peu attaquée ou critiquée sur la situation des droits de l'homme, on entend dire qu'aux Etats-Unis, c'est la même chose, c'est pire, il y a la peine de mort, etc.

Oui, c'est insupportable. Et François Fillon qui dit qu'il ne faut pas pousser ce pays à l'erreur. Mon Dieu ! Mais on parle de quoi ?! On parle d'un adolescent ?! Ou d'un petit pays africain qui vient d'acquérir son indépendance ?! Ou on parle d'une grande puissance avec droit de veto au Conseil de sécurité ? Des missiles atomiques et une longue et vieille tradition diplomatique ? Moi quand j'entends ça, mais c'est d'un démagog ! Les Russes devraient être vexés d'entendre des démagogues de ce niveau-là !

LMS : Oui, mais c'est vrai que la question de l'humiliation de la Russie, je me trompe peut-être, mais j'ai l'impression que c'est apparu il y a très peu de temps dans les médias, que c'est vraiment sorti sur toutes les bouches. Il y a encore 4-5 ans je n'en entendais pas parler.

Oui et ça revient partout. Non, et c'est très dangereux pour l'Europe. Ce qui est en train de se passer vis-à-vis de la Russie... Moi je le vois quand j'y retourne parce qu'on est en train d'entrer nous aussi dans une réalité parallèle et on va basculer. Nos opinions publiques par exemple, sur ce qui concerne la Russie et donc

l'Ukraine, donc la sécurité de l'Europe centrale. On est en train de basculer dans ce que j'ai vu arriver en Russie. On est dans une réalité complètement faussée, qui ne correspond pas à la réalité historique mais qui va avoir une importance centrale sur la formulation politique dans les années à venir. Et ça, oh je ne sais pas comment ça va se terminer, c'est vraiment catastrophique ! Moi je dis que ma génération – j'ai quand même travaillé dans 62 pays – je n'ai jamais vu ça, je n'ai jamais vu ça ! J'ai vu évidemment des tentatives de le faire dans beaucoup de pays. On parlait des plus durs, évidemment le Darfour, le Soudan en 2004, etc., après la guerre Nord-Sud, mais ça n'a jamais débordé, c'était à l'interne des frontières, ça n'a jamais débordé au-delà des frontières. Après avec Chavez qui a un peu attiré la sympathie d'autres courants politiques en Amérique latine. Mais encore, quand il a essayé d'influencer les élections péruviennes, il s'est fait renvoyé chez lui méchamment par les électeurs péruviens. La Bolivie, ce n'est pas Chavez, la Bolivie, c'est le charisme d'Evo Morales et sa capacité de gouverner. Donc et avec la mort de Chavez, Maduro n'a plus du tout réussi à avoir... Moi je n'ai jamais vu vécu ça dans ma génération. Mais évidemment ça rappelle des années assez noires de notre continent, avec d'autres partis politiques en Europe qui ont réussi à avoir un impact, à changer la réalité des choses, à faire croire qu'un pays européen avait été humilié. Et avec les Russes, ce qui est très très difficile d'un point de vue psychologique, moi je ne suis pas psychologue, c'est qu'ils ont été humiliés par leur gouvernement. Et ils le sont encore. Mais c'est par leurs gouvernants qui sont humiliés, ce n'est pas par les étrangers. Mais alors c'est tellement facile de retourner ce sentiment-là vers l'extérieur et le gouvernement actuel l'a fait avec brio, complètement réussi. Cette idée que la Russie a été humiliée. Les Russes se sentaient humiliés par Boris Eltsine parce qu'il était alcoolique. Mais un jour, les historiens regarderont l'époque de Eltsine et peut-être qu'ils poseront un autre regard sur cette époque. Evidemment c'était dramatique, il y a eu deux choses de dramatique. L'alcoolisme est une maladie, on n'a pas à se moquer des alcooliques. Mais il souffrait de cette maladie à partir... Quand on entend son ancien conseiller, il raconte qu'à partir de midi, qu'à partir du repas de midi il fallait commencer à boire de la vodka et qu'il ne pouvait plus recevoir de gens l'après-midi. C'était le premier drame. Un président qui était alcoolique alors que le pays était dans une phase de turbulences économiques jamais vue. Le 2^{ème} drame, c'était que le prix des matières premières, sous Eltsine, étaient en dessous du plancher. Si Eltsine, malgré son alcoolisme, malgré son côté un peu chiffon dans sa manière de gérer son agenda, s'il avait eu des prix du pétrole et du gaz comme par la suite, peut-être que la Russie n'aurait pas tourné comme elle a tourné. Mais je pense que les historiens poseront à l'avenir un regard différent sur ces années-là parce qu'il a quand même conclu les plus grands accords de désarmement avec Clinton et c'était des accords mutuels, il n'y a pas eu que les Russes qui ont désarmé dans ces accords, les Américains aussi ont désarmé. Et puis il a eu cette vision qu'il ne fallait pas essayer de maintenir l'Union soviétique. Et donc jusqu'à la guerre de Crimée, jusqu'en 2014, on peut dire qu'il n'y a pas eu de grosses guerres dans le démantèlement de l'Union soviétique. Toutes les guerres du Caucase, du Tadjikistan, c'était en 1995. Mais c'était des choses périphériques.

LMS : Oui et certains conflits remontaient à avant l'Union soviétique.

Oui bien sûr. Et la Tchétchénie. Bon la Tchétchénie, c'était dramatique mais c'était un conflit interne à la Russie. Mais je ne veux, enfin c'est mon opinion, mais je pense que l'histoire va finalement garder de cet homme que les médias représentent aujourd'hui comme *disgrace for Russia*, etc. Finalement quand même un homme assez visionnaire. Alors après les réformes économiques avec Gaïdar, c'était une catastrophe. On a dérégulé du jour au lendemain.

LMS : Oui malheureusement, c'est ce qui ressort des discours de ces personnes. Les gens ne ressortent pas que c'était une période de liberté mais c'est vécu comme un déclassement massif.

Oui, c'est vrai que c'était un déclassement.

Après, il y a un an, je me suis prononcé dans un contexte russe. Lors de l'implosion de l'Union soviétique, George Soros avait dit : « Il faut lancer un plan Marshall pour la Russie. » Tout le monde a rigolé. A l'époque, la Fondation Soros dépensait plus de 200 millions par an. Et bien si on avait fait un plan Marshall pour la Russie à ce moment-là... Moi quand j'allais au fin fond des régions russes... Si j'ai travaillé pour Soros après le CICR, c'est à cause de ça. Parce que mon premier contact avec eux, ça a été dans les fins fonds des provinces où je rencontrais des scientifiques qui me disaient que le seul qui s'occupe de nous et l'homme qui sauve – et ça ce sont des phrases que j'ai entendu – « l'homme qui sauve la science russe en ce moment, c'est George Soros ». Chose que je n'entends plus dans les provinces.

LMS : Oui et ils ont fait beaucoup pour l'éducation en général.

Voilà. Donc évidemment, George est un épouvantail facile parce qu'il aime bien parler. En fait quand j'ai été recruté, j'ai été recruté pour être directeur à Tachkent. Donc là vu ce que Soros disait des gens, avant d'y aller je lui ai fait promettre de ne rien dire sur Karimov. Alors il a promis et a tenu sa promesse. Mais voilà, lui aussi c'était un homme de vision. Alors après, comment il a fait son fric, c'est autre chose. Mais il y a eu des gens de vision qui n'ont pas réussi à tenir le coup. C'est clair qu'il aurait fallu... Je crois que personne, en Occident, n'a pris la mesure de la profondeur de la crise dans les années 1990. Parce que c'était une grande puissance qui nous avait effrayé pendant tant d'années. Et on la voyait encore comme une grande puissance même si son GDP était descendu en dessous de celui...

LMS : C'est intéressant ce que vous dites car en général, les Russes ont l'impression que durant cette époque, c'est là que l'Occident ne l'a plus du tout prise en considération.

Mais c'est faux. J'ai essayé de résumer les choses. Je monte de Tchétchénie après tout ce que je voyais sur la manière de mener la guerre là-bas, je découvre à la télévision que la Russie vient d'être acceptée au Conseil de l'Europe. Alors franchement ! Evidemment que nos gouvernements étaient suffisamment informés de ce qui se passait en Tchétchénie. L'acceptation de la Russie au Conseil de l'Europe au milieu de ces massacres en Tchétchénie était une manière de sauver la face pour la Russie. Et l'entrée de la Russie au G8 ! Et le PIB, je dis toujours le GDP, en français c'est le PIB de la Russie était bien en dessous de celui de la Suisse ! Je crois que c'était, je ne sais pas, c'était un peu plus que le Luxembourg, peut-être la Belgique. Donc on accepte ce pays-là au sein du G7 qui devient le G8, c'est quand même... Enfin le Brésil avait un PIB bien plus élevé à l'époque, il aurait pu prétendre... Il a aussi ses capacités nucléaires, il ne les a jamais développées, il n'a jamais construit de missiles mais il est au seuil, il peut le faire quand il le veut, il a les moyens de le faire. Enfin je veux dire, enfin non. Et après, ça c'est pour la question occidentale. L'autre chose à corriger, c'est que dans tous les conflits européens, la Russie était toujours là avec une voix dissonante, même du temps de Eltsine, même lorsque le ministre des affaires étrangères était Kosyrev, qui passe en Russie presque pour un traître tellement il était pro-occidental. Moi j'étais dans la salle, je ne sais plus si je le dis dans mon bouquin, j'étais à Budapest le jour où la Hongrie a signé son appartenance dans l'OTAN et je me souviens, après il y avait une conférence à l'Université où j'y étais avec le ministre de la défense hongrois et Kozyrev, ministre, soi-disant très pro-occidental, russe. Kozyrev était fâché, il ne l'a pas caché, avec l'extension de l'OTAN, gnagnagna. La réponse du ministre hongrois était : « On espère que nos amis russes comprennent une chose, c'est que c'est la première fois de notre histoire que nous choisissons librement d'appartenir à une alliance militaire ». Mais pour dire ! Et maintenant qu'est-ce qu'on n'entend pas sur Kozyrev qui était un traître ! Et après sur les conflits des Balkans. Primakov qui fait retourner son avion dans le ciel alors qu'il était en route pour Washington. Non mais c'est tellement gros ce mensonge-là, la Russie humiliée et à la botte des Occidentaux ! Mais alors la vaste majorité de l'opinion publique russe pense que c'est vrai.

LMS : Et beaucoup de gens ici.

Oui ! Oui bien sûr ! On entend Fillon dire ça.

LMS : Non, je pense que c'est l'image de l'homme fort qui plaît.

Oui, et dans il y a un attachement particulier à la France.

LMS : Oui, une forme d'anti-américanisme...

Exact. Mais il y a plus que ça en France, je ne sais pas d'où ça vient en France. Je me demande si ça ne vient pas de la guerre de 1812, après ce que les Français avaient fait en Russie.

LMS : Il y a aussi eu la guerre de Crimée qui a peut-être joué un rôle important.

Oui ça aussi. 1812, ce qui avait de très particulier, c'est que les Russes occupent Paris. Ce qui a de très particulier, c'est que les régions traversées par la grande armée étaient dévastées par les Français. Et les Russes occupent Paris et il n'y a pas la moindre exaction. Et ça, je ne sais pas si c'est resté quelque part dans

notre psychisme mais c'est une des explications que j'ai. Parce qu'il y a un amour spontané de la Russie qui est très fort en France. Mais justement, c'est tellement spontané qu'on devrait arriver à faire la différence...

LMS : A être critique.

Et oui. Moi aussi j'adore ce pays, ce que j'ai dit un jour à la télé : « Ecoutez, je ne vais pas compter des amis mais en Russie, je pense que j'en ai des centaines. (C'est peut-être un peu trop de dire ça, enfin j'en ai beaucoup). En Ukraine, j'en ai deux. Et ce sont deux Ukrainiens qui vivent à Moscou. Je n'ai aucune raison, si vous me parlez d'affects de préférer l'Ukraine. Mes affects sont en Russie, pas en Ukraine. Mais quand vous vous comportez comme des goujats ! ». J'ai dit sur la première chaîne que si la Suisse avait eu l'empire russe comme voisin et non pas l'empire allemand et français, je pense qu'elle n'aurait jamais été indépendante. Il n'y a aucun petit pays démocratique qui a réussi à survivre jusqu'à notre époque sur vos frontières. Et même là, vous avez plus de problèmes avec vos petits pays démocratiques qu'avec l'Asie centrale. Un jour, lors d'un débat, on me ressort les non-citoyens dans les pays baltes - je suis d'accord, ce n'est pas brillant - mais je leur ai dit : « Ecoutez, j'ai passé quatre ans à Tachkent, tous mes amis russophones de Tachkent traverseraient, iraient à genoux de Tachkent à Tallinn pour être des non-citoyens dans l'Union européenne ! Mais c'est drôle, je ne vous entends pas parler d'eux ! Pourtant les russophones qui sont restés sous les dictatures en Asie centrale ne vivent pas très bien ! ». Et beaucoup moins bien que dans les pays baltes ! Mais là, ce n'est pas un problème pour la Russie ! Mais alors les russophones dans les démocraties européennes, ça c'est un gros problème.

LMS : C'est l'instrumentalisation des minorités russes comme ce qui s'est passé dans le Donbass ou en Crimée.

Oui donc moi je suis assez pessimiste pour l'avenir de nos relations. Mais paradoxalement, je pense qu'un gars comme Fillon, peut-être que je me trompe sur lui, mais je pense que quelqu'un comme lui pourrait contribuer, s'il devenait président de la République, ce n'est pas sûr. [Passage coupé car petit aparté sur la politique française]. Ce que je veux dire sur Fillon, car je l'ai vu à Valdaï, la dernière fois que je suis allé à Valdaï, c'était avant la crise ukrainienne, et il y avait Fillon. J'ai bien vu Fillon, il avait un *body language* qui traduisait souvent, parce que Poutine faisait souvent son macho ou des gestes. Il y a un gars qui a posé des questions sur les homosexuels. On voyait que Fillon, dans son *body language* qu'il n'était pas d'accord avec la gestuelle de Poutine. En même temps, Fillon a tissé de bons liens avec lui, je pense que Fillon est un vrai homme d'Etat, donc un vrai homme d'Etat ne peut pas accepter. Alors il dit qu'il faut lever les sanctions. On est tous d'accord, moi le premier, je déteste les sanctions. Mais la question suivante, si on dit qu'il faut lever les sanctions, pour lui, s'il devient président, c'est de savoir si la France accepte qu'un pays change en Europe les frontières par voie militaire. C'est ça la question. Ou alors si un pays fait ça, on ne met pas de sanctions mais on lui fait la guerre pour le repousser dans ses frontières ? Enfin je veux dire que le choix politique est très limité dans un cas comme celui-ci. Un, c'est d'accepter, *pajalasta* continuez, *vcë otkrit*, deux, ce sont les sanctions pour dire qu'on n'accepte pas, et trois on n'accepte pas et on fait la guerre. Le trois, personne n'en veut. Mais je pense qu'un type comme ça, parce qu'il a développé des liens, pourrait faire entendre raison sur un certain nombre de points qui sont inacceptables pour quelqu'un en Occident qui a le sens de l'Etat. Et je crois que lui, il l'a.

LMS : Mais Merkel a aussi le sens de l'Etat mais malgré les discussions qu'elle a eues avec Poutine a maintes reprises, le fait qu'elle parle aussi russe, cela n'a pas amélioré.

C'est-à-dire, ce matin j'écoutais le candidat des Verts qui était très longuement à la radio suisse romande, je ne savais pas que c'était lui qui était le candidat à la présidentiel. Il a pas mal parlé de la Russie en des termes très très durs. Mais il a dit quelque chose très juste, pour bien travailler avec Poutine, il faut être à la fois proche mais comprendre la corrélation des forces. Et il faut jouer avec les forces qui sont les nôtres. Et ça c'est juste, je pense que c'est le drame un peu de nos pays, c'est qu'on ne sait plus comment traiter quelqu'un qui ne réfléchit plus, pas en terme de coopération, qui est très [frappe sur la table pour faire un bruit dur] qui comme ce que pense l'Europe depuis 1945, en Europe, tout est négociable sauf une chose, c'est une attaque militaire sur un autre pays européen. C'est exactement ce que Poutine a fait. Mais voilà, avec Poutine, pour arriver à quelque chose, il faut jouer en fonction des forces qui sont en présence. Et ça, les Allemands se sont réveillés en 2014, ils étaient très surpris. J'étais très surpris de les entendre.

LMS : Et quelles sont les forces selon vous ?

Les forces militaires. Et économiques.

LMS : Militaires, ça sera difficile non ?

Il serait temps... Attendez, lorsqu'un pays dépense plus de 5% de son PIB au détriment du reste de son développement économique – ce qui est le cas de la Russie aujourd'hui – c'est toujours extrêmement dangereux. Mais j'étais très surpris d'entendre les Allemands en 2014 se réveiller là-dessus. Et quand je dis les Allemands, c'est le cercle proche de Merkel. J'ai entendu des discussions privées de gens que je trouvais mous pour s'engager lorsque j'allais les voir, pas sur ce conflit-là, pour d'autres conflits, tout à coup dire qu'il n'y a qu'une chose qui peut arrêter, c'est d'aller dans l'armement. Les Allemands ! Parfois j'avais l'impression que les Allemands étaient devenus plus neutres que les Suisses !

LMS : Mais c'est-à-dire ? Des dépenses accrues en matière d'armement ?

Oui, bravo Monsieur Poutine ! Un jour je mangeais avec l'Ambassadeur Chizhov à Bruxelles. Que je connais bien, que j'aime bien. Il était ambassadeur de Russie auprès de l'Union européenne. Mais je lui disais : « Bravo pour votre politique internationale, écoutez, ça fait à peu près autant d'années que moi que vous êtes à Bruxelles. Vous vous souvenez, avant 2014, on était invité environ cinq à six fois par an à des conférences sur l'avenir de l'OTAN. A l'époque, plus personne ne savait à quoi servait l'OTAN. Depuis 2014, il n'y en a plus. Depuis 2014, il n'y a plus une seule conférence sur l'avenir de l'OTAN. A mon avis, tous les généraux vous remercient ! C'est à se demander si Poutine – je l'ai un peu taquiné – n'est pas payé par la CIA ! Parce qu'alors vraiment, vous avez réussi à revigorer l'OTAN. Chapeau ! Maintenant, il n'y a plus personne qui se demande quelle est la mission et l'avenir de l'OTAN. » Et donc maintenant, ce qui passe dans l'opinion et le débat, [prend une voix moqueuse] c'est : « pourquoi on n'aurait pas démantelé l'OTAN ? ». Je l'ai encore entendu à Genève. « Non mais eux ont bien démantelé le Pacte de Varsovie ! » Mais est-ce que vous êtes complètement idiots ou vous ne voyez pas la différence entre le Pacte de Varsovie et l'OTAN ? Je ne sais pas, moi quand j'entends ça aujourd'hui, je me dis : « Mais c'est gens-là, est-ce qu'ils le font exprès ? Ou ils ne savent pas que la Pologne, la Hongrie, la Tchécoslovaquie ont été obligées d'être dans le Pacte de Varsovie ? » Alors que dans les autres, personne ne les a forcés à être dans l'OTAN, c'était un choix. Quand de Gaulle a dit : « On ne veut plus de troupes de l'OTAN sur notre territoire. » Et bien ils sont partis. Les Américains n'ont pas fait un coup d'Etat contre de Gaulle pour garder le collège de l'OTAN à Paris, ils l'ont transféré à Rome. C'est ahurissant qu'ils n'arrivent pas à voir la différence !

LMS : Non, j'ai l'impression que dans leur esprit tout s'équivalait.

Oui c'est très bizarre. Mais qu'ils y retournent ! Mais qu'ils laissent les autres pays. Enfin c'est l'une de mes thèses. Vu que vous semblez avoir beaucoup lu ce que j'ai publié, je ne sais pas si vous l'avez déjà lu, mais à un moment donné, je disais dans un article que quand on écoute ce que dit Poutine et son gouvernement et son système d'information – quand je suis poli je dis son système d'information mais entre nous on peut dire son système de propagande – ça vise une chose. C'est nous faire oublier qu'entre Berlin et Moscou, il y a 90 millions d'Européens qui vivent, qui ont des Etats indépendants et qui ont leur propre vision sur ce qu'ils veulent faire avec leur pays. On parle, quand tu les entends parler, c'est comme si c'était un no man's land. Donc on ne va pas dire : « la Pologne est entrée dans l'OTAN ». On va dire : « L'OTAN s'est étendu à l'Est » « NATO expansion ». Exactement. Mais l'OTAN, l'Union européenne ont accepté ces pays sous leur pression. Eux voulaient rentrer dans ces deux organisations. Bien plus que les organisations voulaient les prendre.

LMS : En fait, il y a souvent un déni de la souveraineté de ces Etats de la part de la Russie. Et selon comment par le traitement médiatique.

Mais complètement. Et par le traitement de nos hommes politiques. Parce que quand on entend qu'on a humilié la Russie en laissant l'OTAN s'étendre au-delà de ses frontières. En 2009, avant le sommet de Strasbourg, j'avais publié un article qui est sorti dans le New York Times aux Etats-Unis et dans Novie

Novestie qui existait encore à l'époque à Moscou. Et là, j'avais insisté pour que mon chef de l'époque, Gareth Evans, qui est l'ancien ministre des affaires étrangères australien et l'auteur principal du document Responsibility to Protect des Nations unies, pour qu'il co-signé cet article avec moi. Mais ma thèse dans cet article, c'était qu'Obama, à Strasbourg, et les Alliés, devaient affirmer haut et fort, que le drame, ce n'est pas que l'OTAN soit arrivée aux frontières de la Russie. Que le drame, c'est qu'elle se soit arrêtée là. Et qu'il faut réaffirmer haut et fort qu'évidemment les portes de l'OTAN restent ouvertes aux Russes. Mais aux mêmes conditions que les autres membres du club. Et à l'époque, l'ambassadeur de Russie auprès de l'OTAN, c'était Rogozin, il est depuis plusieurs années vice-premier ministre en charge pour toutes les affaires de défense. Le fondateur du parti Rodinia. Une puissance politique. J'ai toujours eu l'impression que Poutine l'avait écarté dans une cage dorée à Bruxelles pendant un certain temps. Une personnalité nationaliste très forte. Un soir, on buvait un verre ensemble après cet article. Il m'a dit : « *No ti beč pomil! Konečno, mi tuda xotim. No, po nachemu slovie.* »

LMS: Oui, il faut toujours des règles particulières. Comme avec l'Accord de Partenariat et de Coopération qu'il a fallu négocier de manière spécifique afin que ce ne soit pas comme un partenariat oriental.

Voilà ! Mais bon, ça a à la limite, ça ne me dérange pas. Mais ma vision, c'est que la grande force de Poutine et de ses investissements énormes dans la propagande, c'est que tout ce discours pénètre nos opinions publiques. Et moi je le vois en France, dans ma famille. J'ai quand même deux beaux-frères qui sont cadres supérieurs dans le coin, à Grenoble. Ils sont abonnés au Monde. Un jour ils me disent mais pourquoi l'Ukraine, ça a toujours été russe. Enfin l'Ukraine ! Même pas la Crimée ! Je lui ai dit : « Et bien écoute, si tu veux je t'explique mais après on arrête parce que j'en ai marre de toujours expliquer ces choses-là ». Mais là aussi, ce qu'il y a de très bizarre, c'est à quel point Poutine est vu comme de plus en plus chez nous et là-bas comme un grand homme et un grand stratège. Mais je tombe des nus quand j'entends ça ! Qui, dans l'histoire russe, a réussi de faire des Ukrainiens des ennemis des Russes ? Ce n'est jamais arrivé ! Staline, ce n'était pas l'Ukraine et la Russie, c'était toute l'Union soviétique qui était martyrisée sous Staline. Mais là, un dirigeant russe qui fait deux choses, qui crée une situation où les Russes et les Ukrainiens vont se haïr sur plusieurs générations, je le vois dans mes familles d'amis – y compris en Occident – où on doit se dire qu'au Nouvel An on ne parle pas de politique.

Et c'est ça qui est dramatique. Ce qui nous arrive là, c'est dramatique et c'est hyper dangereux. Et l'élection de Trump est carrément très grave. Car dans les années 30, au moins on avait les Etats-Unis et la Grande-Bretagne qui avaient tenu le coup. Nous comme d'habitude, on était les premiers à... Moi, le truc qui me tue quand je pense à la France dans les années 40, c'est ces grands Saint-Cyriens qui commandaient la flotte de Toulon, vous vous rappelez de cette histoire-là ? Pour moi, c'est l'image de la France dans les années 40, de l'aveuglement de nos grands cerveaux sortis des grandes écoles. La flotte de Toulon, la flotte française n'est pas touchée, elle n'a pas combattu, elle est intacte. Et il y a Pétain qui leur demande de se rallier à Vichy et de l'autre il y a, sur un navire anglais, certes, mais quand même, des gens de de Gaulle qui leur demandent de se rallier à de Gaulle, enfin aux troupes françaises libres de Londres. Ils sont tellement perturbés qu'ils sabordent. Ils s'auto-sabordent ! Alors ça, c'est le panache comme dans Cyrano de Bergerac mais on se dit : « La France est envahie par l'ennemi et c'est tellement difficile à comprendre ce qu'il faut faire ! » Je ne sais pas, je suis peut-être trop pragmatique ! Et c'est peut-être mon côté... Je suis quand même né en Suisse, je suis né dans le Valais, c'est peut-être ça qui m'a marqué. On peut se dire qu'on voit ça après coup bien sûr. Mais quand même, même pendant l'évènement ! La Wehrmacht est à Biarritz ! La situation n'est pas encore suffisamment claire ? ! Donc là, ce n'est pas du tout pareil. Mais on a tendance à repenser à ces années-là parce qu'il y a eu utilisation des minorités, il y a eu un changement de frontières par voie de faits militaires et puis une propagande qui érige le mensonge au niveau du fait politique.

LMS : Oui, j'ai entendu un ambassadeur ukrainien parler de Goebbels-like propaganda.

Et bien, c'est-à-dire, c'est pire. Ce n'est pas Goebbels, c'est pire. C'est dans Mein Kampf. Il y a un chapitre dans Mein Kampf sur *die grosse Lüge*, le grand mensonge. C'est de là que ça vient cette fameuse phrase, que Goebbels a utilisé par la suite, plus un mensonge est gros, plus ça passe, surtout lorsqu'il est utilisé par un Etat. Alors il faut, c'est toujours très délicat de comparer avec le IIIe Reich parce qu'il y avait un côté messianique destructeur et la différence entre les races, et l'antisémitisme. Il n'y a pas du tout ça en Russie évidemment. Ce n'est pas du tout comparable. La seule chose qui fait penser, c'est ce qui s'est tramé autour

de la Crimée et de l'Ukraine. Parce que là, c'est vrai que ça ressemble à tout ce qui s'est tramé autour des Allemands des Sudètes en Tchécoslovaquie, un peu l'Anschluss avec l'Autriche. Et avec la Suisse. La Suisse, on l'oublie souvent mais il y avait un parti pro. Et lorsque la France s'est écroulée en trois semaines, c'était quand même l'une des armées la plus puissante du monde, ici, ils crevaient tous de trouille à Berne. Il y avait plus de 60% de la population ; le discours d'Hitler appelait à faire partie de la race. Il y a eu des tentations de suivre l'exemple autrichien. Sauf qu'aujourd'hui, on n'en parle plus beaucoup.

Ce qui m'inquiète beaucoup, c'est cela. Il y a de plus en plus un narratif qui n'est plus en corrélation avec la réalité. Et qui pénètre dans nos sociétés. On va arriver à des choix politiques qui vont être de grande faiblesse. Alors que du côté russe, il y a un bluff énorme ! Vous avez vu la croisière de l'Admiral Kouznetsov ?

LMS : Non.

Avec sa grosse fumée noire, le porte-avion qui est parti en Méditerranée. C'était l'idée de montrer que la Russie avait à nouveau un porte-avion et gnagnagna mais tous les commentaires dans la presse occidentale, lorsqu'il est passé le long de la Manche, la presse française et britannique n'a relevé que cette immense fumée noire, ce porte-avion, supposé être le fleuron de la modernité, crachait et il y avait un 2^{ème} élément. Sur le pont d'un porte-avion moderne, il y avait un camion de pompier. Sur les porte-avions très actifs, en période de grande activité, on dit qu'il y a entre trois et quatre incendies par jour. Alors des petits trucs facilement maîtrisables. Mais donc tous les systèmes d'extinction sont intégrés. Alors là, c'était le 2^{ème} élément, il y avait un camion de pompier près de la tour de contrôle. Et le 3^{ème}, c'est qu'il y a déjà deux avions qui sont tombés à l'eau. Mais bon, ça, on a un vice-directeur qui est un ancien général de l'armée de l'air française qui m'expliquait que sur un porte-avion, il faut, si on n'a plus utilisé de porte-avions, ça fait partie de la remise en route de l'expertise. Non mais c'est vraiment. Ce qui m'inquiète aussi, c'est que toute la popularité de Poutine repose sur ce pouvoir grandiose, frappant qui fait des étincelles. Et quand on ne peut plus faire des étincelles dans le Donbass – là il a dû reculer, c'est très clair, pendant un an et demi, on avait tous les soirs à la télévision russe, la carte de Novorossiia avec le drapeau tricolore sur la moitié de l'Ukraine. Et du jour au lendemain, ça a disparu. Ce qu'on a vu, c'était les héros qui bombardaient Alep. Donc on se dit que quand ça sera fini en Syrie, et ça ne sera pas fini, tout comme les Américains en Irak, qu'est-ce qu'il va devoir faire pour être à nouveau le leader grandiose ? De ce point de vue là aussi, ça rappelle Hannah Arendt. La description que fait Hannah Arendt du leader qui a toujours besoin d'avoir un peuple en émulsion derrière lui et tout ça, c'est quand même assez craignos.

LMS : Et donc, comment vous évaluez le futur des relations entre l'Union européenne et la Russie ? Ou entre les Etats occidentaux et la Russie ?

Je pense qu'elles pourraient s'améliorer assez vite si la Russie faisait preuve d'un minimum de bonne volonté.

LMS : En faisant quoi par exemple ?

En calmant le jeu dans le Donbass, c'est très clair. Je pense qu'ils le savent d'ailleurs, ils ont des ambassades dans tous nos pays. Je veux dire qu'ils ne sont pas désinformés sur l'état d'esprit de nos classes politiques. Il suffit d'un geste de bonne volonté. J'allais presque dire, malheureusement, je pense que tout le monde est prêt à accepter la situation en Crimée à condition qu'il y ait un geste de bonne volonté dans le Donbass et qu'on laisse l'Ukraine tranquille. Le reste de l'Ukraine. Mais même ça, ils ne le font pas.

LMS : Parce qu'ils le considéreraient comme un aveu de faiblesse ?

Oui. Chaque fois qu'on est à Moscou et qu'on parle de ça, le mot qui revient tout le temps, c'est : « *kto sdelal pervij schag* ? ». Alors notre idiot national de Nicolas Sarkozy est allé là-bas faire cette conférence de presse dans laquelle il a dit : « le fort doit faire le premier pas, et l'homme fort c'est Monsieur Poutine. ». Mais comment un ancien président de la République peut dire ça ? ! Mais c'est un aveu de faiblesse ! En plus, il a été président, il est informé sur la corrélation des forces ! La France, ce n'est pas la Slovaquie. Evidemment, les mecs au Kremlin se marrent. Je deviens grossier quand je parle de ça. Quand tu vois des hommes politiques qu'on nomme ministre chez nous, ce n'est pas possible.

LMS : Comment lorsque Hollande avait annulé la visite de Vladimir Poutine avait annulé la visite mais pas vraiment et de manière informelle.

Ça, c'est du Hollande complet. Parce qu'en fait sur le fond, il avait raison et ça a fait mal. Mais la manière dont il l'a fait... Il aurait dû... Mais je le vois bien avec les Russes. Je n'ai jamais représenté un grand Etat. Jamais ! J'ai toujours représenté des organisations relativement faibles dans les négociations avec eux. Quand on les repousse, ils [prend une voix grave et moqueuse] : *Moujiks ! Nastaiyasbi ! Maladietzs !* ça leur plaît ! Ce qu'ils détestent, ils se marrent, ce sont les Occidentaux qui savent ce qu'ils font, qui les caressent dans le sens du poil. Ils les prennent soit pour des prostitués, du genre ceux qui touchent de l'argent, ou alors quand on leur dit : « Non les mecs, attendez, arrêtez, ça c'est faux, vous savez que c'est faux ». Alors une fois dans une conversation sur certains trucs de sécurité que je menais avec le gouvernement suisse, il y avait dans la salle les Français, les Allemands, les Américains, les Anglais. Eux, ils commencent leurs conneries habituelles. Moi je leur dis : « Ecoutez, je comprends que vous disiez ça sur *perviom kanale, ribiata, cmotriete cdes piat stran v mire* », enfin c'était en anglais, qui ont la capacité de lire les cartes d'identité depuis les cioux. Vous, vous faites partie de ces cinq. Il n'y en a pas six, il y en a cinq. Et les quatre autres sont dans cette salle. Alors que vous nous parliez à nous comme si nous étions sur *perviom kanale, ja ne panimayou. Let's talk like adults*. Alors ils rigolaient et ont dit : « Okay ». Mais c'est vraiment bizarre que nos hommes politiques n'ont pas encore pigé ça. Il faut leur parler comme eux nous parle. Et ils aiment ça en plus. Hou *moujik !* [rires] Mais c'est vrai, parce que moi je suis étonné du niveau d'acceptance que j'ai encore en Russie. On me laisse toujours y aller, je suis dans divers cercles. Alors que je suis extrêmement critique sur ce qu'ils ont fait en Ukraine. J'y étais aussi allé en 2008, sur la Géorgie, c'était plus compliqué parce qu'ils avaient le droit international avec eux dans la mesure où Saakashvili avait été suffisamment intelligent pour lancer une attaque. Mais ici c'est très clair. Les comparaisons avec le Kosovo, mais ce n'est pas possible !

LMS : Oui, ça ressort à chaque fois.

Oui mais c'est tellement une comparaison... Lorsqu'on commence à éplucher l'oignon, moi je commence à être fatigué de ces épluchages. Au Kosovo, il y a eu, la république a entièrement été vidée de ses habitants. Ils n'étaient pas chez vous, ils étaient chez nous. Toute l'aide, tout le financement sur place venait entièrement des Occidentaux, vous ne payez rien, pas un kopek. Mais vous étiez là pour bloquer tout. Dans le groupe de contact ou au Conseil de sécurité. Et après, donnez-moi le nom d'une seule famille qui a dû quitter la Crimée en 2014 parce qu'elle était en danger. Ou d'un seul Russe qui a été tué en 2014 ? Enfin avant d'être tué, on fout le camp généralement. Est-ce qu'il y a eu une seule famille russe qui a quitté la Crimée parce qu'elle se sentait en danger ? Arrêtez de comparer ce qui n'est pas comparable. Mais ça ne sert à rien ce que je dis. Je suis tout le temps en train de faire ça mais ça ne sert pas à grand-chose. Mais voilà.

LMS : Merci beaucoup !

Tu sais très bien que le rôle du Parlement européen est très limité. Tu veux que je fasse l'entretien en français ou en anglais ?

LMS : C'est égal, comme tu veux. Je rédige mon travail en français.

Le rôle du Parlement européen est très limité en ce qui concerne la politique étrangère et la politique de sécurité et défense. Il y a des consultations, le Parlement est informé mais pas vraiment pour ce qui concerne les décisions. Toutes les décisions sont prises au niveau du Conseil.

LMS : Donc plutôt intergouvernemental.

Au niveau intergouvernemental, ouais. Evidemment, on est informé mais c'est un peu compliqué. Comme tu le sais, le Parlement est divisé en délégations et en commissions. Il y a trente délégations qui s'occupent des relations avec tous les pays du monde. Bon. A partir de la crise avec l'Ukraine, le Parlement a suspendu toutes relations parlementaires officielles avec la Russie. Ça veut dire qu'on n'a pas un terrain de communication, de dialogue. Il y a eu quelques tentatives timides de garder, de maintenir le dialogue. Ça veut dire que le président de la Commission de politique étrangère du Parlement européen s'est rendu à la Douma, deux ou trois fois. Et la même chose pour le président de la Commission des affaires étrangères de la Douma qui est venu deux fois je crois. Cela dit, le Parlement européen a produit beaucoup de résolutions, de rapports en ce qui concerne les relations avec la Russie. Je ne sais pas si tu les as vus.

LMS : J'ai vu certaines résolutions. Elles sont généralement critiques et ne vont pas dans la direction du dialogue.

Les relations sont critiques. Oui. Mais cela dit [pause], il y a toujours la porte ouverte. Cela veut dire que, en tout cas, le Parlement européen s'est prononcé pour une approche pragmatique. Ça veut dire qu'on soutient de toute manière la nécessité de continuer de coopérer avec la Russie sur certaines questions comme la lutte contre le terrorisme. Si tu as l'occasion de récupérer la résolution sur la politique étrangère commune, le rapport annuel qui a été adopté en décembre. Il y a un paragraphe ou deux sur la Russie.

LMS : D'accord.

Oui le rapport annuel sur la politique étrangère de l'Union européenne. C'est une longue liste de questions, c'est toute la politique étrangère de l'Union européenne. Il y a un paragraphe ou deux qui concerne la Russie et où tu peux voir la position du Parlement mise à jour. A la lumière de ce qui s'est passé dernièrement.

LMS : Donc il y a une volonté de maintenir le dialogue. Et quelles sont les réponses de Moscou par rapport à ça ? Il y a une volonté de leur part ?

Alors... Il y a toujours la communication entre l'Union européenne. Si la coopération n'est pas officielle et formelle entre l'Union européenne et la Russie, il y a toujours les grands pays qui prennent l'initiative. Parce que la communication existe entre Merkel et Poutine, Hollande et Poutine, grâce au fait qu'ils se retrouvent pour le Trilateral Contact Group et l'application, la mise en œuvre de l'accord de Minsk. Il y a toujours la communication, ils se rencontrent et discutent. Mais aussi, comme tu as vu, du point de vue de la lutte contre le terrorisme n'a pas la même envergure, mais même la Commission est encore en contact avec la Russie. Pour certains programmes, pour certaines discussions. Même le fait que Junker se soit rendu à St-Petersbourg il y a quelques mois, il a parlé. Ça veut dire qu'il y a cette volonté de maintenir les relations avec la Russie. Personne, à l'Union européenne, ne pense qu'on peut faire des choses en ignorant la Russie.

LMS : D'accord. Et par rapport à la lutte contre le terrorisme, quelle est la position de l'Union européenne à ce sujet ? Est-ce qu'elle est très active ou cela reste surtout une question intergouvernementale ?

Alors là, je ne suis pas un expert. Je peux te donner mes impressions. La crise du terrorisme, évidemment, a provoqué et surtout a mis en lumière les problèmes de l'Union européenne en ce qui concerne la lutte

contre le terrorisme. Cela dit, l'Union européenne s'est retrouvée tout d'un coup... et les pays membres aussi n'étaient pas préparés à se confronter à ce problème. C'est clair que maintenant, même le Parlement pousse beaucoup pour avoir de la communication, afin que les services de sécurité et d'intelligence des pays membres communiquent mieux. C'est-à-dire pour augmenter le niveau de coopération. Il y a là une demande très forte, une demande très forte de la part du Parlement européen afin que ça s'avère. Mais comme je t'ai dit, j'écoute mais je ne suis pas un expert parce que sur ces questions, ce n'est pas la Commission des affaires étrangères. Ok, on l'aborde mais pas du point de vue des détails. Mais cette exigence est devenue vraiment forte après les attentats qu'on a eus.

LMS : Et juste pour avoir ton avis d'expert. Tu penses que cette idée d'utiliser la lutte contre le terrorisme, la coopération internationale dans ce domaine pour rapprocher la Russie et l'Union européenne pourrait déboucher sur quelque chose ?

L'Union européenne et la Russie, sur la question du terrorisme, il y a un dialogue. C'est évident, il y a un dialogue. Même quelques formes de coopération. Je suis presque sûr qu'il y a aussi un bon échange de communications entre les deux, d'informations en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme. [silence] Même s'ils s'accusent l'un et l'autre en public, en réalité, il y a quelques formes de coopération.

LMS : Qui se traduisent comment ? Je sais que le problème, c'est que ces questions sont assez peu communiquées et j'ai beaucoup de peine à trouver des informations à ce sujet ainsi que de la littérature scientifique.

Mon impression, c'est qu'à travers Interpol, les informations sont passées l'une à l'autre. Le passage de quelqu'un qui est soupçonné de terrorisme est fait.

LMS : Mais Interpol est intergouvernemental. Cela signifie que cette coopération reste au niveau des Etats. Et ça remonte à l'Union européenne ?

Comme je t'ai dit [pause], dans ces contextes, mais tu devrais vérifier toi-même, selon moi, Europol a assumé un rôle plus important par rapport à celui qu'il avait avant.

LMS : D'accord.

Tu devrais vérifier car le rôle d'Europol est maintenant plus délicat qu'auparavant.

LMS : Donc un rôle plutôt de liaison ?

Evidemment oui. Mais tu devrais parler avec quelqu'un qui s'occupe d'Europol, pas moi. Evidemment, on a un coordinateur au niveau européen, il connaît très bien la question.

LMS : Mais je trouvais intéressant d'avoir le point de vue du Parlement européen car ce sont des questions très sensibles qui sont posées...

Alors si tu... Alors on s'est occupé, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, il y a toutes les questions qui concernent les informations individuelles, personnelles. Et là le parlement a joué un rôle très important. Tu sais très bien qu'avec les arrêts de la Cour européenne de justice, presque toute la politique... Parce que toutes les décisions assumées par le Conseil et la Commission en ce qui concerne le data retention, le Parlement a eu un rôle décisif et a obligé le Conseil et la Commission à changer, à réviser complètement les législations, les directives proposées. Soit au niveau interne européen, soit au niveau des relations sur le data retention avec les Etats-Unis, le Canada. Tu es sûrement au courant de ce qui s'est passé. Et ça, c'est un secteur, selon moi, qui serait à approfondir car là, oui, le Parlement européen est très, très important.

LMS : Si je résume, il y a donc une volonté de maintenir le dialogue avec la Russie.

On est obligé. Même si le Parlement est très dur sur la question des sanctions. Le Parlement est beaucoup plus dur que le Conseil en ce qui concerne les sanctions, dans cette approche. Mais d'un autre côté, on sait

très bien qu'on doit avoir une approche pragmatique. Et sur la question de la lutte contre le terrorisme, on doit même augmenter la coopération avec la Russie.

LMS : Tu penses que cela pourrait être fait comment ? Avec des formations communes ? Plus d'échanges d'information ?

On a une agence EUROPOL qui s'occupe de cette question. C'est à elle de s'occuper d'améliorer la coopération avec la Russie, ce n'est pas au Parlement. L'indication est claire.

LMS : Comment vois-tu le développement des relations en général avec la Russie ?

On n'est nulle part. On n'est nulle part. On va voir s'il y aura un changement avec Trump aux Etats-Unis, peut-être. Mais d'après ce que je vois, ça n'arrivera pas tout de suite. On a besoin de quelques mois, au moins quelques mois. Pas d'un jour à l'autre. Les sanctions de l'Union européenne sont aussi dures que les sanctions américaines. Cette année, on a plusieurs élections en Europe, ça dépend évidemment du résultat, des résultats des élections. En Allemagne, en France, surtout en France, aux Pays-Bas. Et oui, les forces et les secteurs de l'économie européenne qui s'opposent aux sanctions contre la Russie sont de plus en plus forts, c'est vrai. Mais ça dépend beaucoup du résultat des élections. C'est clair que la Russie a ses partenaires chez nous, c'est-à-dire les partenaires de droite plus le 5 étoiles en Italie et certains secteurs de l'économie européenne sont très très vocaux pour soutenir Poutine, notamment les sociétés. Selon elles, les sanctions ne servent à rien, elles ont poussé plus le problème, elles n'ont pas résolu le problème originel. C'est un work in progress. La situation est en train d'évoluer mais je ne sais pas dans quelle direction. C'est quoi exactement ce que tu es en train de faire ? C'est une thèse ?

LMS : C'est un mémoire de Master à l'Université de Genève. Je fais un Master en études Russie-Europe médiane. J'ai choisi ce thème car je suis partie du constat que les relations sont, comme tu disais, critiques et je me demandais s'il y avait une possibilité de les relancer et si une approche sectorielle serait adaptée.

Alors je peux te dire que s'il y a... Mon impression, c'est que s'il y a une amélioration concrète, vérifiable au Donbass, je suis sûr que l'Union européenne va au moins lever quelques sanctions, quelques, pas toutes mais quelques. Je suis presque sûr.... Il y a la disponibilité. Ils se sont déjà prononcés dans cette direction, certains gouvernements. Comme l'Italie par exemple. Ça veut dire vraiment montrer aux Russes qu'on est prêt à lever les sanctions s'il y a quelques pas en avant de la part de Poutine. Et maintenant, il ne me semble pas. Mais, mais si Poutine, pour montrer qu'il y a un changement d'attitudes, d'approches, en considérant si la question avec les Américains avance. Cela veut dire que s'il y a une stabilisation au Donbass – maintenant il y a encore des combats tous les jours, les trêves ne sont pas respectées, toutes les semaines il y a des morts et des personnes blessées, il y a encore des tirs d'artillerie – cela veut dire que ce n'est pas stabilisé. S'il y a quelques sortes d'armistice, du calme qui montre qu'il y a vraiment une amélioration substantielle même si pas définitive, je suis sûr que les Européens vont dire : « Ok, maintenant on doit montrer... ». Ils vont eux-mêmes dire Ok, on va terminer quelques sanctions. Mais ils ont vraiment besoin d'un signal qui vienne de Poutine, de la Russie. Et jusqu'ici, à part le blabla, en réalité la situation est dure. Et même, cela veut dire que dès qu'il y a la mission de monitoring de l'OSCE, on a besoin de quelques preuves, de quelques rapports de l'OSCE qui disent que oui, les choses sont en train d'aller dans la bonne direction. Et là, vraiment, ils ont déjà envoyé le signal... pas mal de fois... « Ecoute, tu fais ça et nous on abaisse les sanctions ».

LMS : Comment sont envoyés ces signaux ?

Je connais très bien l'Italie. Renzi l'a dit je ne sais pas combien de fois. De façon publique. Mais je crois que Hollande aussi a envoyé le signal. Et Merkel, je ne sais pas si publiquement elle l'a dit mais je suis sûr qu'au fond... Bon, tu as besoin de quelques choses d'autres ?

LMS : Est-ce que tu sais pourquoi le MoU proposé en 2008 par la Russie sur la lutte contre le terrorisme a été refusé par l'Union européenne ?

Je ne me rappelle pas. Même si j'ai encore une bonne mémoire, je n'arrive pas à m'en souvenir.

LMS: It is a study that I do at the University of Geneva and which is part of my Master study. The main idea would be to understand if a sectorial approach could bring more cooperation between partners – Russia and the EU. I thought that counterterrorism could be an interesting topic since different member states as well as Russia faced attacks, so I decided to dig that topic. There are two aims: creating more security and improve dialogue and see if a sectorial dialogue could enhance the quality of relations.

I think that it is the approach that the EU is currently taken. To see where we have areas of common interests and then to keep cooperation in these areas. And one of the areas is the counterterrorism where we continue on the technical level. As you already mentioned, the relations between the EU and Russia, of course, are a bit problematic at the current stage. We will see how it develops in the future, during the next twelve months I would say also in view of the relations with the new US administration, it comes into play. I think there are many open questions right now, also with regards to Syria, how would be the developments in Syria and in this context, of course we see a need for cooperation with the Russians but of course we are also limited due to the sanctions, due to the political climate and due to the issue of Crimea, which we cannot accept as it is. So that's why we try to keep the cooperation at the technical, practical level.

LMS: And does it work?

Well, we have some dialogue with the Russian side on counterterrorism, some regular meetings but of course, what is also important to know, when it comes to counterterrorism, the European Union in such is not a huge player in counterterrorism, it is the member states. If you talk about operational cooperation, this could only work on a bilateral basis or on a multilateral basis but on a member states basis. And there, it depends of the member states. Some member states have very good relations with the Russian Federation, some don't have so good connections depending on their bilateral relations. But of course, the security services cooperate on a technically level where the European Union is willing to have strategic meetings to see where we can strategically cooperate. So this is basically the approach.

LMS: And what are the topics of this strategic cooperation?

Well, this is on one side the information exchange, so how the European Union can facilitate this information exchange, the promotion of the Interpol approach, the Interpol channel because of the absence of operational agreement with Europol. There is no agreement with Europol in place.

LMS: Do you know why?

Because of data, I mean one of the key reasons is data protection. As in most of the agreements with Russia. So it is... And since we don't have this agreement, we promote principally this Interpol access because Interpol and Europol have an operational agreement and since Russia shares data with Interpol, Europol can access this information. And also vice-versa.

LMS: So, there is a third player.

Yes, exactly. The other option is, for example, that the Russian Federation would share information with member states, with Germany or France, and this member state feeds Europol with this information. This is the second option. Of course, the Russian Federation would have to agree on this practice.

LMS: And does it work well? I read in some literature that there was some kind of mistrust.

There is always mistrust! [laughs]

LMS: Between member-states also?

First of all, you have to distinguish between law enforcement and intelligence community. Over the last 20-25 years, the law enforcement community learned to work together. The typical old-style police officer also

didn't share information because if you had a criminal investigator, the information he has known was his power. He could basically... He had known where the bad guy was and did not share this information because then, people wouldn't listen to him anymore. This was this old-style police approach. Now, because of the fall of the iron curtain, because of Schengen, because of the more interconnected world, police learnt that it was important to share information. Not only inside their own agency but also with other member-states, with other EU member-states and globally. So I think that on the law enforcement side, nowadays everybody is aware of the big advantages of international cooperation. And there, it is happening, this is not a problem. On the intelligence side, this is a complete different topic because of intelligence... First of all, intelligence includes espionage and counterespionage. So you basically should cooperate with somebody you know that his agency is probably spying your own agency. Which makes it a bit more delicate. Plus, it is also about source protection. And this is probably, to a certain extent, true for normal organized crime cases but when it comes to the intelligence community... The intelligence community is usually... the basic principle is that they watch things. They don't want to solve a crime, they want to watch it, they want to see what is happening, if the person who killed one, what is happening next, to tell a story. And then to know everything. And if you stop this person, you might not find out about other things. Where law enforcement wants to stop it immediately. And it is a bit the different approach. For intelligence service, if you talk about foreign terrorist fighters, it might be useful to have a foreign terrorist fighter unidentified by law enforcement but known by the intelligence community somewhere living in Molenbeek, here in Brussels. Because then, the intelligence service can basically track this person and follow him without that the person is aware that he has been followed and they will find out who he knows, with who he talks regularly. Where the law enforcement, if they know that he is a murderer, that this person has killed several people in Syria, the law enforcement community wants to arrest this person. That is a bit the different approaches in this. But I think that even on the side of the intelligence community, during the last years, there was a little development towards more cooperation, inside the European Union, there is the ECTG, the Counterterrorism Group which is a body outside of the EU framework but it includes all member-states plus Norway and Switzerland and also, since beginning of last year, it has a physical infrastructure hosted in the Netherlands by the Dutch security services and they, basically, cooperate, they provide infrastructure for intelligence cooperation in Europe. Inside this zone of 28+2.

LMS: Ok. So not with Russia if I understand correctly.

No. But of course, with Russia there are bilateral contacts, that's what I said. It depends a bit of the member-states. But several member-states have very good relations on operational level with Russia. And of course, if we talk about foreign terrorist fighters, if there are named, if there is information, they share this information.

LMS: What are those countries, which have good relations with Russia and share information?

I don't know but as I said, if you look at the general politically situation, you can imagine which countries cooperate more and which might cooperate less. I think, you will not get a clear information about this because nobody knows what they really share.

LMS: And do you think that the EU will extend its capacities in that field, in counterterrorism? Or will it stay at the level of member-states?

Well, we are bounded by the treaties. So far, the European Union has no mandate in national security. Of course, there is a certain discussion about, whether counterterrorism is only national security but in the end, the member-states and especially the bigger member-states with more advanced intelligence services have no interest in promoting an EU approach or an EU system on that. And I think that in the current situation, where we have quite high threat-level, it's not useful to change the system. I mean, we have to promote the current structures to make them work, to also build trust among the different partners but it is definitely not the right time to start to change the system. And then, people are just getting anxious and they will probably not be willing to cooperate anymore because they say: "oh somebody wants to take competence from me." That's definitely not the right moment to do so.

LMS: Ok. So the idea to use counterterrorism cooperation between EU and Russia is not very interesting.

No, no, we need a cooperation with Russia but of course we have to consider the political situation right no. As I said, on a technically level, we cooperate, “we” meaning mostly the member-states on the operational level, and the EU on the strategic level, we cooperate with Russia. But of course, there are different levels of cooperation. And there is a difference where the EU member-states cooperate among themselves or, for example if we cooperate with the US or with a country like Russia. And there is a certain difference. It doesn’t mean that we don’t need this cooperation with Russia, we need it, it’s important but we just need to be a bit careful.

LMS: And how does this strategic cooperation work? You told me that there were meetings.

Yes. Well, this strategic cooperation, basically, covers counter violent extremism but also other areas where we see an added value for example terrorism financing or information exchange, how we can promote information exchange as I mentioned earlier, through the Interpol channel or through bilateral channels. These are traditional topics but it depends from meeting to meeting, what we focus on.

LMS: Ok. And those meetings, if I understood correctly, are still happening. They aren’t blocked by the sanctions, are they? Because for instance bilateral summits between the EU and Russia are stopped since 2014.

Yes. We used to have a dialogue with Russia before the sanctions and now it’s called “meetings” or “consultations”. So they downgraded a bit to also emphasize on the technical aspects. There is now also a future meeting planned for the next weeks or months and we try to keep this consultation basically. Yeah, that’s it.

LMS: And do you see if the Russians are interested in cooperation?

Yes, of course, the Russians are very much interested in cooperation in counterterrorism. But first of all, with countries like Russia, it’s... you also need to see what they understand as terrorism. This is probably not so much a problem like with China for example but it is also you have to be very careful because not everybody who is not in favour of the political regime is a terrorist. This is the first aspect. And the other aspect is of course that the European Union needs to be careful not to be instrumentalised because as soon as it comes out, I don’t know, if it seems like “Ok the European Union is now going to cooperate with Russia on counterterrorism”, Russia might use this and say: “Oh look, we are completely rehabilitated, they anyhow cooperate with us and everything is fine now.” And this should be avoided. We don’t want this message, this political message. Our message is, in those areas of common interests, there we work together on a technically level because we need to do so, because it is on the benefit for both of us but it does not mean that we agree on what you did in Crimea or that we agree on what you did in Syria. So that’s basically the position I would interpreted.

LMS: And in your opinion, the differences in the definition – as you mentioned it – are a real problem? Because I read some different opinions on this topic. For some analysts, it is not a problem because it is a juridical and not a political problem, for others...

I mean, I am a political scientist and not a lawyer. I don’t care about a legal definition of terrorism but the problem I see is Russia does not prepare for reintegration of fighters because their approach is: “we killed them in Syria and we don’t need to reintegrate them.” [laughs] Which is an approach which is probably working but it is not the European Union’s approach. And we will see during the next years, how the situation in Syria will affect Russia’s internal politics because there will be people returning. They will try to imprison most of them but they will not find everybody. First of all, if you imprison them and if you don’t try somehow to support them, to give them a certain type of psychological support or whatever, these prisons will breed, will become breeding grounds for radicalization and at a certain point, these people will be free again. So no matter if it is in five years or in ten years, you are just cooking a very dangerous soup inside these prisons. Plus, as I said, you might have people you are simply not aware they have been in Syria. So they return and then they are full of hate against Russia. So we will see how this situation continues.

LMS: And what is the EU position regarding the return of foreign fighters?

What we try now is first to assess on a single case basis whether this person has been there and what they did there. And based on that, they will be then either facing imprisonment or this is now under discussion, what we try is, for those, where we don't have any proof, any evidence, you can still to give them some counseling, some rehabilitation. Of course, they need to agree to it because otherwise it will not work anyhow but at least to offer something. The other big issue is for example what are you doing with returning family members, with wives, with children. These are quite delicate issues because they can be also completely fanatics. Children in Daesh controlled territories start their military training with nine years of age. So if you have an eleven-year-old returnee he might be a very dangerous fighter. But according to most European law, you are not allowed to imprison an eleven year-old. So what to do with this child? These are the questions we are currently try to find answer and to develop programs. I doubt that the Russian side has a similar understanding of this issue. Because they will say: "Ok, we have big prisons, we put the all extended family in there." I don't know this from Russia but I know this from Central Asia where this happens. And that's a problem because you might have the grandmother who just joined because somebody had to look for the children and then the grandmother ends up in a Tadjik prison. So that's a real problem because she might be really radicalized back on then, when she is in prison.

LMS: Ok, more generally, not only on counterterrorism, how do you assess the EU-Russia relations?

I mean, politically, they are very tough time I would say. We try to cooperate in areas where it is possible.

LMS: Which are?

As I said, on security, counterterrorism, is one issue. The other areas, I don't know. You would need to check on maybe the EEAS homepage. They mentioned other areas. But I think that security is definitely one issue. It has been also mentioned by president Putin that he wants Russia to cooperate on counterterrorism with the EU. But also, and it is a bit the fear I think of our side, because they want to use this topic to be whitewash. So it's a bit... So of course we see the need but we don't want to be used. That's why we keep it on a technical level. And for other general issues regarding Russia-EU relations, I think it's better if you check with the EEAS. I guess it will be energy, economic relations.

LMS: So it is interesting that there is a cooperation with Russia because in my academic readings, I saw that most of the analysts said that this cooperation does not really exist, that it is more something in speeches than proper cooperation with Russia.

On counterterrorism?

LMS: Yes

I mean, you can always say... It is more a philosophical question but what is cooperation? As I said, on the EU-level, cooperation means talking to each other. It does not mean to share person's name, a terrorist's name. It is up to the intelligence services and they are part of the member-states. The only thing the EU or the EEAS can do is to organize a meeting and to talk about certain things, on a very strategic level, on a strategic or political level. If you talk about cooperation and you understand cooperation as operational cooperation, then it's true that the EU is not doing anything. Because the only agency which would be entitled to operational law enforcement cooperation is Europol and Europol doesn't have an operational agreement with Russia. So this means, it's always the member-states. I don't see it as a big problem frankly because if the Russians want to share information, they will find a way to share information. And if EU member-states want to share information, they will also find a way. So that's why there is an intelligence community. And if it is law enforcement, it's also either bilateral contact or Interpol.

LMS: Ok. And do you think that Russia and EU assess the risk of terrorism on the same level?

Probably not but I mean, the risk... I don't know frankly but I would rather say no. The Russians have a slightly different focus, they have the issue with Caucasians, they have carefully watched developments last

year in Europe in regards with the migration crisis. And they have a different kind, what they have is they have their own people of the republics who make a problem, who are radicals where in Europe, it is mostly people with a migration background. Sometimes also from Russia like in Austria, there is a huge minority of Chechens, the biggest in Europe and most of the Austrian foreigner fighters are Chechens. Or of Chechen origin. Where in Belgium or in France, it's different. And it's usually people with migration background. Either first, second or third generation, not all, but many of them when in Russia, there are Russian citizens who radicalized. Plus central Asians who have been radicalized by Russians, but Chechens or Ossetia or Dagestan. And they radicalized Central Asians working in Russia and convinced them to go and fight in Syria. So that's why the threat is also complex in a different way because we have this issue of many of these people are European citizens, they don't only live here but also have the European passport but also have other roots. Where in Russia, these people are Russian with Russian roots, with Russian passports. Of course, from certain ethnic groups, so that's probably also, it's a bit different.

LMS: And also during my research, I saw that there were a Memorandum of Understanding proposed by Russia in 2008 to the EU on counterterrorism. The EU did not sign or accept it. Do you know why?

No. But Russians like to sign papers! [laughs] I have no idea.

LMS: And also for me to assess the importance of counterterrorism. In your opinion, what are the three major threats that the EU has to face? Is terrorism one of them?

Yeah, definitely. I mean terrorism is – I wouldn't call it a threat – a challenge for the European Union. And there I would say migration, terrorism and the third one, I don't know, maybe environmental, climate issues. But for the first two, there was a Eurostat survey, I saw it somewhere in a report at least where the European Union has been asked: "where do you see the biggest challenges for the EU?" and it was migration and terrorism. That's definitely two top priorities. And it's also reflected in the priorities of the Commission.

LMS: And is Russia seen as a challenge for the EU?

A challenge?! Russia is a neighbor. I mean, we have to cooperate with them, to deal with them because they are there. [laughs] I think that as partners you have different views on certain things. That's not the problem. The EU has definitely been naïve for the last twenty years because after the fall of the iron curtain and the fall of the Soviet Union, we thought that the Russians were our friends now. And we thought that the history books in Russia looked the same than in Western Europe. And that was wrong. And we have simply be naïve and blind to see that there are certain interests and that for them the fall of the Soviet Union was a loss, was a defeat. Yeah. Because for example, in Germany, after the Second World War, every German was told that the WWII was horrible and bad and that the Germans were completely bad and you have to excuse for the next 300 hundred years about what you did. And it worked somehow. But this kind of approach has never been done in Russia. You have still Lenin and Stalin statues standing around.

LMS: Yes, and portraits at some demonstrations.

Exactly! I myself am from Austria and I was in Georgia in Gori in Stalin's hometown where you have a big statue from Stalin and the Stalin museum. It would be like we do a Hitler museum in Braunau am Inn. But that's a bit the different. And everybody is proud because this guy was from there.

LMS: There was no memorial work.

Yes. And now, it is much more difficult. If we would have started just after 1990 with something like ok, making up the times, the old times, it would have been probably easier but now, with the current role of Russia, it is not. So that's why... But I mean, in principal it is not a problem if you have different opinion on things, I think that everybody has to accept. We just need to find a way where we can still cooperate with each other. I think that it is how we need to approach it.

LMS: And your opinion, what are the prerequisites for starting cooperation, improving cooperation with Russia?

We are doing it so everything else will depend on the political development. If we see that the current political tensions will be removed during the next months so of course, we can talk about more cooperation, about doing something more concrete, about promoting a direct information exchange with Europol or doing some concrete deradicalization issues or whatsoever but it will all depend on the political level.

LMS: And sanctions did not affect the counterterrorism cooperation?

Of course, it affected it in a way that we basically downgraded the previous dialogue to technical consultations. So this is... That's basically the approach we have chosen but knowing that we need to continue some kind of consultation with them because it is also in our interest.

LMS: And your Russian respondents to these technical consultations are here in Brussels or directly in Moscow?

We had last year one here in Brussels and we will have the next one in Moscow. So usually, it is one here, one there. Are you also going to meet the EEASS?

LMS: I have received no answer.

Ah ok. I told them but probably I mixed the date because I have another meeting. I told them that we would meet but I didn't receive any answer. So anyhow.

LMS: In your opinion, do you think that this kind of research can be useful and interesting for practitioners?

Definitely, it is a very interesting topic. You could focus on probably, either on this hardcore CT like information exchange and intelligence cooperation. But I guess it will be very difficult to get information. Or you focus a bit more on the soft side like how Russia deals with foreign fighters, how it deals with deradicalisation. This all area of deradicalisation in Russia and if you want to make a comparison, it could be very interesting because at the end, also we have completely different approaches but you might have the same problems. Because the radicals... What is the difference between the radicals in Chechnya and the radicals in Molenbeek?

LMS: And do you think that this kind of approach – a technical approach – can relaunch the relations between Russia and the EU?

I think... It will all depends on the political decisions that will be taken in the next months. And it depends heavily on economic considerations, on general all-politically considerations with regards to Syria, with regards to Ukraine and then, I also think that the new US administration, they will also have to see how they approach Russia now. If it is really all friendly, what would be the next steps of the new administration. And in this context, I think the EU will also reconsider the sanctions and will reconsider its position towards Russia. Maybe there is also certain agreements on how to better implement – I think there is still problems in the implementation of the Minsk agreements – how to better implement that, maybe we can find a compromise on this. So I think there are... that there is some room, that these issues can be somehow solved... that we can also try to overcome the sanctions. And then, we can also partner with the Russians in a better way, also politically.

LMS: And do you know maybe some people interested in participating in this study? Because I need to do a certain number of interviews with actors and experts. And I have no access to Europol for instance and it is also quite a challenge to find someone from the Russian side.

From the Russian side, I can put you in contact with my counterpart here in the mission.

LMS: Oh yes, that would be very interesting.

Actually, you have this e-mail with the name of the expert for Russia and the one of the expert dealing with CT. Otherwise, you should try some research institutes. There is not much to say, that is the point. The better would be to go and talk with member-states and there you would get some completely different positions. Because if you compare the Polish and the Austrian position or the Hungarian position and the Lithuanian position... The focus is very much the sanctions. I think the key, what is important is... the intelligence community, of course they have to deal with the political implications of the sanctions but they continue to cooperate but this is not something they will tell you or me. But if they find a Chechen in Syria and the French intelligence service gets this information, of course they will share this information with the Russian side. So I don't think that it is not the case. The politically question is then...ok, would they, if this story is a success, would both ministers go out and shake their hands and say "how look how great we cooperate?". No, they wouldn't probably. But there is still cooperation because if this cooperation is not working anyhow, nothing will work. But we are not at that stage. That's why the EU is as such is a bit the wrong partner because the EU is... we can talk to them and everything we do is more or less political. We try and even if we say "it's technical" but it gives the whole thing a very political connotation. And that's why, if it is really on cooperation, on operational cooperation, it's the member states.

LMS: Ok, thank you very much for your time.

LMS : Je vous remercie de me recevoir. Je peux vous présenter en quelques mots la recherche. Je réalise une étude dans le cadre de mon mémoire de Master qui porte sur la coopération entre l'Union européenne et la Russie dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. La thématique sécuritaire m'intéresse beaucoup et au-delà de ça, l'idée que j'avais en choisissant ce thème était de se demander si cette coopération dans ce domaine pouvait rapprocher les deux acteurs et relancer les relations qui sont actuellement assez tendues et cela depuis quelques années. Utiliser une approche sectorielle peut favoriser l'émergence d'un dialogue qui ensuite déboucherait sur plus de coopération. Un peu comme un spill-over pour prendre une expression européenne.

C'est une très bonne question de recherche parce qu'effectivement, c'est une manière de penser, de fonctionner qui a déjà été utilisée par l'Union européenne et par d'autres acteurs internationaux pour relancer des relations qui sont parfois tendues, un peu difficiles. On part d'une coopération plus pragmatique, plus sectorielle, et à partir de là, on espère qu'en marquant un certain nombre de succès faciles, on va avoir une coopération. Ce spill-over. C'est quelque chose qui, d'un point de vue théorique et d'un point de vue pratique a déjà été observé et qui peut potentiellement fonctionner. Après, la question de savoir est-ce que la lutte contre le terrorisme est d'une part, le bon sujet pour ça et plus particulièrement avec les Russes, là c'est le cas pratique et là effectivement c'est ça un peu que votre thèse doit explorer. Est-ce qu'avec la Russie, la lutte contre le terrorisme est le meilleur sujet ? Alors, intuitivement, je serais un petit peu réservé pour au moins deux raisons. La première raison, c'est que le terrorisme et la lutte contre le terrorisme est un sujet extrêmement politique et politisé et donc, même s'il y a des convergences de vues comme reconnaître que le terrorisme est l'une des principales menaces à la sécurité, à la fois les Russes et les Européens le savent, on reconnaît un certain nombre d'ennemis communs. Al-Qaïda, l'Etat islamique, etc. Mais il y a, peut-être que la façon dont on priorise cette lutte n'est pas forcément la même des deux côtés. Les moyens utilisés ne sont pas les mêmes non plus. On va dire la stratégie en fait, une stratégie qui est assez fortement centrée sur la force côté russe, on a une stratégie qui est plus, qui est moins militaire du côté européen. Il y a donc d'assez grandes divergences comme on a eu des divergences avec les Américains ou d'autres acteurs. Il n'y a pas qu'avec les Russes à ce niveau-là. Et on voit, en Syrie aujourd'hui, que là où on peut dire qu'il y a une lutte contre le terrorisme sur le terrain syrien, cela donne des possibilités de coopération – et elles existent toujours malgré le fait qu'on a des objectifs divergents par rapport à l'avenir de la Syrie. Voilà, j'ai quelques réserves sur la faisabilité de cette coopération. Voilà, ça c'est le premier volet. Le 2^{ème} volet de ma réserve, c'est que l'Union européenne, en tant que telle, est un acteur qui a assez peu de compétences en matière de lutte contre le terrorisme. On peut avoir un dialogue politique, c'est tout à fait envisageable, on a un coordinateur contre le terrorisme à l'échelle européenne, on a un service au sein du service d'action extérieure, on a un service politique extérieure, la dimension extérieure de la lutte contre le terrorisme. Donc toute l'infrastructure institutionnelle est là, et disponible pour avoir un dialogue politique entre l'Union européenne et la Russie. Mais la question est de savoir de quoi est-ce qu'on discuterait dans le cadre de ce dialogue-là. On discuterait plutôt d'aspects diplomatiques, de ce qui se passe sur le terrain syrien j'imagine, et ça serait plutôt ça qui serait aborder. Mais à nouveau l'Union européenne a des compétences assez limitées, ce qui ne rend pas l'Union européenne comme partenaire principale ou privilégiée, pour les Russes en tout cas. Après, ça n'empêche pas de dire qu'on peut avoir un dialogue et l'instrumentaliser. Mais comme je le dis, à la fois pour des raisons de compétences et à la fois pour des raisons de divergences stratégiques et politiques, ce n'est pas gagné d'avance. On pourrait comparer avec d'autres dialogues sectoriels qui peut-être ont plus de potentiel, notamment tout ce qui est criminalité organisée où là, effectivement, il y a davantage de connections entre l'espace post-soviétique, la Russie, il y a toute une série de groupes de criminels organisés qui gravitent ou qui naviguent entre les territoires européens et les territoires post-soviétiques et la Russie. Et donc, là, il y a une véritable nécessité de coopération. A nouveau, l'Union européenne a des limites évidentes dans ce qu'elle peut faire en tant qu'acteur mais il y a plus de potentiel au niveau d'objectifs, d'avoir des objectifs et des résultats concrets. Mais à nouveau, ce sont des intuitions, je n'ai plus trop suivi cet aspect depuis que j'ai fait mon étude rédigée en 2013 ! Je ne dis pas que je suis à la pointe !

LMS : Non mais c'est intéressant car les avis sont très partagés aussi bien au niveau des avis lors des entretiens ou dans la littérature. Certains disent que la coopération est quasiment inexistante, qu'elle s'arrête aux discours et aux jointes déclarations. Par contre, d'autres experts, la vision est tout autre. Il est assez

difficile de démêler ce qu'il en ait. Je crois que déjà l'un des problèmes principaux est de savoir ce qu'on entend par coopération.

Oui, c'est un bon point ! L'Union européenne parle souvent de coopération dès le moment où il y a simplement un dialogue alors qu'effectivement, le dialogue est une forme d'échanges mais n'est pas forcément une coopération si on entend coopération comme deliverables. A nouveau, la coopération en termes de deliverables, je pense que dans votre thèse, c'est sur ça qu'il faut aussi que vous vous penchiez, coopération comme processus ou comme résultat. L'Union européenne, en général, aussi pour des raisons de compétences, est en général plus présente dans l'aspect processus que dans l'aspect résultat. Effectivement, tous ces dialogues, ces déclarations conjointes, etc. font plus partie d'un processus que de résultats. Après il y a des résultats, quand j'avais travaillé là-dessus, j'avais vu qu'à Europol il se passait des choses, ils rencontraient à l'époque régulièrement les Russes, il y avait une initiative conjointe pour monitorer l'Internet, les activités terroristes sur Internet. Maintenant, dans le contexte actuel, j'imagine que ces initiatives-là sont au point mort. Parce qu'il y a une décision qui a été prise de geler un peu tous les dialogues avec la Russie. Pendant un petit temps, ce n'était pas clair si tout était gelé définitivement ou si on gelait qu'au niveau politique. Pendant un temps, on continuait de travailler au niveau coopération. A nouveau, je n'ai pas trop suivi ça de près mais la dernière fois que j'ai demandé – ça remonte à plus d'un an – on m'avait confirmé qu'au niveau opérationnel tout était gelé aussi. Mais peut-être qu'entre temps, certains dialogues, certaines formes de coopération ont certainement repris car voilà, il y a aussi, à un moment, une volonté de... Le problème ne se résoudra pas de toute façon. Donc à un moment, il faudra redémarrer et la question est de savoir quand les Européens et dans quel contexte et comment ils vont justifier la reprise de la coopération. Parce que la raison pour laquelle tout a été bloqué, c'est la Crimée essentiellement. C'est en tout cas le motif qui a été donné. Je pense que les Russes n'abandonneront jamais la Crimée. Et on ne peut pas indéfiniment rester en froid, c'est une manière de dire, avec les Russes. Donc à un moment, la coopération va reprendre et sans doute qu'elle va débiter au niveau opérationnel et va remonter jusqu'au niveau politique. C'est fort probable que dans certains secteurs, il y ait déjà une coopération qui reprenne mais là, à nouveau, il faudrait parler avec les gens du service d'action extérieure qui eux pourront dire précisément là où la coopération a repris. Je ne doute pas qu'il y ait des contacts avec les Russes, dans le bureau de de Kerchove, notamment sur tout ce qui touche la Syrie. Je peux imaginer qu'il y a des échanges mais est-ce que ces échanges peuvent être qualifiés de coopération, ça c'est encore autre chose. Voilà, maintenant je ne sais pas ce qu'ils vous ont dit précisément.

LMS : C'est difficile de démêler le discours de la réalité. Ils m'ont dit qu'il y avait quand même un dialogue qui était maintenu et qu'ils étaient en contact avec des gens à la mission et à Moscou. L'échange d'informations continue de se faire car il n'y a pas de choix car c'est une menace globale qui continue de frapper et qui est de plus en plus importante. Mais c'est vrai qu'ils ont mis en avant que c'était parfois difficile car déjà au niveau terminologique, le terrorisme ne signifie pas la même chose en Russie et ici. De même que les manières d'éradiquer le terrorisme.

Oui, maintenant le bureau de Gille de Kerchove publie deux fois par an un rapport, un assessment, de ce qu'a fait l'Union européenne et l'équipe de de Kerchove au cours des six derniers mois. Je pense que le dernier rapport doit dater de novembre, quelque chose. Mais en consultant le rapport de novembre et celui de mars auparavant – ils sont tous disponibles sur le site du Conseil – là-dedans, on retrouve des mentions quand il y a des dialogues, des choses comme ça, c'est mentionné à cet endroit-là. Dans ces documents, on pourrait rapidement trouver effectivement. Ça sera sans doute une phrase maximum mais ça donnera une idée de ce qui a pu s'y être dit. Et si coopération il y a, c'est avec Europol, en général, ça apparaissait dans leur rapport annuel aussi. Dans les rapports annuels d'Europol.

LMS : Ils m'ont aussi indiqué que la coopération se faisait avec Interpol plutôt qu'Europol, Interpol jouant le rôle d'intermédiaire entre eux.

Oui, il y a une coopération avec Interpol aussi. Mais il y avait, comme je le disais, une coopération, à l'époque, un ou deux projets communs directement avec Europol. Mais voilà, mon intuition serait que ces initiatives-là sont plutôt au point mort. Mais peut-être que je me trompe peut-être. Il faudrait vérifier avec quelqu'un d'Europol, je pense qu'ils sont joignables, ce n'est pas trop difficile de vérifier ça.

LMS : D'accord, j'essaierai.

Parce que la coopération opérationnelle, c'est eux qui la font. Donc le bureau de de Kerchove et le service d'action extérieure font plutôt les aspects diplomatie et dimension extérieure du terrorisme. Bon de Kerchove a aussi son mandat pour l'interne mais quand on discute avec les Russes, j'aurais plutôt tendance à penser qu'on discute essentiellement, pour le moment, du théâtre syrien. C'est un peu ça la grande priorité. Après si pour la forme on a des échanges sur nos expériences en matière de lutte contre la radicalisation, sur la déradicalisation, etc. Je ne crois pas que les Européens soient dans un mode particulièrement d'écoute par rapport aux initiatives, aux expériences russes. Comme toujours dans ces dialogues-là, parfois on échange sur des choses pour dire qu'on échange. Voilà, on a des dialogues avec les Chinois sur beaucoup de sujets sur lesquels on n'écoute pas vraiment ce qu'ils nous disent. A nouveau, c'est parce que c'est un processus et on le fait pour un peu établir un climat de confiance et parfois aussi pour, dans l'idée peut-être un peu naïve, de convaincre les autres de notre approche. Mais en n'écoulant pas vraiment ce que les autres disent donc il n'y a pas de raison que les autres nous écoutent plus. Mais voilà, il y a un peu cette idée, cette approche un peu de socialisation, cette approche de dire qu'on a quelque chose à partager, à apprendre aux autres. A nouveau, c'est parfois qualifié d'un peu naïf – pas tout à fait à tort – mais voilà, c'est beaucoup de forme pour finalement peu de fond. Parce que par exemple, sur la Syrie, on a beau échanger avec les Russes, on voit bien que notre objectif stratégique c'était essentiellement d'endiguer l'Etat islamique, leur objectif stratégique, c'était de stabiliser le régime et de maintenir le régime. Ils sont dans une proto-alliance avec les Turcs et l'Iran aussi pour établir une nouvelle stabilité voire un équilibre dans la région qui est fort liée à la question de géopolitique et finalement qu'indirectement liée à la question du terrorisme alors que nous, on a abordé ce volet-là essentiellement sous l'angle sécuritaire et lutte contre le terrorisme parce que, si on regarde ce que la Russie a fait depuis le début du conflit syrien en Syrie, c'est très contre-productif en matière de lutte contre le terrorisme, y compris en Russie. Je pense que tout ce que la Russie a fait depuis deux ans maintenant a certainement participé à l'accroissement de la menace terroriste en Russie. Parce qu'il y a eu un départ important de Tchétchènes et d'autres régions de la Russie qui sont partis en Syrie et qui ont renforcé ce réseau, cela a créé une nouvelle génération de djihadistes, etc. Certains sont retournés en Russie, d'autres rentreront plus tard, d'autres encore navigueront vers d'autres théâtres djihadistes et continueront à servir d'inspiration, de modèles pour des futures générations de djihadistes, en Tchétchénie et en Russie et donc je pense qu'effectivement, le degré de menace est plus élevé aujourd'hui qu'il ne l'était il y a deux-trois ans en raison de la politique étrangère de la Russie en Syrie. Tout ça pour dire que ce que fait la Russie en Syrie n'est qu'indirectement liée à la question du terrorisme. C'est vraiment une question géopolitique plutôt qu'autre chose alors que les Européens... A nouveau, si on a un dialogue sur ces questions-là, on ne parle pas de la même chose donc c'est très compliqué – ce n'est pas compliqué d'avoir un dialogue – mais c'est très compliqué d'avoir un dialogue qui mène à des résultats concrets. Donc voilà, c'est un peu ma façon globale de voir les choses. Après, ça n'empêche pas d'avoir un dialogue d'une part et d'avoir des coopérations concrètes d'autre part. Ce qu'on faisait il y a trois ans par exemple, faire du monitoring de l'internet pour identifier des contenus radicaux, terroristes et les retirer. Développer des partenariats pour trouver des contenus sur Internet et les retirer, c'est la responsabilité de tel ou tel Etat, etc. Il n'y a rien qui empêche au niveau opérationnel d'avoir ce genre de coopération-là. Au contraire, l'intérêt est devenu encore plus présent dans les stratégies des groupes terroristes donc il y a encore davantage besoin de ce genre de coopération-là. Donc s'il y a le feu vert au niveau politique, alors ce genre de coopération reste tout à fait nécessaire. N'oublions pas qu'on a aussi en Europe, au sein de l'Union européenne, des populations russophones qui pourraient aussi être sensibles à la propagande de Daesh en langue russe. Donc c'est dans notre intérêt aussi qu'on travaille ensemble pour retirer tous les contenus à caractère terroriste, qu'ils soient en français, en anglais, en allemand ou en russe. Il faudrait vérifier où en est cette initiative-là qui s'appelle check the web. Donc ça, c'est une chose. Autre coopération très opérationnelle qui n'aurait pas de raison de ne pas avoir lieu, à partir du moment où il y a un feu vert politique, c'est tout ce qui touche à la criminalité organisée et au trafic d'armes. Donc comme j'ai dit tout à l'heure, c'est de la criminalité organisée et pas du terrorisme, mais quand on sait aujourd'hui les liens qui existent entre criminalité organisée et terrorisme, qui sont des liens qui ont toujours existés mais qui sont beaucoup plus poussés aujourd'hui. Les études les plus récentes, notamment celle de King's College, ont démontré qu'un pourcentage très important, plus de 50%, des djihadistes européens qui sont liés à l'Etat islamique en Europe sont des gens avec un background criminel, parfois de la petite criminalité, parfois dans certains cas de grande criminalité, les kamikazes de Bruxelles sont des gens avec un background de grande criminalité. Et donc lutter contre la criminalité organisée, qui a toujours été une priorité, devient aussi une priorité dans le cadre de la lutte contre le

terrorisme. Donc là, on a deux politiques qui se rejoignent. Et donc, comme on sait qu'il y a des liens au niveau des réseaux et des trafics entre l'Europe et l'espace post-soviétique, à nouveau cette coopération a un rôle à jouer, est importante dans le cadre de la lutte contre le terrorisme même si c'est indirectement. Ça c'est une chose. Et en matière de lutte contre le trafic d'armes, ça c'est une grande priorité car on sait qu'il y a eu beaucoup de... Les armes qui ont été utilisées à Paris, les armes qui ont été utilisées à Bruxelles et dans d'autres attentats déjoués, dans la plupart de ces cas-là, c'était des armes qui ont été acheminées via les Balkans mais parfois avec des trafics qui sont aussi liés à l'aspect post-soviétique voire la Russie et donc là aussi les Russes ont leurs propres réseaux, ont leurs propres informations et donc là, une coopération entre Européens et Russes pourrait faciliter le démantèlement de ces réseaux. Donc là, il y aurait un intérêt à nouveau, des deux côtés, à coopérer. Mais ça dépend, c'est lié à un feu vert politique à nouveau. Donc il faut qu'il y ait la volonté au plus haut niveau de reprendre la coopération au niveau opérationnel. Maintenant, je pense que des deux côtés... Si je dois construire mon argument, je dirais que des deux côtés sans doute dans certains aspects spécifiques, il y a le besoin ou en tout cas on voit la possibilité d'une coopération. Mais ils ne peuvent pas faire ça de leur propre initiative.

LMS : Et vous pensez qu'en général, l'Union européenne a envie de relancer le dialogue avec la Russie ?

Comme je disais tout à l'heure, cela me semble inévitable que le dialogue reprendra, pourquoi, parce que le fondement du gel de la relation, c'était l'annexion de la Crimée, c'était l'argument. La Crimée restera a priori toujours russe. Donc comme je le disais il y a un moment, il faudra, on ne peut pas indéfiniment arrêter de parler aux Russes, c'est juste impossible. Et ce n'est même pas dans notre intérêt ! Notre intérêt, c'est de reprendre les relations, à la fois parce qu'on a besoin des Russes sur un certain nombre de questions et à la fois parce que c'est dans notre intérêt d'avoir des relations si ce n'est cordiales au minimum stables et prévisibles puisque le principe de base de la diplomatie, c'est la prévisibilité des relations, donc on a besoin de relations prévisibles, établies, stables avec la Russie donc effectivement oui, on finira par renouer les relations. Je pense, comme je le disais, dès qu'on aura pris la décision au plus haut niveau, ça recommencera par des choses très concrètes, au niveau opérationnel avant de remonter au fur et à mesure les échelons. Ça prendra un certain temps. Maintenant, est-ce qu'on est prêt pour cela ou pas ? Il y a plusieurs choses qui jouent. D'une part, pour le moment, on est très tourné en interne parce qu'on a, au niveau de l'Union européenne, nos propres soucis avec le Brexit, avec les élections en France et dans d'autres endroits qui soulèvent un certain nombre de questions sur le projet européen en tant que tel. Et donc, on n'a pas aujourd'hui l'agenda de politique étrangère le plus actif de ces vingt dernières années. Il y a eu des périodes où l'Union européenne se projetait beaucoup plus. Aujourd'hui, on a une politique extérieure mais elle est un peu plus attentiste qu'elle ne l'a été par le passé. Il y a cet aspect-là qui joue et je pense qu'en raison toujours du dossier syrien, ça bloque encore. Je crois qu'il faudra, avant que les choses ne reprennent sérieusement, il faudra attendre que la crise syrienne – elle ne sera pas résolue – mais qu'il y ait un agenda de sortie de crise. On a un accord avec les Russes sur un agenda de sortie de crise sur la Syrie, c'est la solution qu'on est en train de dessiner et c'est-à-dire qu'il y aura une élection et qu'Assad restera jusqu'à l'élection. Une fois qu'on aura défini un scénario sur la Syrie, sur lequel on n'est, si ce n'est pas tous d'accord, mais qu'on tolère et qu'on ne discute plus. A ce moment-là peut-être, s'il n'y a pas une autre crise qui émerge entre Russes et Européens, à ce moment-là, la coopération pourra redémarrer. Mais ça, c'est le scénario qui me semble le plus probable. Mais ce n'est que mon interprétation.

LMS : D'accord. Et pour revenir aux compétences de l'Union européenne, pensez-vous que l'UE soit appelée à développer ses compétences en matière de lutte contre le terrorisme ? Parce que pour le moment, ce qui est opérationnel reste beaucoup au niveau des Etats et de la coopération interétatique. Selon vous, il y a des signes qui indiquent que les choses vont changer dans les années qui viennent ?

Non, écoutez, on dit en général que l'Union européenne est responsable pour 5 à 10% des politiques en matière de lutte contre le terrorisme. Les Etats membres étant en charge du reste. C'est donc très marginal. C'est lié à quelques politiques d'harmonisation, à des échanges politiques, etc. A quelques financements de projet. Ce sont des choses assez marginales. Et puis il y a Europol qui n'a pas un rôle opérationnel au sens classique du terme, elle ne fait pas un travail de police mais qui joue un rôle qui n'est pas négligeable en matière d'échange d'informations et de renseignements issus du monde policier. Eurojust aussi joue un rôle en matière de lutte contre le terrorisme. Donc voilà, il y a des embryons de compétences opérationnelles qui existent et qui pourraient se développer. Et qui en fait se développent ou se sont développées depuis

quelques mois maintenant. Et donc, est-ce que je vois les compétences se développer ? Je dirais oui car suite aux attentats de Paris essentiellement et de Bruxelles, il y a eu une véritable réalisation. On dit toujours qu'il faut coopérer au niveau européen. Tant qu'il ne se passe rien, c'est toujours un peu compliqué. Même quand il se passe quelque chose après les attentats, le complot échoué de Verdier, après les attentats de Charlie Hebdo, il y avait des discussions pour faire plus, pour faire plus. Mais on sentait que malgré tout, il y avait encore les réticences nationales, les blocages issus du monde du renseignement et de la sécurité. Ils sont toujours très réticents à coopérer à l'échelon européen. Ils n'ont pas trop de problème à le faire au niveau bilatéral voire mini-multilatéral mais le faire vraiment au sein de l'Union européenne, c'est toujours un peu compliqué. Mais après les attentats de Paris, il y a eu quand même un électrochoc en France, c'était un peu leur 9/11 donc il y a eu véritablement un bouleversement de la pensée au niveau du renseignement et des services de sécurité qui s'est traduit par une frustration du fait qu'il n'y avait pas assez de coopération au niveau européen. Alors que les Français n'étaient pas les premiers à coopérer. Mais il y avait une véritable frustration en se disant, effectivement, s'il y avait eu plus de coopération, plus d'échange d'informations, des meilleures politiques à certains égards, on aurait peut-être pu éviter les attentats de Paris. Et donc, Europol a déployé une équipe à Paris suite aux attentats de novembre qui a pris en charge la dimension internationale de l'enquête. Donc la division du travail était plus ou moins celle où les services français se concentraient sur l'enquête, sur les attentats, sur les acteurs des attentats, qui a fait quoi, comment ça s'est passé, comment on en est arrivé là et l'unité d'Europol qui était directement connectée à Europol et, par-là, à tous les acteurs nationaux faisait l'enquête sur les ramifications internationales, donc comment ces acteurs étaient connectés à d'autres acteurs en Europe, comment ils étaient arrivés à Paris en passant par la Belgique, l'Autriche, la Hongrie, etc. Donc tout ça, c'est Europol. Et les Français ont plus ou moins été convaincus de la valeur ajoutée du travail d'Europol. Parce qu'effectivement, ça c'était en novembre, et en janvier, on lançait l'European Counterterrorism Centre à Europol en utilisant ce modèle. Donc c'était quelque chose qui était dans les cartons depuis un certain temps, ce n'était pas quelque chose qui s'est créé du jour au lendemain mais les attentats ont à la fois précipité les choses et ont surtout donné une véritable légitimité et un soutien politique à une initiative qui aurait peut-être pu plus contestée et en tout cas moins soutenue politiquement qu'elle ne l'est aujourd'hui. Aujourd'hui, il y a un véritable engouement au sein de l'Union européenne pour ce nouveau centre à Europol qui a des compétences qui deviennent, à nouveau, beaucoup plus opérationnelles, pas en termes de mener des enquêtes, de faire du porte-à-porte et d'arrêter des terroristes, mais plus opérationnelles dans le sens qu'à travers la facilitation de l'échange d'informations, par le croisement d'informations, de l'analyse de l'information, ils arrivent, ils sont beaucoup plus à même aujourd'hui d'avoir un véritable impact au niveau des enquêtes. Le travail d'Europol a permis de localiser un certain nombre d'individus, de les localiser, de le faire arrêter. Europol, dans ce centre-là, il y a aussi des unités liées à Internet donc Europol a aussi été très actif à l'identification de contenus à caractère terroriste sur internet, de retirer ce contenu, de contacter les opérateurs pour retirer ce contenu. Tout cela a progressé énormément au niveau du service de renseignement, il y a davantage de coopération qu'il y a quelques mois. Cela s'est passé essentiellement sous le lead de la présidence néerlandaise. Il y a donc davantage d'échanges d'informations, clairement au niveau de l'information policière qui transite par Europol, les chiffres montrent à quel point cet échange d'informations a explosé en quelques mois. Mais l'échange d'informations entre services de renseignement aussi qui ne passe pas par Europol, pour lequel il n'y a pas de chiffres. Mais ces échanges-là se sont en partie formalisés et ont vraiment décollés aussi. Mais ce n'est pas dans le cadre de l'Union européenne, c'est dans une structure séparée qui s'appelle le Club de Berne. Une structure informelle, mais qui miroite un peu l'Union européenne dans le sens où les Etats membres de l'Union européenne se sont les Etats membres du Club plus la Suisse et la Norvège. Donc bon, voilà. Cette structure, au travers de sa présidence – c'est la présidence de l'Union européenne – et il y a des contacts réguliers avec le Conseil. Donc souvent le responsable des services de renseignements du pays qui a la présidence de l'Union européenne va briefer le Conseil Justice & Home affairs, donc les ministres de la Justice et des affaires intérieures, il rencontre l'équipe de de Kerchove, etc. Et l'idée, c'est qu'ils coopèrent davantage avec Europol, qu'il y ait davantage de coopération Europol, police-renseignement. Comme au niveau national, on essaie de renforcer les liens entre police et renseignement. L'idée serait de le faire au niveau européen mais là tout le monde n'est pas d'accord dont par exemple les Français. Les Français ont encore de fortes réticences. Les Français sont d'accord pour renforcer la coopération policière, pour renforcer la coopération du renseignement mais pas encore pour que ces deux échelons supérieurs là puissent encore communiquer. Donc tout n'est pas encore parfait, loin de là.

LMS : Et comment vous expliquez cette réticence au partage des informations au niveau du renseignement ?

Information is power ! Et voilà, c'est le manque de confiance dans les services étrangers, la peur que les informations d'un service soient utilisées par le service d'un autre pays à des fins différentes et donc de mettre en péril une source, une opération. Donc la base des services de renseignement, c'est *Take as much as you can and never give anything!* Ça, c'est un peu le principe de base.

LMS: Oui. Je pose ce type de questions par rapport à mes propres hypothèses. J'arrive aussi à ce genre de conclusions mais c'est bien d'avoir la compréhension d'autres personnes.

Oui, oui ! Mais voilà, je veux dire, on a déjà des problèmes de coopération à l'échelle nationale et évidemment à l'échelle internationale encore plus. Au niveau national, c'est déjà compliqué. Donc c'est évident qu'au niveau international, c'est encore plus compliqué car il y a encore moins de confiance. Quand on joue dans un niveau national, on est dans la compétition interagences. Mais à cela se rajoute à ça des questions de méfiance à l'égard d'autres pays. Quand ils sont plus grands parce qu'on a l'impression qu'ils nous écrasent, qu'ils nous veulent du mal. Et quand c'est de pays plus grands vers des plus petits, on a l'impression qu'on parle à des amateurs, des incompetents, etc. Donc voilà, manque de confiance, un manque de volonté de coopérer. C'est assez compliqué mais d'un autre côté on voit bien qu'avec ce qui s'est passé. Ce n'est pas quelque chose qu'on a découvert du jour au lendemain. Mais on en a eu la confirmation encore ces dernières années que les terroristes ne se confinent pas aux frontières nationales et donc ils sont actifs sur Internet, ils ont des réseaux transnationaux, ils voyagent, ils vont se faire faire des faux-papiers en Italie, ils achètent leurs armes dans les Balkans, ils passent par la route des réfugiés, ils vont en Hongrie, ils vont voir des imams en Autriche et en Allemagne. Il y a de véritables réseaux paneuropéens et ça demande de la coopération assez poussée qui a lieu en partie à l'échelle européenne mais qui a lieu en plus grande partie au travers d'accords bilatéraux, d'échanges d'informations bilatéraux. Et donc on a vu la multiplication des rencontres et des accords entre France et Allemagne, Belgique et France, France-Angleterre.

LMS : Et j'aurais aimé savoir si, à votre avis, la Russie et l'Union européenne ont chacune une définition du terrorisme et si cela pourrait poser problème dans la coopération.

Oui. Pas parce que ne pas avoir une même définition en tant que telle. Ce ne sont pas des académiques donc ce n'est pas comme si le fait d'avoir une définition différente pose problème en tant que tel. Ce qui pose problème, c'est ce qui se cache derrière les différences de définition. Et ça revient à ce qu'on disait au début de la discussion. Le terrorisme est un phénomène par définition – et ça tout le monde est d'accord là-dessus – extrêmement politique. La nature du terrorisme est une nature politique et violente mais politique. Et donc, ça pose problème oui parce qu'il y a une vision politique qui sous-tend la définition qui n'est pas la même et donc peut-être une instrumentalisation aussi du terrorisme et de la lutte contre le terrorisme qui met des limites, des balises à la coopération. Mais après, ceci étant dit, en matière de terrorisme islamiste, on n'est... Avec la Russie, c'est plus ou moins aligné du fait que le terrorisme islamiste fait partie, de la forme de terrorisme qui est vue comme la forme la plus dangereuse, la priorité numéro 1. Ça c'est vrai côté russe et c'est vrai côté européen. C'est différent d'autres pays où la définition pose encore plus problème parce que si on prend les Chinois, ils ont une véritable instrumentalisation de la lutte contre le terrorisme à des fins de politique domestique, c'est-à-dire, en gros, pour utiliser la force et des moyens contraignants dans certaines provinces chinoises, etc. Et ça crée des tensions politiques parce que – on dérive un peu – mais les Chinois accusaient les Européens d'avoir une vision assez subjective de ce qu'est le terrorisme, etc.

LMS : Oui, c'est une critique qui est aussi parfois adressée par la Russie vis-à-vis de l'Union européenne.

Oui voilà mais c'est toujours un dialogue, c'est parce que le terrorisme est un phénomène politique avec des vues politiques donc voilà, le terroriste de l'un est le combattant de la liberté de l'autre, enfin bon. Donc effectivement, on a vu dans le cadre du dossier ukrainien surgir le mot terrorisme d'un côté, là où de l'autre côté on ne parlait pas du tout de cela. Avec une divergence totale de vue à cet égard.

LMS : Et selon vous, il existe une grande différence en termes de méthodes utilisées dans la lutte contre le terrorisme entre la Russie et l'Union européenne ?

Oui, je pense. Je ne suis pas expert de la Russie mais la Russie a clairement une politique qui me semble beaucoup plus axée sur l'usage de la force, ce qu'on appellera l'antiterrorisme véritablement, l'utilisation de la force pour défaire les réseaux. Là où en Europe, on avait traditionnellement une vue beaucoup plus civile de la chose. On a longtemps traité le terrorisme comme un acte criminel en utilisant des moyens civils, policiers, etc. mais en tout cas pas l'armée. Mais depuis 2-3 ans, ça a changé. On est de plus en plus dans des régimes d'exception en Europe pour la lutte contre le terrorisme. On a des lois qui ont véritablement élargi ce qu'on qualifiait comme acte terroriste, avec des peines qui sont plus longues que pour des crimes « normaux ». Donc et on voit aussi qu'on utilise des moyens militaires en Europe aussi, en Belgique, en France, en Allemagne – ils en parlent aussi, déployer des militaires dans la rue même si c'est un peu plus compliqué. Et donc là, où on avait... Les différences étaient peut-être plus fortes il y a cinq ans qu'elles ne le sont aujourd'hui. Après, on reste encore avec des visions un peu différentes. Par exemple en Europe, on met, en tout cas sur papier, les droits de l'homme au cœur de la lutte contre le terrorisme, ce qui n'est pas forcément – il ne faut pas être naïf non plus, on sait qu'en Europe il y a des entorses qui sont faites aux droits de l'homme dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Par exemple en France, il y a un certain nombre de mesures administratives qui ont été votées et qui sont mises en œuvre depuis quelques temps dans le cadre notamment de l'état d'urgence, qui sont totalement contraire aux principes des droits de l'homme. Et il y a un aspect en Europe un peu de dérive aujourd'hui qui fait qu'on est peut-être moins loin de l'approche russe que l'on ne l'était il y a cinq ans. Mais je ne le vois pas comme – en tout cas j'espère que ce n'est pas une tendance de fond – que c'est une période d'exception et que je ne vois pas comme quelque chose de positif. Il y a des forces d'opposition en Europe qui pointent ce genre de régime d'exception du doigt en disant que ce n'est pas une bonne chose, que c'est complètement contreproductif. Et je pense qu'on finira par en sortir, j'espère qu'on finira par en sortir ! Mais ça prendra peut-être encore un peu de temps pour diverses raisons qui sont peu importantes dans le cadre de votre projet.

LMS : Merci. L'une de mes dernières questions est relative au Memorandum of Understanding que la Russie avait proposée en 2008 à l'Union européenne en matière de lutte contre le terrorisme. L'Union européenne avait décliné cette offre, elle n'avait pas souhaité poursuivre dans cette direction. Est-ce que vous savez pourquoi ?

Non, je ne me rappelle pas trop du MoU donc je ne sais pas, je ne me rappelle plus.

LMS : Je profite de demander à chaque fois car je n'ai pas trouvé beaucoup d'informations à ce sujet. A chaque fois, il était mis en avant qu'il y avait eu la volonté d'aller vers un MoU.

Il faut voir ce qui était dedans, dans le sens où le problème d'un MoU, c'est que c'est un document qui n'est pas un document de hard law mais qui a quand même une dimension légale derrière, avec des obligations. Il faut voir ce que les Russes avaient mis dedans. Donc ça, c'est une première chose. Et puis il faudrait revoir le contexte de 2008 s'il n'y avait pas... Je n'ai plus le contexte en tête.

LMS : Il y avait la guerre en Géorgie.

Oui donc ça, ça a dû jouer un rôle. Ces deux choses dans l'ensemble. Les MoUs... L'Union européenne aime beaucoup des dialogues structurels, des accords, y compris des MoUs mais les MoUs ont aussi un côté contraignant qui, s'ils ne sont pas bien rédigés, peuvent être problématiques, donc voilà. D'une part il y a le contexte, d'autre part, il faudrait voir comment il était rédigé, s'il y avait la définition, par exemple, du terrorisme russe, évidemment ça pose problème.

LMS : Est-ce que par hasard vous connaissiez d'autres personnes qui pourraient être intéressées à participer à cette étude ?

Je pense qu'il serait intéressant de contacter le service d'action extérieure. Il faudrait à la fois contacter la personne en charge du contre-terrorisme, son nom c'est John Gatt-Ruat. Lui est en charge du portefeuille du contre-terrorisme au sein du service d'action extérieure. Et aussi une personne du desk Russie me semble tout à fait indiquée. Mais je ne sais plus. Quelqu'un à Europol. Là, contactez-les par e-mail et quelqu'un vous répondra. Je pense que c'est le plus simple car ils ont un département de relations internationales mais mon problème, c'est que mes contacts là-bas sont plus à des positions centrales et très seniors et pas en

charge de la coopération internationale. Et maintenant qu'il y a le ECTC, il faudrait plutôt s'adresser à eux. Mais c'est une nouvelle structure que je ne connais pas. Ça peut être intéressant de parler avec des gens axées sur la Russie. A l'ULB, il y a Aude Merlin qui est une spécialiste de la Russie, peut-être plus sur l'aspect relations UE-Russie.

LMS : Oui c'est très bien, ça me donne quelques pistes, merci beaucoup. Je vous remercie de m'avoir consacré du temps.

LMS : Je propose que je vous présente en quelques mots la recherche que je mène et ensuite qu'on passe à l'entretien en tant que tel. Il s'agit d'une recherche que je mène dans le cadre de mon mémoire de Master. Il s'agit d'une étude qui vise à analyser si la coopération en matière de lutte contre le terrorisme pourrait favoriser le développement d'un dialogue et relancer les relations entre la Russie et l'Union européenne. C'est donc prendre un enjeu sécuritaire commun aux deux acteurs et voir s'il pourrait servir de terrain d'entente pour ensuite développer plus de coopération vu que les relations sont mises à mal depuis quelques années. Pour étudier cela, je fais des entretiens avec des acteurs et des experts de l'Union européenne et de la Russie mais également avec des experts en sécurité internationale pour comprendre si des enjeux importants et liés à la sécurité internationale peuvent avoir un quelconque intérêt en matière de coopération transnationale. Voilà un peu le cadre de l'étude. J'aurais donc bien aimé avoir votre avis sur comment vous considérez les relations UE-Russie et la menace que représente le terrorisme en général.

Alors commençons peut-être par le plus facile, le terrorisme. Le terrorisme, si on regarde les chiffres de manière très objective, ça représente assez peu de personnes touchées par le terrorisme, j'entends en Europe. Même dans le monde occidental, il y a un chiffre qui circule – on peut le discuter indéfiniment – mais 250 personnes tuées directement par des actes terroristes en douze mois, entre 2015 et 2016, d'un côté, je peux concevoir, même à l'intérieur de certaines institutions sécuritaires comme la police, il y a des voix pour dire : « Ce n'est pas la menace, ce n'est pas le problème essentiel, principal ». Alors oui, quantitativement parlant, il y a plus d'événements de voitures brûlées par exemple en France, plus d'accidents de la circulation, de cambriolages, etc. Ce langage-là, je l'entends et je le comprends. Mais maintenant, d'un autre côté, le terrorisme, c'est un phénomène tout à fait singulier parce qu'il met sous pression tous les maillons de notre chaîne sécuritaire. Et si on regarde cette chaîne sécuritaire qui va de la dissuasion, de l'état de droit, de la confiance qu'on peut avoir dans la justice, dans les forces de l'ordre, dans le gouvernement, etc. dans la capacité des tribunaux à juger et finalement à être compris et soutenus par l'opinion publique, dans les mesures qui sont prises, qui sont acceptées par la population, par la stratégie. Aussi les mesures qui sont prises au détriment des libertés individuelles. Je pense justement aux agences de renseignement et tout ce débat-là. Et en bout de chaîne, on a même l'incarcération, le système pénitentiaire et on se rend compte qu'entre la communication, le renseignement, l'action de la police, les tribunaux, les décisions politiques ou stratégiques, les actions de politique étrangère qui pourraient éventuellement être prises, liées à des actes terroristes sur le sol national, le financement des moyens sécuritaires et même le système carcéral, le système de la détention. Qu'est-ce qu'on fait avec des gens qui ont écrit sur un média social : « J'aimerais partir en Syrie pour m'engager comme combattant ici ou là. » ? On peut laisser ces gens-là trois mois en prison, six ans en prison et alors qu'est-ce que ça change ? On n'a aucune garantie que cela résolve le problème. Alors on voit que toute la chaîne sécuritaire est sous pression par ce phénomène-là. Et c'est pour cela que, pour moi, c'est aujourd'hui, le défi sécuritaire principal. Cela ne veut pas dire qu'on doit engager tous les moyens uniquement pour gérer cette situation au détriment des autres – de la prévention routière en passant par le tabagisme, et j'en passe et des meilleures – je ne dis pas ça mais c'est vrai que c'est un incident tout à fait singulier parce qu'il met toute la mécanique sécuritaire sous pression et par extension notre état de droit sous pression. Parce que garder des gens « sous observation » dans une prison pendant des mois ou pendant des années, leur infliger des cours de déradicalisation – on ne sait pas très bien ce que ça va donner ces cours de déradicalisation, pour l'instant ça ne donne pas grand-chose –, qu'est-ce qu'on fait avec des gens qui reviennent au pays ? Il y a un vide juridique en la matière. J'ai entendu une conférence il y a peu de temps de l'adjointe du procureur de la Confédération qui disait que la jurisprudence des tribunaux vis-à-vis du terrorisme est en train d'évoluer à une vitesse précipitée. C'est-à-dire que la loi n'a pas changé mais maintenant, si vous soutenez publiquement sur des médias sociaux, si vous likez, si vous adhérez à tel groupe de discussion, si vous donnez de l'argent à des groupes qui appellent ouvertement à massacrer des gens dans la rue parce qu'ils sont Juifs ou parce qu'ils sont de telle couleur ou je ne sais quoi, et bien jusqu'à maintenant, le pas était difficile à franchir de vraiment les inculper. On pouvait avoir toute une série d'opinion sur eux mais ça ne voulait pas dire qu'ils allaient forcément passer à l'acte. Aujourd'hui, on considère que ça, ce n'est plus du domaine stricto sensu de la liberté de conscience ou d'opinion ou même d'expression, que ça va trop loin parce que ça pousse des gens à agir. Donc voilà pourquoi le terrorisme est une problématique qui est très réelle même si je comprends ce langage comme quoi finalement peu de gens sont touchés, que la probabilité de mourir cet après-midi à Genève des suites d'un attentat terroriste, bien sûr, c'est une

probabilité faible, mais ça nous met quand même sous pression, ça nous interroge, ça pose beaucoup de questions.

LMS : Oui. Et selon vous, suite à cette mise sous tension, sous pression, est-ce que cela apporte plus de coopération au niveau européen ou sur le sol européen au sens large ?

Alors, c'est une question fascinante. Je dirais à priori – mais là je parle avec le cœur – je dirais que ça devrait inciter les gens à coopérer. Parce que quand vous êtes sur un bateau qui est en train de couler, chacun cherche à aider, à écoper d'une manière à avancer d'une autre. Pour moi c'est un réflexe humain. Mais là, je parle avec le cœur. Si je regarde de manière un peu plus objective ou factuelle, j'ai des exemples positifs mais j'ai aussi malheureusement des exemples négatifs. Et en particulier, je peux parler de l'exemple de la France. Il est connu, il est un peu dans les journaux. Moi je l'ai vécu de l'intérieur de manière très proche et en fait je me rends compte et là, il faut bien préciser, je ne suis pas en train de jeter la pierre, mais il faut se rendre compte que lorsqu'on est sous pression, il y a un phénomène qui s'appelle l'effet tunnel. Cet effet tunnel, lorsque vous roulez très rapidement, très vite dans une voiture, votre champ de vision, la partie nette de ce que vous voyez se rétrécit et vous vous concentrez vraiment sur ce qui est absolument décisif et important pour vous, c'est-à-dire la route, là où vous allez. Et vous roulez très rapidement et votre vision périphérique a tendance à devenir cotonneuse et vous ne prêtez plus vraiment attention à ce qui se passe dans la périphérie. C'est ça l'effet tunnel. C'est un peu ce que je constate lorsque le gouvernement français a été mis sous pression avec plusieurs attaques terroristes, je parle de l'année dernière, de 2015 et 2016, et encore une fois je ne jette pas la pierre mais la coopération a été complètement abandonnée.

LMS : Au niveau européen ? Pour quelle raison ? Ce n'était pas une priorité ?

Parce que quand vous avez 14 choses différentes à faire et sept de ces 14 sont urgentes, et bien vous pouvez bien imaginer que la numéro 13 et la numéro 14, on les fera quand on aura le temps. Et dans cette situation-là, on a aussi un système qui est en équilibre, il y a des échanges permanents, il y a de l'information qui entre, il y a de l'information qui sort mais vous comprenez que quand on est sous pression, vous êtes en train de vous agripper, vous êtes en train de rechercher tout ce que vous pouvez, le fait de donner des informations, ce n'est pas forcément le haut du panier des priorités.

LMS : Mais quand on en donne, en général on en reçoit aussi donc en quelques sortes, ça peut être intéressant.

Oui, je suis d'accord.

LMS : Je comprends que la coopération ne soit pas dans les priorités urgentes mais d'un autre côté cela permet de trouver des solutions.

Oui je suis d'accord mais je reprends mon exemple du bateau qui coule. Vous avez tout à coup un téléphone satellite et on vous annonce que vous avez gagné au loto. Ça vous fait une belle jambe de gagner au loto. Pour pouvoir aller encaisser vos gains, il faut déjà que vous surviviez à la plongée, aux requins, que vous n'ayez pas perdu le billet. Mais vous comprenez que ce n'est pas tout à fait pareil. Et on voit que dans beaucoup de structures multinationales, quand vraiment il y a une pression, qu'il y a une urgence, que quelque chose se passe de manière immédiate sous votre nez, il y a une stratification, une hiérarchisation, une priorisation qui se fait, c'est évident.

LMS : Donc si je comprends bien la coopération en matière de lutte contre le terrorisme n'est pas toujours une priorité des Etats, des acteurs dans leur propre lutte contre le terrorisme.

Non. Et puis, encore une fois, avec le cœur, j'aimerais être d'accord avec vous. Je comprends qu'il y ait un mouvement humain qui pousse dans cette direction. De l'autre côté, je vois quand même systématiquement dans les crises, on oublie les choses. On n'y pense pas, on se focalise sur autre chose. Je prends un autre exemple pour ne pas toujours critiquer la France. Dans le livre de Rouiller sur le djihadisme, il y a des histoires intéressantes. Il y a deux, trois formules que j'ai trouvées très intéressantes. Un certain nombre de personnes qui étaient connues pour être dangereuses, pour faire du prosélytisme, pour être particulièrement

radicalisées, quand je dis prosélytisme, j'entends des gens qui mettent en place des sites internet pour recruter des gens, pour les former, qui sont allés dans des lieux, pas forcément des destinations du Club Med. Ces gens sont suivis par des services de renseignement belges, par la police belge et ces gens, à un moment donné, pour des raisons XY, parce qu'on les a embêtés, parce qu'on les a inquiétés, parce qu'ils sont devenus méfiants, parce qu'ils ont décidé que l'air était plus pur en direction du Sud, viennent s'établir en Suisse. C'est quoi le réflexe des services belges ? C'est, on dit en anglais, *classic case of not my problem*. A partir du moment où ces gens quittent le territoire, c'est un énorme soupir de soulagement parce que ce n'est plus le problème, ce n'est plus des gens qui vont devoir suivre ces gens, se poser des questions, c'est moins de travail.

LMS : Mais l'information est quand même communiquée ?

En l'occurrence non, elle n'a pas été communiquée, il n'y a pas eu de transmission. Donc voilà. Le multilatéral, c'est bien. Oui ça permet... Malheureusement je constate, et je constate dans d'autres domaines aussi, que ça marche par beau temps, quand on a du temps, quand ça va bien, quand il y a finalement peu de préoccupations internes, nationales sous le bout du nez qu'on peut se consacrer à d'autres coopérations, d'autres activités. Des activités qui vont probablement profiter à d'autres et à soi seulement de façon très indirecte. C'est triste mais je pense qu'il faut se rendre compte que c'est aussi un penchant humain. Comme il y a un penchant de solidarité, il y a un penchant d'aller vers le plus pressé, le plus urgent.

LMS : Donc si je comprends bien, la situation actuelle avec la recrudescence d'attentats n'apporte pas une recrudescence de la coopération. Cela va à l'encontre de la théorie du choix rationnel qui dit que plus un événement va se produire, plus il y aura une force qui amènera à une coopération si je résume.

Oui, c'est comme en physique, il y a plusieurs forces qui s'exercent, il y a plusieurs penchants et à la fin, il y a une résultante. Alors voilà, vous ne pouvez que constater la résultante et ensuite démêler de savoir pourquoi on a décidé ainsi.

LMS : Et comment se fait-il que dans les discours politiques, la coopération est tout de suite mise en avant ? Typiquement lors des attaques, l'Union européenne dit tout de suite qu'elle va plus coopérer, qu'elle va renforcer Europol, etc.

D'accord. Je ne veux pas parler méchamment de l'Union européenne mais moi, ce que j'ai surtout entendu des propositions concrètes qui étaient faites, c'était de créer une agence européenne du renseignement. Alors si vous voulez, on peut parler de ça mais ça démontre, à mon avis, la déconnection totale entre le leadership politique et le fonctionnement du monde du renseignement. Imaginer qu'en rajoutant une couche on va résoudre un problème, c'est comme... J'ai pris un exemple très physique de forces et de résultantes, c'est comme si vous aviez un problème de prise électrique et vous rajoutiez encore une multiprise, ça ne marche pas forcément mieux. Et vous avez d'autres risques que vous avez créés. Concrètement, cette agence européenne pour le renseignement, c'est un député européen belge qui a, en tout cas dans la presse, été cité sur ce point. C'est une parfaite méconnaissance et c'est complètement contre-productif. D'ailleurs, je pense que pour un politicien belge, il n'y a aucune excuse, on devrait savoir que créer ces entités, ces strates supplémentaires, ça crée davantage de niveau hiérarchique donc ça crée davantage d'administration – je ne suis pas en train de critiquer l'administration – je suis en train de dire qu'il faut du monde pour parler d'égal à égal à tous ces différents niveaux. C'est pour ça que dans l'armée belge, qui est une petite armée – 26'000 soldats – il y a 50% d'officiers. Parce que la petite armée belge doit avoir une interface à tous les échelons hiérarchiques pour pouvoir parler aux autres alors ça bouffe une quantité de personnel, du personnel qualifié, ça bouffe des cadres, des gens avec des classes de salaires élevées, et tout ceci se fait toujours aux dépens de quoi ? Au dépens du terrain, au dépens de la recherche, au dépens de l'analyse. Alors il faut bien comprendre que là, il y a un problème. Et ce genre de déclaration montre une parfaite méconnaissance du sujet, cela ne va pas du tout aider à régler le problème. La solution je peux vous la donner mais ce n'est pas ça !

LMS : Et quelle serait la solution ?

Le renseignement, traditionnellement, il se répartit en deux piliers, en deux activités. C'est comme si on parlait de médecine, vous avez la médecine ambulatoire, vous avez la chirurgie, etc. Vous avez traditionnellement cette distinction qui se fait. D'un côté, tout ce qui concerne la recherche, l'information, la recherche de renseignements – c'est James Bond, c'est la NSA qui va chercher, capturer de l'information – et puis de l'autre côté, le 2^{ème} volet, c'est l'analyse. Ces deux mondes ne se recoupent pas. Traditionnellement, ceux qui font de la recherche de renseignements ne font pas d'analyse et ceux qui font de l'analyse ne font pas de recherche de renseignements. Ce sont deux mondes qui travaillent très bien ensemble mais qui restent parfaitement séparés. Alors il y a une troisième tâche ou une 3^{ème} activité dans le domaine des services de renseignement, c'est la diffusion. Et je vous dis que c'est un 3^{ème} pilier mais il y a peu de gens, dans le domaine du renseignement qui vous diront que c'est un 3^{ème} pilier, ils diront : « ah oui... ça, si on a le temps. » Je pense que quelque part la solution serait de rééquilibrer, qu'il faudrait remonter cette diffusion de l'information, peut-être pas au même niveau – je ne suis pas aussi ambitieux que ça – mais il ne faut pas que ce soit en ligue B. Ça doit être aussi une mission des services de renseignement d'informer les personnes qui doivent savoir, qui doivent prendre des décisions à temps. Tant qu'on fonctionne avec cette recherche/analyse, les services de renseignement peuvent fonctionner – j'exagère pour démontrer le point – en vase clos. Ce n'est pas ça qu'on veut, on veut des services de renseignement qui soient utiles et ils ne peuvent être utiles que s'ils viennent à temps avec les informations qui sont déterminantes pour les décisions politiques, pour un choix, pour orienter un discours, pour ne pas parler de ceci, pour ne pas parler de cela, pour avertir les entreprises qu'elles sont potentiellement menacées, etc.

LMS : D'accord, très bien. Pour parler un peu des relations avec la Russie et ses relations avec les pays occidentaux.

Il y a peut-être encore un point que je pourrais ajouter sur le sujet que l'on traite. C'est qu'il y a une distinction qui se fait dans la plupart des services de renseignement, après on peut théoriser là-dessus jusqu'à plus soif – mais traditionnellement les services de renseignement sont découpés entre intérieur et extérieur. Alors on sait que ce modèle-là a du plomb dans l'aile. Depuis longtemps. Parce que ce modèle traditionnel veut que la police s'occupe des menaces intérieures et que l'armée s'occupe des menaces extérieures. On sait que ça fait des décennies que ce n'est plus comme ça, l'armée intervient aussi sur son propre territoire contre des menaces qui sont parfois endogènes, de nature technologique ou des catastrophes naturelles, ce découpage est très théorique et artificiel et ne correspond plus à la réalité. Dans le domaine du renseignement, il y a un retard. La tendance est encore aujourd'hui, on vit dans ce concept qu'il y a une frontière, qu'il y a un extérieur et un intérieur. Dans la pratique, je ne parle pas de la Suisse quand je dis ça, mais dans la pratique, cette frontière est très, très poreuse et les services du renseignement extérieur sont aussi obligés, parfois, d'enquêter, de trouver des informations, de travailler sur des problématiques internes. Ce n'est pas aussi contrasté que cela. Mais actuellement on est dans une situation où, traditionnellement, les Etats sont moins regardant sur ce que font les services de renseignement à l'extérieur, en dehors de leurs frontières que dans leurs frontières. Et encore plus si ça touche des citoyens qui ne sont pas de la même nationalité, si vous voyez ce que je veux dire. Donc vous avez, je ne sais pas si je vais utiliser le mot « hypocrisie », enfin vous avez un certain non-dit où les services de renseignement se présentent de manière très transparente et très réglementée pour les activités intérieures et ce qui touchent leurs propres citoyens, leur propre population. Mais par contre, c'est un peu « la chasse est ouverte, la chasse est libre » en dehors des frontières. Et ce n'est pas seulement le cas des grands pays, c'est aussi le cas des petits pays, des petits Etats. Alors je disais que je venais avec des solutions constructives. Pour moi, la coopération, elle est utile, elle est très efficace. Peut-être pas pour les bonnes raisons mais elle est efficace parce que dans cette coopération, elle peut utiliser un service de renseignement étranger qui va probablement, c'est vrai, écorner certaines lois nationales. Mais encore une fois, il y a suffisamment de bases, de séparateurs, entre celui qui pose la question et celui qui donne la réponse, on arrive quand même à travailler. Et il faut se rendre compte que cette coopération multilatérale, je pense qu'elle bénéficie beaucoup de ce flou. Et si on commence vraiment à surréglementer ce qu'on peut faire et ce qu'on ne peut pas faire, en dehors du territoire, sur des gens qui n'ont pas la même nationalité, je pourrais m'imaginer que la quantité des informations, la qualité de ces informations baisse.

LMS : D'accord. C'est déjà encourageant d'entendre qu'une coopération est quand même envisageable.

Mais les services de renseignement coopèrent relativement bien. Mais alors, encore une fois le monde politique a plutôt tendance à mettre des servitudes et moi je n'entends pas beaucoup, je prends l'exemple de

la Suisse, mais même en France ou ailleurs, je n'entends pas beaucoup de ministres qui disent : « Je veux ça ». Ou il faut cela, ou on veut améliorer cela. Vous entendez ce discours-là ?

LMS : Non. J'ai étudié les déclarations conjointes entre la Russie et l'Union européenne mais ça reste généralement très vague, peu précis. C'est aussi pour cette raison que j'ai choisi ce thème. Je trouvais qu'il était intéressant, du fait de la situation actuelle, d'analyser ces relations.

Oui. Et il y a une autre question que vous avez posée. C'est le terrorisme. Pourquoi coopère-t-on tellement en matière de terrorisme ? Plus qu'en matière de, je ne sais pas, de médicaments, de transport maritime... Vous pouvez compter le nombre de déclarations du Conseil de sécurité de l'ONU contre le terrorisme. Il y en a des dizaines ! Mais il n'y a aucune définition du terrorisme. Et en fait, ça arrange tout le monde. A l'époque où Georges W. Bush a lancé cette idée de guerre globale contre le terrorisme, c'est quand même assez intéressant de voir que la Russie a repris le refrain de la guerre contre le terrorisme parce qu'eux, ils parlaient des Tchétchènes. Et puis, au même moment en Israël, les opérations militaires, j'ai oublié qui était le chef d'Etat à l'époque, au début des années 2000, Netanyahu ou son prédécesseur entonne le même refrain de guerre contre le terrorisme. « Nous vous soutenons, etc. ». C'est quand même frappant de voir qu'en Syrie aujourd'hui, on a quatre, cinq, six pays différents, je ne parle pas de la Syrie – je parle des pays extérieurs – qui sont tous engagés dans la lutte contre le terrorisme en Syrie à la demande d'acteurs locaux, nationaux, et ils sont tous engagés dans la lutte contre le terrorisme et ils sont tous en train de combattre des factions diverses. Ça arrange tout le monde !

LMS : Donc selon vous, le fait qu'il n'y ait pas une définition commune n'est pas un problème pour les Etats. Au contraire, cela n'empêche pas une forme de coopération et le développement d'une coopération.

Non, non. Et un peu de flou est très positif. Parlons d'un sujet tout à fait différent. Le développement. Et bien, vous avez plusieurs agences ou organisations internationales qui ont des classements en matière de développement. Et bien ces rankings ne sont pas les mêmes. Et lorsqu'on parle des least developed countries ou des highly indebted countries, etc. Quelque part, c'est très politique. Vous voulez aider certains Etats parce qu'ils sont endettés, pas parce qu'ils ne sont pas développés. Finalement ce flou permet des décisions, une certaine liberté de manœuvre.

LMS : D'accord. Et aussi au niveau des différents moyens utilisés dans la lutte contre le terrorisme, la Russie, traditionnellement, était souvent critiquée du fait de son utilisation de ses forces spéciales qui sont très violentes et étaient très violentes en Tchétchénie. La semaine dernière, j'étais à Bruxelles pour une série d'entretiens et l'on m'a dit que justement les moyens utilisés dans la lutte contre le terrorisme posaient un problème dans la coopération internationale dans ce domaine parce que les Européens n'ont pas la même approche que la Russie. J'aurais bien aimé avoir votre opinion.

D'accord mais là aussi il y a un peu d'hypocrisie. Vous parlez des forces spéciales. Mais quelles forces spéciales ? Je vais vous le dire, ce sont les forces spéciales du Ministère de l'Intérieur et si vous parlez de la Tchétchénie, ce sont des forces spéciales du Ministère de l'Intérieur, pas de l'armée. Alors après, ce n'est pas ma faute si pour des raisons historiques et culturelles, la marine russe a des divisions blindées et le Ministère de l'Intérieur a des véhicules blindés. Mais ce ne sont pas les forces spéciales de l'armée. Et finalement, il y a une hypocrisie parce que si vous parlez de la Guardia Civile en Espagne, des Carabinieri en Italie, si vous parlez des gendarmes, du GIGN, ça, ce sont des forces spéciales. Et si j'étais Russe, que je voulais critiquer le système français, je dirais : « Ecoutez, vous avez l'armée, vous avez 200'000 militaires dans la rue ! ». La Russie n'a pas 200'000 soldats armés dans la rue. Vous voyez ? Là, on est dans la stratosphère politique, ça n'a pas de sens. Oui, les moyens engagés sont d'une autre échelle, pour des raisons historiques, pour des raisons que si on parle de Grozny, de la guerre en Tchétchénie ou d'autres conflits, d'autres crises, il faut être honnête. L'armée russe a tellement mal géré ses crises ou ses opérations militaires qu'il a fallu des unités professionnelles du Ministère de l'Intérieur, mieux entraînées, est-ce qu'elles sont mieux équipées ? Je ne suis pas sûr. Alors voilà, je suis d'accord avec la doctrine qui est différente mais je peux expliquer ça. Comme d'ailleurs je peux expliquer pourquoi les gendarmes et le GIGN ont un statut de militaires.

LMS : Je pense qu'ils pensaient plus à l'usage de la force en fait.

Alors c'est déjà tout à fait différent. A la fin, l'usage de la force, les cultures ne sont pas les mêmes mais ça on le sait. Je pense qu'on ne pourrait pas importer la culture et l'éducation du policier suisse sur la côte Est des Etats-Unis. Ce n'est pas facile de comparer la culture et l'acceptance, la réputation au Zaïre et en Grande-Bretagne. J'en sais quelque chose parce qu'il y a deux ans, j'ai enseigné au Ghana et l'une des premières choses qu'on m'a dites en arrivant à Accra, c'est que si vous vous perdez, ne demandez surtout pas votre chemin à un policier parce que là, c'est le racket. Les policiers ont très mauvaise réputation au Ghana. En Chine, je connais bien la Chine, il y a plusieurs polices différentes, il ne faut pas aller vers ces policiers là mais plutôt ceux-là qui sont sympas, etc. etc. Donc en réalité, c'est un peu plus compliqué que cela et oui, il y a des doctrines différentes mais il y a aussi un gun culture aux Etats-Unis qu'il n'y a pas en Angleterre. Encore une fois, j'ai l'impression que c'est une déclaration politique, c'est très bien, à la télévision mais ça ne résout pas le problème, ça ne touche pas le problème.

LMS : D'accord, donc le fait qu'il y ait une culture et un usage de la force différents n'empêche pas une coopération antiterroriste.

Non. Je pense que chacun... Il me semble que la police russe doit être adaptée au contexte, à la culture russe et doit obéir aux lois russes. Même Trump doit être d'accord avec moi. Et la police du Baden-Würtemberg a des engagements, a des effectifs, a des moyens qui sont adaptés à la mentalité et à la jurisprudence du Bade-Würtemberg. Et je connais assez bien les problématiques de la police et c'est vrai que lorsqu'on rencontre le directeur de la police du canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures, quand on a un exercice avec lui, c'est un type très accessible, etc. Ce n'est pas la police genevoise ou lausannoise. Pour moi, ce qui compte en matière de coopération, c'est que ces différents outils soient adaptés au contexte dans lequel ils opèrent.

LMS : Je propose qu'on s'intéresse plus particulièrement aux relations avec la Russie. J'aurais voulu savoir plus précisément quel était votre avis sur les relations Russie-Union européenne du point de vue du dialogue sécuritaire.

Oui, j'ai passé récemment une nuit dans l'aéroport de Saint-Pétersbourg et j'ai constaté de visu que les relations n'étaient pas les meilleures. Et encore, j'étais en mission pour le CICR pour parler du désarmement. Je n'étais pas là pour parler de coopération policière ou quoi que ce soit d'autre. Les relations ne sont pas bonnes.

LMS : Et selon vous, vont-elles s'améliorer dans un futur proche ?

Je pense qu'il y a tellement de variables. Alors pour pouvoir vous répondre, il faudrait qu'on se mette d'accord sur qui va gagner les élections ici, là et là. Et puis, je ne lis pas dans une boule de cristal quelle sera la politique de Donald Trump. Je peux même dire que même dans l'hypothèse où il aurait une stratégie et une politique, entre ce qu'on veut faire et ce qui se produit réellement et la manière dont les autres vont comprendre, ce sont trois mondes différents. Je suis plutôt pessimiste sur les relations Est-Ouest à l'heure actuelle.

LMS : Et si je comprends bien, il n'y a plus vraiment de dialogue sécuritaire ?

Il y a en a plus aujourd'hui qu'il y en avait dans le milieu des années 2000, qu'il y a dix ans. Il y a plus de communication maintenant. Ce n'est plus vraiment du dialogue, c'est un échange de politesses et des statements et de l'échange d'informations. C'est un peu plus sec. Mais c'est vrai qu'au milieu des années 2000, la Russie s'est retirée d'un certain nombre de plateformes qui permettaient justement la coopération, l'envoi d'un certain nombre d'officiers pour aller se former à l'étranger.

LMS : Quelles plateformes concrètement ?

Je pense au partenariat pour la paix, à l'OSCE, je pense à ce type de choses. Il y avait un joint NATO-Russia Council, toutes ces choses-là qui étaient peut-être anecdotiques, c'est peut-être symbolique mais voilà, vous avez une personne, une deuxième personne, une troisième personne qui vont en Russie et qui reviennent et disent que ce n'est pas aussi dramatique que cela, qui lisent la presse et qui vous expliquent que ce n'est pas

aussi grave que ça parce que... C'est du track-to on va dire mais je dirais qu'aussi bien sur le premier plan des relations stratégiques dans ce track-to-diplomacy, la Russie s'est retirée de beaucoup de chose.

LMS : D'accord. Et vous pensez qu'elle n'a pas envie de réintégrer ce type de plateformes, de promouvoir les échanges ?

Actuellement, la stratégie de la Russie, clairement, c'est l'obstruction donc je reviens à ce que je disais tout à l'heure sur le désarmement, ce n'est pas mon exemple personnel, je ne suis pas aussi important que ça. Mais partout où on peut bloquer des discussions pour des questions de procédure, de délais, ce n'est pas la bonne personne, on veut contester le Chair de ce panel, etc. Partout où on peut faire ça, on le fait donc il y a une obstruction systématique dans tous les domaines. Qui vont du commerce en passant par le domaine culturel, si on peut embêter, on embête. Donc ça c'est une première attitude. Et une deuxième attitude, c'est le fait de créer des structures parallèles. Et la Russie essaie justement de, dans le cadre de l'Organisation de Coopération de Shanghai, essaie de créer des structures, un pôle qui puisse être une alternative à l'OTAN – alors qu'elle ne l'est pas du tout – mais pour l'immense majorité des gens peu ou pas informés, c'est crédible. Quand vous parlez de l'OCS en Russie ou en Chine, c'est crédible. Vous pouvez vous dire qu'il y a une alliance contre l'OTAN. En réalité c'est autre chose. Vous créez des alliances au sein de la Communauté des Etats Indépendants, avec cet objectif-là encore. Et puisque l'Ukraine est problématique parce que ça empêche de recréer l'empire, et bien vous avez des tentatives comme cette coopération avec la Turquie, ce genre de chose. Moi je dirais que pour la personne qui n'a pas de vision stratégique, qui ne se tient pas forcément au courant, ça peut faire illusion. Dans la réalité, malheureusement, la Russie est très, très isolée.

LMS : Et ce n'est pas prêt de changer ?

La Russie est un pays qui est en perte de vitesse dans tous les domaines. Moi je l'ai dit à la radio il y a quelques jours. Il ne faut pas m'expliquer que la Russie aujourd'hui est une grande puissance. La Russie est une grande puissance dans un domaine bien précis : les armes nucléaires. Alors après, est-ce qu'on veut se gausser, est-ce qu'on est fier d'être la première puissance nucléaire ? Alors là, effectivement, la Russie est forte. Dans tous les autres domaines, que ce soit l'économie, la Russie est loin, loin derrière si on parle en terme de démographie, la Russie c'est 100 millions d'habitants, c'est moins que la France et l'Allemagne réunies. Alors si on parle de projections de force. Je pars toujours de cet exemple, la Russie a un porte-avion avec plusieurs moteurs qui ne marchent pas, les Etats-Unis en ont 11 ! Ce n'est pas tout à fait pareil. La Russie pour engager ses forces en Syrie a dû engager 30% de ses forces aériennes à long rayon d'action pour obtenir quoi ? Le même résultat qu'une quarantaine d'avions de l'OTAN. On n'est pas dans la même league. En termes de forces militaires, le Japon a probablement une force militaire, en tout cas sur le papier, en termes de budget, qui est comparable à la Russie.

LMS : Ce qui explique peut-être aussi la course à l'armement que la Russie a commencé avec plus de 5% de son PIB attribué à la dépense militaire.

Oui. Il y a plein de raisons qui expliquent cela. Je dirais que la Russie a essayé plusieurs stratégies d'industrialisation, de stratégies économiques. Et la plupart de ces stratégies de privatisation pour dynamiser l'économie, pour introduire de nouvelles technologies, la plupart de ces plans ont raté. C'est dommage, c'est triste mais malheureusement, le bilan de vingt ans de privatisation, de libéralisation, d'économie de marché, c'est que le seul truc qui marche et qui permet d'exporter, c'est l'armement. Donc c'est un des principes militaires. Il ne faut pas mettre ses billes là où on est mauvais parce que le mieux qu'on puisse faire, c'est stabiliser la situation. Il faut mettre ses billes, il faut miser là où on a un avantage comparatif et quelque part, c'est l'armement. Il y a un investissement majeur en matière d'armement depuis 2007. C'est très, très frappant. Après, il y a le fait que l'immense majorité du parc de véhicules, d'avions de la Russie est ancien. C'est très ancien ! Beaucoup de ces plateformes doivent être renouvelées. Les principaux avions de chasse russes, jusqu'à il y a quelques années, maintenant ça a un peu changé car la nouvelle génération d'avions est en train d'arriver petit à petit, c'était des avions qui étaient construits au début des années 1980.

LMS : En effet, c'est assez peu compétitif.

Vous me direz qu'en Occident aussi. Mais en Occident, la différence, c'est que les industries sont là. Donc si on pose un milliard de dollars sur la table et on dit : « Faites nous un hélicoptère », en Europe, on trouve les gens et on arrive à faire un hélicoptère en quelques mois qui va voler, qui va fonctionner. En Russie, avec le démembrement de l'Union soviétique, il a fallu réorganiser une bonne partie des entreprises de défense. Pendant longtemps, il a été très difficile d'exporter, il n'y avait que 4 entreprises qui avaient le droit d'exporter et devaient passer par une société. Aujourd'hui, il y a eu une libéralisation du marché de l'armement russe. C'est devenu un système assez bureaucratique et il n'y avait pas une demande suffisante pour alimenter les flottes. Aujourd'hui, oui. Une nouvelle génération de véhicules entre en service, ce sont des engins qui ont été développés très récemment. Avant, la Russie a développé 3 ou 4 modèles de chars mais l'armée ne pouvait pas les acheter. Ça restait dans les garages.

LMS : Et pour lier les deux thèmes ensemble, terrorisme et relations Union européenne-Russie, selon vous, est-ce une thématique qui pourrait intéresser les acteurs étant donné que vous avez dit que la coopération en général avait de la peine en situation de crise. Et que les deux acteurs sont touchés et doivent faire face au retour des djihadistes.

Sur le plan politique, sur la base des déclarations communes, on peut imaginer beaucoup de choses. Maintenant, il faut quand même se rendre compte que le terrorisme pour les forces de police et les services de renseignements de l'Europe de l'Ouest pour la police russe et les services de renseignements divers et variés, ce n'est pas le même ennemi. Je vais même aller plus loin et j'exagère – je fais exprès d'exagérer pour montrer le décalage – pour beaucoup de services de renseignements occidentaux, l'ennemi, c'est précisément les Russes ! Bon, voilà. Et donc cette coopération sur le plan purement opérationnel, ce n'est pas simple du tout. Si on n'a pas les mêmes objectifs, si on n'a pas les mêmes méthodes et puis des organisations qui n'ont pas fondamentalement envie de travailler ensemble, ce n'est pas simple. Et comme en plus il y a des intérêts politiques qui sont, je pense, plus importants que tout le reste, c'est-à-dire, je vais présenter une image très cynique, si on veut être cynique et la plupart des gens qui sont dans ce métier sont des gens cyniques, une bombe qui éclate dans un pays qu'on n'aime pas, c'est plutôt une bonne chose. Donc personne ne va dire ça publiquement mais voilà. Si la Russie a des problèmes, des troubles intérieurs, je ne connais pas beaucoup de gens qui vont verser des larmes ici. Et inversement ! Parce que la Russie, clairement, joue des problèmes internes et de l'incapacité de gérer certaines situations par les Occidentaux parce que c'est trop compliqué, parce que c'est trop politiquement correct, parce qu'il faudrait faire les choses à la russe. Vous savez ça mieux que moi. Donc il faudrait voir l'intérêt politique là-dedans ne va pas forcément dans le même sens. Après, de quelle criminalité et de quel terrorisme on parle. Est-ce qu'on parle du trafic d'armes ? Il y a tout une série de mafias en Russie, en Ukraine qui ont plein d'intérêts de trafiquer des armes de gauche à droite, il y a toute une série d'Etats dans les Balkans qui sont dans ce carrefour. Moi je dirais que s'il y avait une volonté de la Russie de concrètement aider, de faire quelque chose, on aurait déjà vu des résultats.

LMS : Donc il y a assez peu de volonté politique des deux côtés si je comprends bien.

Je pense même que les intérêts sont opposés. Typiquement, les problématiques des mafias ukrainiennes, tout le monde devrait, autour de la table, s'entendre. Les Européens n'ont pas intérêt à avoir une mafia ukrainienne qui exporte des enfants, des filles, de la drogue et la Russie n'a pas intérêt non plus à ce que certains oligarques ukrainiens s'enrichissent. Même là où à priori tout le monde devrait être d'accord, on ne s'entend pas.

LMS : Parce qu'en fait, les intérêts politiques sont plus puissants qu'une coopération sectorielle gagnant-gagnant ?

Déjà oui, c'est ça. Et deuxièmement, si les intérêts politiques étaient synchrones avec la coopération, on aurait une super coopération, l'agence spatiale européenne est une super coopération parce que seul... La Suisse fabrique trois pièces pour la fusée Ariane, qu'est-ce qu'on fait avec ces trois pièces ? Alors là, on coopère parce que c'est intérêt de tous. Ici, malheureusement, le véritable intérêt des Etats, ce n'est pas nécessairement que ça aille mieux de l'autre côté de la ligne de démarcation.

LMS : D'accord. Et cela vaut aussi pour les Etats européens entre eux ?

Ça dépend à quel échelon. Sur le plan politique, c'est très contrasté. Je parle d'une fragmentation de l'Union européenne parce que je vois certains pays qui commencent à se regrouper. Et je suis très attentif à ce qui se passe dans les Etats de Visegrad parce que là, on voit qu'il y a une unité d'action, une unité de doctrine, une unité politique. Alors après on est d'accord ou pas mais là, on a un rapprochement qui s'ouvre dans un noyau d'Etats. Et alors, les intérêts communs de ces 4 pays ne sont pas forcément les intérêts de la majorité des pays de l'Union européenne, d'un point de vue de l'immigration, contre la criminalité par exemple. Donc j'ai l'impression que Bruxelles n'est plus vraiment le levier, n'a pas vraiment les arguments aujourd'hui, n'a plus vraiment l'incitation, l'argent qui incite certains Etats sans réfléchir à signer et prendre l'argent. Et on a des Etats européens qui sont même d'accords... Prenons juste cet exemple-là vu qu'on parle des migrations. La politique d'Angela Merkel est tellement impopulaire, il y a un retour de balancier et un antigermanisme, c'est quasi séculaire dans beaucoup de ces Etats, qui fait qu'il y a quasiment une coalition qui est en train de constituer contre la politique voulue par Merkel d'ouverture, sur les accords de Dublin. Voilà, sur le plan politique, je ne suis pas sûr. Sur le plan de la coopération opérationnelle, je suis assez dubitatif parce que les services de renseignements, les services de police obéissent quand même à une hiérarchie, les gens sont nommés par strates politiques, ils doivent faire du chiffre et encore une fois, si vous êtes dans la vente au salon de l'horlogerie et que vous faites un sourire et vous conseillez un client la marque d'à côté, ce n'est pas l'idée. Et tant que ces structures-là ne changent pas...

LMS : D'accord. Je pense que j'ai posé toutes les questions nécessaires. Je vous remercie sincèrement de m'avoir accordé cet entretien.

Pendant que j'étais en poste en Moscou, c'était très intéressant car ils ont une politique étrangère qui est véritablement très active et soutenue par un appareil militaire que la plupart des pays n'ont pas. Et comme ils sont à la fois sur la ligne occidentale et pas du tout sur la ligne occidentale, ça rend les choses très intéressantes.

LMS : Oui, j'imagine !

La presse s'en donne à cœur joie car elle est concurrencée par les médias électroniques donc plus c'est interpellant, plus le poste du correspondant est assuré. Et c'est clairement exagéré, c'est le jeu des médias. Donc je vous écoute.

LMS : L'idée de base était de partir du constat que les relations entre l'Union européenne et la Russie sont tendues, qu'il y a un gel du dialogue et je me suis demandée si une approche sectorielle pour traiter d'une menace ou d'un problème commun pourrait relancer le dialogue. J'ai donc choisi la lutte contre le terrorisme car il y a une recrudescence des attentats sur le sol européen et il faut faire face aux problèmes posés par le retour des combattants étrangers. Je me suis donc demandée si un renforcement de la coopération face à cette menace transnationale pouvait servir à relancer le dialogue d'une manière plus générale.

Ecoutez, ça me paraît être un très bon sujet, une très bonne idée parce qu'effectivement, des deux côtés, ce problème – qui est un problème concret – est soutenu par l'opinion publique. En Russie, les interventions, déjà par le passé, en Tchétchénie, dans le Sud, maintenant en Syrie, c'est largement expliqué par la menace islamique et le terrorisme, même s'il y a évidemment d'autres intérêts derrière. Et côté européen, avec le jeu des médias, le grossissement d'événements isolés qui ne sont pas plus grave en termes de morts qu'un bus qui verse dans un fossé, c'est aussi très, j'allais dire populaire – c'est trop fort – mais c'est aussi très bien accueilli par l'opinion publique. Et donc il est vrai que de se concentrer sur ce sujet peut faciliter une reprise du dialogue. Ça existe déjà sans que tout le monde ne le sache, sans même que moi, qui était diplomate là-bas le sache, mais quand il y a des choses très précises, un terroriste de langue russe qui transite par l'Italie ou Londres, il y a des discussions parce que ce n'est pas très contraignant, on n'en parle pas dans les journaux ou à Bruxelles lorsqu'il y a les ministres mais il y a déjà des collaborations. Mais je trouve votre approche très juste – en tout cas aujourd'hui – car c'est très intéressant aujourd'hui car ça bouge tous les jours, c'est un peu comme un kaléidoscope et peut-être que la coopération sur le terrorisme, du point de vue russe, se fera avant tout avec les Américains maintenant qu'il semble qu'il y aura plus d'atomes crochus. Mais je trouve votre idée très bien et je suis prêt à continuer à répondre à vos questions !

LMS : Très bien, merci de votre enthousiasme ! Donc je pensais discuter, vu que vous avez été acteur et observateur des relations Russie-Union européenne/Russie-Occident, de l'existence d'une coopération, d'avoir votre opinion de ces relations, de savoir si elles sont aussi mauvaises que l'image que l'on en a.

Oui, oui. Un dialogue entre l'UE, dans son ensemble, donc Bruxelles si vous voulez, et Moscou sur le terrorisme, ça faisait partie... Chaque année, il y a des pourparlers qui sont maintenant pas vraiment gelés mais plutôt endormis. Là, c'était traité mais de façon générale par la direction politique. Mais encore une fois, entre certains pays de l'Union européenne et la Russie, notamment la France, il y a des conversations entre experts. Très pragmatiques. Ils oublient les disputes idéologiques. Maintenant la Russie, elle parle généralement d'une seule voix, sauf dans le domaine économique, ils ne savent pas vraiment comment faire, mais pour la question du terrorisme, pour les questions politiques, c'est d'une seule voix. Donc quand l'administration présidentielle est d'accord, le ministère des affaires étrangères, la Douma sont d'accords. Quand bien même, contrairement à ce qu'on croit, ce ne sont pas des *beni oui-oui*, ils sont extrêmement compétents mais il y a une forme de loyauté qu'on ne connaît pas chez nous. C'est un peu comme chez nous au sein du Département des Affaires étrangères. En y entrant, j'ai accepté de ne pas dire certaines choses, de faire ce que le chef du DFAE dit et je n'ai pas de problème en général. Eh bien, c'est la même chose chez eux mais au niveau pyramidal, dans toutes les institutions. Et petite anecdote. Le président de la commission des affaires étrangères de la Douma s'énervait une fois à l'ambassade en discutant : « C'est quand même dingue, j'étais le seul représentant du gouvernement russe ! ». Donc ils mélangent un peu tout mais encore une fois, c'est une question de loyauté, c'est dans la tradition russe. Maintenant, côté Union

européenne, c'est beaucoup plus complexe parce que vous avez d'abord deux choses intéressantes : Bruxelles, qui est formée d'intellectuels, qui ont fait des études généralement poussées genre ENA pour les Français ou une grande université allemande, plus Bruges et c'est tout. Et peut-être qu'ils ont été en vacances aux Etats-Unis et en Russie. Ces gens sont extrêmement influençables. En particuliers tous les conseillers parce que ce sont eux qui font le travail et eux ont une vision très pure de la construction européenne et pas du tout diplomatique. Et ça, c'est un volet de l'Union européenne. Mais les pays de l'Union européenne qui sont sur place sont très différents, ils voient les choses très différemment et sont très frustrés parce qu'ils ne peuvent pas le faire savoir. Ils n'auraient jamais pris des sanctions s'il y avait eu un conseil des ambassadeurs des pays membres de l'Union européenne à Moscou, ils n'auraient jamais pris de sanctions ! Donc vous avez là des choses, une entité, l'Union européenne, qui ne parle pas d'une seule voix comme les Russes. Tout ça complique les choses. Et à Moscou, comme on parle le russe et que l'anglais est encore peu parlé, les diplomates de l'Union européenne qui sont à Moscou sont largement, je dirais, pas manipulés, mais disons, comment dire, baladés par tous les ambassadeurs et les équipes de diplomates des petits pays, des ex-petits pays de la bulle soviétique qui en veulent aux Russes. Donc ils compliquent considérablement le jeu avec une très petite légitimité. Un pays baltique qui veut faire valoir son point de vue, quand c'est par consensus, il peut entraîner, il peut bloquer l'Allemagne, l'Italie, la France et l'Espagne qui sont beaucoup plus ouvertes. Tout ça rend la position de l'Union européenne, dans des discussions sur le terrorisme, assez difficiles. Et qui va parler pour qui ? Et vous avez aussi des luttes parce que – maintenant le Royaume-Uni n'est plus là – mais la France est membre du Conseil de sécurité donc quelque part, ils se sentent plus importants donc pourquoi pas directement parler sans trop utiliser l'Union européenne ? Vous avez l'Allemagne qui est clairement le partenaire – même aujourd'hui avec la crise – le partenaire occidental de la Russie le plus important. Ils ont 8'000 entreprises, le premier investisseur, dans les derniers siècles plein de mariages entre des princesses allemandes et des tsars, ils sont là depuis toujours dans tout le pays et pas seulement à Moscou. Et eux aussi ne veulent pas trop parler aux autres parce qu'ils ont leur propre calendrier. Donc il y a un problème que l'Union européenne a en permanence, la fameuse question du téléphone, « à qui je téléphone ? » et de ce point de vue-là, cette coopération que vous avez en tête est certainement une bonne chose, c'est aussi une bonne chose à vendre pour les opinions publiques. Mais elle est difficile à réaliser en pratique parce qu'il y a plusieurs acteurs qui se croient compétents et les connaissances, en matière de terrorisme, de Bruxelles sont livrées essentiellement par quelques pays, il n'y en a pas beaucoup qui ont des services secrets vraiment poussés. En général, ce sont les membres du Conseil de sécurité. Donc je dirais, oui, c'est un très bon mouvement et je pense que certains y pensent, c'est assez facile à vendre dans les opinions publiques mais assez difficile à mettre en œuvre.

LMS : Est-ce que c'est aussi tout simplement du fait que cela touche le côté régalien de l'Etat ? Ce sont des questions sécuritaires.

Ecoutez, ça un peu moins. Je vous parle encore de manière indirecte car je n'ai jamais moi-même – sauf pour une sombre affaire de Kadhafi – je n'ai jamais été vraiment dans les opérations de sécurité. C'est régalien, vous avez raison, mais dès l'instant où il y a un type qui court, qu'il y a quelque chose de grave comme il y a eu en Turquie il y a peu de temps, là ils peuvent faire vraiment comme s'ils étaient idéologiquement du même côté parce que là c'est un peu comme si deux ennemis ont un cancer, on va chez le médecin et on parle du cancer mais même s'il y a des disputes, ce n'est pas grave.

LMS : D'accord. Et donc, si je comprends bien le côté bilatéral est finalement presque plus développé que l'action européenne.

Oui, oui sûrement dans la pratique. Enfin les pays européens ont des hauts et des bas mais ils sont quand même loyaux vis-à-vis de Bruxelles. Si disons la France ou l'Allemagne – il y a tout un dialogue au sein de l'Union européenne entre ces deux pays – l'Italie et l'Espagne ont leurs propres intérêts en tête, mais la France et l'Allemagne sont à l'origine de l'histoire et sont parmi les pays les plus importants de l'Europe économiquement veulent, avec les visées Poutine et les incertitudes Trump, rester au centre de l'attention internationale. Ils sont prêts aussi, si vous voulez, à aider l'Union européenne en disant, c'est l'Union européenne. Là je crois qu'il y a une loyauté des Européens vis-à-vis de cette construction mais en particulier chez les gens de ma génération, c'est-à-dire tous les gens qui ont eu la chance, comme moi, de naître juste après la Seconde Guerre mondiale qui avait été, pour nous c'est une abstraction, mais il y avait eu des populations entières décimées et c'était le « plus jamais ça ». Et cette génération est très reconnaissante à

l'Union européenne parce qu'elle a, en quelque sorte, installée une paix durable. Et donc ces hauts et ces bas font partie d'un tout. Mais pour votre génération et même pour les gens qui vont jusqu'à 45 ans, eux, ils voient l'Union européenne comme le 220 volts. Voilà, c'est là, personne ne conteste, c'est la coopération technique mais il n'y a plus cette espèce d'élan idéologique. Et donc la France et l'Allemagne ont encore cet esprit, elles sont encore reconnaissantes à la construction européenne d'avoir créé la paix. Eux sont quand même prêts à jouer le jeu de manière très pratique.

LMS : D'accord. Par pure curiosité, mais vous avez dit tout à l'heure que si c'était un collège d'ambassadeurs européens qui avaient pris une décision, ils n'auraient pas pris de sanctions contre la Russie. Qu'auraient-ils pu faire étant donné qu'il y avait une situation assez grave avec l'Ukraine et la modification des frontières par la force.

Mais justement par la force, on ne peut pas dire. C'était contraire aux instruments, à l'acte d'Helsinki. Enfin vous connaissez l'histoire – qui est un peu un bébé de Mme Calmy-Rey – du Kosovo. On a aussi dit : « oui, c'est vrai mais il y a un génocide donc c'est une exception ». Et eux avaient été furieux à l'époque ! Furieux ! Parce que c'était vraiment contraire à l'acte d'Helsinki mais les Occidentaux étaient là avec leur force, avec leur argent donc ils ont laissé passer. Et tout le démantèlement de la Russie, ils souffraient. Ils ont dit : « Bon, là ce n'est pas la même chose mais c'est aussi un cas spécial. » Et ça c'est vrai, la grande majorité de la population était pour se détacher de l'Ukraine. C'est-à-dire que l'Ukraine n'a rien fait pour empêcher les choses. Avant la crise ukrainienne, on disait en rigolant, comme ça, tout le monde disait en Russie : « Ces Ukrainiens, s'il n'y a pas les Allemands qui les fouettent ou les Russes qui les fouettent, ils sont corrompus, ils ne font rien, ils ne pensent qu'à eux et à leur famille ». Enfin ils n'ont pas beaucoup fait pour se développer contrairement aux Baltes qui ont bien joué, ils ont fait un effort terrible, des sacrifices terribles. L'Ukraine non. Donc la Crimée, qui était un peu le bon élève de l'Ukraine, qui préférait les Russes, il y a eu ce référendum. Ok, ce n'était pas tout à fait légal mais le droit international public, c'est aussi beaucoup la loi du plus fort. Vous vous souvenez l'Irak. Donc qu'est-ce qu'ils auraient fait ? Ils auraient arrangé ça... Mais c'est très individuel, ça dépend carrément de l'ambassadeur sur place et de son passé. Mais ils auraient probablement utilisé cette faute russe, qu'on n'aurait pas appelé une faute, pour obtenir autre chose. Ils auraient joué comme ça. « Alors aidez-nous dans d'autres dossiers. » Mais ce côté maître d'école, « vous êtes sanctionnés », le plus grand pays du monde ! Qui a une histoire millénaire ! On ne l'aurait pas fait aux Etats-Unis quoi. Et donc je pense que oui, ça aurait été une bonne occasion d'obtenir des concessions dans d'autres domaines, à l'OMC par exemple. Donc on la ferme mais là, vous devez nous aider. Ce qui aurait été élégant. Et ce qui aurait été de la politique à long terme parce que si vous voulez, ça aurait évité la polarisation. Et dans ce contexte, il y aurait eu une grande, on découvre ça en Russie, qu'il y a eu une grande faute de l'Union européenne avec Eltsine au début. Tout d'un coup les Russes ont dit : « voilà, 70 ans de communisme, it was just for fun, maintenant on recommence comme vous. » Un enthousiasme comme ça ! Et les Européens ont dit : « oui mais pas à pas, ce qu'on ne va pas vous donner, c'est les visas ». Et dans ce pays, ce sont des gens très cultivés, meilleurs pianistes du monde, la littérature, etc. Demander l'autorisation, de devoir dire le compte en banque, qui vous invite pour aller à côté ! Cela a été ressenti comme quelque chose : « Ok, vous ne nous voulez pas comme frères et sœurs ». Et ça, ça a été une grande faute qui a toujours un peu envenimé les choses.

LMS : Oui et l'histoire des visas n'est de toute façon pas réglée.

Oh oui. Et quand je suis arrivé en 2012, c'était la grande question, je me souviens. L'ambassadeur d'Autriche, qui était la femme du président de l'Autriche, disait toujours : « c'est une affaire de quelques semaines, peut-être quelques mois ». Et ce n'est jamais arrivé.

LMS : D'accord. Merci beaucoup. Plus généralement, j'aurais été intéressée de connaître la vision par Moscou de l'Union européenne. Est-ce qu'elle prend cet acteur au sérieux ? Parce que dans mes recherches bibliographiques, je trouve des avis contrastés mais en général, ce qui ressort, c'est que l'Union européenne n'est pas vue comme un partenaire très intéressant, à part pour les questions économiques, mais pas sécuritaires et que Moscou préfère être en relation directe avec les capitales et promouvoir le dialogue bilatéral ou mini-multilatéral.

Votre analyse est tout à fait juste. Pour Moscou, pour la Russie qui n'est pas une puissance économique – ça il faut le savoir. Le PNB, en dollars, est moins de deux fois le PNB de la Suisse, c'est petit ! Pour le plus grand pays du monde, qui a l'arme atomique ! Et ils sont conscients de cette faiblesse. Mais pour eux, dans la diplomatie, il y a trois acteurs : les Etats-Unis, ça c'est leur chouchou, ils se disputent mais dès qu'ils peuvent parler avec eux, ils adorent ça car quelque part, ils sont du même camp et la Chine, ça c'est les trois qui contrôlent le monde. Et leur grande priorité, c'est d'être pris au sérieux parmi ces trois. Et ils ont assez bien joué, pas avec l'Ukraine, mais avec l'Iran. Et après, il y a les relations bilatérales avec la 2^{ème} ligne, c'est Londres, c'est Paris, c'est Berlin. Ils privilégient ces liens pour neutraliser un peu l'Union européenne politique. Et économiquement, les Russes sont des pragmatiques. Tout ce qu'on peut tirer de l'Union européenne, économiquement, on le tire et on oublie un peu l'honneur et le profil du grand Etat russe pour peu que ça ramène un peu d'argent et qu'on gagne un peu de technologie. L'espionnage russe est principalement de l'espionnage industriel, technique. Ils essaient de rattraper. Ils sont très bons dans certains domaines comme le militaire, l'extraction des mines, etc. Mais sinon... Même les plus belles nouvelles Lada, ce n'est pas au même niveau. Et ils en sont conscients ! Pour affaiblir l'Union européenne politique, ils jouent sur les dissensions au sein de l'Union européenne – qu'ils connaissent parfaitement – tout en répétant périodiquement qu'ils veulent une Union européenne forte parce que c'est un facteur de paix. Et c'est aussi vrai, ils n'ont pas intérêt au combat, ils ne cherchent pas une guerre mondiale, ça c'est sûr. Donc, je trouve que votre analyse tout à fait correcte.

LMS : Donc si je comprends bien, ils la prennent au sérieux que d'un point de vue économique.

Oui. Avec aussi des respects d'homme à homme ou d'homme à femme. Par exemple, le président Poutine a un grand respect personnel pour Mme Merkel. Ce qu'il n'avait pas du tout pour Mme Clinton. Mais Mme Merkel... On peut critiquer mais elle a un très bel itinéraire. Donc il y a des côtés comme ça. Chirac, Berlusconi, ils s'entendaient bien. Et là, il y avait une reconnaissance d'égal à égal. Mais encore une fois, ce que vous dites est juste.

LMS : Et par rapport au dialogue, vous me disiez tout à l'heure qu'il y avait des discussions entre experts. Là aussi, c'est purement au niveau bilatéral ?

Oui, c'est ça. Quand il y a un cas précis de terroriste tchétchène, même s'il est en Belgique – il y en a beaucoup – là ce sont les services de renseignements des deux pays qui se parlent. Et c'est intéressant. Les services secrets c'est un peu comme les policiers et les gangsters, de temps en temps ils sont du même côté, de temps en temps, ils ne sont pas du même côté. Ça marche un peu comme ça. Et eux-mêmes protègent leur petite unité. On voit ça aussi avec la CIA et le FBI, ils ne disent pas tout à leur propre gouvernement pour garder une certaine... ça c'est un monde que je connais peu mais qui profite de son côté opaque pour tenir compte de ses propres intérêts.

LMS : Et donc, pour parler plus généralement du dialogue, selon vous quels seraient les prérequis nécessaires pour Moscou et pour l'Union européenne pour relancer la coopération ? Que ce soit la coopération sécuritaire ou plus générale.

Oui c'est vrai que ce serait un scénario possible dans le cas d'un lifting des sanctions parce que maintenant ça n'a plus de sens mais on ne peut plus revenir en arrière. Ça serait une perte de face pour l'Union européenne. Dire : « Bon, c'était just for fun ! ». Et ce serait aussi, sans tenir compte de la coopération technique dont on vient de parler et qui est plutôt bilatérale, ce serait de dire, pour l'Union européenne qu'on a eu un tel soutien de la part de la Russie dans des affaires qui intéressent hautement notre sécurité nationale, etc. etc. qu'elle a assez payé. Tout cela s'arrange entre diplomates. On décide : « on dit ça dans notre communiqué de presse, vous dites ça dans le vôtre. » Donc ça serait une bonne idée. Puisque c'est pour, dans les démocraties, on ne peut rien faire sans l'opinion publique, donc il faudrait que tout ça soit couronné par une recherche commune qui a abouti à quelque chose qui a vraiment choqué une partie de l'Europe. Prenez le camion à Nice. Si tout d'un coup, grâce aux Russes, on avait trouvé la personne, ça serait assez facile ensuite de rebondir. Mais je trouve votre hypothèse intéressante.

LMS : Et pour Moscou, quelles seraient les garanties attendues de la part de l'Union européenne et enlever ses contre-sanctions ? Et recréer un sentiment de confiance ?

Oui. Comme les sanctions sont... Bon il y a les sanctions politiques mais entre nous, ils s'enfichent. Il faut quand même le savoir. Pour un Russe, un passeport de l'Union européenne, à Chypre, c'est trois mois d'attente et 2.5 millions de dollars et à Malte, c'est 800'000 dollars et il faut attendre 1 an et demi. Vous mettez votre femme en vacances là-bas, bref c'est facile. C'est symbolique ces sanctions, ça ne les touche pas beaucoup. Mais tout ce qui est économique, ça les embête. Parce que quand même, ce n'est pas énorme ces sanctions mais ça alourdit toute l'atmosphère des affaires, du business. Toutes nos banques sont libres mais elles font attention.

LMS : L'investissement est plus risqué.

Oui et surtout le qu'en dira-t-on des Américains. Ah vous jouez avec les Russes ! Alors votre licence bancaire à New York, est-ce qu'on va la renouveler ? C'est un peu ça. Mais en général, les Russes ont un intérêt qu'on lève ces sanctions et pour être sûrs de ne jamais perdre la face, dès le début, ils ont dit : « Ecoutez, nous sommes les grands amis de l'Union européenne, 50% de notre business est avec eux, ils veulent nous punir, nous n'allons pas nous mettre à genoux pour que vous les enleviez mais le jour où vous les enlèverez, nous serons très contents. » Donc eux n'ont pas un problème de face saving mais l'Union européenne qui a tellement dit... C'est un peu difficile. Et il faut dire qu'en Russie, une décision est prise dans la journée car tout le monde est d'accord. Tandis qu'il faut les 28, les Baltes font des histoires, et disent : « maintenant c'est très dangereux pour nous, avec Trump qui nous lâche, etc. ».

LMS : Et plus généralement, par rapport au terrorisme et à sa représentation en Russie. Est-ce qu'il s'agit d'une menace principale ? Ou les aspects économiques sont plus importants ? Est-ce que c'est une priorité, notamment en politique extérieure ?

Pour tout l'appareil gouvernemental et tout ce qui va avec, l'économie est plus importante car c'est ça leur faiblesse. L'économie est plus importante. Mais ils jouent très bien... Ils connaissent très bien la psychologie occidentale et sur le plan de la communication, le terrorisme prend plus d'importance. Parce qu'ils savent que pour nous, on s'enfiche un peu si 25 Pakistanais ont sauté dans un car, bon on est très triste mais il y a un entrefilet comme ça. Si une petite fille a été écartelée, tout le monde occidental pleure. Donc ça, ils connaissent très, très bien et ils savent qu'avec cet outil – la lutte contre le terrorisme – ils ont la sympathie de l'Union européenne et du monde occidental. Mais ça, il faut le dire aussi. En Russie, c'est différent. S'il y a 250 morts dans un coin, si c'est un avion qui tombe, il y a toute une tradition. Le président écrit, chaque famille reçoit – il n'y a pas d'enquête – boum ! Cash, un million de roubles. Ce n'est pas beaucoup pour nous mais pour eux c'est beaucoup, c'est ce qu'ils gagnent en cinq ans. Et c'est fini. Et les gens prennent ça comme... voilà, si de nuit, il y a une borne que vous n'aviez pas vu. Bon... Il n'y a pas du tout ce côté dramatique avec les morts.

LMS : Emotionnel ?

Oui. Et donc pour répondre à votre question. Si des Tchétchènes font sauter... Eh bien... Voilà... Too bad ! Bad luck ! Mais tout le monde continue à manger, on en parle une demi-journée et c'est fini. Il n'y a pas du tout ce côté émotionnel chargé. Donc si vous voulez, sur le plan intérieur, sur le plan cynique du gouvernement russe, ils s'en foutent du terrorisme. De toute façon, c'est tellement grand. Faire sauter un bus, comme c'est arrivé, dans les républiques du Sud musulmanes – ah comment elles s'appellent ?

LMS : Le Daghestan ?

Oui voilà. Le Daghestan. Il y a de temps en temps des histoires parce que c'est très musulman. Moins que la Tchétchénie parce qu'ils boivent beaucoup d'alcool. La Tchétchénie, c'est proscrit. Mais ok, ils s'en remettent très vite, il n'y a pas d'émotion dans la population. Donc c'est un bon outil pour eux car ils s'enfichent un peu sur le plan intérieur mais ils savent que pour nous, c'est très important.

LMS : D'accord. Alors là, on voit déjà une différence entre l'Union européenne et la Russie assez claire. Parce que c'est vrai que j'ai eu un entretien avec un membre du bureau de Gilles de Kerchove, le

coordinateur contre le terrorisme – et c'est vrai que pour eux, c'est l'une des priorités claire et nette de la politique extérieure et intérieure de l'Union européenne.

Oui, à cause de cette émotion qui règne dans la population. Je ne sais plus où j'étais quand l'histoire du bus de Nice est arrivée mais enfin, dans le monde occidental, ça a été quelque chose d'inouï car on se met à la place, on s'identifie, on se dit : « Mais non, je serais avec mon pousse-pousse. Mais quelle horreur ! ». Tandis qu'en Russie, non. L'autre jour, il y a une mère de famille avec ses deux jumeaux à Novossibirsk. Elle marchait sur un trottoir, et l'infrastructure n'a souvent pas été réparée depuis la période soviétique – et il y avait une bouche, une de ces plaques de fonte. Un trou de 25 mètres. Elle est tombée dedans. Elle est morte et ses enfants aussi. Ici, ça ferait le tour de l'Europe, sur Euronews. Pour eux, « ah, elle n'aurait pas dû passer là ». Alors c'est vrai, la perception est extrêmement différente.

LMS : Peut-être même la perception de la valeur de la vie humaine. Du rapport que l'on a à l'humain.

Oui, oui. C'est exactement ça. Quand j'avais 18 ans, on était encore dans ce rapport, guerre d'Espagne, Malraux, mourir pour une idée. Aujourd'hui, si quelqu'un a un Ipad et on lui dit : « Maintenant, il faut aller combattre les Tchétchènes. - Non mais, vous avez réfléchi ! Mais qu'est-ce que j'y gagnerais ? ». Alors qu'eux, ils sont toujours dans cet esprit, s'il faut mourir pour la patrie, on le fait, il n'y a pas de problème. Et après, il y a tout un rituel de reconnaissance de la famille. Vous recevez une lettre, une médaille du président, etc. C'est un autre monde. Quand Mme Merkel dit : « Vous vivez dans un autre monde. », c'est vrai. En termes de références, de loyauté et de valeurs, ça n'a rien à voir. Ils sont habillés comme nous, ils ont des Iphones comme nous mais ça, le patriotisme, c'est resté. Et ce n'est pas de la propagande, ce sont des gens aussi intelligents que vous qui habitent à Novossibirsk ou à Irkoutsk, ils sont informés, ils ont Euronews, etc. Mais ok, c'est une autre approche et cette différence entre les gens de Bruxelles et les gens de Moscou qui travaillent sur les questions régaliennes – comme vous diriez – est très grande.

LMS : Oui, déjà qu'à Bruxelles, ce n'est pas un Etat, ce n'a pas le même côté émotionnel.

Oui. Lorsque j'étais en poste à Paris, lorsque nous avions des conversations avec nos counterparts du Quai d'Orsay, sur la politique étrangère de l'Union européenne. Parce que c'est quand même le but, une politique commune ! Ils disaient : « ah, non, non, non, ça ce n'est pas possible ! Sur certains sujets oui mais le Quai d'Orsay ne disparaîtra jamais ! ». C'est comme les services secrets, ils défendent leur propre maison ! Mais je continue à dire que votre idée est bonne. Non seulement pour reprendre les relations avec la Russie mais aussi pour renforcer l'identité de Bruxelles comme quelque chose qui est dans l'intérêt des peuples européens. Parce qu'ils ont un grand problème de ce côté-là.

LMS : Oui et de plus en plus parce que ce n'est pas avec le Brexit et les élections de 2017, et les pays centre européens qui remettent de plus en plus en question Bruxelles, il y a de plus en plus de problèmes. Et d'un point de vue de politique extérieure, il devient de plus en plus difficile d'avoir l'accord des 28 et de parler d'une seule voix car les intérêts sont trop divergents. Entre les Baltes qui veulent défendre leur territorialité face à leur voisin, ce qui est tout à fait normal, et les Italiens qui sont intéressés par faire des affaires avec la Russie.

Oui exactement. Et il y a des sympathies. Il y a un côté émotionnel chez les Italiens qu'on retrouve un peu chez les Russes. Votre analyse est tout à fait juste. Et il faut dire que l'Union européenne a peut-être été trop expansionniste géographiquement car dans tous ces pays : République tchèque, Bulgarie, Ukraine, etc. un bon salaire c'est 400\$ par mois. 400\$! Vous voyez ce que je veux dire. Mais ça partait de bonnes intentions. Et vous allez parler à des Russes pour votre étude ?

LMS : J'aimerais beaucoup mais c'est difficile, ils ne répondent pas à mes demandes d'entretien.

Oui c'est difficile. Ils sont beaucoup plus professionnels que nous. La Suisse a une politique étrangère de niche qui pour notre taille est bien mais on ne défend rien. On défend notre rôle de go-between. Ces pays-là ont de vrais intérêts qu'ils défendent. Donc si l'un commence à dérailler, le type est fini. C'est vrai que c'est difficile. J'ai travaillé pendant cinq ans avec les Russes et tous les collègues de l'ambassade qui sont plus jeunes, c'est plus facile. Les 4-5- premières fois, il n'y a rien. Ils sont très gentils mais il n'y a rien. Et puis

quand il y a une grande confiance, ils ne diront jamais un nom mais ils diront : « vous savez comment ça se passe. » ou un truc comme ça. Mais pas plus, ils font très attention. Ça c'est un peu les pays autoritaires.

LMS : Et j'ai contacté deux personnes au Canergie Moscou car ils font de très bonnes analyses. Mais ils ne me répondent pas.

Même eux ? ça ce n'est pas sympathique. Parce que nous, nous avons une tradition dans l'administration suisse, n'importe qui – même une mère de famille – qui dit : « je ne comprends pas cette Russie ». On répond. Et au PIR Center ?

LMS : Je ne connais pas.

Ah oui, ça serait bien parce qu'on les soutient financièrement. Ce sont des Russes, ils sont très bien et ils travaillent sur la sécurité. Beaucoup avec les militaires et ils font des séminaires. C'est un think tank ouvert mais qui n'a jamais été inquiété par les autorités. Vous pouvez écrire un mail à la section politique de l'ambassade de Suisse à Moscou. Et là, ça pourrait vous faire une excellente source. Ce sont des vrais Russes. Et chaque fois, vous pouvez dire que vous êtes recommandée par moi, j'existe encore même si on oublie très vite ! ça serait une très bonne source.

LMS : J'ai également écrit à la mission européenne à Moscou mais ils ne m'ont pas répondu. Alors qu'à Bruxelles, on me répond assez facilement.

Ah, ça ce n'est pas normal. Pourtant, ils sont bien. Même le chef est très bien, il répond du tac-au-tac tout le temps. Je m'étonne. Vous avez déjà écrit ? On essaie. Vous faites un e-mail au bureau de l'ambassadeur. Il me connaît bien. Vous écrivez à son secrétariat : « Est-ce qu'il y a dans les services politiques ou de coopération académique – pour ne pas leur faire peur – quelqu'un qui pourrait répondre à mes questions ? ».

LMS : D'accord, merci. Pour conclure, comment voyez-vous le futur des relations UE-Russie ? Vont-elles encore rester bloquées pendant longtemps ?

Disons. Pour ne pas prendre trop de risque. Dans les 10 prochaines années. Je suis observateur. Autour de fin novembre, j'ai participé en tant qu'observateur à la réunion des CIO locaux des entreprises européennes et Lavrov. Il fait un petit speech et ensuite il y a un tour de table. C'est très intéressant. Les hommes d'affaires ont des idées. Comme vous vous pensez au terrorisme pour améliorer les liens entre l'Union européenne et la Russie, il y a un homme d'affaires italien qui a dit : « Monsieur le ministre, vous savez qu'on a des problèmes avec nos migrants. Vous avez 17 millions de km². Vous nous en prenez un million et tout va s'arranger ! » C'est une bonne idée ! [rires] Lavrov a répondu : « On a déjà pris un million d'Ukrainiens. » Das Boot is voll. Durant cette conversation, c'était assez marrant parce que ce sont deux mondes différents. J'ai senti que les entreprises ne sont plus gênées par les sanctions. Ni d'un côté, ni de l'autre. Parce qu'ils ne les appliquent pas ! Des gens sanctionnés sont venus à Strasbourg pour parler et profitent d'aller à Paris pour faire du shopping, d'aller à Nice. Chez nous, c'est à chaque fois un drame. Et économiquement, il y a des trucs. Vous ne pouvez pas exporter du dual use. Que font les Italiens ? ça passe par Abu Dhabi. Ce n'est plus un problème mais c'est une question d'honneur. Je pense que ce soit levé ou non, il n'y aura pas de boom. Et les Russes sont bien organisés maintenant. Tous les fruits qu'ils achetaient en Grèce ou ailleurs, maintenant, ils les achètent ailleurs. Et ça roule. Nos fromages sont partout, dans toutes les épiceries de luxe. Et pour être plus précis, je pense que ça va continuer, que ça va être des up and down et tout d'un coup vous avez. Vous vous souvenez l'année dernière, le Luxembourgeois. Comment s'appelle-t-il ?

LMS : Junker ?

Junker. Il est allé à ce qu'on appelle le Forum de Davos de Poutine à St-Pétersbourg. Il y est allé. Et de nouveau, il y avait Morgan Bank dans les sponsors. Ça revient comme ça. Ça continue par des hauts et des bas. Economiquement, tout le monde a secrètement besoin que ça marche, le chômage en Europe, ce n'est pas non plus excellent pour l'économie. Donc je pense que ça va assez bien se passer pragmatiquement avec de temps en temps des coups de gueule médiatiques. Et c'est un peu le jeu des politiciens. Regardez Hollande, votre président. Il est reconnaissant au Mali d'avoir fait appel car c'est ça qui va rester finalement.

Donc chacun joue un peu avec ses jouets. Ce qui est malheureux, c'est lorsqu'il y a des morts. Mais sinon, c'est assez cynique. Je vois des périodes de réchauffement qui sont assez vite avalées par l'opinion publique en Europe. « Ok, on oublie et ça revient, etc. ». Donc je ne suis pas très pessimiste. Je pense que beaucoup de bruit dans les médias pour pas grand-chose sur le fond. Mais une grande détérioration, je n'y crois pas. Parce que sinon, si les Russes devaient travailler seulement avec la Chine et l'Asie d'un point de vue économique, ce n'est pas beaucoup. Et il ne faut pas... Les Chinois sont prêts à jouer avec les Russes mais dans leur intérêt. J'étais souvent en Sibérie. Vous avez cette zone grande comme 10 fois l'Europe avec six millions de Russes qui y habitent. Je ne sais pas. La Iakoutie, qui est plus grande que l'Europe, les villages ne sont même pas des villages. Ils sont à 300-400 km les uns des autres. Et ce n'est même pas relié par des routes. C'est par avion. Et à la frontière, vous avez 300 millions de Chinois. Et les Russes en sont conscients. Si ça débordait ou s'il y a un gros business, ça ne sera pas dans leur intérêt. Ils ont tout ça à l'esprit. Le président Poutine, c'est un des présidents les plus expérimentés du monde parce qu'il a à présent pratiquement 20 ans d'expérience. Et c'est un type intelligent, très pragmatique et qui a une mémoire d'enfer. Et donc, il joue avec tout. Il n'a pas intérêt à se mettre vraiment à dos l'Europe. Mais, mais. D'ailleurs quand Trump est passé, je sais qu'ils jubilaient. Parce que personne n'y croyait, chez eux non plus. Mais ils sont restés très calmes. Ils sont assez professionnels. « Nous travaillons avec tout le monde. Les Etats-Unis font ce qu'ils veulent, ça reste leurs affaires. » Je pense que vous avez un bon sujet, je suis étonné de votre degré d'information et cela s'explique sûrement parce que vous n'êtes plus à votre premier cours. Vous êtes mure pour le service diplomatique !

LMS : [Présentation de la recherche]

Je n'ai pas directement travaillé sur les relations Union européenne-Russie au travers de recherches. Ce qui s'en rapprochait le plus, c'était la chance d'entendre le Professeur Liebich l'année dernière lors d'une conférence. C'était vraiment passionnant. Donc je m'excuse d'entrée de jeu des limites de ce que je vais vous dire parce qu'elles sont fortes. A part la discussion, il se pourrait qu'on ait un livre ou l'autre dans notre bibliothèque.

Ce qui m'avait vraiment frappé avec la perspective historique qu'apportait Monsieur Liebich, c'était vraiment à quel point il y avait eu, à un moment donné, une volonté de la Russie de s'eupéaniser, enfin c'était une décision d'en-haut, et vraiment une politique qui a visé à rejoindre le club européen et on a l'impression que les Européens ont eu un peu une sorte de réticence, n'ont peut-être jamais traité la Russie en tenant suffisamment compte finalement de ce qu'on pourrait appeler la fierté nationale faute de dire mieux et que malheureusement, ce genre de chose crée toujours une mauvaise spirale parce que si les Russes avaient ce dessein historique, les Européens avaient des réticences et les Russes le voient et puis après, ils s'offusquent et peuvent avoir le sentiment de perdre l'honneur. Et c'est d'autant plus terrible si on a essayé soi-même de faire le premier pas. Si on fait le premier pas et qu'on se ramasse une gifle, on retourne parfois à la case d'avant et la situation est pire. Probablement il peut y avoir de cela. Quand la construction européenne a été faite à l'Ouest, avec un petit groupe de pays, on sait bien que c'était avec le soutien des Etats-Unis, que la grande peur, c'était les partis communistes et que d'ailleurs en 1947, les communistes ont été éjectés du pouvoir en France et en Italie, que les Etats-Unis ont dû prendre la relève de la Grande-Bretagne en Grèce et en Turquie parce que justement les Britanniques n'avaient plus les moyens, les Américains avaient vraiment peur de l'encerclement. Il y avait des raisons géopolitiques qui ont été aussi un peu hystériques à un certain moment. Et donc il y avait cette stratégie du containment, parce qu'au fond le refoulement utilisé par l'administration Eisenhower au début n'était que de la rhétorique – comme je l'ai compris. Donc la vraie doctrine pérenne, c'était l'endiguement, le containment et les Etats-Unis avaient vraiment une attitude positive envers la construction européenne parce qu'ils n'auraient pas pu l'imposer de l'extérieur. On ne peut pas imposer de l'extérieur à des peuples comme la France et l'Allemagne de se réconcilier, de changer des siècles d'histoire parce qu'un grand frère très loin, même s'il est impliqué, le leur dit. Donc les Etats-Unis ont certainement aidé au début de la construction européenne, ils ont eu un rôle positif pour celle-ci, mais il fallait plus que cela, il fallait que les Européens aussi le veulent. Et donc cette Europe s'est construite, c'était clair que les partis communistes, qui n'ont plus été au pouvoir dans ces pays, étaient contres. Et ils ont voté contre les traités européens. Et d'ailleurs... Juste un lien qui me vient avec nos archives, lorsqu'il y a eu le vote à l'Assemblée nationale française en 1954, qui a abouti au rejet de la Communauté européenne de défense, on a des notes de réflexion, des mémos qu'avait fait Jean Monnet et il y en a du 1^{er} septembre où il n'est pas content. Quand on lit ses mémoires, tout était calme, c'était une crise un peu plus grave que les autres mais pas plus terrible, elle a été surmontée. Mais quand on lit son mémo du 1^{er} septembre 1954, deux jours après le vote, on voit qu'il était vraiment fâché et il y a un moment cette phrase : « Le Kremlin illumine ! ». Il trouve que c'est un vote mauvais en France, que c'est vraiment contre l'intérêt des Européens et même des patriotes dans chacun des pays et que ça revient à donner une victoire au Kremlin. Après il y a eu la relance par d'autres voies, par le traité de Rome et quand j'avais étudié ce que les économistes avaient à dire du marché commun, du marché intérieur, j'ai surtout étudié la période plus récente depuis les années 1980, j'ai toujours vu les économistes qui avaient des grandes explications, qui avaient des arguments, apparemment c'était scientifique, c'était prouvé mais moi je n'ai jamais réussi à comprendre leurs arguments. Le seul truc que j'ai vraiment compris dans leurs arguments, c'était qu'on allait enlever des facteurs travail pour les donner au capital. Ou bien qu'on soutient dans les pays de l'Ouest, dans les pays impérialistes finalement des industriels qui sont des marchands de mort et que c'est le complexe militaro-industriel. Et tout ça. Donc ça veut dire, comme j'ai cru le comprendre, le projet de marché commun n'a jamais eu les faveurs soviétiques, voire même pire, ils ont essayé à chaque fois que c'était possible, à travers différents moyens, de torpiller le projet. Bon ça n'a pas été terrible pour eux. Et on arrive à la fin de la guerre froide, il y a un changement d'époque et qui redéfinit le moment actuel. Et on voit bien que les Etats-Unis étaient en faveur de l'intégration européenne mais beaucoup plus pour l'intégration économique. Il y avait quand même eu des peurs avec l'achèvement du marché intérieur. A l'époque, j'avais fait une étude en regardant des documents américains et j'avais vu que sous l'administration Reagan, il n'y a pas un intérêt prépondérant pour l'Europe. L'Europe, elle a bien sûr un rôle géostratégique très important, il y a l'OTAN mais l'intérêt

était quand même pour l'Asie et pour l'Amérique latine. Et au fond, il y a depuis cette époque, il me semble, quelque chose qui marche, c'est vrai, c'est que les administrations démocrates sont plus pro-construction européenne que les administrations républicaines qui peuvent osciller entre un soutien parfois limité et parfois une opposition et puis parfois le mépris et l'ignorance. Et donc sous Reagan, il n'y avait pas vraiment grand-chose au niveau géopolitique envers la construction communautaire. Et c'était aussi une époque, dans les années 1980, où il y avait beaucoup de troubles avec le dollar qui avait fait le yoyo durant les années 1970 avant de devenir très fort à partir de la moitié des années 1980. Et en plus, il y avait des problèmes avec le yen japonais donc on prenait conscience de ça en Europe. Et les Américains ont utilisé l'arme du dollar. Et quand les Européens ont décidé de lancer l'achèvement du marché intérieur, en 1985, au fond, ce que j'ai vu, c'est que l'administration de Reagan était un truc de dire au-delà du technique, il y avait des crises dans les journaux et au Congrès parce qu'on avait peur du protectionnisme européen et on disait : L'Europe va créer une forteresse. J'avais entendu l'expression à un moment donné, certains disaient : « not the internal market but the infernal market ». C'est devenu très fort en 1988 lorsqu'on a vu que le projet de marché intérieur avait atteint un niveau d'irréversibilité dans sa mise en œuvre. Les journaux américains et *The Economist* ont beaucoup parlé de ce projet en février 1988. Le marché intérieur allait révolutionner l'Europe, c'était vraiment ça l'idée. C'était révolutionner l'économie de l'Europe. Et comme c'était un programme à la base basé sur l'offre, c'était vu comme un programme de dérégulation même s'il y avait également de la régulation. Mais on voyait surtout la dérégulation, c'était l'air du temps. Donc en Amérique, on était inquiet. J'ai vu des documents du Congrès où il y avait des hearings d'experts. Et puis au début de l'année 1989, donc avant tous les événements de 1989, il y a la nouvelle administration de George Bush père. Et on a vu que la perspective américaine avait vraiment évolué. L'administration américaine avait vu que les Européens n'avaient pas le dessein de créer une forteresse Europe, donc protectionniste. Et politiquement, ils ont vu l'intérêt que les Européennes s'intègrent plus car ça pouvait renforcer l'Alliance atlantique. Donc là, ils étaient très positifs. Les années Bush père, c'était également... Le président de la Commission européenne a reçu une sorte de statut de la part des Etats-Unis d'être considéré comme un chef d'Etat. Et Delors a été reçu plusieurs fois. Et j'ai entendu l'anecdote comme quoi, lorsque Delors allait rencontrer Reagan pour la première fois, Delors était hyper nerveux, hyper inquiet et se demandait comment il allait pouvoir établir un contact avec Reagan, les Américains ne semblaient pas très intéressés par le Président de la Commission. Il semble que le courant a très, très bien passé entre Delors et Reagan. Avec Bush, il y avait vraiment une amélioration du statut international, le Président de la Commission était comme un chef de gouvernement. Et la vision, j'avais pu parler à l'époque, il y a 20 ans, avec quelqu'un qui avait été directeur des affaires européennes au Conseil national de sécurité. Il m'avait reçu et je lui posais des questions. Et il me disait que vu de la Maison Blanche, Bush père, la vision était globale et géostratégique. Il y avait un volet économique mais ce n'était pas le seul. Mais au fond, avec tout ce qui est arrivé par la suite en 1989, en 1990, les Allemands ont été très pro-Allemagne réunifiée. Bon le plus important, je pense, c'était que Gorbatchev laisse faire. Et qu'un dirigeant allemand, Kohl, voulait le faire. Parce que le SPD, à l'époque, avait des projets de confédération, de période transitoire très, très longue. Ça aurait pu se faire mais c'était complètement autre. En plus, les Etats-Unis ont eu un rôle très positif, moins que Gorbatchev mais enfin ils auraient pu bloquer. La France avait une attitude très ambivalente avec le sentiment que c'était inévitable mais avec beaucoup de dépit et de craintes. Les Britanniques étaient encore plus hostiles et Mme Thatcher aurait tellement voulu bloquer la réunification allemande mais elle n'était pas en mesure de le faire. Et donc les Américains ont vraiment soutenu ceci. Et on voit que, ce qui est intéressant, c'est que les Etats-Unis ont voulu maintenir coûte que coûte l'OTAN. Parce que certains disaient que l'OTAN n'avait plus de raison d'être avec la fin de la guerre froide. Et les Français avaient même essayé de pousser une politique de sécurité et étrangère très ambitieuse. Il y avait l'idée d'une défense européenne. Et en fait les Américains ont utilisé leur levier dans les autres pays communautaires pour bloquer ces velléités françaises. Donc ils ont vraiment fait du travail, on peut dire, de lobbying très intense. Qui a débouché sur le Traité de Maastricht avec une formulation à peu près incompréhensible sur ce que devait être cette PESC. On ne sait pas vraiment, on parle d'une définition progressiste d'une politique de sécurité et de défense commune, on dit : « ça peut conduire » et puis en même temps, on ne donne aucun instrument pour vraiment le faire. Et c'est aussi l'époque où il y a des sommets pour redéfinir la mission de l'OTAN que les Etats-Unis voulaient coûte que coûte. Et puis j'ai lu dans un livre écrit par Bush, c'est tellement candide, c'est expliqué tellement naïvement. L'argument était que les Etats-Unis considéraient qu'il y avait eu deux fois des guerres durant le siècle en Europe, que les Etats-Unis ont été forcés d'intervenir, que ça avait été des guerres affreuses et que l'Amérique était partie intégrante de la sécurité en Europe et qu'elle avait donc voix au chapitre et que pour maintenir la paix et la sécurité en Europe, il fallait que les Etats-Unis y restent et donc de ce point de vue-là, il fallait

moderniser, bétonner, maintenir un sens à l'OTAN. Et c'est vrai qu'à part la France, les autres pays étaient un peu partagés mais pas vraiment. Ils étaient heureux que les Etats-Unis soient là, les soutiennent. En plus, ils ne contribuaient financièrement pas à leur juste mesure donc c'était une forme d'externalité positive pour eux. Et donc, à part les Français, les autres étaient bien contents. Et donc cet OTAN, qui ne disparaît pas, si on prend l'autre côté, le point de vue russe. Même si on est contre une puissance, et moi je ne suis ni pour, ni contre, même si on l'est, il faut toujours avoir de l'empathie et essayer de comprendre l'autre partie. Et donc le point de vue américain et occidental, on le connaît assez. Mais quand on regarde l'autre côté, il y avait Gorbatchev qui voulait réformer, sauver l'Union soviétique et ça marchait mal et la réunification allemande venait et s'y opposer aurait été terrible parce qu'il fallait une intervention militaire massive et il n'avait plus vraiment les moyens pour ça. Et ça aurait fini de discréditer l'URSS et sa période réformatrice aurait été terminée. En plus avec des sanctions prises qui auraient empêché son effort de modernisation de l'économie, donc tout ce qu'il voulait faire aurait été anéanti. Avec le risque que ça dégénère en une guerre, c'était possible. Et donc avec une vision historique et du bon sens, il a accepté, il a monnayé ça. Les Allemands ont donné des programmes d'aide massifs à l'Union soviétique. Donc ils ont acheté en partie l'unification. Mais Gorbatchev avait quand même demandé... L'histoire de l'élargissement de l'OTAN il était contre mais finalement il a même accepté ça. C'était quand même incroyable. Mais d'après ce que j'ai compris, il a quand même eu des garanties que le territoire de l'ancienne RDA serait neutralisé. Et donc, il y a les événements que l'on connaît avec la fin de l'URSS, la Russie de Eltsine tellement faible qu'elle doit un peu tout accepter. Là, on voit bien ce sentiment, vu de Russie, que les Occidentaux ont profité de la faiblesse russe pour pousser leurs pions. Et si on imagine que sur un globe, qu'on ait la Russie qui est tellement grande, c'est vrai qu'on se méfie toujours qu'il y ait des ennemis extérieurs qui veulent du mal au pays, qui veulent la démembrer, la contrôler et franchement dit, les pays occidentaux n'ont pas un passé historique totalement pur... Par exemple ce qu'ils ont fait en Chine, c'était quand même une sorte de colonisation, une zone d'influence et donc si je me mets dans cette perspective-là, on voit bien que les Etats-Unis, l'Occident, avancent leurs pions. Et on voit les élargissements successifs de l'OTAN qui vont près du territoire russe et les militaires américains, les armements se rapprochent. Donc d'un point de vue géostratégique, c'est inquiétant. Et puis avec l'administration Clinton aux Etats-Unis, c'est vrai qu'ils étaient, qu'ils ont un tout petit peu relâché la bride aux Européens mais ils avaient des craintes, ils ne voulaient pas que l'Alliance atlantique disparaisse et que les Européens aient une véritable force autonome. Et donc en fait ils ont gardé le contrôle. Et les années Clinton, c'est là où l'élargissement de l'OTAN a été décidé et fait en partie là et en partie sous l'administration suivante.

Et donc, après c'est clair qu'avec les attentats du 11 septembre, on a l'impression qu'il y a une sorte d'idylle entre les Russes et les Américains, quoi que les deux dédaignent, peut-être le terme est un peu trop fort, méprisaient l'Union européenne, qui n'était pas importante pour eux et donc, on ne peut jamais transposer des situations passées à l'heure actuelle, il faut se méfier, mais je veux juste dire que 2001 fait un peu penser à 2016. Donc parce que le terrorisme est devenu un immense enjeu, un immense souci et c'est vrai que les Russes sont vraiment du côté des Etats-Unis, ils ont eu eux-mêmes leurs problèmes avec les guerres en Tchétchénie et cela semble être quelque chose qui peut vraiment les souder. C'est clair que les Américains sous Bush fils avaient pris des mesures contre des organisations internationales et avaient vraiment affiché ce désintérêt pour les Européens. Et en Russie, Poutine arrive au pouvoir en 2000, et c'est ce que Monsieur Liebich montrait, il y a vraiment cette peur de l'encerclement, cette peur, dans le long terme, de disparaître comme pays parce qu'il y a les grands espaces, il y a la démographie qui est quand même très, très faible, la population vieillissante et une économie – oui il y a une période de prospérité qui est revenue – mais quand même basée en grande partie sur les matières premières, ce qui ne donne pas une économie compétitive, qui crée de la valeur et qui a moins besoin de ses matières premières. Parce que les Etats-Unis, eux aussi, ont voulu leur indépendance énergétique. C'est une époque où les Russes peuvent tirer beaucoup de rentes, peuvent devenir très riches mais il y a les problèmes avec la corruption et les oligarques. Mais ce n'est pas une stratégie de développement durable pour eux. Et donc lorsqu'il y a eu la deuxième guerre d'Irak, les Russes étaient contre, les Européens se sont divisés – donc là on voit la non-pertinence politique et sécuritaire et géopolitique de l'Union européenne – et surtout la France et l'Allemagne étaient unifiées contre et de ce point de vue-là, elles étaient vraiment en phase avec la Russie. Et là, ça a fait vraiment connaître les tensions les plus fortes de l'Alliance atlantique. Et puis, dans la deuxième partie des années 2000, les choses se sont adoucies, les Etats-Unis ont eu des difficultés de se débarrasser de l'Afghanistan et de l'Irak et l'administration Bush fils est devenue moins anti-européenne mais les relations avec la Russie étaient devenues tellement mauvaises... Tandis qu'en Europe, c'était paradoxalement mieux. Et quand Clinton est devenue Secrétaire d'Etat, il y a eu la fameuse image avec le reset button, on pouvait imaginer que ça irait

mieux. Et il y avait la présidence de Medvedev qui semblait quand même un petit peu plus libéral, plus ouvert et donc il y avait plus d'optimisme. Mais ce que j'ai compris vraiment, le grand choc pour les Européens, il y a eu l'avertissement de la Géorgie en 2008 et le choc de l'Ukraine en 2014.

Et je me rappelle, une fois ou l'autre, lors de nos événements pu entendre le point de vue de notre président qui a été président du Parlement européen, qui connaît extrêmement bien l'Ukraine et qui a eu des missions de contact de la part du Parlement européen et quand on parlait de cela, mon but n'est pas de le citer, il ne faut surtout pas le citer, c'est juste pour illustrer le propos, ce que je voyais, c'était au fond une thèse qu'on peut entendre très souvent en Europe. Et cette thèse dit, et c'est pour ça que je vais l'opposer à une autre thèse, mais cette thèse typiquement européenne dira que « 2014 c'est l'année d'une rupture sécuritaire sur le continent européen, que pendant longtemps, il y avait une guerre froide avec la recherche d'une coexistence pacifique, que les Accords d'Helsinki au milieu des années 1970 étaient quand même un moment majeur et important pour la sécurité de l'Europe, qu'il y avait quand même l'idée, du fait que les frontières seraient intangibles, que chacun respecterait l'autre, qu'il y aurait une forme de dialogue et c'était vraiment l'idée du statu quo et du respect de l'autre et ne pas vouloir changer par la force des lignes de front et au fond, même avec tous ces événements incroyables en 1989, 1990 et 1991, ce n'était pas des changements par la force, qui venaient de l'intérieur des pays donc ce n'est pas pareil. Or, 2014, c'est la rupture sécuritaire car de ce point de vue des Européens, il y avait l'Ukraine, un pays indépendant et reconnu et qui a ses propres affaires intérieures. Et donc la révolution de la place Maïdan, pour les Européens, c'est quelque chose qui est propre aux Ukrainiens, qui est surtout un mouvement démocratique donc c'est très bien. Par contre, l'agression des Russes, c'est une agression d'un Etat contre un autre Etat qui remet en cause l'intangibilité des frontières et des principes qui étaient établis, gravés dans des accords internationaux depuis 40 ans mais qui prévalaient depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Et donc, de ce point de vue-là, ce n'est pas très compliqué, la Russie est un agresseur, la Russie a eu un comportement de voyou, a violé le droit international, a violé la souveraineté d'un pays voisin. Et en plus, des questions de minorités, il y en a partout en Europe et comme on ne peut pas démolir les pays, changer les frontières, il ne peut pas y avoir de liens directs entre les Etats et les nations et que c'est pour ça qu'il faut des règles pour protéger les minorités et comme ça on peut avoir des pays qui coexistent pacifiquement. Et je crois que la construction européenne a eu un rôle très favorable. Après la fin de la guerre froide, ça aurait pu vraiment chauffer. Par exemple entre les Hongrois et les Roumains, il aurait pu y avoir un contentieux lourd mais la perspective d'adhésion a pacifié les choses. Donc ce point de vue européen, c'est vraiment le rejet de la force, de la violence, de la coercition et c'est pour ça ce que les Russes ont fait en 2014, c'est contre tous ces principes et puis en allant plus loin, on peut dire que c'est contre l'Européanité, c'est contre l'Européanité que Pierre le Grand avait déjà voulu il y a trois siècles. Et donc ces choses, évidemment, l'Ukraine n'est pas dans l'OTAN, il n'y a pas d'engagement de sécurité, en plus personne ne voulait non plus d'une guerre mondiale, donc bref, une intervention occidentale était impensable. Mais à cause de cette opposition frontale, ils ont choisi une voie, quand pour montrer leur désaccord, mais qui n'allait pas entraîner une guerre et qui était réalisable : les sanctions. Et je crois que l'Allemagne a eu un rôle très important à cet égard. Et c'est une façon, si on se met au niveau des valeurs, des principes du droit international, de l'Européanité, une façon juste et proportionnelle et qui ne permet pas d'escalade de donner le message à la Russie que c'est vraiment complètement inacceptable. Et justement, une personnalité comme mon président dit à la fin : « A la fin, même si tout est d'une très grande complexité, il y a quand même un pays agressé et un pays agresseur et c'est la Russie qui a agressé l'Ukraine et donc même s'il faut continuer de vivre, les Etats doivent politiquement prendre des mesures et agir. Et donc l'approche européenne est tout à fait juste. »

Evidemment, ce qu'il dit comme personne n'a aucune importance mais si je me fais l'avocat du diable, je pourrais aussi dire, en essayant de me dire que je suis Russe. Je me fais porte-parole d'une thèse comme je la comprends, sans plaider pour au contre, « Je suis Russe, c'est un immense pays qui mérite du respect et qui a une crainte historique, qui a toujours voulu être Européen et se rapprocher des Européens, qui s'est pris des baffes, qui s'est toujours fait maltraiter. Même avec la Révolution d'octobre il y a quasiment eu une contre-révolution poussée par les Occidentaux. Et ensuite, il y a la Seconde Guerre mondiale. Le point de vue russe est effectivement, la Russie a supporté le gros de la lutte contre les nazis, qui a payé un tribut apocalyptique et qui, finalement, a créé son glacis parce qu'il pensait que c'était des bonnes valeurs qu'il avait à partager, que c'était sa zone sécuritaire et après il est resté un pouvoir défensif. Et il accepte pacifiquement la fin du glacis, la fin de la guerre froide et il y a donc les promesses occidentales, les promesses sont violées puisque l'Allemagne avance, d'autres pays entrent dans l'OTAN. En plus, avec la reconnaissance du Kosovo par pas mal de pays, on peut aussi dire que le droit international a été bafoué, que l'intervention s'est faite hors du cadre de l'ONU. Et après, il y a vraiment l'idée qu'il y avait des gouvernements impérialistes et qu'il

y a eu un changement de pouvoir en Ukraine et de ce point de vue-là, le grand enjeu, c'est la protection des minorités russes et la Russie peut dire, c'est un sujet qui tient à cœur et tout pays qui a des minorités a ce souci. Et on peut expliquer que ce sont les Occidentaux qui ont violé leurs promesses, que ce sont eux qui ont fait accroître la menace géostratégique. En plus, il y avait ce projet de bouclier antimissile, contre qui ? La crainte que les armes stratégiques deviennent inopérantes et les Occidentaux qui ne respectent pas eux-mêmes le droit international, qui peuvent paraître moralisateurs, donneurs de leçons, etc. L'intervention en Géorgie et en Ukraine, c'est vraiment pour protéger les minorités. Et ça donne une lecture qui indique que la Russie ne fait pas mal.

Avec ces deux grandes thèses, qu'en penser ? Et il y a encore autre chose. C'est intéressant de voir qu'il semble être de notoriété publique, qu'il est reconnu qu'il y a des liens privilégiés entre la Russie et les partis d'extrême-droite en Europe. Et donc, ce projet européen, c'était vu comme un cartel impérialiste durant la guerre froide et maintenant comme un projet qui est stratégiquement mauvais pour les Russes. Et en plus les Européens sont proches des Etats-Unis, en plus ils prennent des sanctions. Donc c'est la faute des Européens, ils ont créé des tensions, ce sont eux qui sont allés trop loin. Donc évidemment, ils soutiennent des courants qui leur sont proches mais du point de vue européen, c'est quand même incroyable de voir que la Russie a soutenu des partis nationalistes, d'extrême-droite et ces partis rêvent de démembrer l'Union européenne. Et en plus, avec ce qu'il y a eu dans l'élection américaine – on ne sait pas encore grand-chose – mais il y a vraiment cette puissance russe qui utilise toute une panoplie d'instruments et qui est vraiment dans l'esprit de Machiavel, c'est-à-dire qu'il n'y a aucune morale, il n'y a que le pouvoir et la puissance qui comptent. Donc on peut aussi comprendre ça du côté européen. Et moi, si je me dis que je suis l'Union européenne, je me dis que la Russie, c'est le grand pays voisin, c'est un pays trop monumental et trop différent pour être Européen au sens des institutions européennes, mais ça peut être un partenaire important, privilégié. Mais les Russes ont leurs propres termes et se mêlent de ce qui ne les regarde pas. Maintenant, on est en 2017, il faudra voir si les Etats-Unis vont se rapprocher de la Russie et si oui, dans quelle mesure. L'administration Trump a l'air de mépriser... enfin les mots du président élu ont l'air d'avoir un mépris pour l'Union européenne qui semble égal à celui des Russes, l'Alliance atlantique – on ne sait pas si c'est du mépris ou la volonté de faire que les Européens paient, ça je pense que c'est encore à voir. Mais c'est tellement un choc... ça aurait un sens si les Etats-Unis voulaient vraiment devenir isolationniste, ça serait America first à l'extrême. Mais peut-être plus vraisemblablement, Trump voudrait faire que les Européens paient plus et de garder le pouvoir les Etats-Unis bien sûr. Et donc je me dis : « La pauvre Europe, le sens de l'Union est de garder son destin dans ses mains pour l'avenir et elle est entre ces deux super puissances et c'était déjà difficile durant la guerre froide et maintenant ce n'est toujours pas facile. » Mais c'est clair que le terrorisme s'est encore développé, on peut dire que c'est l'hyperterrorisme, et ça, ça devrait vraiment pousser, c'est une menace commune qui vise tout le monde, les Européens, les Russes, les Américains. Donc toute chose égale par ailleurs, c'est forcément un facteur de rapprochement, il n'y a pas de doute. Mais il y a d'autres facteurs tellement larges qui peuvent être des facteurs d'éloignement. La question est toujours quelles sont les forces qui comptent le plus, l'éloignement ou le rapprochement ?

LMS : Et vous pensez que l'Union européenne a assez de force en elle-même pour avoir une politique de lutte contre le terrorisme ? Car jusqu'à présent, c'est beaucoup les pays membres et cela se fait plutôt au niveau intergouvernemental que supranational. Selon vous, l'Union européenne est appelée à développer ces forces dans ce domaine ?

Bon depuis les attentats du 11 septembre 2001, il y a eu vraiment des développements importants dans ce qui est appelé l'Europe de la liberté, de la sécurité et de la justice. C'est probablement tendancielle – mais ce n'est pas la faute de l'Union européenne, c'est la faute de l'air du temps – il y a de plus en plus une Europe, un monde... plus de sécurité on espère, mais on ne peut pas tout contrôler et moins de liberté. Je pense que les libertés individuelles sont tendancielle à la baisse, la recherche de sécurité à la hausse. Je pense, je crains mais c'est comme ça, qu'au fond, les citoyens sont tout à fait prêts à accepter ça. Ça ne se dit pas vraiment, c'est un peu délicat mais probablement dans ce trade-off, les gens sont prêts à perdre un peu de liberté. En fait, ce n'est pas la liberté de faire quoi que ce soit, c'est d'être surveillé, d'être espionné et puis d'être contraints par des dispositifs sécuritaires qui rendent plus difficiles les mouvements, la libre-circulation. Donc c'est ça, mais au fond ils ne perdent pas la liberté, le droit de faire des choses. C'est une certaine forme d'amoindrissement de la liberté mais face à cela, il y a l'espoir de la sécurité et probablement ils l'acceptent et probablement que tout le monde l'accepte. Donc ça c'est l'air du temps j'imagine que cela touche aussi l'Europe mais ce n'est pas spécifique à l'Europe.

LMS : Mais selon vous, les Etats membres sont prêts à perdre un peu de souveraineté dans ce domaine et à passer au niveau supranational étant donné la recrudescence des attentats sur le sol européen ? A chaque fois, Bruxelles dit qu'il faut coopérer plus, plus de centralisation de l'information, une meilleure communication. Selon vous, les Etats sont-ils prêts à perdre un peu de souveraineté pour amener plus de coopération au niveau européen ?

Je pense qu'il y a eu un peu de supranationalité qui s'est développée dans ces domaines mais en même temps, il y a une approche de coopération. J'ai l'impression que les pays se rendent compte qu'ils ne peuvent pas agir seuls et qu'ils sont de toute façon prêts à coopérer. Maintenant, à donner de vrais pouvoirs au centre, à les transférer, je pense qu'il y a une forme de méfiance, c'est dans leur ADN. Et il y a cette ambiguïté. Ils veulent coopérer mais ils sont très, très chiches pour déléguer les compétences. Et on est un peu dans cette espèce d'entre-deux et personne, vraiment, n'a dit aux Européens quelle était la vision à très long terme du projet européen. Et il y avait certains milieux qui avaient une vision fédéraliste mais c'est de plus en plus inaudible. Il y a une censure, l'air du temps est contre et on dit de plus en plus que l'Europe ne peut pas être contre les citoyens, contre les peuples, contre les nations, etc. Et donc on ne sait pas vraiment quelle est la volonté plus large. Ce qui est le plus important, c'est de dire qu'il faut garder les compétences au niveau des Etats et que ce sont eux qui doivent primer. Et il peut y avoir de coopération, il n'y a pas de perte de souveraineté, mais quand la coopération va plus loin et devient intégrative, c'est vraiment difficile. Et quand ça se fait, c'est vraiment de façon très ciblée, très développée, très prudente. Et les réflexes nationaux sont quand même toujours là. On l'a vu avec le retour du contrôle aux frontières. En même temps, le problème est que l'Union européenne a développé cette zone Schengen pour fonctionner par beau temps, c'est d'ailleurs comme la zone euro. Et par beau temps, ça va bien marcher. Mais c'est avec les tempêtes qui sont venues ces dernières années qu'on a vu que ce n'était pas assez abouti, pas assez solide. Et la zone euro, il y a pas mal qui a été fait, on va voir si ça marche. Mais là aussi, les Etats ont renâclé à déléguer de la souveraineté, c'est vraiment une constante. Mais je pense que c'est beaucoup plus avancé que dans le domaine de Schengen où ça a été vraiment les mesures nationales d'urgence, ce sauve-qui-peut, et cette espèce de vernis de compatibilité communautaire pour faire autrement. Mais ce qui va arriver dans le moyen et long terme, on n'est pas sûr. On est à une croisée des chemins et tout est possible.

LMS : Justement pour rebondir sur la première thèse que vous présentiez comme quoi l'Union européenne voit la Russie comme une menace à l'ordre sécuritaire européen. Comment, selon vous, sera-t-il possible de sortir de cette crise ? Nous sommes voisins, finalement, il y a une forme d'interdépendance. Est-ce que c'est viable de garder un froid entre les deux puissances ? Est-ce que selon vous, il y a une volonté de la part de l'Union européenne de relancer le dialogue ? Car depuis 2014, les relations sont gelées, les sommets UE-Russie sont suspendus et il y a une faible coopération qui reste uniquement au niveau technique. Est-ce qu'il y a la volonté, du côté de l'Union européenne, d'aller de l'avant pour rétablir des relations ?

Je n'ai pas suivi tous les développements récents très exactement donc il y a probablement plein de choses dont je ne suis pas conscient et qui m'échappent. Mais j'ai l'impression qu'une brouille au niveau international peut durer longtemps. Et si on prend les Etats-Unis et Cuba, finalement, ça a été plus de 50 ans de rupture des relations. Donc c'était beaucoup plus grave qu'entre l'Europe et la Russie mais pour dire... Il n'y a pas de limite dans le temps. Evidemment, ce qui pourrait changer, c'est dans le cadre du renouvellement des sanctions, si là, il y avait un bouleversement. Mais tant que les grands pays européens seront pour –surtout l'Allemagne – probablement, elles vont continuer. Parce que du point de vue européen, c'est vrai que l'affront à la sécurité et au droit international était colossal. De nouveau, on peut être d'accord ou pas, mais les Européens l'ont vu comme ça. Et ce qui pourrait tout changer, comme pour tout, c'est le temps qui passe. Mais ça, ça demande beaucoup de temps. Ça pourrait être, c'est vrai, si la menace terroriste devenait encore beaucoup plus forte, évidemment, c'est malheureux, on ne peut pas souhaiter que la menace terroriste augmente, mais si cela le devenait, ça pourrait effectivement être une force dans l'autre sens pour favoriser un rapprochement entre les Européens et les Russes. Je pense qu'il n'y a aucun doute. Evidemment les Européens diraient que la seule vraie bonne solution serait que les Russes en reviennent à la situation d'avant leur intervention en Ukraine. Ça, ça serait pour les Européens la solution, elle réglerait en gros à peu près tout. Mais évidemment, du côté des Russes, ils ont fait ce référendum en Crimée, le Parlement a voté des textes juridiques pour inscrire ce retour à la Russie parce que la Crimée était russe jusqu'en 1954. Donc pour eux, c'est le retour. Et donc, ça me semble impensable, comment les Russes pourraient revenir en

arrière ? Ils feraient fi de ce qu'ils ont considéré être un vote populaire des gens concernés, de décisions légales ? Donc le dirigeant russe qui ferait ça, son crédit passerait tout de suite au niveau de Eltsine ou moins, il serait vu comme faible. C'est contre l'air du temps. Donc comme je l'imagine, les Russes ne sont pas prêts de revenir en arrière et les Européens d'accepter. Après, le fait que le temps passe, qu'il y ait des interdépendances économiques, que le terrorisme soit une menace commune, cela peut amoindrir une opposition et calmer les choses. A part ça, je ne pense pas qu'on soit bien parti pour un retournement.

LMS : Donc l'esprit du Sommet de Saint-Petersbourg de 2003 est enterré si je comprends bien. C'était la mise en œuvre des quatre espaces de liberté.

On ne peut pas faire de la prévision et on est dans un monde très complexe avec beaucoup d'acteurs et qui bougent très vite. Par exemple, pour prendre cet exemple, il y a la présidentielle au mois de mai, si François Fillon est élu, on n'a aucune idée de ce qui peut arriver. Vu d'aujourd'hui, il est celui qui a le plus de chances de gagner cette élection, il est plus ouvert à la Russie que d'autres et ça, ça pourrait aussi changer. Et l'Allemagne aura aussi des élections. Et là, il y aura peut-être une volonté parce qu'historiquement, il y a des liens importants, une sorte de proximité économique. Peut-être que l'Allemagne, dans quelques années, aura envie de faire évoluer les choses et prétextant de vouloir faire évoluer les choses... Je ne suis pas capable de faire une prédiction car le monde est tellement complexe. Ça peut aller dans plein de directions et beaucoup de choses que je dis montrent que les choses, que le fossé peut se combler. Mais en l'état actuel, il y a des points de vue juridique, politique et la question de crédibilité, de ne pas perdre la face, il me semble que c'est quand même assez haut des deux côtés, et en Europe et en Russie. Et je pense que c'est un obstacle majeur.

LMS : Et est-ce que vous pensez que si les Etats-Unis lèvent les sanctions, c'est ce que Trump voulait faire, est-ce que l'Union européenne va suivre ?

Franchement, toute chose égale par ailleurs, ça serait d'ailleurs un élément facilitant. Mais après, c'est tellement compliqué, et en plus l'administration Trump a une semaine et entre tout ce qu'on entend et ce qui est de la communication et la réalité, moi j'écoute les nouvelles jour après jour, on dirait que le président des Etats-Unis est tout-puissant, qu'il change là, prend telle mesure là, sur tous les fronts. Et puis le Congrès ? C'est quand même un président qui a construit un discours électoral sur la peur et le rejet et maintenant les premières mesures, ça va un peu dans tous les sens, ça va dans le sens de la campagne. Il a fait une campagne démagogique pour être élu et ce n'est pas comme si un avait un sage maintenant à la Maison Blanche. Ça va quand même avec ce qui précède. Et c'est clair qu'avec la Russie, c'est complexe parce que de toute façon, une administration américaine, ce n'est jamais un facteur unitaire. Vu de l'extérieur, on peut dire que c'est une boîte noire et que c'est unitaire mais en réalité, ce n'est pas du tout comme ça. Et il y a souvent autour du Président des personnes, une administration, des départements qui peuvent avoir des agendas et des perspectives différentes. Et ses futurs ministres des affaires étrangères et de la défense, devant le Congrès, étaient quand même beaucoup plus durs et critiques envers la Russie. Donc le Président n'est pas le seul et tout le monde lui obéit au doigt et à la baguette. Et lui-même, qu'est-ce qu'il veut vraiment ? Quelle est la part démagogique ? Donc c'est dur à dire.

LMS : Et par rapport à ce que vous disiez comme quoi le terrorisme pourrait servir de « contre-force » à la situation actuelle. Est-ce que vous voyez d'autres domaines qui pourraient intéresser aussi bien les Européens que les Russes pour favoriser une coopération ?

Bon il pourrait y avoir la culture parce que là on est dans un niveau beaucoup plus de soft power, des relations, etc. J'avais entendu qu'il y a une nouvelle église orthodoxe à Paris et que le président russe était supposé venir mais qu'il n'est pas venu mais qu'il viendra peut-être un jour. Enfin, ces facteurs-là sont forcément positifs. On peut toujours mettre l'accent sur les différences mais ce n'est l'envie de personne. Et justement, dans cette histoire commune, dans cette culture, il peut certainement y avoir des choses qui peuvent lier, qui sont très positives. Et puis, il y a eu cette exposition d'œuvres d'art russe, l'exposition Chitchoukine... Je ne sais pas comment on peut mesurer l'impact de ce genre de choses, c'est sûrement difficile et c'est sûrement beaucoup moins fort que le terrorisme parce que le terrorisme c'est malheureusement brutal, tangible, direct, compréhensif par tout le monde et pas seulement par des élites ou des gens plus cultivés, ça touche tout le monde. Mais il y aurait certainement un rôle pour la culture. Et l'énergie, l'économie restent des facteurs qui visent l'intérêt mutuel. Et avec les sanctions, les Européens

acceptent de payer un prix économique pour infliger aussi un coût économique à la Russie, pour faire passer un message politique, juridique et de valeurs. Mais ça reste quand même un facteur qui peut unir les gens. Maintenant, quand on parle d'énergie, on parle de climat. Je ne connais pas assez pour dire où on en est dans les questions climatiques, je n'ai jamais entendu dire, peut-être que je me trompe, qu'il y avait quelque chose qui unissait les Russes et les Européens.

Et sinon, il y aurait également des choses qui pourraient être faites dans le domaine de la libre-circulation des cerveaux pour favoriser l'innovation et offrir une mobilité aux étudiants. En tout cas pour les Européens, je suis sûr que ça serait la meilleure chose de ne pas mettre des murs, de ne pas se fermer et même si la Russie a une dérive autoritaire, est-ce que c'est aux Européens de la changer de l'extérieur ? Franchement, je ne pense pas. Et le président russe, même s'il est démagogue, a une vraie popularité, je pense qu'elle n'est pas inventée. Par contre, de permettre aux jeunes, aux étudiants de faire des échanges est probablement la meilleure chose. Et probablement, l'ouverture qu'on trouvait à Helsinki. Pour les Européens, il y avait certes les facteurs de stabilité et des frontières, mais il y avait aussi des idées de collaboration dans la culture et des échanges humains. Ça c'est sûrement très important et positif.

LMS : Oui c'est vrai qu'Helsinki a joué un grand rôle dans les relations Occident-Russie avec la promotion d'autres éléments que simplement la sécurité et la question des frontières. Et selon vous, l'Union européenne reste ouverte au dialogue avec la Russie ? Pendant longtemps, elle a considéré la Russie comme un partenaire stratégique alors que maintenant, elle la considère toujours comme un partenaire – mais un partenaire challenging. Est-ce que selon vous, elle est toujours ouverte au dialogue avec la Russie ?

J'ai l'impression que la réponse se trouve dans les capitales nationales puisqu'on est dans l'intergouvernemental pur. Donc le service de Mme Mogherini peut faire plein de choses mais je ne pense pas que c'est de là que va naître la vision géopolitique et donc c'est dans les pays, encore 28, bientôt 27, encore là ce sont les grands pays qui pèsent le plus ou les pays qui considèrent qu'il y a un intérêt direct. Par exemple, le Portugal ou la Roumanie ou la République tchèque ne sont pas des grands Etats membres mais typiquement on peut imaginer que les pays plus loin vont s'y intéresser mais moins. Pour les pays vraiment proches, ça peut être jugé comme un enjeu vital. Je peux imaginer que la France, l'Allemagne, l'Italie qui sont les plus grands Etats membres plus les pays à l'Est... Une génération après la guerre froide, il y a des pays qui sont plus dans un mode de méfiance, de crainte, par exemple en Pologne, le PiS est revenu au pouvoir et c'était lorsqu'il était au pouvoir qu'il avait fait que les relations avec la Russie étaient à nouveau dans un moment plus difficile. Mais des pays comme la République tchèque et la Hongrie sont beaucoup plus ouverts. Et il y a cette volonté russe de contrôler, d'influencer. Donc c'est quand même drôle de voir qu'il y a un clivage même en Europe de l'Est. Et je crois que les Russes ont pas mal voulu agir sur la Grèce pour plein de raisons. Donc avec tout ça, je ne connais pas assez, même un spécialiste aurait de la peine à prédire ce qui va arriver, mais pour les mois et les années à venir, nous sommes dans un contexte, toute chose égale par ailleurs, où c'est simple et naturel de prolonger les sanctions. Donc il y a bien des chances pour que ça continue encore.

LMS : Merci beaucoup pour vos réponses. C'était très intéressant d'avoir votre point de vue et cette perspective historique, de voir les changements profonds de la construction européenne.

LMS : [Présentation de la recherche] Je m'intéresse à savoir si, au-delà d'une approche purement sécuritaire, si la lutte contre le terrorisme pourrait relancer un dialogue sectoriel puis général entre la Russie et l'Union européenne.

Oui, écoutez. Incontestablement, c'est un sujet qui doit permettre des coopérations, je me demande même s'il n'y en a pas déjà qui existent sur le terrain. Pas seulement avec l'Union européenne mais aussi avec les Américains. Et pas seulement sur le continent européen. Parce que sur le continent européen, je ne vois pas trop ce que les Russes pourraient apporter aux services chargés de lutter contre le terrorisme. Mais au loin, ça se passe au loin. Au Moyen-Orient, comme on l'a vu. On a vu aussi les difficultés de cette coopération dans la mesure où le modus operandi n'est pas véritablement le même entre la Russie et l'Union européenne et d'ailleurs les Américains aussi. Pour être très clair, une intervention russe ne prend pas vraiment en compte les dommages collatéraux, aux populations civiles, n'accorde pas autant d'importance au droit et à un certain nombre de valeurs qui n'appartiennent pas aux forces armées russes. Donc pour l'instant, les coopérations ponctuelles, elles existent déjà, avec les forces françaises quand elles interviennent en Syrie, peut-être avec les avions de reconnaissance allemands, qui interviennent au-dessus de la Syrie. Elles restent limitées et on ne peut pas parler réellement de coopération. Parce qu'on est sur un théâtre extérieur et que les différences de méthodes et de tactiques sont assez flagrantes.

LMS : D'accord. Lorsque j'ai fait des recherches bibliographiques, c'est vrai que ce qui ressortait était que la coopération se faisait plutôt au niveau bilatéral – au niveau des Etats membres – plutôt qu'au niveau de l'Union européenne. Etes-vous d'accord avec cette vision ?

Oui, bien sûr, oui, oui. L'Union européenne n'a pas vraiment, en matière de sécurité, de compétences particulières. Et certainement pas dans la lutte contre le terrorisme.

LMS : Et selon vous, c'est appelé à se développer au niveau européen ?

Non. Ça ne fait pas partie des compétences de l'Union. Ce que peuvent faire les institutions communes ou les outils et instruments communs, c'est très limité. Mais on n'envisage pas d'avoir une police européenne pour l'instant. C'est trop tôt peut-être. On n'envisage pas d'avoir un FBI européen et encore moins une armée européenne. Donc toutes ces questions de sécurité relèvent des intérêts nationaux et ont été, comme tels réservés, aux Etats membres par les traités. Tous autant qu'ils soient, même le traité de Lisbonne, proposent de faciliter les coopérations. Donc et il n'y a pas d'action antiterroriste européenne. Donc faites très attention à ça.

LMS : Et comment se passe cette facilitation de la coopération ? Je sais qu'il y a le rôle du coordinateur de l'Union européenne contre le terrorisme. Est-ce qu'il y a d'autres domaines ?

Oui, il y a Europol, Eurojust, qui sont des instruments d'échange, des plateformes d'échange. Où on facilite la coopération entre les policiers des différents Etats membres et les magistrats. Pour le reste, il y a des échanges entre services de renseignement mais ils ne passent pas par l'Union européenne. Et le coordinateur coordonne, c'est-à-dire qu'il essaie de coordonner avec les moyens financiers ou juridiques des institutions européennes d'éventuelles coopérations entre Etats membres.

LMS : D'accord. Et justement, j'aurais aimé avoir votre avis sur les relations Union européenne-Russie d'un point de vue général. Comment vous les envisagez ? Comment vous les évaluez ?

Ecoutez, sur le papier et dans l'absolu, on voit bien que les deux partenaires – l'Union européenne et ses Etats membres et la Russie de l'autre côté – ont beaucoup d'intérêts à coopérer. Non seulement la proximité, la taille, la différence de développement économique et la différence de dotation de richesses énergétiques et minérales. Pour la Russie, elle ne peut pas d'ailleurs les exploiter entièrement et elle aurait intérêt à des investissements européens, ce que les Européens étaient prêts à faire, mais l'obstacle principale reste l'état de droit. C'est-à-dire que nos règles en Europe sont beaucoup plus strictes, beaucoup plus occidentales, beaucoup plus transparentes que ce qu'il y a en Russie. Concrètement, il y avait depuis 1995 un accord entre

la Russie et l'Union européenne qui n'a jamais pu être re-signé, l'Union européenne mettant comme condition le respect de l'état de droit, le respect des procédures judiciaires pour protéger ses entreprises, ses investisseurs et plus généralement pour étendre ses valeurs à la Russie. Le contexte actuel fait que la Russie refuse cela, le régime prend cela comme une menace sur sa gouvernance en réalité et donc on est dans le stade de non-dialogue du fait des évolutions du régime russe qui, malgré ses besoins économiques de plus en plus importants, malgré son déclin démographique, malgré ses difficultés énormes qu'il rencontre sur le plan intérieur, choisit plutôt de s'en sortir sur le plan politique par une rhétorique nationaliste, un retour dans le concert des nations au niveau mondial pour gommer l'humiliation de la chute de l'Empire. Donc si on voit partout en France, spécialement, l'intérêt qu'il y a à coopérer avec la Russie, on n'arrive pas à le faire parce que chaque fois on se heurte à des obstacles de la Russie sur l'extension de l'état de droit, sur le respect des frontières désormais, c'était quelque chose à laquelle la Russie était très attachée, déjà durant la période soviétique et qui aujourd'hui n'est plus le fil conducteur de la diplomatie russe. On l'a vue en Crimée, on le voit en Ukraine, on le voit dans tous les conflits gelés, de la Transnistrie à l'Abkhazie, en passant par l'Ossétie. Et ce qui pour les Européens constitue une évolution inacceptable. Et voilà la situation de blocage dans laquelle on est qui a entraîné des sanctions. Sanctions européennes spécifiques s'ajoutant aux sanctions américaines, parfois les précédant d'ailleurs. Et donc des mesures de rétorsion russe. Donc une coopération antiterroriste sur les théâtres extérieurs – oui, on peut l'imaginer – ne suffirait pas à surmonter toutes ces difficultés.

LMS : Et comment considérez-vous que la situation va évoluer ?

Tout dépend du contexte stratégique aussi, n'est-ce pas ? La politique américaine compte beaucoup en la matière. Sur le plan... Sur les relations en Asie aussi de la Russie, avec l'Asie ne sont pas sans influence sur tout cela. Au sein de l'Union européenne, on voit une volonté de coopérer mais pour l'instant une impossibilité mais la volonté demeure. Et en France, elle est particulièrement forte d'ailleurs. La France a un passé d'alliance avec la Russie et les militaires se connaissent et se reconnaissent, même quand ils se croisent sur des théâtres d'opération, c'était le cadre en Syrie où il n'y a pas eu de difficultés avec le groupe naval français et l'intervention française. Il n'y a pas d'ailleurs eu de problème avec l'intervention américaine. Pour l'instant, c'est plutôt une situation de gêne. Et à mon avis la coopération antiterroriste peut se développer, se développera au niveau des services incontestablement ils doivent se parler – peut-être un peu plus modestement au niveau des militaires. Mais pour monter jusqu'au niveau politique, il faut trouver quelque chose d'autre. Et vraisemblablement un autre sujet. Est-il énergétique ? Pourquoi pas. Est-il diplomatique dans des crises chaudes qui surviendraient ailleurs sur le globe ? Est-ce que ça peut être sur le statut de l'Arctique ? Voyez des sujets comme ça qui seraient bien utiles pour renouer un dialogue.

LMS : Je rebondis sur ce que vous disiez, vous voyez que du côté de l'Union européenne, il y a cette volonté de dialogue, elle est maintenue ?

Oui.

LMS : Et si je comprends bien, l'Union européenne attend un signe de la Russie pour relancer les sommets et dialogues ?

Non je crois que les deux partenaires attendent un geste de l'autre, des deux côtés. Il y a en Europe un front uni pour l'instant, les Britanniques étant les plus déterminés mais s'apprêtant à quitter l'Union européenne. Ils ont d'ailleurs une crainte, c'est que l'Union européenne soit moins dure avec la Russie qu'ils ne le sont. Mais on voit bien que l'Allemagne est aussi très préoccupée par ce que la Russie a fait en Ukraine et en Crimée et donc elle aussi est assez dure pour l'instant. Donc là, tous les pays européens ont – enfin un nombre important, Pays-Bas, France, Allemagne et peut-être Italie – vont connaître des élections en 2017, l'arrivée éventuelle de nouvelles équipes peut faciliter aussi le dialogue. Dans ce type de situation, il faut toujours rompre la glace, c'est le plus difficile. Alors l'attitude américaine est importante aussi. On a un président élu qui veut renouer avec la Russie mais qui, deux jours après, annonce que les sanctions sont maintenues. Tant qu'on n'en sait pas d'avantage, je ne peux pas ergoter sur les conséquences éventuelles de la politique américaine. Mais on voit bien que cela a eu une influence importante. Les Européens n'accepteront pas sans réagir que l'Amérique se réconcilie avec la Russie sur son dos.

LMS : Oui, d'accord. Et pour revenir... Vous évoquiez les différences de valeurs, notamment dans la lutte contre le terrorisme et le fait que la Russie ne prenne pas en compte les dommages collatéraux. Il existe des différences dans les définitions du terrorisme entre l'Union européenne et la Russie. Selon vous, cela crée des difficultés à la coopération entre l'Union européenne et la Russie ?

Oui bien sûr. Pour la Russie, il faut toujours distinguer la forme de la pratique. Je ne sais pas exactement quelles sont les définitions juridiques mais disons que la guerre en Tchétchénie a montré qu'elle qualifiait de terroriste tout mouvement irrédentiste par nature, avant même de prendre les armes. Incontestablement, la Russie incarne davantage le XIXe et le XXe siècle dans l'usage de la force que l'Union européenne qui s'en est un peu guérie. Donc de là découle une définition un peu différente du terrorisme. De toute façon, les actes violents ou de terrorisme sont condamnés des deux côtés mais il est clair que l'Europe – qui est pacifiée et pacifique – a plus tendance à être réceptive, à écouter les irrédentismes, les dissidences même si elle ne leur donne pas suite, du moins à les tolérer. Plutôt que de les durcir pour en faire des conflits ouverts. Donc c'est peut-être la même définition, je ne sais pas, mais en tout cas dans la pratique, ce n'est pas la même chose. Et un terroriste, en France ou en Allemagne, il a les mêmes droits que tous les criminels et donc le droit à un procès équitable, il n'est pas battu à mort dans sa cellule ou empoisonné ! Vous voyez ce que je veux dire.

LMS : Oui, tout à fait. Je me permets de revenir sur le niveau européen. Selon vous, quelles sont les menaces principales auxquelles l'Union européenne doit faire face ? Est-ce que le terrorisme en fait partie ?

Le terrorisme est une menace actuelle, c'est clair, vu de France encore plus qu'ailleurs vu que la France a été durement frappée. Mais la seconde menace, c'est le retour de la force dans les relations internationales et c'est là où on tombe sur la Russie. La force, c'est le fait accompli. C'est quelque chose que les Européens ne peuvent pas accepter parce qu'ils ont construit toute l'Union européenne sur le refus de l'usage de la force et du fait accompli. C'est pour ça que le dialogue n'est pas vraiment renoué avec la Russie. En réalité, si l'Union européenne reconnaissait la Crimée russe, le dialogue se renouerait aussitôt. Mais elle ne le peut pas en vertu de ce qu'elle est et c'est son essence-même. Donc elle ne reconnaîtra jamais l'occupation de la Crimée, cela n'empêchera peut-être pas les relations de se normaliser mais la Crimée sera toujours boycottée. Vous êtes trop jeune pour avoir en mémoire que l'occupation des Etats baltes par l'Union soviétique n'a jamais été reconnue par les Etats occidentaux jusqu'en 1990 et 1991 lorsqu'ils ont retrouvé leur indépendance. Donc voilà, là la Crimée, c'est la même chose. En plus il y a des sanctions qui s'attachent aux personnes et au commerce avec la Crimée. Donc tant que la Russie continuera à prendre des gages, qui sont en fait des signes de grande faiblesse, par ces les conflits gelés, on en a un autre qui est inquiétant, c'est la Transnistrie, où là des troupes russes sont au cœur de l'Union européenne et ses partenaires, entre l'Ukraine et la Roumanie et la Moldavie et donc tant qu'elle procédera comme ça, ça va être très difficile de rompre la glace. Pourtant tout le monde le souhaiterait au sein de l'Union européenne. On souhaiterait finalement une évolution post-otannienne de la sécurité du continent avec un accord global sur la sécurité. Mais quand le régime russe, à l'époque, c'était Monsieur Medvedev qui était le président, a souhaité une grande conférence sur la sécurité, aussitôt les Russes ont évoqué le concept de zones d'influence en se référant au passé. Et évidemment les peuples ne sont pas d'accords. Ce n'est pas seulement l'Union européenne. Allez dire ça à des Baltes, vous voyez tout de suite l'effroi qui se lit dans leurs yeux. Quand on parle de sphère d'influence pour des pays qui se sont reconstitués, c'est encore pire que pour des pays constitués même s'ils sont en difficultés.

LMS : Et donc, si je comprends bien, ce qu'il manque principalement dans les relations Union européenne-Russie, c'est finalement de la confiance. Les deux partenaires n'ont pas confiance l'un envers l'autre.

Oui, oui, oui. C'est la thèse en France de François Fillon qui dit : « Moi j'ai la confiance de Poutine et je lui fais plutôt confiance. Laissez-moi faire et je vais vous arranger cela. » D'ailleurs Donald Trump ne dit pas autre chose. Mais sur le papier c'est facile, dans la réalité, c'est beaucoup plus compliqué n'est-ce pas ? Parce que l'état de la Russie est tel qu'on ne peut pas dire que ce soit une démocratie vivante et exemplaire. Et donc à un moment ou un autre, c'est déjà arrivé, vous voyez arriver la mafia avec des kalachnikovs qui vous dépouille de vos biens. Donc c'est assez difficile. A part être de grands conglomérats pétroliers ou autres – et encore, Shell s'est fait sortir carrément de la Russie au mépris de ses droits. Donc toute cette instabilité juridique et politique, cette faiblesse russe en réalité. Lorsqu'on parle avec les Chinois, on voit qu'eux sont

plus réalistes que nous, peut-être mieux informés aussi, ils voient tout ça comme une grande faiblesse, un grand déclin russe. Ce qu'on n'a pas toujours bien analysé côté européen. Donc peut-être aussi les Européens ont-ils manqué le coche à plusieurs reprises, en ne tenant pas compte de l'humiliation et des ressentiments russes. Mais il n'en demeure pas moins que l'idée de zone d'influence est tout à fait inacceptable pour les Européens.

LMS : Oui. Et êtes-vous d'accord avec l'idée que l'on retrouve dans la littérature que la Russie est une puissance moderne alors que l'Union européenne est une puissance post-moderne ?

La Russie n'est pas une puissance moderne, non la Russie est une puissance archaïque.

LMS : Oui, justement dans ce sens.

Ah oui, contemporaine. Oui, oui même pas contemporaine. Si vous comparez avec la diplomatie chinoise, indienne ou brésilienne, la diplomatie russe a 50 ans de retard, ça tient plus de Staline qu'autre chose ! Malgré la qualité de la diplomatie, l'efficacité de ses services de renseignement et les milliers de têtes nucléaires qu'elle a toujours. Mais en réalité, elle n'a plus les moyens de sa puissance et elle cherche pourtant à la maintenir. Du moins en apparence. D'où l'intervention en Syrie, peut-être demain une intervention en Libye et ces conflits gelés qui sont autant de coups de poing ou d'égratignures dans le flanc occidental en disant : « On existe toujours. ». Et le jeu avec les BRICS, avec l'Organisation de Shanghai pour dire qu'on garde une capacité de nuisance. Alors c'est vrai que les Européens, c'est vrai, du fait de leur histoire, n'étaient pas les plus fins et les plus habiles. On compte davantage sur la France et l'Allemagne pour débloquent un dialogue avec la Russie parce qu'ils sont moins craintifs mais si vous parlez avec des Polonais ou des Baltes, évidemment, vous n'allez pas être très populaire si vous dites qu'il faut renouer avec la Russie. Pourtant Monsieur Tusk, aujourd'hui président du Conseil européen, quand il était ministre de Pologne avait parfaitement intégré cette dimension d'un dialogue nécessaire avec la Russie. Et puis quand l'avion du président est tombé, il a entraîné la chute de Monsieur Tusk et un parti de centre-droit raisonnable qui voulait maintenir des liens avec la Russie au profit de populistes, maintenant il y a un régime populiste très hostile à la Russie.

LMS : Et j'aurais aimé savoir quels étaient les prérequis nécessaires, les garanties que la Russie pourrait offrir à l'Union européenne afin que celles-ci reprennent leurs relations.

Officiellement, c'est le respect des Accords de Minsk, qui changerait beaucoup de chose, et en fait le retrait du soutien aux indépendantistes de Donetsk et autre. Un retrait de ce conflit qui aurait un effet d'apaisement quasi-immédiat serait pour les Européens un déclic, à mon avis suffirait. Ce ne serait pas unanime une fois de plus, les Polonais, les Baltes exigeraient plus de garantie mais à ce moment-là, on pourrait peut-être en discuter. Une garantie des frontières telles quelles sont aujourd'hui, y compris l'Ukraine. Et on ferait, les Européens à mon avis, in fine, si vous écrivez ça sous ma bouche, je me fais assassiner demain, accepteraient de tirer une croix sur la Crimée.

LMS : Donc pour résumer la conversation, si je comprends bien, la thématique de la lutte contre le terrorisme n'est pas forcément le meilleur angle d'attaque pour imaginer une reprise des relations et un dialogue général parce que l'Union européenne n'a pas forcément les compétences dans ce domaine et les relations sont plutôt bilatérales. En plus du fait que la Russie ne partage pas les mêmes valeurs et les mêmes codes.

Oui et elle ne les partagera pas avant longtemps. C'est devenu une question identitaire en Russie, exploitée par le régime d'ailleurs.

LMS : Oui la propagande est très forte.

Oui, avec l'utilisation de la religion, nous sommes les décadents. Parce que la non-discrimination, c'est des Arabes partout, ils le disent comme ça !

LMS : Oui... Et ils parlent aussi de Gayropa.

Voilà, voyez, les homosexuels, les machins... Toutes les libertés nouvelles apparues au sein de l'Union européenne qui a quand même le corpus juridique le plus libéral en termes de mœurs et de protection des droits individuels et collectifs. Tout cela, la Russie en est à deux siècles !

LMS : Oui, en effet, ce n'est pas prêt de changer.

Oui, voilà. Si les Européens étaient en mesure de redonner un peu de fierté à la Russie, mais ils ne peuvent pas le faire tous seuls, ils doivent le faire avec les Américains, et s'asseoir à la table pour essayer de discuter des conflits gelés, des garanties de sécurité, du désarmement nucléaire, etc., etc., ce qui n'est pas du tout la tendance actuelle. C'est pour ça que la politique américaine est importante aussi. Si on était en mesure de – là j'anticipe votre question parce que vous m'avez la question du prérequis russe, mais là le prérequis européen – c'est ça, c'est redonner de la face, de la considération à la Russie qui manifestement n'en a plus les moyens. Mais ça ne fait rien, on fait comme si. Et on règle ainsi les affaires du monde.

LMS : Mais vous considérez vraiment que la Russie a été humiliée par le passé ? Parce que c'est une thématique très présente dans les médias mais lorsque l'on regarde les faits, la Russie a pu rejoindre le Conseil de l'Europe en pleine guerre de Tchétchénie et le G8 alors que son économie n'était pas très forte.

Pour nous, Européens, on ne l'a pas humilié. Mais ce n'est pas ça qui compte si on veut être pragmatique. Si on veut être pragmatique et qu'on veut avancer, ce qui compte, c'est la manière dont ils le voient, dont ils l'instrumentalisent, dont ils l'utilisent et qui finalement fait à peu près l'unanimité dans la population. Donc à partir du moment où vous excitez les sentiments nationalistes et xénophobes, comme le régime le fait systématiquement maintenant depuis une dizaine d'années, pour revenir en arrière, c'est difficile. Donc à un moment ou un autre, on est obligé de tenir compte des faits. Ce qu'on n'a pas fait à l'issue du traité de Versailles, si vous faites la comparaison. L'Allemagne n'avait pas réellement perdu la guerre en 1918, on avait cessé les combats avant le désastre et puis ensuite, on l'a humilié à la Conférence de Versailles et on a semé le terreau du nazisme qui a poussé sur le coup de poignard dans le dos. Le coup de poignard dans le dos était la thématique allemande sur laquelle plusieurs partis se retrouvaient, l'armée se retrouvait et qu'Hitler et son horrible parti ont réveillé et qui a unifié le peuple allemand dans la folie. Sans vouloir m'avancer et sans être dans sa tête, je pense que c'est comme ça qu'Obama le voyait. Après avoir essayé de renouer avec la Russie, il a dit d'ailleurs à plusieurs personnes, il a rencontré le nouvel Hitler. Donc c'est comme ça qu'il le voyait, lui a une vraie culture, il n'est pas sûr que son successeur soit aussi fin ! [Rires]

LMS : Non, du moins il n'en laisse rien paraître !

C'est ça mais peut-être qu'autour de lui, on trouvera quelques personnes intelligentes. Pour l'instant on ne les voit pas... Mais le ressentiment dans l'histoire des peuples et spécialement dans l'histoire de l'Europe – mais c'est valable partout – c'est hélas souvent le moteur des relations internationales ou des situations difficiles, des révolutions internes, des crises, etc. Le ressentiment, c'est bien ce qu'ils sentent, ce n'est pas la réalité.

LMS : Oui, très bien. J'ai fait le tour de mes questions et cela m'a permis d'avoir une meilleure représentation des actions de l'Union européenne et de ses relations avec la Russie.

Puisque vous travaillez sérieusement, plus sérieusement que notre simple conversation, vous connaissez toutes les tentatives européennes de donner des suites aux Accords de Coopération de 1995, etc. y compris en Ukraine, y compris pour régler le cas de Kaliningrad. L'Union européenne a fait des efforts ! Ou pour régler le cas des citoyens russophones...

LMS : Les non-citoyens des pays baltes

Voilà, on a toute une thématique un peu gauchiste qui dit : « ils sont non-citoyens, c'est un scandale ! ». Mais finalement, ils ont un passeport, ils peuvent vivre librement même s'ils ne parlent pas la langue... Enfin il n'y a que l'Union européenne pour inventer des trucs aussi tordus mais qui fonctionnent ! Parce que moi qui connaît très bien Riga, il y a 500'000 Russes à Riga, on pouvait aussi re-déclencher une guerre civile.

Donc alors les Russes instrumentalisent tout ça, vous avez vu ce qu'ils ont fait. Ils ont créé un parti pro-russe en Lettonie, ils ont fait élire un président pro-russe, soutenu par des mafieux, en Lituanie qui a été destitué par le Parlement quand on a démontré qu'il avait reçu de l'argent russe. Un ancien aviateur spécialiste de haute voltige.

LMS : Je trouve en tout cas que les relations avec la Russie sont passionnantes car elles soulèvent de nombreux problèmes, notamment comme vous l'avez mentionné, la situation de Kaliningrad qui devient presque une base militaire russe.

Je suis allé à Kaliningrad, on a l'impression d'être dans les années 50 en Union soviétique. C'est une prise de guerre que Staline a réussi à conserver parce que Roosevelt était malade et que Churchill avait d'autres priorités. Mais en réalité, c'est allemand ! J'ai demandé à aller voir la tombe de Kant ! Donc ils en font une base militaire, évidemment, c'est l'évocation de la nostalgie, de l'empire soviétique. Et ça remonte même à plus loin, à Pierre le Grand, etc. Donc une fois de plus, c'est le ressentiment du déclin, de l'humiliation, « et on doit retrouver notre statut ». A Kaliningrad, les élus locaux russes que j'ai rencontrés ne demandent qu'une chose, c'est d'adhérer à l'Union européenne.

LMS : Oui. Très bien, je vous remercie infiniment du temps que vous m'avez consacré.

Thanks for sending me the request for interview. This sounds like an interesting topic. Let me tell you a bit about my background. I work on a project inventorying the law and measures that are used to tackle jihadism and foreign fighters. We do that for seven countries, six European one and the United States. In addition to that, I'm finalizing my PhD research at the University of Groningen on the EU and counterterrorism, so how the policies, the EU capital policies has emerged and developed since the 1970's.

LMS: It sounds really interesting!

Yes, and the topic, I think is a bit understudied and I'm trying to see how counterterrorism as a policy field developed and in addition to that, we just have, at Groningen University, finished a report for the European Parliament which was on EU's counterterrorism architecture. It was done with all kind of interviews with policy makers and politicians. The report will be published soon.

LMS: Ok, as I wrote you, I would like to know a bit more on EU counterterrorism actions, how it developed, what are the EU competences and capacities to fight terrorism. Because, I have already done nine interviews and it is very difficult to find a typical answer, most of them are very different and have different views on the topic. But almost all interviewees told me that the EU is not competent to fight terrorism and that it doesn't have the competences from the treaties. And most of the competences and capacities come from the EU member states. So it stays at the intergovernmental level. What do you think about this assessment? I think that it is basically correct. The treaties say that when it comes to internal security and counterterrorism forces within internal security – but internal security is the exclusive competence of the member states. So that means that counterterrorism remains the primary responsibility of the member states. That puts the usually rotation on what the European Union can do in terms of acting. But having said that, I think that the EU in the past 15 years, since 2001, since the attacks of 9/11, has adopted some measures that have quite a far reaching impact and I think that in this way, the EU has certain competences. If you look for instance at the framework decision on combatting terrorism, which was adopted in 2002, it is a legal instrument that obliges all the member-states to criminalize terrorist offences in their national criminal code. So now, all the member states have terrorist offence in their criminal code. Before 9/11, that was not the case. I think only, out of 15 member states, only 6 or 7 had terrorist offence in their criminal code. So that is a huge change because of laws adopted at the European level. Of course, there are other instruments as well. Such as the assets freezing regulation, which obliges financial institution in the member states to freeze the assets of people who are either convicted for terrorist offences or whom are suspected being involved in terrorist activities.

LMS: Doesn't it come from the UN? This kind of regulation?

Yeah. It is originally a UN competence but the EU has also contributed by transposing it into EU law. So it is also something that the EU has been actively involved in. I mean that it goes also for the terrorist offences, the criminalizing of terrorist offences. A lot has been done by the UN but the EU also has also become involved in this in adopting this legislation. So in that sense, the EU has definitely some competences as a counterterrorism actor. But it is true, if you compare to what the member states do, it is quite limited. Because the EU cannot engage in any operation or in any mission.

LMS: Ok. And you mentioned that one of the major step was taken after 9/11, it is also what I read in the literature, and it was reinforced after 2004 and 2005. But do you think that the events from the last two years have also reinforced the EU competences in the fight against terrorism?

I think not in a sense the EU has now more competences but I think is what the member states have started doing is to amend some of the legislation. So the framework decision on combatting terrorism has been amended or is being amended now and is going to be replaced by directives. And also the money laundering in counterterrorism financing directive is also being amended again. It was amended in 2015 and there will be a new one. And the same goes for the fire arms directives, all those kind of laws that are coming on the table again, they are being amended. But what we see is that the EU has not gained any new competences in this field.

LMS: Ok. Even if all the countries said after the attacks that they needed a better cooperation at the EU level?

Do you refer at information exchange?

LMS: Interviewees told me that information exchange was emitted by the states because they have intelligence services but also that EUROPOL got a better coordination task now?

Because this was set up in early 2016 and I think that the Paris attacks in November were a reason for that. I think that this topic of information exchange has been on the agenda like after every attack, there is this call for more information exchange between the police of the member states, between the intelligence services. But what usually happens is that there is a kind, there might be an improvement in terms of information that is exchanged but when the urgency disappears also the number of information exchanges, it goes down. So I mean EUROPOL impelled that there is a significant increase of information has been exchange with them, it is probably true but it is a hard to see... We actually know very little about what is the added value of this information or what is the quality of this information is. So what we generally see, even so there might be increases in terms of member states sharing their information with EUROPOL, member states are still very reluctant to share information with EUROPOL.

LMS: What are those reluctant countries?

I think it depends... It has also to do whether or not jihadism is a relevant threat for their country. But it is not all the same towards the EU. And probably the countries that don't share a lot of information are those from central and Eastern European member states because for them jihadism is not as relevant threat as it is for some Western or Southern European member states. So that explains why some of these states don't share, because they don't have anything. When for others... Germany is a major contributor of information, and probably The Netherlands as well and for the UK it is a bit different because they are not part... They are very reluctant to share. Another thing is that there are other mechanisms for exchanging information that are more informal structures, they are outside the EU context. For instance, for police services, there is the police working group on counterterrorism, which has its own information sharing system and this system allows the exchange of information with a higher level of classification than can be share for example in the EUROPOL system. So these systems exist in a more or less parallel way. And for intelligence and security services, there is the counterterrorism group, which is also an informal network of intelligence and security services that share information related to terrorism. But membership is mainly restricted to EU member states but not in an official EU body. The counterterrorism group was founded after 9/11 and is part of another network called Le Club de Berne. What I heard is that when it comes to member states, when it comes to sensitive information, they tend to prefer this kind of informal platform or even use bilateral contacts instead of sharing with the formal EUROPOL system.

LMS: And do you know why they prefer this kind of platforms?

I think because trust is important for them, when they share information, it is often highly sensitive stuff but they don't want to store... Or they cannot put it in EUROPOL system because it is too sensitive or because of data protection regulations don't allow them or they want to see whether the person who handles this information on the other side is really competent and knows what is the value of this information so that there is no misuse of this information or that the information is not getting lost. So for them, having trustworthy relation is really important for these systems to work.

LMS: As you mentioned trust, do you know if trust is a problem inside the EU in fighting terrorism? Because, for instance, in the relations with Russia, trust is a big issue and it is also a problem in the field of counterterrorism and it would be interesting for me to know if even inside the EU there is this trust problem.

I think there might be some... especially when it comes to information sharing, some of the member states might be very reluctant to share information because of the sensitivity of the information. What we see in terms of... I wouldn't classify if it is a lack of trust among the member states, I think it is more that the

member states are not equally affected by this threat posed by foreign fighters. There are a lot of variations in terms of foreign fighters inside the member states so I think there are certain groups of member states that see foreign fighters as a substantial concern to their national security and what we foresee is that they start also informally collaborating among them. So in 2015, there was six members states, France, Germany, The Netherlands, Belgium, it was initiated by Belgium – but it was a small group of member states that had a lot of concerns regarding foreign fighters. And it was like on the side of the European Council meetings, they also met in order to draw a common approach to foreign fighters. So I don't think that it is necessary a lack of trust, I think it is just a different experience, security priorities.

LMS: Ok, thank you. And do you know to which extent the EU cooperate with other third countries, so non-EU members? Do you know if cooperation is difficult?

I think that cooperation is difficult with third countries, primary if you're talking in terms of formal EU structures. So like EUROPOL or Schengen information database, the sharing information system. I think cooperation with third country is difficult primarily because of data protection concerns, because the EU has a data protection framework to which it has to adhere, to what the member states have to adhere. So sharing information with third countries is an issue in terms of how can you assure that the data you sent to the third country is adequately protected. There have been some serious disputes with third countries. I think one of the prime issue here is for instance the terrorist financing tracking program, that was an US program to monitor financial data, to uncover terrorist networks, the United States also analysed data that were stored in the EU and when this scandal came out in 2006, there was an attempt by the EU to ensure, because they saw the importance of the US access to this information. And what they did, they made an agreement between the US and the EU to ensure data protection. And adequate monitoring of this data protection regime. So the agreement was also struck down by the court because the data protection was inadequate. So they had to do the negotiation all over again to ensure that these data protection laws were adequately applied. They have to put in place all these kind of frameworks to ensure that European data is not being misused by third countries and I guess that for third countries, they have the same concerns. They want to know that their data is not being mistreating. So that's one of the major issues. The EU has also put in place certain agreements with the US, Canada and Australia about the exchange of passengers name records on the basis of the travel information they can prosecute and investigate or early detection of terrorist attacks. It involves a lot of formalization. It is one side of the aspect, the formal one done at the EU level, through the Commission. But I think that EUROPOL has also information exchange or good contacts with Interpol and also with the US. But I guess they also have contacts with other third states. But I guess those countries are more important for the EU when it comes to foreign fighters in Iraq like Turkey, Morocco, Egypt. And member states cooperate with those countries informally through the counterterrorism group or they have bilateral contacts. So the EU, definitely, in terms of countries has a lot of activities but the EU member states outside the EU framework also have a lot of activities.

LMS: Ok, it is also what I heard in other interviews. And that major EU member states with important intelligence services have bilateral relations with third countries.

Yes probably for the intelligence and security services, it is probably wise to have contacts in a lot of countries, including Russia. They have some formal contacts with the FSB for instance.

LMS: And it is also important for EU member states to have this information because there are a lot of Russian citizens fighting in Syria. And you mentioned some steps taken by the EU for developing competences in the field of counterterrorism like the different measures mentioned before. Do you know some concrete projects developed and managed by the EU in this field, like deradicalisation projects?

So in this sense, I think that the EU plays also at least an important facilitating role. It is also something that is not highly visible but that can be quite influentially more... because it is not very visible. Do you refer to the deradicalisation awareness network? The EU tries to prevent radicalization but as for counterterrorism, the member states are primarily responsible for it but the EU sets a certain framework, a certain platform which allows for practitioners, social workers, community officers, to see best practices in a EU context, so through the deradicalisation awareness network, it is managed by the Commission. They have different working groups on different themes like community policing, on deradicalisation, a number of working

groups on specific themes. And politicians and practitioners working in these fields that their task is preventing radicalization can meet a few times a year in the context of this network, to exchange best practices, to learn from each other, etc. So this is one of the reasons how the EU contributes in this field of deradicalisation and prevention of radicalization. And in a broader sense, the EU sponsors a lot of research dealing with this kind of issues, so security in general but also projects on preventing radicalization, that are founded either through the so-called framework programs that the EU manages, which allow a university or other research institutions, sometimes in connection with practitioners such as police or social workers, to undertake research on preventing radicalization. And EU has also made available separate funding through which the member states could signed up for programs to make research on counterterrorism and prevent radicalization. In general, what should be mentioned is that the Commission is also really active in building, in stimulating civil security market, which allows private industries to become involved in the European market for internal security, where the private sector can develop all kind of technologies for security purposes, including counterterrorism. So I think this is something that we might not typically associate the EU with when it comes to counterterrorism because it is not very visible but it can have far reaching profound consequences.

LMS: Ok, thanks! You mentioned earlier the informal counterterrorism groups. I'm writing a part on this topic in my master thesis and I wanted to have your opinion if this kind of groups can play a role in developing common socialization that can bring more trust among members.

I think that there is some truth to that because one of the main reasons why these networks have been set up is that... One of the example is the TRAFI network set up in the 1970's because the member states felt that they could no longer deal with certain issues such as terrorism on their own and that they needed to share information and that was quite important that they knew their counterpart in member states or in other European countries. So I definitely think that because they are allowed to, because they meet each other regularly, at least once a year, there is some form of socialization going on, they know they are counterparts. But at the same time, they probably develop a certain understanding about what are the main threats or what is threatening but there is also, I think, they remain very nationally oriented and they tend to guard the information they collected very carefully and it puts a limit in terms of socialization. That we can see developing in this kind of framework. If there is socialization, it is on very specific themes. So in these counterterrorism groups, they set up these digital platforms where they can exchange information on foreign fighters and people that are suspected in being involved in terrorism. I think that socialization, focused on this very specific theme and not developing in a general sense. Because all these security services are here for protection of their own democratic orders. So they don't serve an international cause, that's just that they are... Their first responsibility is national. I think that it puts serious limitations in the degree of socialization they can achieve. Also what I said earlier, the information they collect is very secret, they don't want to share because they are afraid that the value of this information get lost if they share it. Some of these countries have different orientations. The UK is a good example because of its good relations with the United States, it is also part of this five-eye arrangement with the United States, New Zealand and Canada, they also exchange information. I think that limits the degree of socialization.

LMS: Ok thank you. I wanted to know how the EU assesses the terrorist threat. Because terrorism is designated as a major threat but do you know if it is really the case? If countries would like to focus more on other threats?

Of course, there are always other concerns the EU deals with. I think the relations with Russia is one just in general. Diplomatic relations with Russia in general. Migration issue is probably high, even higher in the agenda of the EU because of the impact of the issue and because it is something where the EU has competences. The EU has a common asylum policy and it is something they need to organize. You can see this in how the European Council works. There are lot more policy departments at the Commission devoted to migration than to counterterrorism. If you put counterterrorism besides other issues the EU is dealing with at the moment, probably issues like migration, when we focus on the EU level, they received a lot more attention. But it is because the EU has competences in this field and a mandate. I am not suggesting that terrorism is not a substantial issue for them, I think it is in lots of ways, you can see that in different measures they adopted recently but it is also incident driven. So when there is an attack, there is a lot of attention and after a while, the attention closes away. There are also concerns that are not very visible, not very public but

that are very important for them, also relations with North Africa. I think that counterterrorism is an important issue but definitely not the most important one.

LMS: Ok. I asked all my questions, it was very interesting and helped me a lot.

LMS : [Présentation de la recherche]. L'idée, lorsque je vous ai contacté, étant donné que j'ai lu plusieurs de vos publications et vous ai entendu à la radio, était d'avoir votre opinion sur les relations entre l'Union européenne et la Russie d'un point de vue d'abord global, comment vous considérez les relations entre les deux partenaires, et ensuite d'un point de vue plus sécuritaire. Un autre point que j'aimerais traiter est aussi la coopération en matière de lutte contre le terrorisme entre les deux acteurs, si celle-ci existe, si les objectifs sont les mêmes, etc.

Ok. Donc pour décrire à grand traits la relation entre l'Union européenne et la Russie, sans faire tout un rappel historique, pour simplifier, on va commencer avec l'arrivée au pouvoir du président Poutine donc 1999 avec la prise de fonctions en 2000 jusqu'en 2016. On a une relation qui a essayé de se structurer parce que ça a été au départ la priorité du président Poutine et c'est une relation qui s'est structurée dans les premières années de son premier mandat, à un moment où l'Union européenne s'intéressait moins à la Russie qu'à la préparation de l'élargissement de 2004. Et je crois que ce phasage entre Vladimir Poutine, qui essaie de nouer quelque chose avec l'Union européenne au moment où l'Union européenne change de taille et est dans une perspective d'élargissement et d'approfondissement, ce décalage d'importance explique que cette relation va se bloquer et qu'elle est aujourd'hui à l'arrêt sur bien des aspects puisqu'il y avait tout un mécanisme plus ou moins suivi de rencontres semestrielles, de sommets, etc. Il y avait eu une ambition avec les quatre espaces et qu'aujourd'hui, on est dans un régime de sanctions où l'Union européenne, après l'annexion de la Crimée et la déstabilisation du Donbass a pris des sanctions contre la Russie qui elles-mêmes ont fait l'objet de contre-sanctions. Ces sanctions s'inscrivant dans un dispositif de sanctions prises aussi par les Etats-Unis, la Suisse, le Japon, l'Australie, le Canada. Donc d'une certaine manière, les sanctions sont l'illustration de l'échec de cette relation entre l'Union européenne et la Russie, d'autant plus paradoxale que l'Union européenne reste le principal partenaire commercial de la Russie, loin devant tous les autres, en particulier loin devant la Chine et qu'il y a des formes de complémentarités, notamment dans le domaine énergétique, entre l'Union européenne et la Russie, la Russie étant le 3^{ème} partenaire commercial de l'Union européenne, loin derrière les Etats-Unis et la Chine. Si je devais résumer de manière très globale cette relation, il y a, à mon avis, quatre composantes et la difficulté que nous avons, pour des raisons sur lesquelles je pourrai revenir, nous avons beaucoup de mal conceptuellement et politiquement à penser ces quatre composantes simultanément, c'est-à-dire qu'il y a soit un parti pris qui va consister à mettre l'accent sur l'une de ces composantes ou deux de ces composantes au détriment des autres. Je m'explique. Vous avez à l'évidence, même si le terme demanderait de plus amples définition et précisions, vous avez à l'évidence des affinités culturelles. La culture russe est une partie tout à fait considérable dans la culture européenne. Vous avez des formes de complémentarités économiques elles aussi évidentes. Je mentionnais les questions énergétiques mais pas seulement. En termes de modes de consommation, de rattrapage de l'économie russe et de ses modes de consommation des modes de complémentarités. Donc dans les formes d'éducation aussi. Vous avez, ça c'est nouveau, c'est affiché depuis 2012 mais c'était en gestation certainement auparavant ou pour certains c'était toujours là mais vous avez une forme de compétition politique, c'est-à-dire sur le modèle, de la même manière que les Européens ont fait la leçon à la Russie pendant les années post-soviétiques sur le type de démocratie qu'il fallait mettre en place. La Russie, d'une certaine manière, aujourd'hui, fait la leçon aux Européens sur le mode : « Vous n'échapperez pas au moment autoritaire. » Donc on a des modèles de compétition avec aussi une forme de rejet de la part des autorités russes du modèle de la démocratie représentative et du pluralisme tels qu'on le comprend en Europe, rejet du culturalisme, etc. Et puis, il y a, quatrième élément, une forme de compétition stratégique qui a commencé à être très visible en 2008, on va dire depuis 2007, le discours de Vladimir Poutine à Munich. Si vous voulez, ces quatre composantes, il faut toujours essayer de les articuler ensemble et ne pas prendre une des quatre au détriment des trois autres. Mais de voir que, je parle évidemment d'un point de vue européen et d'un point de vue français – je ne me place pas d'un point de vue russe en disant ça, mais il faut arriver à articuler ces quatre dimensions. L'autre élément de profonde transformation de cette relation entre l'Union européenne et la Russie, c'est qu'au cours de cette séquence de 16 ans, on a eu une forme d'attraction de l'Union européenne en raison de son élargissement, de son dynamisme économique, etc. mais avec un tournant qui se fait en 2008 compte-tenu de la crise qui a touché l'Union européenne, crise de son modèle, crise économique, crise sociale. A un moment où la Russie, elle-aussi, entre en crise économique mais sent probablement que l'air du temps a viré, c'est-à-dire que le principe d'une construction politique supranationale qui servirait de modèle est dépassé par un retour de logique de puissance. Je vais le formuler

autrement. Pour aller vite, si vous voulez, dans les années 2000, compte-tenu de la croissance de la Russie liée au prix de l'énergie, on a surtout vu la Russie comme un marché émergent. Sans nécessairement vouloir voir la puissance émergente, c'est-à-dire l'aspiration précisément à une quête de prestige très forte de la part des autorités russes et aussi de correspondre, qui découle d'une tradition, d'une stratégie qui a toujours placé les questions de sécurité en tête de ses priorités avec une culture stratégique de nature très défensive en réalité. Et on se réveille avec un pays qui est remonté en puissance sur le plan militaire, c'est-à-dire qu'au moment où les Européens ont désarmé, la Russie a réarmé pour faire simple. Et non seulement elle a réarmé mais elle a montré ses capacités de rebond militaire, c'est-à-dire qu'entre la campagne de Géorgie et la campagne de Syrie, on voit toute l'évolution. Alors ça me conduit à faire une observation plus générale et ensuite à essayer de répondre à votre 2^{ème} question sur l'aspect contre le terrorisme. En réalité, de mon point de vue, la guerre est constitutive, est consubstantielle au pouvoir de Vladimir Poutine voire, à la limite, à celui de Boris Eltsine. C'est-à-dire qu'on n'a pas voulu voir le séquençage première guerre de Tchétchénie 1994-1996 et ça, ça va être évidemment une manière de rentrer dans le sujet, je vais y revenir, ensuite on n'a pas voulu voir que Vladimir Poutine commence son pouvoir avec un désastre militaire qui est la perte du Koursk et qu'ensuite, il ne va pas sanctionner ses militaires mais il va leur donner une occasion de revanche en Tchétchénie, la 2^{ème} guerre de Tchétchénie. Ensuite campagne de Géorgie et ensuite annexion de la Crimée, déstabilisation du Donbass, etc. Le tout avec aussi une volonté de la Russie, avec l'intervention en Syrie, d'aller au-delà, ça change à partir du début 2009, c'est très lié aussi à l'attitude de la Russie dans le cadre de l'OSCE mais une volonté de démonstration globale de force dans tous les compartiments de l'UE comme on dirait en termes sportifs avec les intrusions dans les espaces aériens, les espaces maritimes, l'aspect cyber, etc. Et côté européen, on a là-dessus une difficulté à comprendre ça car on est, dans les années 2000, dans une logique Afghanistan, post-11 septembre, Irak et qu'en réalité, on peut résumer les choses de la manière suivante, c'est que vous avez, de mon point de vue, c'est une des thèses que je défends depuis des années, une forte part de mimétisme dans le comportement de la Russie. Je m'explique. Vous avez, au cours des 20 dernières années, quatre des cinq membres permanents du Conseil de sécurité qui ont utilisé la force contre des Etats souverains sans forcément disposer d'un mandat pour le faire. Américains, Britanniques et Français dans l'ex-Yougoslavie, avec les autres pays de l'OTAN, mais sans mandat des Nations unies, et ça, c'est la période Primakov, c'est jugé inacceptable par la Russie comme de l'unilatéralisme à un moment où la Russie ne peut pas réagir, où elle est au point bas géopolitique et économique puisqu'elle fait défaut en 1998. Les Britanniques et les Américains en Irak, les Français et les Britanniques en Lybie et les Russes en Géorgie et en Ukraine. Vous avez une part de mimétisme très forte en réalité avec une volonté russe, d'une certaine manière de répondre du berger à la bergère en permanence parce que ça participe de leur souhait d'être considérés comme une puissance évidemment indispensable en termes de sécurité européenne mais comme puissance européenne à projection globale. L'objectif de Moscou, à mes yeux, c'est évidemment... Il y a des débats là-dessus mais moi je pense que pour la Russie, c'est encore important d'apparaître encore dans le triangle stratégique Etats-Unis – Chine – Russie.

LMS : Mais est-ce qu'elle en a les moyens ?

Alors, c'est une ambition qui est effectivement complètement disproportionnée par rapport à ses moyens car elle a des moyens économiques très inférieurs, sauf dans certaines niches, à un pays comme la France. Elle a des moyens de puissance moyenne. Avec des prétentions de superpuissance qu'elle est encore dans le domaine nucléaire mais très clairement, elle n'est pas dans la même catégorie que la Chine et les Etats-Unis. Donc il y a effectivement une distorsion très importante entre ses objectifs et ses moyens et en même temps un certain nombre de succès, c'est-à-dire que c'est une politique étrangère et de sécurité qui a remporté un certain nombre de succès, qui aussi prend des risques... Alors maintenant pour entrer dans votre sujet, vous avez aussi tout cet argument de la Russie disant que « nous ne sommes pas la menace pour vous. La menace, c'est le djihadisme. » Pour faire simple. « On a au fond un ennemi en commun. Et d'ailleurs cet ennemi en commun, c'est vous qui l'avez créé ! » Tout l'argumentaire consistant à dire mais les moudjahidines en Afghanistan, c'est vous qui les avez armés, etc. Alors ce récit est très intéressant car si vous voulez, c'est un récit qui omet de rappeler que c'est l'URSS qui est intervenue en Afghanistan. C'est curieusement oublié ça. Quand on parle de ça. Et en réalité, pourquoi je parle de ça, pour moi, ce qu'on appelle la mondialisation, on peut la faire commencer en 1971, et la dater de manière un peu artificielle, par deux événements : la fin de la convertibilité entre l'or et le dollar et la démarche de Nixon vis-à-vis de la Chine de Mao visant précisément à affaiblir l'URSS. Et qu'est-ce qui se passe ? ça va marcher au-delà de toutes les espérances, ça va marcher notamment parce qu'il y aura une forme d'alliance stratégique entre

Chinois et Américains pendant les années 1980 en particulier en Afghanistan au détriment des Soviétiques. Combiné aussi avec des actions avec l'Arabie saoudite sur les prix de l'énergie qui vont mettre [inaudible] l'URSS. Et donc ça, on va lire du côté européen, les Européens vont plutôt lire tout ça à travers les enjeux liés à la Révolution iranienne et beaucoup moins avec ces enjeux russo-sino-américains. Deuxième élément, c'est que la guerre contre le terrorisme qui est conceptuellement affichée par les Etats-Unis après le 11 septembre par l'administration Bush et qui aboutit à l'intervention en Afghanistan et en Irak, c'est un concept qui, pendant les années 2000, est partagé par la Russie mais pas par les Européens. Si vous vous souvenez bien, les Européens disent non, que c'est un non-sens de parler de guerre contre le terrorisme. Or, la Russie sort d'une expérience extrêmement douloureuse avec la première guerre de Tchétchénie, parce qu'elle est défaite. Mais elle se rend compte de deux choses avec la guerre de Tchétchénie. C'est d'abord qu'il y a un usage qui commence à être fait par les djihadistes caucasiens du cyberspace et par ailleurs, elle est confrontée à des opérations terroristes massives avec toute l'affaire Bassaïev, etc. Mais avec des choses très, très graves en termes de sécurité aboutissant à l'opération sur l'hôpital puis au début des années 2000 la Doubrovka et Beslan. Donc un terrorisme que les Européens vont connaître 10 ans plus tard. Et ce décalage est extrêmement important car ça va donner beaucoup d'arguments à la Russie de dire : « attendez, on n'arrête pas de vous le dire. Vous n'avez pas voulu voir non plus durant toutes les années 2000, on a été le 3^{ème} théâtre d'attentats après l'Afghanistan et l'Irak et que donc, fondamentalement, quand vous êtes frappés, c'est ce qui est nous est arrivé. » Donc ça, c'est extrêmement important. Ça crée un effet de trompe l'œil. Car du coup, les autorités françaises, ce qui n'est pas le cas des Allemands, se considèrent depuis le Bataclan en guerre. L'état d'urgence, nous sommes dans un registre d'état d'urgence. Et qu'en même temps, ce discours sur « nous avons les mêmes ennemis » crée un effet de trompe l'œil qui a fait croire que nous avions les mêmes objectifs en Syrie. Alors à cet effet de trompe-l'œil qui sont pour les tenants de tout ce discours « il faut une alliance avec la Russie », c'est vraiment de la géopolitique de comptoir, pour lutter contre le djihadisme, etc. Non pas qu'il n'y a pas des choses à faire mais il y a des choses qui sont complètement passées sous silence. Un des aspects les plus structurants du régime de Vladimir Poutine, c'est le pacte passé avec Ramzan Kadyrov. On a là quelque chose qui est constitutif de son régime, qui a été la carte blanche donnée à Kadyrov pour la reconstruction de la Tchétchénie avec tous les moyens utilisés et la surface qu'occupe Kadyrov dans le dispositif intérieur russe. Evidemment, ce qui est passé sous silence, c'est le fait que la Russie, qui se prétend « vent debout, les djihadistes, etc. », laisse Kadyrov organiser une manifestation qui a réuni plus de 800'000 personnes à Grozny après les attentats de Charli Hebdo. Donc là, on se rend compte qu'on n'est pas... qu'on a des vraies différences d'approches. Sur l'aspect purement contre-terrorisme, pour ce que j'en sais, je note que le président Poutine, au dernier Valdaï, a mentionné la coopération franco-russe comme un exemple de contre-terrorisme. Quand on parle côté français, en gros, si vous voulez, c'est « oui, il y a de la coopération sur certaines filières tchétchènes » mais moi les retours que j'ai côté français, c'est « Oui on se parle mais ce n'est pas non plus, ce n'est pas négligeable, il y a du partage d'informations mais ce n'est pas du tout structurant. ».

LMS : ça rejoint un peu ce que j'ai entendu à Bruxelles où on m'a dit qu'il y avait du dialogue mais que les approches étaient trop différentes pour qu'il y ait vraiment une entente. L'Union européenne veut mettre en avant une approche plus douce, une approche de déradicalisation alors que, d'après ce qu'ils m'ont dit, le but de la Russie est d'éliminer le maximum de terroristes sur place.

Je parlais dans un cadre franco-russe. L'Union européenne comme acteur de la lutte contre le terrorisme, ce n'est pas là que ça se joue. Je ne dis pas que ce n'est pas important mais ce n'est pas là que ça se joue. Ça se joue fondamentalement dans les opérations sur un mode bilatéral au minimultilatéral, de puissance à puissance et que l'Union européenne en matière de lutte contre le terrorisme... Oui ils ont une équipe, un bureau et ils doivent faire des colloques quoi. Mais ce n'est pas là que ça se joue en termes opérationnels. Alors, l'approche « douce », oui et non. C'est-à-dire qu'il y a quand même eu, pour un certain nombre de pays européens dont la France, l'Espagne aussi d'abord une tradition de lutte contreterroriste. De la même manière que les Russes ont eu la Tchétchénie, nous il ne faut pas oublier la vague de terrorisme que nous avons eu dans les années 1990 liée à la guerre civile en Algérie ou dans les années 1980 qu'on a eu avec le comportement de l'Iran. On a oublié que l'Iran a mis des bombes dans Paris et a tué aussi des soldats français au Liban, etc. Ce sont des couches qui restent présentes. Mais ce qui se passe avec le terrorisme qu'on connaît à présent, c'est le changement de dimension, c'est-à-dire que là où on avait un terrorisme qui faisait des opérations avec entre 0 et 10 morts, on a eu le Bataclan, on a eu Nice et là où on avait un terrorisme de négociation, c'est-à-dire avec une finalité politique plus ou moins claire, on a un terrorisme de

négarion, ce qu'on veut détruire, c'est la nation française. Donc l'Union européenne par rapport à ça, ce n'est pas un acteur... ce n'est pas là que ça se joue même si pour la première fois... la France a été le seul pays à activer la clause de solidarité entre pays membres de l'Union européenne – et pas de l'OTAN – donc ça va un peu dans votre sens. Ce n'est pas pour dire qu'il n'y a rien mais ce que j'essaie de dire, c'est qu'en termes d'opération, de contre-opérations, ça se joue essentiellement dans un cadre bilatéral et il y a, je ne suis pas un expert précis et je pense que ce sont des sujets sur lesquels on parle assez peu, il y a effectivement des échanges franco-russes. Je ne sais pas dans quelle mesure ça existe entre les autres pays très concernés par les djihadistes, les Espagnoles, les Belges. Je crois que les pays européens qui ont le plus de djihadistes, c'est France, Belgique, Espagne. Donc ça, c'est une finesse de connaissance du tissu que je n'ai pas très franchement.

LMS : Et par rapport à la coopération bilatérale, vous savez elle se déroule ?

Non. Il y a des cadeaux mais voilà. Je ne sais pas à quelle régularité, à quel niveau mais oui, il y a des cadeaux. Quand vous en parlez côté français, on dit : « oui, il y a un peu de partage d'informations. » Mais le retour, c'est que ce n'est pas structurant au sens... ça me donne l'impression d'être plus ponctuel que pérenne.

LMS : D'accord. Pour revenir à ce que vous avez dit au début, selon vous, pourquoi l'Union européenne n'a pas considéré la Russie comme une puissance à partir des années 2000.

Bon d'abord, ça serait faux de dire qu'ils ne l'ont pas considéré comme puissance. Je ne suis pas du tout un tenant de la thèse de l'humiliation. C'est-à-dire que si vous voulez, le point à rappeler, dans les années de déshérence, les années 1990, les pays européens, en particulier la France et l'Allemagne, font tout pour que la Russie entre dans le G8. Alors qu'elle est économiquement comparable au Portugal dans ces années-là. Donc je dirais que l'importance de la Russie comme puissance nucléaire, comme ayant une culture stratégique, en réalité, n'a jamais été oubliée. Je pense que c'est plus une question d'ordre de priorités, surtout que les Européens ont cru, et là se réveillent, ont cru que le monde était à leur image. C'est-à-dire qu'ils n'ont pas vu qu'ils étaient dans une sorte de bulle et que leur mode d'organisation politique, que le modèle qu'ils représentaient, ils ont cru que ça avait vocation à se propager partout sans voir l'aspiration à la puissance et surtout la montée en puissance de pays émergents, et notamment la Chine. La grande transformation durant ces années, c'est l'émergence de la Chine, c'est ça qui rebat les cartes. Et du coup, le changement de trajectoire des Etats-Unis. C'est ça, la vraie matrice, elle est là. Elle est dans la relation sino-américaine, dans ses conséquences géoéconomiques et dans les adaptations que cela entraîne de la part des Etats-Unis à un moment où eux commencent 15 ans de guerre après le 11 septembre. C'est ça le vrai sujet stratégique. C'est ça qui a ensuite des conséquences sur la Russie. Au fond votre sujet sur les relations Union européenne-Russie, c'est une manière de dire que ça a été pendant des années un sujet de théâtre 2 et c'est peut-être en train de glisser vers un théâtre 3. Donc c'est la première chose. La deuxième chose, c'est que c'est très lié à la préparation de l'élargissement. Précisément à des pays qui rejoignaient l'Union européenne et les structures otaniennes pour échapper à l'influence russe. Et ensuite avec des erreurs, une multitude d'erreurs de part et d'autre, mais aussi avec une vraie contradiction politique chez les Européens doubles qui étaient de dire qu'il faut faire de l'intégration régionale partout dans le monde mais dans l'espace post-soviétique non. Donc énorme contradiction politique. Et deuxième problème, c'est les enjeux de politique de voisinage et typiquement l'Ukraine, les six pays du partenariat oriental, « non, non ce n'est pas une approche géopolitique. » Alors que c'est évidemment perçu comme tel par la Russie qui elle a... En gros, si vous voulez, c'est l'inadaptation d'un discours post-moderne à une forme de réalité, j'aurais envie de dire, prémoderne. On est dans un décalage de grammaire... Là où les Européens passent leur temps à expliquer : « non, non l'accord d'association avec l'Ukraine, ce n'est pas de la géopolitique, etc. », en face ils ne voient ça que comme de la géopolitique parce que c'est la profondeur de la géostratégie de la Russie, c'est toute l'histoire de la Russie et de l'Ukraine... Donc il y a une sorte là de décalage si vous voulez, d'ignorance, de décalage, d'inadaptation, je ne sais pas quel terme utiliser qui explique la situation dans laquelle on est. Et avec en même temps un retour des possibilités nouvelles offertes par la Russie, c'est-à-dire un système de commandement renouvelé, une forme de leadership crédible, assis sur une situation économique avec un effet d'aubaine énorme en termes d'enrichissement durant les années 2000. Donc tout ça combiné fait que, on verra, ça donne une impression très forte d'occasion manquée, d'occasion historique manquée. C'est-à-dire ce qui a été manqué, c'est l'ancrage de la Russie à l'Europe d'une certaine manière, c'est probablement, ce qui a été raté côté russe, c'est probablement une occasion inédite de faire un effort de diversification

économique et une modification d'un système politique et peut-être qu'au fond, tout cela sera un des paramètres, mais pas le paramètre principal, d'explication mais du délitement de l'Union européenne. C'est-à-dire que ça contribuera à un délitement ou à une forme de ralentissement du projet européen. Donc il y a quelque chose de très lourd en termes de conséquences historiques.

LMS : Et selon vous, la Russie a envie de maintenir le dialogue avec l'Union européenne ? Typiquement, à l'Union européenne, ils m'ont dit qu'ils étaient prêts à relancer le dialogue. Ils attendaient que la Russie mette du sien pour faire respecter les accords de Minsk. Est-ce que la Russie a aussi une volonté de garder les canaux de dialogue ouverts ?

Alors là, il faut distinguer les trajectoires historiques, les visions géopolitiques et les niveaux diplomatiques, enfin les échanges politico-diplomatiques. Sur les trajectoires historiques, il y a ces quatre éléments que j'ai mentionnés et il y a un autre élément qui est fondamentalement que la Russie continue de regarder du côté de l'Europe. Elle a 80% de sa population qui est à l'Ouest de l'Oural et je pense fondamentalement que la population russe aspire à un mode de vie comme les pays baltes, comme la Pologne, un mode de vie européen avec un Etat qui protège. Je ne vois pas d'aspiration à un mode de vie chinois. Vous voyez ce que je veux dire. On est dans un ensemble qui quand même partage beaucoup de choses. Ensuite, sur la vision géopolitique, là on est, en revanche, dans des approches complètement différentes. C'est-à-dire que la Russie considère que le XXI^{ème} siècle sera le siècle à nouveau des nationalismes d'une certaine manière et que les constructions post-modernes, pour ambitieuses qu'elles soient, sont vouées à l'échec parce que minées par le multiculturalisme, la naïveté politique des Européens ou que sais-je. Et donc, va continuer à avoir quelque chose de très conforme à son histoire, c'est une culture stratégique fondamentalement défensive, c'est-à-dire considérant qu'il faut se prémunir contre toute forme d'influences extérieures susceptibles d'entraîner des modifications politiques ou de faire des débats sur le cyber. Et après, vous avez l'activité politico-diplomatique. Alors savoir... c'est fait pour parler d'une certaine manière. Donc il y a le symbole : « oui on va relancer un sommet, on va reprendre les consultations, etc. » En réalité, on se parle beaucoup, il y a plein de canaux. Par les milieux d'affaires, par les milieux intellectuels, par les milieux académiques. Il y a plein, plein de canaux mais ces canaux bloquent sur le fait qu'il y a aussi des antagonismes. Et des antagonismes qui s'expliquent par ce qui a été ressenti par les Russes comme une volonté de convertir d'une certaine manière et ce qui est aujourd'hui ressenti par certains Européens, pas tous, cette gradation d'attitudes face à la Russie, comme des formes d'ingérences inacceptables. Donc on est dans ce type de blocages. La question est de savoir si c'est lié au type de leadership de Vladimir Poutine ou si c'est quelque chose de plus profondément enraciné. Sans sombrer dans un déterminisme historique ou géographique. Et force est de constater, je finirai là-dessus, que l'Union européenne n'a pas été capable d'inventer un mode de relations apaisé, fructueux avec les deux puissances classiques de son environnement immédiat, c'est-à-dire la Turquie et la Russie. Voilà, ça vous va, j'espère que ça vous est utile.

LMS : Oui, oui merci beaucoup. Tout à fait. Je vous remercie de m'avoir consacré de votre temps pour cet entretien.

Отношения между Российской Федерацией и Европейским Союзом

LMS : Как Вы оцениваете отношения между Российской Федерацией и Европейским Союзом?

Отношения между Россией и ЕС очень недоверчивые и "вялые". В основном - на уровне парламентских делегаций, без реальных планов и перспектив.

LMS : Считаете ли Вы, что они основываются на взаимном доверии?

Нет, реального доверия нет. Для этого нужны более тесные личностные отношения между лидерами. Особенно это касается РФ.

LMS : По вашему мнению, существует ли диалог в сфере безопасности между Российской Федерацией и Европейским Союзом?

Диалог в сфере безопасности существует на зачаточном уровне. Скорее в области розыска и экстрадиции уголовных преступников.

LMS : Если да, какие темы, связанные с безопасностью, он затрагивает?

В области дипломатии - глобальные Договора (типа СНВ, ДОВСЕ и пр.) Между спецслужб - недоверие.

LMS : Как Вы видите будущее отношений между Россией и ЕС?

Скептически, так как идеология борьбы пока лидирует. Перспективы скорее - в виде двусторонних отношений с членами ЕС.

LMS : Каковы, по вашему мнению, области сотрудничества между Российской Федерацией и Европейским Союзом?

Областей будущего сотрудничества очень много. Помимо борьбы с терроризмом, международной преступностью есть еще гигантский блок взаимного интереса в области образования, высоких технологий (в т.ч. в медицине, альтернативной энергетике и пр.)

LMS : Каковы, по вашему мнению, условия, необходимые для восстановления конструктивных отношений между Российской Федерацией и Европейским Союзом?

Условиями являются - формальное декларирование (в виде письменных Соглашений) будущих близких и дальних Планов , Перспектив и Целей.

- демонстрация на деле быть верными своим обещаниям
- оптимальная "независимость" от зарубежных партнеров
- ведение информационной " войны " открыто и честно
- демонстрация всему цивилизованному миру наших дружественных партнерских усилий (совместные гуманитарные и миротворческие операции, интернациональные операции в борьбе со стихийными бедствиями и пр.). То-есть надо реально показывать даже малейшие совместные успехи.

Угрозы безопасности Российской Федерации

LMS : По вашему мнению, каковы три основных угрозы безопасности Российской Федерации?

Первое - в настоящее время (ближайшие 1-3 года) опасность перерастания конфликта на Украине, в приграничный конфликт.

Второе - нарастающая социальная напряженность "провинциальной " России которая может вызвать кризисы.

Третье - активность некоторых социальных групп (исламских, националистических славянских, китайских на Дальнем Востоке) может вызвать всплеск террористических действий, которыми они могут пытаться решать свои задачи.

LMS : Считаете ли Вы, что терроризм представляет серьёзную угрозу безопасности Российской Федерации?

Да , терроризм уже два века является стандартным орудием "радикальных меньшинств", которых даже оправдывал СССР (брат В.И.Ленина был казнен за терроризм).

LMS : По вашему мнению, Российская Федерация и Европейский Союз сотрудничают в сфере борьбы с терроризмом?

Как уже я сказал - реального полезного взаимодействия нет.

LMS : Существуют ли препятствия на пути этого сотрудничества? Если да, какие?

Прежде всего - взаимное политическое недоверие. Вторая проблема - глобальная и вечная, никто не хочет делиться своими разведывательными данными.

LMS : Если да, можете ли Вы назвать конкретные меры, предпринятые в этой области?

Формально есть некоторые совместные документы , например "Совместное заявление РФ-ЕС от 11.11.2002 в Брюсселе), но оно не работает.

LMS : Считаете ли Вы, что уровни террористической угрозы в России и в ЕС одинаковы?

Да примерно одинаковы, но есть разница в восприятии терактов в России (люди у нас не очень верят в это и не боятся) и в ЕС (где теракты вызывают панику, к чему и стремятся террористы).

Echange écrit avec EUROPOL, mai 2017

LMS : To what extent EUROPOL developed its competences in the field of counterterrorism during the last two years? I read that EUROPOL gained more competences, especially since the Paris attacks. Is it correct?

Indeed, in January 2016 the European Counter Terrorism Centre (ECTC) was established at Europol. More information here:

<https://www.europol.europa.eu/about-europol/european-counter-terrorism-centre-ectc>

<https://www.europol.europa.eu/publications-documents/ectc-one-year/infographic>

<https://www.europol.europa.eu/newsroom/news/information-sharing-counter-terrorism-in-eu-has-reached-all-time-high>

LMS : Do you see more attention paid to cooperation at the EU-level by the member states? Are they keen to look for closer cooperation?

Yes, definitely. Information sharing in the area of counter terrorism advanced significantly both in quantity and quality and the ECTC is more and more recognized as a hub for exchanging information and a trustworthy stakeholder for operational analysis and support to investigators. We notice an unprecedented level of commitment from counter-terrorism units.

LMS : How important do you assess the terrorist threat for Europe?

Europol's annual EU Terrorism Situation and Trend Report (TE-SAT) will be published in June. It provides an overview of the terrorism phenomenon in the EU. The last years' reports are available here: <https://www.europol.europa.eu/activities-services/main-reports/eu-terrorism-situation-and-trend-report#fndtn-tabs-0-bottom-2>

LMS : EUROPOL and Russia signed a strategic agreement in 2003. What does it imply concretely ?

The agreement in force is available on our website: <https://www.europol.europa.eu/partners-agreements/strategic-agreements>.

LMS : How would you judge the cooperation between EUROPOL and Russia in the field of counterterrorism?

Cooperation in the field of counter-terrorism (and also other areas) is governed by our legal framework. As there is no operational agreement in place, it remains rather limited. Nevertheless, based on the findings of the TE-SAT reports, counter-terrorism is one of the areas that would benefit from closer cooperation with Russia.

LMS : Is information exchange still possible despite the political tension between the European Union and Russia?

The exchange of information between Europol and its partners is regulated by our legal framework (Europol Council decision until 30 April 2017) and the Europol regulation after 1 May 2017. The strategic agreement does not allow for the exchange of personal data. Yet, it's worth mentioning that Europol is a communication platform for Member States and Third Parties associated (owners of the information), which may decide, on the basis of bilateral agreements to exchange information with Russia.

LMS : As far as I know, a few years ago, there was a common project with Russia named “check the web”. Is this programme still executed? Are there any other concrete projects currently ongoing with Russia?

Check the Web is one of Europol’s analytical projects, dealing with preventing and combating islamist terrorism by sharing analysis regarding islamist extremist use of the Internet. A particular focus is on websites, statements, videos and written publications of Islamist terrorist organisations published on the Internet. Third countries without an operational agreement cannot be associated to these analytical projects. No concrete projects currently ongoing with Russia.

LMS : Do you cooperate with Russia in the fields of terrorism financing, online terrorist propaganda or foreign fighters?

Article 4(1) of the strategic cooperation agreement with the Russian Federation limits the scope of the cooperation to eight forms of crimes exhaustively listed therein, terrorism and its financing being one of them. The extent of possible cooperation is set by the agreement in place, as per our legal framework. Very limited interaction.

LMS : I learnt from a EU official that INTERPOL played an important coordination role in the exchange between Russia and EUROPOL the information exchange between EUROPOL and Russia even without the existence of an operational agreement. Is it correct?

Contributing Member States remain the owners of the information and they may decide with whom they want to share it. Under the Europol Council Decision, Europol can only share operational information with partners with an operational agreement. The legal provisions governing the transfer of personal data to third countries and international organization as of 1 May can be consulted here (Article 25 of the Europol regulation):

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A32016R0794>

However, as already mentioned, Member States and Third Parties, such as Interpol, may decide, on the basis of bilateral agreements, to exchange information with Russia.

LMS : Are there some exchange of practices and common training occurring between EUROPOL and Russia? If yes, what are the issues covered by those trainings/exchanges?

No specific projects are currently ongoing with the Russian Federation. Future cooperation could be re-evaluated under the new Europol legal framework.

LMS : Russia and the European countries do not have the same definition of terrorism. Does it create difficulties for cooperation?

Europol shall cooperate with its partners within its mandate.

LMS : In your opinion, what are the points of convergence/divergence in the cooperation against terrorism with Russia?

As explained under Q1.

Table des matières

Remerciements	2
Sommaire	3
Introduction	4
Première partie	
Cadre historique et théorique de la lutte contre le terrorisme en Europe et en Russie	9
Les attentats du 11 septembre 2001 : quels impacts sur l'Union européenne et la Russie ?	9
L'impact du 11 septembre 2001 : changement de perception et nouvelles compétences européennes	9
La Russie face au terrorisme : des guerres de Tchétchénie à la lutte internationale contre le terrorisme	11
a) Les guerres de Tchétchénie	11
b) L'impact des attentats du 11 septembre 2001 sur la Russie	12
La lutte contre le terrorisme : vers plus de coopération entre la Russie et l'Union européenne suite au 11 septembre 2001 ?	14
Cadre théorique : la coopération en relations internationales et son application à la lutte contre le terrorisme	15
La coopération internationale selon la théorie du choix rationnel	16
La coopération internationale selon la théorie du régime international	16
La coopération internationale dans le domaine de la lutte contre le terrorisme	17
Les critères facilitant la coopération contre le terrorisme	17
a) La confiance	18
b) Des cultures stratégiques compatibles	18
c) L'accès aux structures informelles de lutte contre le terrorisme	20
Deuxième partie	
Le cadre institutionnel de la coopération entre la Russie et l'Union européenne	22
L'accord de Partenariat et de Coopération	22
Le Sommet de Saint-Petersbourg et les débuts d'une coopération renforcée ?	24
a) L'espace « liberté, sécurité et justice »	26
b) L'espace « sécurité extérieure »	27
L'accord de coopération entre Europol et la Russie	28
Vers une relance des relations entre l'Union européenne et la Russie ?	29
Conclusion de la partie théorique	30
Troisième partie	
Méthodologie	
Introduction	32
La récolte de données	32
a) L'entretien semi-directif	32
b) L'engagement personnel lors des entretiens	33
c) Méthode hypothético-déductive	34
La grille d'entretien	34
Le corpus	36
L'analyse	37
Conclusion de la partie méthodologique	38

Quatrième partie	39
Analyse	
Introduction	39
Réception du projet de recherche par les experts interrogés	40
Les relations Russie-UE : une relance nécessaire ?	42
Une impossible reprise des relations Russie-Union européenne ? Cinq obstacles à une amélioration des relations	44
a) L'annexion de la Crimée et la situation dans l'Est de l'Ukraine	44
b) La sauvegarde de la réputation sur la scène internationale	45
c) La menace représentée par la Russie	46
La Russie comme une menace militaire	46
La menace représentée par les campagnes de désinformation russes	46
La Russie comme menace pour l'espace européen	47
d) Le caractère composite de l'Union européenne	48
e) Deux visions divergentes des relations internationales	49
Le terrorisme, une menace similaire pour la Russie et l'Union européenne ?	51
La perception de la menace terroriste par l'Union européenne...	52
... et la Russie	53
La coopération en matière de lutte contre le terrorisme : simple dialogue ou projet commun ?	56
La coopération stratégique en matière de lutte contre le terrorisme, un simple dialogue ?	56
La coopération opérationnelle : deux solutions	58
a) INTERPOL comme intermédiaire	58
b) Les Etats membres comme intermédiaire	58
La coopération bilatérale dans le domaine du renseignement	59
Vers un renforcement de la coopération en matière de lutte contre le terrorisme ?	60
Les limites à la coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme	61
a) Le manque de confiance entre les acteurs	62
b) Le concept de « terrorisme », source supplémentaire de méfiance entre les acteurs	63
c) L'absence de la Russie des réseaux informels de renseignement	63
d) La lutte contre le terrorisme, un domaine intrinsèquement empreint de méfiance	64
e) Une limite supplémentaire : l'Union européenne, un petit acteur de la lutte contre le terrorisme	65
Des cultures stratégiques différentes : une réelle limite à la coopération sécuritaire entre l'Union européenne et la Russie ?	67
a) Un désaccord sur la désignation de certains groupes terroristes	67
b) Des différences significatives dans les méthodes employées	67
c) Russie-Union européenne : des méthodes contrastées	68
Approche russe versus approche européenne, un faux antagonisme ?	68
Menace terroriste et tendance à coopérer : une relation inverse ?	71
Cinquième partie	74
Conclusion	
La lutte commune contre le terrorisme, un moyen de rapprochement entre la Russie et l'Union européenne ?	74
L'Union européenne et la Russie : des partenaires dans la lutte contre le terrorisme ?	74
La limite de l'approche sectorielle	75
Bibliographie	77
Ouvrages et articles scientifiques	77
Articles de presse	81
Sources	82

Annexes	86
Tableau récapitulatif des réseaux informels de lutte contre le terrorisme	86
Guide d'entretien	87
Entretiens	91
1) Entretien avec un expert de la Russie, décembre 2016	91
2) Entretien avec un conseiller politique spécialiste de la Russie, janvier 2017	101
3) Entretien avec un représentant de l'Union européenne spécialiste du terrorisme, janvier 2017	104
4) Entretien avec un expert du terrorisme, janvier 2017	111
5) Entretien avec un expert en sécurité, janvier 2017	119
6) Entretien avec un ancien diplomate en poste à Moscou, janvier 2017	128
7) Entretien avec un chercheur spécialiste de l'Union européenne, janvier 2017	136
8) Entretien avec un expert de l'Union européenne, janvier 2017	144
9) Entretien avec un expert des compétences européennes en matière de lutte contre le terrorisme, février 2017	150
10) Entretien avec un expert de la Russie, février 2017	155
11) Entretien écrit avec un expert russe en sécurité internationale, mars 2017	160
12) Echange écrit avec EUROPOL, mai 2017	162
 Table des matières	 164